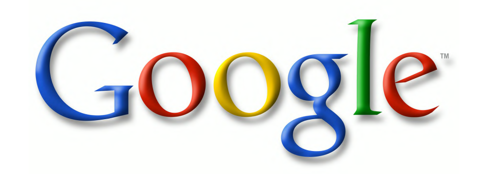


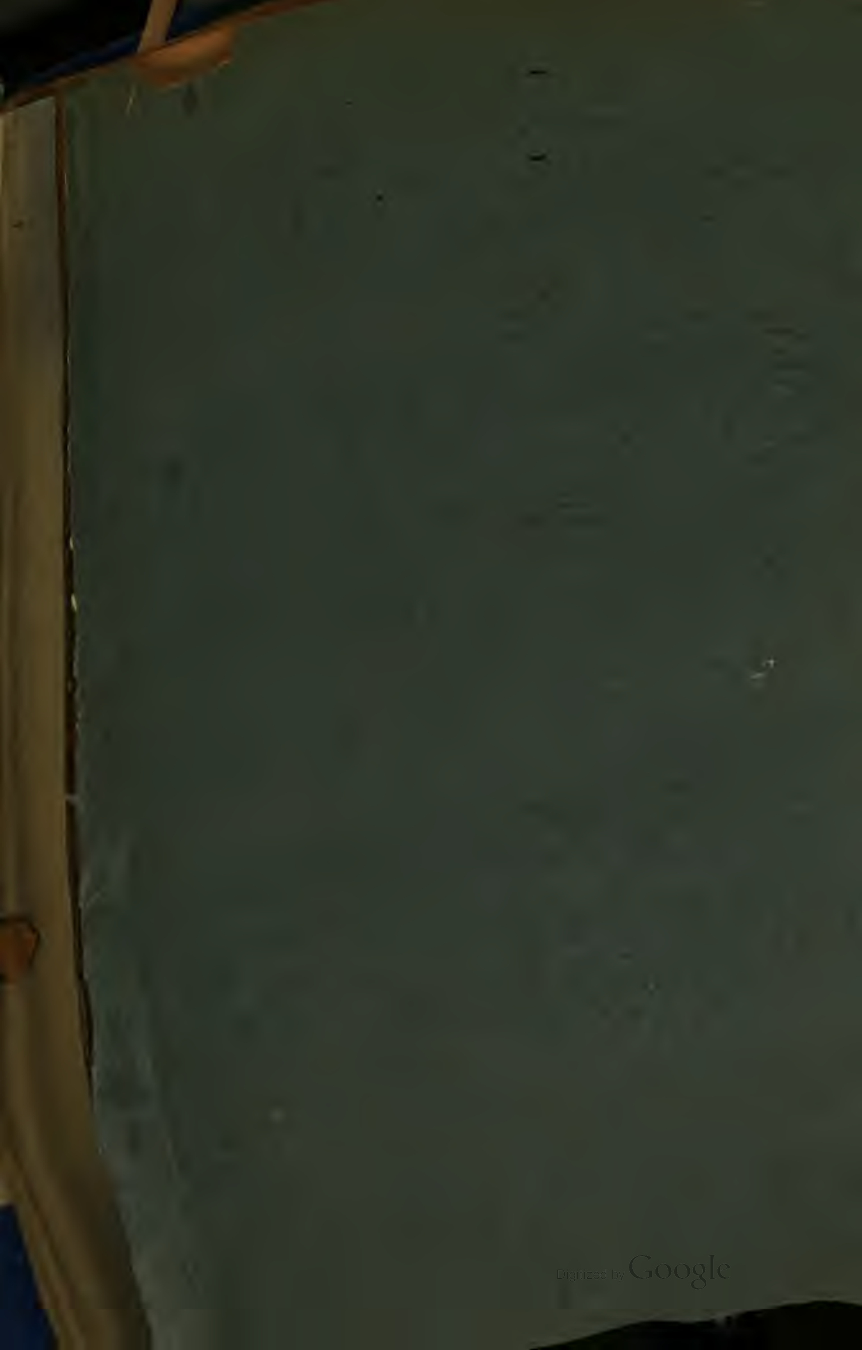
Am. Gasquet

Lectures sur
Société Française
aux XVIIe et XVIIIe Siècles



Librairie Ch. Delagrave


L·O·R·R·A·I·N·E
E·D·W·A·R·D
W·A·L·T·E·R
πάντα ῥεῖ
ELW



LECTURES

SUR

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

LECTURES

SUR

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

PAR

AM. GASQUET

RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE NANCY



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

1896

PRÉFACE

Deux siècles de monarchie absolue ont donné à la Société Française son unité, sa forme, ses idées, ses tendances directrices. Autre est l'esprit du XVIe siècle, tumultueux, hardi, comme enivré de sa jeunesse, profondément remué par la double secousse de la Renaissance et de la Réforme ; autre, celui des contemporains de Louis XIV, habitués à la règle, à la discipline, qui ont passé par l'école de Descartes et de Port-Royal, et n'ont pas connu les temps où les institutions comme les croyances étaient remises en question dans des conflits orageux et passionnés.

A la veille de la réunion des États généraux, madame de Staël écrivait : « Ce n'est pas la liberté qui est nouvelle en France, c'est le despotisme. » Elle disait vrai. L'absolutisme n'avait été, avant le XVIIe siècle, qu'un accident dans notre histoire, la tendance particulière de quelques souverains, épris d'autorité et servis par les circonstances. Il ne s'était pas réalisé dans les institutions qui lui sont propres. Les fureurs anarchiques de la Ligue ouvrirent au contraire toutes grandes les voies au pouvoir absolu. A l'origine de la dynastie bourbonienne, rien qui ressemble à un contrat, à la délibération d'une assemblée, au vote d'un peuple. Henri IV ne doit son trône qu'à la vaillance de son épée, au dévouement d'amis fidèles à sa fortune, à l'opinion d'une élite tardivement éveillée sur les périls courus par la patrie. Il a contre lui les États,

qui lui préfèrent un Espagnol, le Parlement, le clergé, l'aristocratie, dont il faudra acheter à prix d'or la soumission et les services. Aussi, maître de la France plus encore par droit de conquête que par droit de naissance, n'a-t-il pour gouverner qu'à compter avec lui-même et ne recourt-il qu'à son conseil dont il nomme les membres. C'est encore une véritable dictature qu'exerce Richelieu, sous le nom de Louis XIII, dictature justifiée par la raison d'État et la nécessité du salut public. Au péril espagnol et allemand il faut que la France oppose ses forces disciplinées et unifiées ; il faut que le roi ne soit distrait de son effort ni par les dissidents religieux, ni par les factions des grands, ni par les tendances particularistes des vieilles provinces, ni par les prétentions du Parlement de Paris au partage de l'autorité, qui doit être concentrée pour être efficace. C'est ainsi que l'une après l'autre tombent brisées les barrières que les siècles avaient élevées contre l'omnipotence des souverains.

Après la Fronde, qui fut le dernier effort tenté par le Parlement et par la noblesse pour disputer à la royauté le pouvoir absolu, Louis XIV apparaît et en lui se personnifie l'absolutisme. Il n'est plus, comme pour Richelieu, une nécessité justifiée par les circonstances, il devient un système et un dogme. La nation ne fait qu'un avec son roi ; elle ne saurait avoir de volonté particulière. La souveraineté n'a pas son origine dans une délégation populaire, elle est une émanation de la puissance divine. Il n'est pour un roi de pire extrémité, dira Louis XIV, que d'avoir à prendre conseil de ses peuples. La constitution anglaise, même interprétée par les Stuarts, lui semble un attentat à la majesté royale, une contravention à l'ordre établi par Dieu. Sous ce régime, le Parlement, qui a fait la Fronde, en porte la peine ; destitué de tout droit politique, il est réduit à enregistrer en silence les actes de l'autorité. Le souvenir des États généraux achève de se perdre. Les assemblées provinciales, qui ont échappé aux coups portés par Richelieu, ne conservent plus qu'une ombre d'existence et tout acte d'indépendance de leur part, toute velléité de discussion sont punis comme crime d'État.

Le gouvernement des villes, sous le prétexte de mauvaise gestion de leurs deniers, est retiré aux élus des communes, pour n'appartenir plus qu'à des officiers du roi, qui ont acheté leurs charges et les transmettent comme un héritage. Les gouverneurs, anciens chefs militaires de la province, n'ont plus que des rôles de parade et de représentation, vides de toute substance d'autorité, et cessent même bientôt de pouvoir résider dans leurs circonscriptions. Sur les ruines des pouvoirs locaux s'élève, grandi encore par son isolement, l'intendant, le représentant direct du conseil et du roi, exécuteur intelligent et laborieux de la pensée royale, tout-puissant, mais révocable à volonté, et dont le pouvoir, tout de reflet, cesse avec sa commission.

Mais cette prodigieuse machine qu'est un État centralisé, avec ses bureaux où tout aboutit et d'où part toute volonté, ses mille ressorts si délicats et si complexes, exige un moteur principal, à l'intelligence et à la sagesse indéfectibles, dont l'assiduité ne connaisse pas de défaillance, dont aucune erreur ne trouble les prévisions. Autrement, le moindre désordre retentit douloureusement jusqu'aux extrémités de l'organisme. Louis XIV, avec le plein sentiment de ses responsabilités, eut la volonté et l'énergie, sinon la clairvoyance, nécessaires pour suffire à cette tâche presque surhumaine. Mais après lui son indigne successeur se désintéresse de son métier de roi. Il pense que la machine, sous l'impulsion directrice qu'elle a reçue, marchera d'elle-même, sans se détraquer ni s'user ; s'il prévoit une catastrophe, il se hâte d'en détourner les yeux et la pensée. Dès lors tout va de mal en pis. A la volonté et la direction d'un seul se substituent des volontés particulières, discordantes et antagonistes. Il n'y a plus de ministère, il n'y a plus que des bureaux. La liberté des personnes, le sort d'une province, la réussite d'une guerre sont à la discrétion d'un commis ou d'un favori irresponsables. La puissance de la machine s'exerce aussi meurtrière pour le mal qu'elle a pu, en d'autres temps et sous une autre direction, agir pour le bien. L'initiative privée, énervée et découragée par l'ingérence de

l'État, es organes locaux engourdis et annulés par la mainmise séculaire de l'autorité, ont perdu toute efficacité pour réparer spontanément les blessures portées au corps politique.

A ce régime les individus comme les institutions se déforment ; leur fonction sociale, telle que le temps et l'usage l'ont déterminée, s'altère et se pervertit. Le principal instrument de cette déformation fut la Cour. La noblesse, sous Richelieu, avec peu d'esprit politique, est du moins follement brave, altière et pleine d'honneur. Si Richelieu la châtie, du moins il l'estime et l'emploie. Il lui réserve les grands commandements et les hautes dignités de l'État, persuadé qu'en elle résident cette autorité et cet ascendant naturel que donnent la naissance et la conscience d'une longue lignée d'aïeux dont il ne faut pas déchoir. Louis XIV, que hante le souvenir des rébellions passées, la craint et l'asservit. Il la veut hors de ses terres et loin de ses vassaux, chez lui, dans son Versailles ou son Marly, lui faisant une escorte magnifique et un pompeux cortège. Il la passe à toute heure en revue, dans ses antichambres, dans les salles immenses de ses palais, dans le décor grandiose de ses jardins. Il l'amuse de distinctions frivoles, de faveurs illusoires ou réelles qui la tiennent en haleine et en perpétuelle émulation ; et par cette représentation continue et ce luxe obligatoire, il la ruine, il la fait dépendante de ses largesses, il l'entretient par les places, les sinécures bien rentées, les bénéfices, les commendes dont il dispose, par le paiement de ses dettes. La pire disgrâce, pour les laïques comme pour les ecclésiastiques (car le haut clergé désormais ne se recrute plus que parmi les cadets de l'aristocratie), est de vivre loin du roi, dans la résidence imposée, d'habiter ses domaines. Qui s'y complaît volontairement et par goût, est non seulement suspect de tiédeur, mais passe pour mauvais esprit et devient l'objet de la surveillance de l'intendant. Toute une classe de la nation, la plus active, la plus remuante et la plus riche, vit ainsi comme séparée du corps principal, enlevée à son milieu naturel, en rupture d'intérêts et de relations avec lui, pour subir la domesticité dorée de la Cour, où les caractères les

plus fiers finissent par se détremper et s'avilir, dans la dépendance immédiate du souverain.

Mais, d'autre part, la Cour devient le milieu le plus favorable au développement de la vie de société. A cette fréquentation nécessaire, à ce contact journalier des personnages les mieux nés et portant les plus beaux noms de France, des femmes les plus en renom par leur naissance, leur esprit ou leur beauté, si les originalités s'effacent, les angles s'émoussent et se polissent. L'altier châtelain, habitué à ne connaître que sa volonté ou son caprice, s'apprivoise et s'adoucit pour réussir et pour plaire. Les manières s'affinent. Tel huguenot farouche y sent fondre son austérité intolérante. Tel glorieux compagnon des guerres de Henri IV y détonne par l'emphase du geste et de la parole et par la grossièreté des habitudes, et s'aperçoit lui-même de ces disparates. Justement et comme à point nommé, s'ouvrent autour d'eux des écoles où s'apprennent le beau langage et les élégances; ce sont les salons, et, parmi eux, celui qui consacre tous les talents et toutes les réputations, le salon de la marquise de Rambouillet. On n'y apprend pas seulement les grâces et l'aisance, les façons qui seient et appartiennent à la bonne compagnie; la passion s'y subtilise en galanterie raffinée, se hausse aux sentiments héroïques et désintéressés. En de doctes entretiens, la langue s'épure, se débarrasse des scories dont le courant des siècles et les apports étrangers l'ont altérée; elle s'assouplit à toutes les délicatesses du sentiment et aux plus fines nuances de la pensée. Le salon de la marquise est l'antichambre de l'Académie Française, que le grand Cardinal vient de fonder. Les outrances, même les ridicules, de quelques précieuses ne doivent pas faire perdre de vue les services éminents rendus par cette société de bon ton et de grande allure aux lettres et aux mœurs. Une partie du grand siècle en est sortie et en porte la marque. Toute cette littérature de pensées, de maximes, de portraits, de caractères, le genre épistolaire, le roman psychologique, le théâtre, tel que l'ont pratiqué Corneille, puis Racine, si l'on remonte à la source, ont pris naissance dans les conversations, les jeux

d'esprit, les exercices approuvés et appréciés par les commensaux de la marquise et de ses filles.

D'autres influences s'ajoutent à celle-là et achèvent de façonner la société, d'épurer encore son goût, de la corriger de l'abus de l'esprit, de la ramener au naturel, de lui donner tout le sérieux et la solidité que comporte la race. La principale fut celle de Port-Royal; admirable école, d'où sortirent les plus hautes vertus et les caractères les mieux trempés que la vieille France ait connus. Près de ces solitaires, gens du monde bien faits pour la direction de conscience des gens du monde et de la Cour, dans les asiles qu'ils ouvrent aux hommes et aux femmes, accourent les vaincus de la politique, les âmes fatiguées du monde, revenues des illusions de la passion ou de l'ambition, pour oublier dans le silence de la prière, dans l'étude et la méditation des problèmes éternels, dans la pénitence, les vanités et les fausses grandeurs qui les avaient séduits. C'est en vain que leurs ennemis, et surtout les Jésuites, s'acharnent contre ces religieux, éducateurs incomparables de la jeunesse, préviennent contre eux l'esprit du roi et arrachent de Louis XIV l'ordre de détruire leurs maisons. Le jansénisme survit à la ruine de Port-Royal. C'est lui qui alimente et soutient l'opposition parlementaire au XVIII[e] siècle, qui résiste à l'enregistrement de la bulle *Unigenitus* et qui, du domaine religieux glissant sur le terrain politique, porte les premiers coups et non les moins efficaces au pouvoir absolu.

La vie de salon passe en habitude et devient un besoin. Le XVII[e] siècle le transmet au XVIII[e]; de la Cour, l'usage s'en répand dans la Ville. Mais ici se marque une différence essentielle. A part quelques rares sociétés, comme celle de Ninon de Lenclos, où le libertinage se donne ses aises, et qui deviennent plus nombreuses à mesure que la vieillesse et la dévotion du roi chassent de la Cour les plaisirs, l'esprit s'interdisait, entre autres domaines réservés, ceux de la politique et de la religion. Même les philosophes et les spéculatifs, comme Descartes et Malebranche, mettaient hors de leur discussion les vérités de la foi. Ce mince filet de libertinage,

à peine le roi mort, s'étend et s'épanche en un vaste courant qui finit par tout envahir. Les salons du XVIII[e] siècle ont tous leur philosophe, comme au siècle précédent ils avaient leur homme de lettres. C'est par eux que se fait dans le monde brillant des oisifs, et jusque dans les entours immédiats de la royauté, la propagande antimonarchique et antireligieuse. Les pamphlets de Voltaire, l'*Encyclopédie* sont l'arsenal où cette propagande trouve ses armes. Pas un abus, pas une institution réputée vénérable et consacrée par le temps, qui ne soient passées au crible impitoyable de la raison. Par eux la langue de la discussion et de la polémique, si lourde, si empesée, tant qu'elle est restée la spécialité des hommes d'école, s'allège et s'aiguise. Elle cesse de s'adresser aux savants pour se mettre à la portée de tous, et surtout des femmes. Elle prend des tours familiers, ingénieux et plaisants, l'allure souple et vive, pour devenir la langue du pamphlet et de la conversation; elle emprunte la forme des petits vers, de l'apologue et du conte pour faire passer ses audaces. Elle perd aussi en couleur et en solidité ce qu'elle gagne en clarté et en agilité. A la caducité du vieux monde, dont la superstition et les préjugés sont pris en pitié et voués aux risées, s'oppose le monde nouveau de la philosophie, dont l'aurore commence à poindre, la cité de la raison, de la justice et de l'humanité. Mais, comme pas un de ces penseurs, de ces oracles, n'a pratiqué et manié l'homme politique, ni appartenu au personnel où se recrutent l'administration, la diplomatie et les services publics, d'étranges et funestes malentendus se préparent. Dédaigneux du passé, des enseignements de l'histoire et de l'expérience, ils ne se mettent point en peine d'ajuster les témérités de leurs rêves aux réalités et aux contingences des intérêts et des passions; ils bâtissent leur idéal de toutes pièces et selon les formules abstraites du raisonnement. Ils refont la république de Platon, mais sans la donner pour une pure conception de l'esprit. Tout un public les entoure, les approuve et les suit. Marquis et belles dames déclarent à l'envi la guerre aux abus dont ils vivent, applaudissent aux coups qui ébranlent et minent les étais de cette société qui les a produits.

Presque tout entière, la jeune noblesse, docile aux généreux enthousiasmes et aux nobles sacrifices, se prend à douter de la légitimité de ses droits, et pousse aux réformes, à la refonte de la société, aux Etats généraux, à la révolution.

Cependant, de tous les maux dont souffre cet ancien régime si aisément condamné par ceux qui sont le plus intéressés à le défendre, les plus profonds, les plus réels, les plus aigus, ne sont pas ceux dont on mène le plus grand bruit, ni qui soulèvent les plus éloquentes critiques.

Sur ce point, les économistes, quelque discordantes que fussent leurs consultations, voyaient plus clair et plus avant que les philosophes. La France languissait et dépérissait par l'appauvrissement continu et inexorable de la population des campagnes, et ce dépérissement avait sa cause dans l'excès de la centralisation et dans les vices du système financier. Ce spectacle échappait à une aristocratie qui ne résidait pas, qui, par conséquent, ne pouvait s'intéresser ni aux progrès de la culture ni au bien-être des paysans, pour qui la province était une sorte de « terre inconnue », qui ne se communiquait à ses tenanciers que par l'intermédiaire d'intendants, et dont l'opulence insouciante et ruineuse n'était alimentée que de cette misère ignorée. C'est en effet sur le paysan que porte tout le poids de l'ancien régime. Pour lui la révolution, dont l'idée ne monte pas encore à son cerveau obscur, n'est pas comme pour le bourgeois une question d'amour-propre, mais une question de vie. Il acquitte à lui seul la plus grande partie des charges publiques, auxquelles la masse des privilégiés échappe. Son chiffre d'impôt en vient à égaler celui de son revenu ; il ne se soutient que par une prodigieuse endurance et une infatigable industrie. Chacun des ordres de l'Etat a fini insensiblement par se débarrasser sur lui de sa part contributive. Dès l'origine, il paie à lui seul la taille. En vain, pour rétablir l'équilibre, l'Etat a créé des impôts généraux et proportionnels à la dignité et à la fortune de chacun, la capitation, les vingtièmes. Le privilège, sous le régime de la faveur et du bon plaisir, a bientôt raison de ces intentions égalitaires. Le clergé, la noblesse, la bourgeoisie elle-même,

privilégiée dans une certaine mesure et par comparaison, ont des intelligences avec le fisc, s'accommodent avec lui, trouvent le moyen d'éluder ses obligations par des abonnements, des arrangements privés, des exemptions formelles; si bien que l'impôt sur le revenu, par exemple, arrive à prendre deux sous pour livre au noble, et douze sous au roturier. La proportionnalité s'établit donc au rebours des facultés et des besoins; et, par une perversion presque inconsciente de toute notion d'équité, le privilège en matière d'impôt devient le signe de la supériorité sociale.

Les vices de cette société tenaient moins aux hommes qu'aux institutions. Jamais les mœurs ne furent plus aimables et plus douces qu'à la veille de 1789, les esprits plus cultivés et plus ouverts aux pensées généreuses de sacrifice et de renoncement, les âmes plus sensibles et plus apitoyées sur les maux d'autrui, l'intelligence et la science plus honorées et plus fêtées. Les barrières élevées entre les classes tendaient tous les jours à s'abaisser davantage. Le contraste entre les mœurs et les institutions était d'autant plus vif et choquait davantage les penseurs et les politiques. Mais presque pas un d'entre eux ne soupçonnait où entraînerait cette refonte des institutions. En réalité, la guerre aux abus était la guerre au régime lui-même; ils faisaient corps avec lui. C'était pure illusion que de croire s'en tirer par une réforme des finances; cette réforme n'allait pas sans une révolution radicale dans l'ordre politique, le système financier ne faisant que refléter et rendre sensibles les inégalités constitutionnelles et les injustices sociales. D'ailleurs, une aristocratie ne se soutient et ne se défend que par les services qu'elle rend, par la part prépondérante qu'elle prend des emplois et des charges du pays. La royauté s'était appliquée avec suite et succès à rendre l'aristocratie française inutile et ruineuse; à faire d'elle une plante parasite vivant sur le corps social en épuisant ses sèves les plus généreuses. La nation s'exténuait à entretenir son oisiveté. De son ancienne fonction dans l'État il ne lui restait guère que ses privilèges, vestiges antiques du patronage exercé par elle sur les cam-

pagnes, mais dont le souvenir s'était perdu ; des droits féodaux, qui grevaient lourdement la terre, en rendaient l'appropriation impossible au paysan et dont la multiplicité et l'intolérable exigence exaspéraient ses convoitises. Elle n'était plus que le décor extérieur, magnifique et coûteux d'une royauté qui allait être entraînée elle-même par la catastrophe de la fin du siècle.

A. GASQUET.

LECTURES

SUR

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

AUX XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES

Mort de Henri IV.

Le roy sortit peu après pour s'en aller à l'arsenal (voir Sully). Il délibéra longtemps s'il sortirait, et plusieurs fois dit à la reine : « Ma mie, irai-je ? n'irai-je pas ? » Il sortit même deux ou trois fois, et puis tout d'un coup retourna et disait à la reine : « Ma mie, irai-je encore ? » et faisait de nouveau doute d'y aller ou de demeurer. Enfin il se résolut d'y aller, et ayant plusieurs fois baisé la reine, lui dit adieu, et, entre autres choses qu'on a remarquées, il lui dit : « Je ne ferai qu'aller et venir et serai ici à cette heure même. » Comme il fut en bas de la montée où son carrosse l'attendait, M. de Praslin, son capitaine des gardes, le voulut suivre. Il lui dit : « Allez-vous-en, je ne veux personne ; allez faire vos affaires. » Ainsi, n'ayant autour de lui que quelques gentilshommes et des valets de pied, il monta en carrosse, se mit au fond, à sa main gauche et fit mettre M. d'Espernon à sa main droite ; auprès de lui, à la portière, estaient M. de Montbazon, M. de la Force ; à la portière du costé de M. d'Espernon, estaient M. le maréchal de Lavardin,

M. de Créqui ; au devant M. le marquis de Mirabeau et M. le premier écuyer. Comme il fut à la Croix du Tiroir, on lui demanda où il voulait aller; il commanda qu'on allast vers Saint-Innocent. Estant arrivé à la rue de la Ferronnerie, qui est à la fin de celle Saint-Honoré, pour aller vers celle de Saint-Denys, devant la Salamandre, il se rencontra une charrette qui obligea le carrosse du roy à s'approcher plus près des boutiques de quincailliers qui sont du costé de Saint-Innocent, et même d'aller un peu plus bellement, sans s'arrester toutefois, combien qu'un qui s'est hasté d'en faire imprimer le discours l'ait écrit de cette façon. Ce fut là qu'un abominable assassin, qui s'estait rangé contre la prochaine boutique, qui est celle du *Cœur couronné percé d'une flèche*, se jeta sur le roy et luy donna coup sur coup deux coups de couteau dans le costé gauche ; l'un prenant entre l'aisselle et le tétin, va en montant sans faire autre chose que glisser ; l'autre prend contre la cinquième et sixième coste, et, en descendant en bas, coupe une grosse artère, de celles qu'ils appellent veineuses. Le roy, par malheur et comme pour tenter davantage ce monstre, avait la main gauche sur l'épaule de M. de Montbazon et de l'autre s'appuyait sur M. d'Espernon auquel il parlait. Il jeta quelques petits cris et fit quelques mouvements. M. de Montbazon luy ayant demandé : « Qu'est-ce, Sire? » Il luy répondit : « Ce n'est rien, ce n'est rien » par deux fois ; mais la dernière, il le dit si bas qu'on ne le put entendre. Voilà les dernières paroles qu'il dit depuis qu'il fut blessé. Tout aussitôt le carrosse tourna vers le Louvre. Comme il fut au pied de la montée, où il estait monté en carrosse, qui est celle de la chambre de la reine, on lui donna du vin. Pensez que quelqu'un était déjà couru devant, porter cette nouvelle. Le sieur de Cérisy, lieutenant de la compagnie de M. de Praslin, lui ayant soulevé la teste, il fit quelques mouvements des yeux, puis les referma aussitôt, sans les plus rouvrir. Il fut porté en haut par M. de Montbazon, le comte de Cur-

son en Quercy et mis sur le lit de son cabinet, et, sur les deux heures, porté sur le lit de sa chambre, où il fut tout le lendemain et le dimanche. Un chacun allait luy donner de l'eau bénite. Je ne vous dis rien des pleurs de la reine, cela se doit imaginer. Pour le peuple de Paris, je crois qu'il ne pleura jamais tant qu'à cette occasion. »

(MALHERBE. *Lettre du 19 mai 1710.*)

Détresse du Peuple à la suite des guerres civiles. Appel au Roi.

C'est miracle que le peuple puisse fournir à tant de demandes. Aussi s'en va-t-il accablé. La nourriture de Votre Majesté et de tout l'état ecclésiastique, de la noblesse et du tiers état est assignée sur ses biens. Sans le labeur du pauvre peuple, que valent à l'Église les dîmes, les grandes possessions ? A la noblesse, leurs belles terres, leurs grands fiefs ? Au tiers état, leurs rentes et leurs héritages ? Il faut passer plus outre. Qui donne à Votre Majesté les moyens d'entretenir la dignité royale, fournir aux dépenses nécessaires de l'Etat, tant dedans que dehors le royaume ? Qui donne le moyen de lever les gens de guerre, que le laboureur ? Les tailles, le taillon[1], que le peuple paie, ordonnés en France pour l'entretènement des gens de guerre, les font mettre sus, et ils ne sont pas si tôt en pied qu'ils écorchent le pauvre peuple qui les paie, ils le traitent de telle façon qu'ils ne laissent point de mots pour exprimer leurs cruautés. Combien ont été plus doux les passages des Sarrasins, quand on les a vus en France, que ne sont aujourd'hui les rafraîchissements[2] des gens de guerre ?

1. La *taille* est l'impôt qui grève la propriété foncière ; le *taillon* est un supplément qui s'ajoute à la taxe principale. A l'origine, ces impôts devaient exclusivement servir à l'*entretien* des gens de guerre.

2. Frais de séjour et d'entretien.

Si Votre Majesté n'y pourvoit, il est à craindre que le désespoir ne fasse connaître au pauvre peuple que le soldat n'est pas autre chose que le paysan portant les armes, que le vigneron, quand il aura pris l'arquebuse, d'enclume qu'il est, ne devienne marteau. Ce n'est point la noblesse qui fait le mal; mais si elle voulait bien y travailler, elle en empêcherait une grande partie.

Défendez, Sire, les corvées, qui chargent le peuple autant que les tailles; un pauvre homme est contraint de lever ses semailles, d'abandonner son août[1], et d'aller à la corvée pour le gentilhomme. Que tel acte soit déclaré roturier et puni avec toute rigueur, et raidissez-vous généreusement, Sire, contre toutes oppressions.

Combien de gentilshommes ont envoyé des gens d'armes chez leurs voisins, et quelquefois en leurs propres villages, pour se venger d'eux, ou de corvées non faites, ou de contributions non payées!

Il s'est vu depuis quelque temps une seule compagnie de gens d'armes avoir ravagé quasi la moitié de la France; et, après avoir tout consommé, s'en retourner, chacun en sa maison, enrichi de la substance du pauvre peuple, sans avoir donné un coup d'épée; de sorte, Sire, qu'à bien considérer tous les états de votre royaume, on trouvera les vertus de nos pères entièrement taries en nous; cette sainte humeur de la crainte de Dieu et du respect des lois, conservant la vertueuse générosité, piété et justice, est desséchée; il n'y a plus en nous de santé; la gangrène du vice a tantôt gagné les plus nobles parties du corps. Qui pourvoira donc à ces désordres? Sire, il faut que ce soit vous. C'est un coup de Majesté. Vous avez assez de moyens de le faire; votre pauvre peuple, qui n'a plus que la peau sur les os, qui se présente de-

1. *Août.* — La moisson qui se fait au mois d'août :

Remuez votre champ, dès qu'on aura fait l'août,

dit La Fontaine dans sa fable: *Le Laboureur et ses enfants.*

vant vous tout abattu, sans forces, ayant plutôt l'image de morts que d'hommes, vous en supplie au nom de Dieu éternel, qui vous a fait pour régner, qui vous a fait homme pour avoir pitié des hommes, qui vous a fait père de votre peuple pour avoir compassion de vos enfants.

(ROBERT MIRON. *Discours au Roi. États généraux de 1614.*)

L'Enfance de Louis XIII.

Marie de Médicis, nageant dans la prospérité, impérieuse, jalouse, bornée à l'excès, toujours gouvernée par la lie de la Cour et de ce qu'elle avait amené d'Italie, a fait le malheur continuel d'Henri IV et de son fils et le sien même, pouvant être la plus heureuse femme de l'Europe, sans qu'il lui en coûtât quoi que ce soit, que de ne s'abandonner pas à son humeur et à ses valets. Henri IV, tout occupé du gouvernement et de ses plaisirs, sentait tout le poids du domestique[1] le plus désagréable. Il accordait tout à la reine et aux dominateurs de son esprit, partie par crainte du fer et du poison, partie pour avoir repos et patience. La reine était maîtresse de ses enfants et de sa cour particulière, sans en être de plus douce humeur avec le roi. On admire la facilité de l'un, pour ne pas dire sa faiblesse, et la dureté de l'empire que l'autre exerçait sur lui. Le peu qu'en dit M. de Sully, dans ses Mémoires, fait sentir jusqu'à quel excès l'un et l'autre étaient poussés, quelle était la terrible humeur de la reine et quelle était l'audace de ces âmes viles et mercenaires qui la gouvernaient...

Il fallait à cette régente un fils qui n'eût que le nom de

1. De l'intérieur.

roi et dont la majorité ne troublât pas leur puissance, Aussi fut-il élevé avec les précautions les plus convenables à remplir leurs vues et conséquemment les plus nuisibles au jeune prince. On le laissa croupir dans l'oisiveté, dans l'inutilité et dans une ignorance si parfaite de tout, qu'il s'est souvent plaint à mon père dans la suite, en parlant de son éducation, qu'on ne lui avait pas même appris à lire. On eût soin d'écarter toute la Cour de lui. C'était un crime si connu et si redouté d'approcher seulement de son appartement, qu'il n'y voyait que quelques valets, bien choisis par ceux de sa mère, et qu'on changeait dès l'instant que l'inquiétude de ceux qui gouvernaient la reine en prenait le plus léger ombrage. M. de Luynes fut l'unique courtisan qui put avoir leur attache pour amuser l'ennui du dauphin, toujours enfermé dans son appartement, et qui eut assez d'adresse pour se maintenir dans la liberté de l'approcher. Ils ne craignaient ni ses alliances, ni ses établissements ; il eut la souplesse de les rassurer sur son esprit et sur l'usage qu'il en pourrait faire; il fut ainsi très longtemps l'unique ressource du jeune prince dans sa réclusion et les duretés sans nombre qu'il éprouvait.

... Le roi sacré, majeur et marié, n'en devint ni plus libre ni plus instruit. Il était souvent refusé de la permission d'aller se promener. La maréchale d'Ancre l'envoyait faire taire, quand il lui faisait trop de bruit au-dessus de sa chambre; et il fallait obéir sur-le-champ, ou être maltraité auprès de la reine sa mère, jusque-là qu'elle lui donna un jour un soufflet; et c'était sans cesse des choses aussi difficiles à supporter, sans être jamais mêlées de la moindre douceur ni de la plus légère liberté. Luynes même ne pouvait l'entretenir tête à tête que les soirs, quand il se mettait au lit, sous prétexte de l'endormir. Ce fut là aussi où il le fit résoudre de s'affranchir et de régner, en arrêtant le maréchal d'Ancre et en éloignant pour un temps la reine mère. Luynes avait pris toutes ses mesures secrètes pour profiter de l'état insupportable

où le roi était réduit et de la haine publique que ces étrangers et le mauvais gouvernement de la reine leur avaient attirée par leur insolence et leur tyrannie. Il attendit en habile homme que tout son dessein fût bien arrangé pour le proposer au roi. C'était le tirer de prison pour le faire monter sur le trône.

(SAINT-SIMON. *Parallèle des Trois Rois.*)

Mort de Concini, maréchal d'Ancre.

Le roi, depuis son avènement, avait été tenu fort bas par la reine, sa mère; et le maréchal d'Ancre et sa femme vivaient si peu respectueusement avec lui qu'il en était chagrin, tout jeune qu'il était. Même depuis sa majorité, ils ne firent pas plus d'état de lui qu'auparavant, parce qu'il laissa tout le soin des affaires entre les mains de la reine et de ses ministres, sans songer à autre chose qu'à se divertir avec une compagnie de petits Suisses qu'il avait levée, à un fort qu'il avait fait faire dans les Tuileries, et à voler de petits oiseaux avec des pies-grièches. Dans tous ces divertissements, Luynes et ses deux frères, Cadenet et Brantes étaient ceux qui s'y intriguaient le plus. Comme le roi avait été abandonné de tout le monde, il leur était fort aisé de se fourrer dans ses petits plaisirs, et d'acquérir en peu de temps de la familiarité avec le roi. On était ravi de le voir s'amuser à ces bagatelles, et on le traitait comme un enfant, quelquefois trop; car il ne le trouvait pas toujours bon, comme il le témoigna un jour à la maréchale, quand, jouant à de petits jeux au-dessus de sa chambre, elle lui manda qu'elle avait la migraine et qu'il faisait trop de bruit. Il répondit que si sa chambre était exposée au bruit, Paris était bien grand pour en trouver une autre. Une autre fois, dans la chambre de la reine, sa mère, qui aimait fort les chiens, il marcha sur la

patte de l'un, qui lui mordit la jambe jusqu'au sang; au lieu de lui faire excuse, elle le gourmanda extrêmement, et il sortit en colère, disant qu'elle aimait mieux un chien que lui.

Toutes ces choses l'aigrissaient contre la reine et contre ceux qui la gouvernaient, tellement que, pour adoucir son esprit, on résolut de lui faire quelque petite grâce; ce fut qu'à sa prière, quand le prince de Condé fut arrêté, Luynes eût le château d'Amboise. Mais ensuite, voyant que ce favori empiétait trop sur l'esprit du roi, le maréchal d'Ancre en prit jalousie; et pour rompre le grand attachement que Sa Majesté avait pour lui, il persuada à la reine de l'éloigner.

Le roi témoigna être fort affligé de cette nouvelle, et Luynes, se voyant perdu, crut qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour se sauver que de prévenir ce coup par un autre. C'est pourquoi il dit au Roi qu'il ne se devait point affliger pour cela, parce que le remède était dans sa main, puisqu'il était le maître, et le serait toujours quand il voudrait. Il lui fit si bien connaître que son autorité ne se pouvait établir que par la perte du maréchal, que le roi dit tout bas à Vitri, capitaine des gardes, de parler à Luynes et de faire ce qu'il lui dirait de sa part. Il le fut trouver, et fut fort aise du commandement qu'il reçut, parce qu'il n'aimait pas le maréchal. Mais quoique l'intention du roi fût de le faire arrêter, la peur qu'ils eurent que les larmes d'une mère n'attendrissent un fils, fit qu'ils résolurent entre eux de s'en défaire. Si bien que Vitri, l'ayant rencontré sur le pont du Louvre, qui entrait avec beaucoup de suite, il le tira par le manteau, et lui dit qu'il avait ordre du roi de se saisir de sa personne. Sur quoi le maréchal étonné recula d'un pas, et en même temps il tomba mort de deux coups de pistolet tirés par commandement de Vitri, disant qu'il s'était mis en défense. Le jour même le roi lui donna le bâton de maréchal de France qu'avait le défunt. Aussitôt les gardes de la reine mère furent mis hors du Louvre,

le pont qui était entre son appartement et son jardin fut rompu, elle dormant ; et à son réveil elle fut surprise de voir ses femmes pleurer, lesquelles lui apprirent ce qui s'était passé, et qu'elle était arrêtée.

La maréchale d'Ancre fut arrêtée et mise entre les mains du Parlement, qui la condamna à perdre la tête pour crime de magie, n'en trouvant point d'autres ; ce qui fut exécuté au grand étonnement de tout le monde, qui trouvait indigne cet arrêt d'une aussi auguste compagnie. La haine du peuple fut si grande contre le maréchal que, deux jours après sa mort, il le déterra, le mit en pièces, traîna ses membres dans les rues par toute la ville, et puis les jeta à Montfaucon.

(*Memoires de* MONGLAT.)

Portrait de Richelieu.

Malgré ses défauts et la raisonnable aversion de la reine, on doit dire de lui qu'il a été le premier homme de son temps et que les siècles passés n'ont rien pour le surpasser. Il avait la maxime des illustres tyrans ; il réglait ses desseins, ses pensées et ses résolutions sur la raison d'État et sur le bien public, qu'il ne considérait qu'autant que ce même bien public augmentait l'autorité du roi et ses trésors. Il voulait le faire régner sur ses peuples et lui-même régnait sur le roi. La vie et la mort des hommes ne le touchaient que selon les intérêts de sa grandeur et de sa fortune, dont il croyait que celle de l'État dépendait entièrement. Sous ce prétexte de conserver l'un par l'autre, il ne faisait pas difficulté de sacrifier toutes choses pour sa conservation particulière ; et, quoiqu'il ait écrit la *Vie du Chrétien*, il était néanmoins bien éloigné des maximes évangéliques. Ses ennemis se sont mal trouvés de ce qu'il ne les ait pas

suivies et la France en a beaucoup profité; pareille en cela à ces enfants heureux qui jouissent ici-bas d'une fortune où leurs pères ont travaillé, en se procurant peut-être à eux-mêmes un malheur éternel. Ce n'est pas que je veuille faire un mauvais jugement de ce grand homme; il faut avouer qu'il a augmenté les bornes de la France, et, par la prise de la Rochelle, diminué les forces de l'hérésie, qui ne laissaient pas d'être encore considérables dans toutes les provinces, où les restes des guerres passées les laissaient subsister. Sa grande attention à découvrir les cabales qui se faisaient dans la cour, et sa diligence à les étouffer dans le commencement, lui a fait maintenir le royaume. C'est enfin le premier favori qui a eu le courage d'abaisser la puissance des princes et des grands, si dommageable à celle de nos rois, et qui peut-être, dans le désir de gouverner seul, a toujours détruit ce qui pouvait être contraire à l'autorité royale, et perdu ceux qui pouvaient l'éloigner de la faveur par leurs mauvais offices.

(MADAME DE MOTTEVILLE. *Mémoires.*)

La prise de La Rochelle

Le temps arriva enfin que cette ville, qui était toute l'espérance et tout l'appui du parti des hérétiques, devait tomber entre les mains de son prince légitime. L'extrémité où elle se trouva réduite par la famine fut telle, qu'un très grand nombre de personnes mouraient de faim; et je dirai ici, sur cela, ce que j'appris ensuite de la propre bouche de mon hôte, étant entré dans La Rochelle; car, voulant me faire connaître quelle avait été l'extrémité de leur misère, il me protesta que pendant huit jours il s'était fait tirer de son sang et l'avait fait fricasser, pour en nourrir son pauvre enfant, s'ôtant ainsi peu à peu la vie

à soi-même, pour conserver celle de son fils. L'éloquence du ministre Salbert, qui était un homme d'une grande considération parmi eux, servit beaucoup pour faire résoudre les Rochelois à souffrir de si grandes extrémités. L'entêtement de leur nouvelle religion les rendait comme insensibles à tout; et l'obstination, jointe à la grande autorité et à la conduite héroïque de Guiton, maire de la ville, qui se rendit si fameux durant ce siège, semblait leur donner de nouvelles forces et leur inspirer à toute heure un nouveau courage. Il suffit de dire, pour donner quelque idée de sa fermeté, qu'un de ses amis, lui montrant une personne de leur connaissance, qui se mourait de langueur et de faim, il lui répondit froidement. « Vous étonnez-vous de cela? il faut bien que vous et moi en venions là. » Et comme un autre lui disait que tout le monde mourait de faim, il repartit avec la même froideur : « Pourvu qu'il en reste un pour fermer la porte, c'est assez. »

Mais il parut trop visiblement que le ciel se déclarait en faveur des armes du roi; les Rochelois le reconnurent eux-mêmes. Voyant donc qu'il ne leur restait aucune espérance du côté de l'Angleterre, dont la flotte avait fait inutilement divers efforts pour les secourir, ils recommencèrent à traiter de la capitulation de la ville, et l'un des articles fut que le maire Guiton serait conservé dans tous les honneurs et tous les privilèges de sa dignité. Dix députés vinrent avec la ratification des articles, le 20 octobre 1628, se jeter aux pieds du roi dans sa chambre, où il était accompagné de M. le comte de Soissons, de messieurs les cardinaux de Richelieu et de La Valette, de messieurs de Chevreuse, de Bassompierre, de Schomberg, d'Effiat et autres; et là ils implorèrent de nouveau la clémence de Sa Majesté, le sieur de la Gousse, avocat du roi au présidial, portant la parole pour eux. En même temps les bourgeois se mirent sur les remparts et contrescarpes à crier : « Vive le roi! »

Quatre cents hommes furent nommés par Sa Majesté

pour aller se rendre maîtres de la ville, préparer son logement, faire nettoyer les rues et les maisons, et mettre ordre à toutes choses pour son entrée. Elle choisit quatre capitaines et quatre lieutenants, dont j'étais un, pour les commander, sous M. le duc d'Angoulême, à qui elle nous ordonna d'obéir, et elle nous fit de très expresses défenses de causer le moindre désordre dans la ville, menaçant de faire une punition exemplaire, s'il entendait quelques plaintes. Entre autres choses, le roi nous recommanda de ne point souffrir que les soldats vendissent le pain à ces pauvres affamés qui en manquaient depuis tant de temps, et de leur permettre seulement de recevoir quelques présents, en cas qu'ils leur en offrissent d'eux-mêmes. Nous entrâmes donc dans La Rochellle avec cet ordre du roi, nous nous rendîmes maîtres des portes et plaçâmes en divers lieux des corps de garde. Nous trouvâmes cette ville en un état qui faisait horreur et compassion à tous ceux qui y entrèrent. Les rues et les maisons étaient infectées de corps morts, qui y étaient en grand nombre sans être ensevelis ni enterrés ; car sur la fin de ce siège, les Rochelois, ressemblant plutôt à des squelettes qu'à des hommes vivants, étaient devenus si languissants et si faibles, qu'ils n'avaient pas le courage de creuser des fosses, ni d'emporter les corps morts hors des maisons. Le plus grand présent qu'on pût faire à ceux qui restaient était de leur donner du pain qu'ils préféraient à toutes choses, comme étant le remède infaillible qui pouvait les empêcher de mourir, quoique ce remède même devînt à quelques-uns mortel, par la grande avidité avec laquelle ils le mangeaient et s'étouffaient en même temps.

Le roi ayant fait son entrée dans La Rochelle, M. le duc d'Angoulême voulut aller voir ce fameux Guiton, qui avait tenu tête si longtemps au plus grand prince de l'Europe. Quelques officiers, du nombre desquels j'étais, les accompagnèrent. Il était petit de corps, mais grand d'esprit et de cœur ; et je puis dire que je fus ravi de voir dans cet homme toutes les marques d'un grand courage. Il était

magnifiquement meublé chez lui, et avait grand nombre d'enseignes qu'il montrait l'une après l'autre, en marquant les princes sur qui il les avait prises et les mers qu'il avait courues. Il y avait quantité d'armes chez lui; et entre autres j'y aperçus une superbe pertuisane qu'il avait prise à un capitaine dans un combat. Je ne me fus pas plus tôt échappé de lui dire qu'elle était belle, que, comme il était extrêmement généreux, il me la donna aussitôt, et me força de la prendre avec une centaine de piques dont il me fit présent. Il fit une très belle réponse à M. le cardinal de Richelieu, lorsqu'il alla lui rendre ses civilités. Car Son Eminence lui parlant du roi de France et du roi d'Angleterre, il lui dit qu'il valait mieux se rendre à un roi qui avait su prendre La Rochelle qu'à un autre qui n'avait pas su la secourir.

(*Mémoires de* PONTIS.)

La Journée des Dupes.

Pendant la grave maladie que fit le roi à Lyon, les importunités de sa mère Marie de Médicis lui arrachèrent quelques mots ambigus, qui firent espérer le départ du ministre détesté. Revenue à Paris, Marie de Médicis se prêta à une réconciliation, qui devait avoir lieu au palais du Luxembourg. Il fut convenu que le cardinal et sa nièce viendraient à la toilette de la reine et qu'ils recevraient l'assurance du retour de ses bonnes grâces.

Madame de Combalet, depuis faite duchesse d'Aiguillon, arriva comme le roi et la reine mère parlaient du raccommodement qui s'allait faire, en des termes qui ne laissaient rien à désirer, lorsque l'aspect de madame de Combalet glaça tout d'un coup la reine. Cette dame se jeta à ses pieds, avec les discours les plus respectueux, les plus humbles, les plus soumis. J'ai ouï dire à mon

père, qui n'en perdit rien, qu'elle y mit tout son bien dire et tout son esprit, et elle en avait beaucoup. A la froideur de la reine, l'aigreur succéda, puis, incontinent, la colère, l'emportement, les amers reproches, enfin un torrent d'injures, et, peu à peu, de ces injures qui ne sont connues qu'aux halles. Aux premiers mouvements, le roi voulut s'entremettre ; aux reproches, sommer la reine de ce qu'elle lui avait formellement promis ; aux injures, la faire souvenir qu'il était présent et qu'elle se manquait à elle-même. Rien ne put arrêter ce torrent. De fois à autre, le roi regardait mon père, lui faisait quelques signes d'étonnement et de dépit ; et mon père, immobile, les yeux bas, osait à peine et rarement les tourner vers le roi à la dérobée. Il ne contait jamais cette énorme scène, qu'il n'ajoutât qu'en sa vie il ne s'était trouvé si mal à son aise. A la fin, le Roi outré s'avança, car il était demeuré debout, prit madame de Combalet, toujours aux pieds de la reine, la tira par l'épaule, lui dit en colère que c'était assez en avoir entendu, et de se retirer. Sortant en pleurs, elle rencontra le cardinal de Richelieu qui entrait dans les premières pièces de l'appartement. Il fut si effrayé de la voir en cet état et tellement de ce qu'elle lui raconta, qu'il balança quelque temps s'il s'en retournerait.

Pendant cet intervalle, le roi avec respect, mais avec dépit, reprocha à la reine sa mère son manquement à une parole donnée de son gré, sans en avoir été sollicitée ; lui s'étant contenté qu'elle vît le cardinal de Richelieu seulement au Conseil, non ailleurs, ni par un des siens ; que c'était elle qui avait voulu les voir chez elle, sans qu'il l'en eût priée, pour leur rendre ses bonnes grâces ; au lieu de quoi elle venait de chanter les dernières pouilles[1] à madame de Combalet et de lui faire à lui cet affront ; que ce n'était pas la peine d'en faire autant au cardinal, à qui il allait mander de ne pas entrer. A cela,

1. *Chanter les dernières pouilles*, expression familière pour dire : chercher les querelles les plus injurieuses.



la reine s'écria que ce n'était pas la même chose, que madame de Combalet lui était odieuse et n'était en rien utile à l'Etat; mais que le sacrifice qu'elle voulait faire de voir et de pardonner au cardinal de Richelieu était uniquement fondé sur le bien des affaires, pour la conduite desquelles il croyait ne pouvoir s'en passer et qu'il allait voir qu'elle le recevrait bien.

Là-dessus, le cardinal entra, assez interdit de la rencontre qu'il venait de faire : il s'approcha de la reine, mit un genou en terre et commença un compliment fort soumis. La reine l'interrompit et le fit lever assez honnêtement; mais peu à peu la marée commença à monter. Les sécheresses, puis les aigreurs ; viennent après les reproches et les injures très amères d'ingrat, de fourbe, de perfide, et autres pareilles gentillesses ; qu'il trompait le roi et trahissait l'Etat pour sa propre grandeur et des siens ; sans que le roi, comblé de surprise, de douleur et de colère, pût la faire rentrer en elle-même et arrêter une si étrange tempête; tant qu'enfin elle chassa le cardinal et lui défendit de se présenter jamais devant elle. Mon père, que le roi regardait de fois à autre, comme à la scène précédente, m'a dit souvent que Richelieu souffrit tout cela comme un condamné, et que lui-même croyait à tout instant rentrer dans le parquet. A la fin, le cardinal s'en alla. Le roi demeura fort peu de temps après lui à faire à la reine de vifs reproches dont elle se défendit fort mal ; puis il sortit, outré de dépit et de colère. Il s'en retourna à pied comme il était venu et il demanda en chemin à mon père ce qu'il lui semblait de ce qu'il venait de voir et d'entendre. Il haussa les épaules et ne répondit rien.

... Le roi comprit plus que jamais qu'il fallait exclure du Conseil et de toute affaire la reine sa mère ou Richelieu ; et quelque irrité qu'il fût, se trouvait combattu entre la nature et l'utilité, entre les discours du monde et l'expérience qu'il avait de la capacité de son premier ministre. Dans cette perplexité, il voulut si absolument que mon père lui en dît son avis, que toutes ses excuses furent inu-

tiles. Outre la bonté et la confiance dont il plaisait à Louis XIII d'honorer mon père, il savait bien qu'il n'avait ni attachement ni éloignement pour le cardinal de Richelieu ni pour la reine, et qu'il ne tenait uniquement et immédiatement qu'à un si bon maître, sans aucune sorte d'intrigue ni de parti.

Il dit donc au roi qu'il était extrêmement fâcheux de se trouver dans le détroit forcé d'un tel choix; que, vide de toute autre passion que de sa gloire, du bien de ses affaires, de son soulagement dans leur conduite, il lui dirait, puisqu'il le lui commandait si absolument, le peu de réflexions qu'il avait faites depuis la sortie de la chambre de la reine.

Qu'il fallait considérer la reine comme prenant aisément des amitiés et des haines, peu maîtresse de ses humeurs et voulant toujours l'être des affaires, et, quand elle l'était en tout ou en partie, se laissant manier par des gens de peu, sans expérience ni capacité, n'ayant que leur intérêt, dont elle revêtait les volontés et les caprices.

Que cela s'était vu sans cesse depuis la mort d'Henri IV, et sans cesse aussi en elle un goût de changement de confidents et de serviteurs de tous genres, n'ayant longuement conservé personne dans sa confiance, depuis le maréchal et la maréchale d'Ancre, et faisant souvent de dangereux choix; que se livrer à elle pour la conduite de l'Etat, serait se livrer à ses humeurs et à ses vicissitudes. Qu'après tout ce que Sa Majesté avait essuyé d'elle et dans leurs séparations et dans leurs raccommodements, après ce qu'il venait de tenter et d'essayer encore dans l'affaire présente, il avait rempli les devoirs d'un bon fils au delà de toute mesure, que sa conscience en devait être en repos et sa réputation sans tache, devant tous les juges impartiaux, quoi qu'il pût faire désormais; que sa conscience et sa réputation, aussi à l'abri qu'elles l'étaient l'une et l'autre, exigeaient de lui avec le même empire qu'il se souvînt de ses devoirs de roi, dont il ne compterait pas moins à Dieu et aux hommes; qu'il devait

penser qu'il avait les plus grandes affaires sur les bras; que le parti protestant fumait encore; que l'affaire de Mantoue n'était pas finie; enfin, que le roi de Suède, attiré en Allemagne par les habiles menées de Richelieu, y était triomphant et commençait le grand ouvrage, si nécessaire à la France, de l'abaissement de la maison d'Autriche. Que Sa Majesté avait besoin, pour une heureuse suite de ces grandes affaires et pour en recueillir les fruits, de la même tête qui avait su les embarquer et les conduire. Que, quelque puissant que fût le génie du roi pour soutenir et gouverner une machine si vaste, dont les ressorts et les rapports étaient si délicats, si multipliés, si peu véritablement connus, il s'y trouvait une infinité de détails auxquels il fallait journellement suffire dans le plus grand secret, mais avec la plus infatigable activité, qui par leur nature, leur diversité, leur continuité ne pouvaient devenir le travail d'un roi; à quoi il fallait songer ajouter l'espérance des ennemis, qui remonterait leur courage, et la juste défiance des alliés, qui les détacherait et les pousserait à des traités particuliers.

Ces raisons, que Louis XIII s'était sans doute dites souvent à lui-même, lui firent impression. Le raisonnement se poussa, s'allongea, dura plus de deux heures. Enfin le roi prit son parti. Mon père le supplia d'y bien penser; puis, l'y ayant bien affermi, lui représenta que, puisqu'il avait résolu de continuer sa confiance au cardinal de Richelieu et de se servir de lui, Sa Majesté ne devait pas négliger de l'en faire avertir. Le roi approuva cette réflexion et ordonna à mon père de lui mander, comme de lui-même, de venir ce soir-là même trouver Sa Majesté à Versailles, laquelle s'y en retournait.

Mon père sortit du cabinet et trouva la chambre tellement remplie qu'on ne pouvait s'y tourner. Il demanda s'il n'y avait point là un gentilhomme à lui. Le père du maréchal de Tourville, qui était à lui alors, fendit la presse et vint à mon père. Il le tira dans une fenêtre et lui dit à l'oreille d'aller sur-le-champ chez le cardinal de

Richelieu lui dire de sa part qu'il sortait actuellement du cabinet du roi, pour lui mander qu'il vînt ce soir même trouver sur sa parole Sa Majesté à Versailles et qu'il rentrait sur-le-champ dans le cabinet du roi, dont il n'était sorti que pour lui envoyer ce message.

A la mention d'un gentilhomme de la part de mon père, les portes du cardinal tombèrent, quelque barricadées qu'elles fussent. Tout était plein dans la cour de voitures chargées ou qu'on achevait de charger, prêtes à partir pour l'heure où le cardinal avait résolu de se retirer et de partir le jour même. Assis tête à tête et vis-à-vis du cardinal de la Valette, il se leva avec émotion, dès qu'on lui annonça ce gentilhomme, et alla quelque peu au-devant de lui. Il écouta le compliment et, transporté de joie, embrassa Tourville des deux côtés. La Valette s'applaudit d'avoir retardé le départ jusqu'alors, voulant toujours que Richelieu attendît des nouvelles de quelque part. Richelieu alla le soir de ce même jour à Versailles, où il arriva des Marillacs et de tout le reste ce qui se lit dans tous les Mémoires de ce temps-là. Telle fut au vrai et au naturel la journée des Dupes.

(SAINT-SIMON. *Parallèle des trois Rois.*)

Condamnation et exécution d'un Grand Seigneur.

Toute la cour était occupée à faire de très incessantes prières au roi pour demander la grâce de M. de Montmorency, et tout le monde faisait en même temps des prières à Dieu pour ce sujet; car, outre qu'il était extrêmement aimable de sa personne, les grandes alliances qu'il avait avec la maison royale, ayant l'honneur d'être premier beau-frère du premier prince du sang et oncle de deux autres princes et d'une princesse, qui est Madame la

duchesse de Longueville, et le nom illustre de sa maison, qui a été connu en France en même temps que celui de la religion, était cause que tout le royaume s'intéressait dans sa conservation. Le cardinal de la Valette fit paraître par-dessus tous les autres un zèle extraordinaire en cette rencontre, et, après avoir fait auprès du roi tout ce qu'il put, aussi bien que le nonce du pape et que tous les princes, il eut recours aux prières de l'Eglise, qu'il fit faire de tous côtés, y assistant lui-même avec plusieurs personnes de la Cour, et n'oubliant rien de tout ce qu'une amitié aussi ardente et aussi généreuse qu'était la sienne peut inspirer dans la rencontre. J'étais touché beaucoup plus que je ne saurais l'exprimer, tant par mon propre sentiment que par la vue de la désolation presque générale qui paraissait et dans la cour et parmi le peuple même; jusque-là qu'un jour, lorsque le roi était dans sa salle avec grand monde, on entendit tout à coup un grand tumulte causé par le peuple, qui, tout transporté de douleur et de tristesse, se mit à crier auprès du logis du roi: « Miséricorde! miséricorde! grâce! grâce! » Le roi demanda ce que c'était tout ce grand bruit, et M. de Brézé, qui avait été fait maréchal de France depuis la journée de Castelnaudary, lui ayant dit que, si Sa Majesté voulait prendre la peine de mettre la tête à la fenêtre, elle aurait compassion de ce pauvre peuple, le roi répondit assez fièrement et suivant sans doute plus les impressions que lui avait données le cardinal que les siennes propres : « Si je voulais suivre les différentes inclinations d'un peuple, je n'agirais pas en roi. »

Pendant que toutes ces sollicitations et que toutes ces prières se faisaient pour la conservation de M. de Montmorency, et qu'il semblait qu'il n'y eût qu'une seule voix de tous les grands et de tout le peuple qui, d'un commun consentement, demandaient à Dieu et au roi la vie d'un seul homme, chéri uniquement de tout le monde, ce duc lui seul semblait presque s'être oublié lui-même, pour ce qui était de la vie du corps. La persuasion où il

était de s'être rendu coupable de mort, et la connaissance particulière qu'il avait du caractère de l'esprit de son principal ennemi, lui ôtèrent toute pensée et toute inquiétude touchant sa grâce ; et, l'abandonnant entre les mains de Dieu, il pensa uniquement à se procurer une autre grâce que celle de cette vie, qu'il était tout résolu de quitter. Il s'y prépara par une confession générale, à laquelle il se disposa pendant deux jours par une application toute particulière sur lui-même et sur toute sa vie passée, et souhaitant de se fortifier davantage contre une aussi violente tentation qu'était celle qu'il avait à soutenir, il demanda et reçut le corps de Notre-Seigneur, comme le sacré viatique dont il espérait toute sa force.

..... Sur les sept ou huit heures du matin, M. le comte de Charlus alla prendre M. de Montmorency dans l'Hôtel de Ville, il le mena au Palais dans son carrosse. Il le conduisit jusqu'à la Chambre, où Messieurs [1] étaient assemblés et où M. le Garde des sceaux avait pris séance, et, après l'avoir mis sur la sellette, il se retira. Les juges baissèrent tous les yeux lorsqu'il entra, et la plupart tenaient leurs mouchoirs à leur visage, comme s'ils eussent voulu cacher leurs larmes, qu'ils ne pouvaient faire paraître en cette occasion avec bienséance. La sellette était placée au milieu du parquet, et on l'avait extraordinairement élevée, en sorte qu'elle était presque à la hauteur des sièges des juges. Il était sur la sellette nu-tête, sans être lié, contre l'usage du Parlement de Toulouse, où nul ne paraît sur la sellette que les fers aux pieds. M. le Garde des sceaux, après lui avoir fait les demandes ordinaires qui sont de formalité, lui demanda s'il avait signé la délibération des Etats du Languedoc ; sur quoi il répondit qu'il était vrai qu'il l'avait signée, qu'il s'en était souvenu après y avoir pensé et qu'il avait eu tort de le nier.

On lui demanda s'il avait appelé M. le duc d'Orléans

1. Messieurs les Conseillers du Parlement.

dans son gouvernement; il dit que non, mais que les États de la province l'avaient prié de vouloir prendre la protection de leurs privilèges. Interrogé si Monsieur ne lui avait pas fait prendre les armes, il dit qu'il ne voulait pas chercher des excuses sur la personne de Monsieur. Interrogé s'il avait intelligence avec les étrangers sur la frontière, il le nia absolument, et surtout qu'il n'avait jamais eu l'intention de nuire à l'État. Il répondit à tout ce qu'on lui demanda avec tant de modération et d'honnêteté, et d'un ton de voix si charmant, que les juges ont avoué qu'ils eurent une extrême peine à se contenir, voyant ce grand homme dans un état si touchant. A la fin de l'interrogatoire, M. le Garde des sceaux lui demanda s'il ne reconnaissait pas qu'il avait fait une très grande faute, et qu'il méritait la mort; à quoi il repartit avec un grand sentiment qu'il méritait au delà de tout ce qu'on pouvait dire. Étant ensuite sorti, il demanda à rentrer, et excusa devant la cour le greffier des États qu'il avait chargé et maltraité le jour précédent.

Lorsqu'il se fut retiré et pendant qu'on le ramena à l'Hôtel de Ville, le Parlement était aux opinions ; on ne pouvait pas beaucoup délibérer sur ce sujet ; et un homme qui avait été pris ayant les armes à la main contre son prince, ne pouvait pas n'être pas condamné à mort. Ainsi, l'un des commissaires forma le premier l'avis de la mort et on remarqua qu'en finissant il avait les larmes aux yeux. Toute la compagnie ayant ôté le bonnet, sans dire un seul mot, M. le Garde des sceaux conclut de même, fit dresser et signa l'arrêt avant que de sortir du palais.

On fit venir M. de Montmorency dans la chapelle de l'Hôtel de Ville, lequel se mit à genoux au pied de l'autel, et, ayant les yeux sur le crucifix, il ouït prononcer son arrêt. S'étant ensuite levé, il dit à ceux qui étaient présents : « Priez Dieu, Messieurs, qu'il me fasse la grâce de souffrir chrétiennement l'exécution de ce qu'on vient de lire. » Comme il demeura dans la chapelle et qu'il leva de nouveau les yeux sur le crucifix, les ayant ensuite

baissés sur ses habits, qui étaient fort riches, il jeta sa robe de chambre et dit : « Oserai-je bien, étant criminel comme je suis, aller à la mort vêtu avec vanité, lorsque je vois mon Sauveur mourir innocent, tout nu, sur la croix ? Il faut, mon père, ajouta-t-il, en parlant à son confesseur, que je me mette en chemise pour faire amende honorable devant Dieu des grands péchés que j'ai commis contre lui. » S'étant informé de l'heure à laquelle il devait être exécuté, il demanda comme une grâce de mourir à l'heure que Jésus-Christ était mort, c'est-à-dire, deux heures plus tôt qu'il n'avait été ordonné ; ce qui fut laissé à son choix. Il écrivit avant que de mourir à Madame de Montmorency, sa femme, un billet par lequel il la conjurait de vouloir se consoler, et d'offrir à Dieu pour le repos de son âme la douleur qu'elle ressentait de sa mort, en modérant son ressentiment dans la vue de la miséricorde que Dieu lui faisait.

Il se fit couper les cheveux par derrière et, étant nu, en caleçon et en chemise, il traversa, au milieu des gardes qui le saluèrent à son passage, une allée qui conduisait dans la cour de l'Hôtel de Ville, à l'entrée de laquelle il rencontra l'échafaud, qui pouvait être de quatre pieds de hauteur. Lorsqu'il fut monté, accompagné de son confesseur et suivi de son chirurgien, il salua la compagnie. Il les pria de vouloir bien témoigner au roi qu'il mourait son très humble sujet et avec un regret extrême de l'avoir offensé, dont il lui demandait pardon, aussi bien qu'à toute la compagnie. Il s'informa où était l'exécuteur, qui ne l'avait point encore approché, et ne voulant plus souffrir par humilité que son chirurgien le touchât, mais s'abandonnant absolument entre les mains du bourreau, afin qu'il l'ajustât, qu'il le liât, qu'il le bandât et qu'il lui coupât encore les cheveux qui ne l'étaient pas assez, il dit avec un profond sentiment d'humilité qu'un grand pécheur comme lui ne pouvait mourir avec assez d'infamie. Enfin, il se mit à genoux, proche le billot, sur lequel il posa son corps en se recommandant à Dieu, et

l'exécuteur à l'instant lui coupa la tête, chacun ayant détourné les yeux, et les gardes même jetant les plus grands soupirs.

Ainsi mourut Henri de Montmorency, duc et pair, maréchal et autrefois amiral de France, gouverneur du Languedoc, petit-fils de quatre connétables et de six maréchaux, premier chrétien et premier baron de France, beau-frère du premier prince du sang et oncle du fameux prince de Condé.

(De Pontis, *Mémoires*, 1632.)

Disgrâce de deux reines.

On vint de grand matin heurter à la porte de la reine. Elle, qui entendit ce bruit, s'éveilla avec étonnement et appela sa femme, pour savoir si peut-être ce n'était pas le roi qui par hasard vînt à sa porte. Il était le seul qui eût le droit d'en user avec cette familiarité. Et dans cet instant, ayant elle-même ouvert son rideau, et vu qu'à peine il faisait un peu de jour, elle se troubla par mille pensées qui lui passèrent dans l'esprit. Comme elle doutait toujours, et avec raison, des bonnes grâces du Roi, elle crut assurément qu'on venait lui apporter quelque funeste nouvelle qui tout au moins la devait éloigner de France ; et, regardant ce moment comme celui qui allait décider de toute sa vie, elle tâcha de ramasser ses forces pour soutenir ce coup avec le plus de courage qu'il lui serait possible. Elle avait naturellement l'âme ferme et l'esprit assez résolu. Elle fit donc ouvrir la porte, et sa première femme de chambre lui venant dire que c'était le garde des sceaux qui demandait à parler à Sa Majesté de la part du Roi, elle fut alors confirmée dans sa première créance. Cette appréhension fut néanmoins bientôt dissipée par la harangue de l'ambasseur. Il lui dit seulement que le roi lui mandait que pour certaines raisons, qui regardaient

le bien de son Etat, il était obligé de laisser sa mère en ce lieu à la garde du maréchal d'Estrées; qu'il la priait de ne la point voir, de se lever et de le venir trouver aux Capucins. A cette nouvelle, la Reine demeura surprise, comme le devait être toute personne qui aime la justice et la droite raison; mais elle fut consolée en quelque façon de voir que cette aventure ne la touchait que par la compassion qu'elle devait au malheur de la reine sa belle-mère. Elle ne répondit au commandement du roi que par une prompte obéissance, et se leva le plus diligemment qu'elle put pour l'aller trouver. Ce ne fut pas sans aller trouver la reine disgraciée. Elle crut que le roi lui pardonnerait cette petite désobéissance, que la pitié seule l'obligeait de commettre.

La reine mère, qui ne savait rien de cette résolution, dans l'état qu'elle se sentait, craignait le retour de tous les maux qu'elle avait déjà éprouvés. La reine prit seulement une robe de chambre et tout en chemise passa chez la reine sa belle-mère, qu'elle trouva dans son lit, assise sur son séant. Elle tenait ses genoux embrassés, et, ne sachant que deviner de ce mystère, elle s'écria en voyant la reine, et lui dit : « Ah ! ma fille, je suis morte ou prisonnière. Le roi me laisse-t-il ici ? et que veut-il faire de moi ? » La reine, touchée de compassion, se jeta entre ses bras, et, quoique du temps de sa faveur elle en eût été quelquefois maltraitée, l'état présent où elle était effaçant le souvenir, elle pleura sa disgrâce, la ressentit, et lui témoigna un regret sensible de la résolution du roi, qu'elle lui apprit, avec l'ordre de sa détention. Ces deux princesses se séparèrent satisfaites l'une de l'autre, mais toutes deux bien touchées de se voir les victimes du cardinal Richelieu, leur ennemi commun.

Ce fut la dernière fois qu'elles se virent; car la reine mère, effrayée de la prison de Compiègne, se sauva la nuit, et s'en alla en Flandre, où l'Infante, l'illustre Clara-Eugénia, petite-fille de Charles-Quint et tante de la reine, la reçut et la traita parfaitement bien. Elle vivait

comme une sainte, et sa bonne conduite et sa justice la faisaient régner dans le cœur des Flamands; mais enfin sa mort obligea la reine Marie de Médécis de passer en Angleterre. Elle n'y trouva pas la paix qu'elle y était allée chercher. Elle fut d'abord bien reçue du roi d'Angleterre, et cordialement traitée de la reine, sa fille; mais la religion et les premiers troubles de ce peuple rebelle l'en chassèrent. Puis elle alla en Hollande, et enfin à Cologne, où elle mourut, à la honte du cardinal de Richelieu, accablée de misères et de douleurs.

(MADAME DE MOTTEVILLE, *Mémoires*.)

Défense de Saint-Jean-de-Losne (1636).

Saint-Jean-de-Losne fut investie le dernier du mois, et dès le 2 novembre les batteries commencèrent à ruiner les murailles de la place. L'effet en fut si grand que, les remparts étant éboulés par la force du canon, Galas [1] fit mettre dans la prairie deux bataillons en ordre, pour donner à la brèche. L'assaut fut vaillamment soutenu par le régiment de La Mothe-Houdancourt et les habitants, qui témoignèrent un courage et un zèle extrême dans cette occasion, jusqu'aux femmes qui jetaient des pierres et portaient aux soldats les munitions nécessaires pour la défense. Comme cet assaut avait été entrepris légèrement, la brèche n'étant pas raisonnable, aussi fut-il repoussé avec grande perte des assaillants. Car tout ce qui se présenta fut renversé dans le fossé, parce qu'ils étaient vus à revers d'une demi-lune[2] dont le grand feu les tuait par derrière, durant que sur la brèche on les assommait par devant. Cette raison fit résoudre Galas de se rendre maître de cette demi-lune, qu'il fit attaquer brusquement, les croyant emportés d'emblée. Et même faute d'outils,

1. Général des troupes impériales. 2. Ouvrage en forme de demi-lune.

les soldats avec les mains rompaient les barricades et les palissades ; mais quoiqu'ils fussent rafraîchis [1] à tous moments, ils furent si furieusement repoussés qu'ils ne voulaient plus donner tant ils étaient rebutés ; en sorte que les officiers les piquaient de la pointe de leurs épées, pour les empêcher de reculer. Ils perdirent plus de trois cents hommes dans ces deux assauts.

Dans ce même temps Rantzau, la Saône commençant à se déborder, se mit à l'eau jusqu'à la ceinture et entra lui dixième dans la ville. Son arrivée fortifia le courage des habitants. Il leur laissa la défense de leurs remparts, et mit les soldats dans les dehors. Le jour même, il fit faire une sortie de quatre cents hommes sur les Impériaux, maîtres de la contrescarpe, d'où les Français les chassèrent et se rendirent maîtres de la batterie ; puis étant repoussés par un gros qui vint les chasser, ils tirèrent dessus si à propos cinq pièces chargées à cartouches, que ce gros fut tout écarté et contraint de se retirer dans les tranchées. Cependant la Saône à vue d'œil se débordait, en sorte que les quartiers en étaient tout inondés ; et le débordement augmentant tous les jours, les tentes de l'armée se trouvèrent dans l'eau, et l'infanterie courut fortune de se noyer. La rivière croissant toujours, Galas fut contraint de lever le siège fort promptement, sans pouvoir retirer les canons des batteries, ni une partie de son bagage, qui demeurèrent au pouvoir de ceux de la ville. Les Français le suivirent dans sa retraite et chargèrent souvent son arrière-garde, où ils prirent quantité de prisonniers. Les Impériaux perdirent beaucoup de monde dans cette retraite, les campagnes par où ils avaient passé étaient toutes couvertes de corps morts ; en sorte que de trente mille hommes, dont leur armée était composée, il ne s'en retira pas en Allemagne douze mille.

(*Mémoires de* MONGLAT.)

1. C'est-à-dire : reçussent des troupes fraîches.

Des divers ordres de l'Etat et de leur fonction et devoir dans le royaume.

LE CLERGÉ

Quand je me souviens que j'ai vu dans ma jeunesse les gentilshommes et autres personnes laïques posséder par confidence non seulement la plus grande part des prieurés et abbayes, mais aussi des cures et évêchés, et quand je considère qu'en mes premières années la licence était si grande dans les monastères d'hommes et de femmes qu'on ne trouvait en ce temps-là que des scandales et de mauvais exemples en la plupart des lieux où l'on devait chercher de l'édification, j'avoue que je ne reçois pas peu de consolation de voir que ces désordres aient été si absolument bannis sous votre règne...

Je dois représenter à Votre Majesté qu'il faut bien prendre garde à ne pas se tromper au jugement de la capacité des évêques. Tel, pour être savant, peut être capable, qui en effet se trouvera mal propre à cette charge, qui, outre la science, requiert zèle, courage, vigilance, piété, charité et activité tout ensemble.

...Beaucoup estiment que les docteurs d'aussi bonne vie que de basse naissance sont plus propres à tels emplois que ceux qui sont d'extraction plus haute... Pour avoir un évêque à souhait, il le faudrait savant, plein de piété, de zèle, de bonne naissance, parce que d'ordinaire l'autorité requise en telles charges ne se trouve que dans les personnes de qualité. Mais, étant difficile de rencontrer toutes ces conditions en un même sujet, je dirai hardiment que les bonnes mœurs, qui, sans contredit, doivent être considérées plus que toutes choses, étant présupposées, la qualité et l'autorité, qui d'ordinaire est de compagnie, doivent être préférées à la plus grande science : ayant souvent vu des gens doctes fort mauvais

évêques, ou pour n'être pas propres à gouverner, à cause de la bassesse de leur extraction, ou pour vivre avec un ménage [1] qui, ayant du rapport avec leur naissance, approche beaucoup de l'avarice; au lieu que la noblesse, qui a de la vertu, a souvent un particulier désir d'honneur et de gloire, qui produit les mêmes effets que le zèle causé par le pur amour de Dieu; qu'elle vit d'ordinaire avec lustre et libéralité conforme à telle charge, et sait mieux la façon d'agir et converser avec le monde.

Après tout, la meilleure règle qu'on puisse avoir en ce choix est de n'en avoir pas de générale; mais de choisir quelquefois des gens savants, d'autres fois des personnes moins lettrées et plus nobles, de jeunes gens en certaines occasions et de vieux en d'autres, selon que les sujets de diverses conditions se trouveront propres au gouvernement.

(RICHELIEU, *Testament politique.*)

LA NOBLESSE

Je dis qu'il faut considérer la noblesse comme un des principaux nerfs de l'Etat, capable de contribuer beaucoup à sa conservation et à son établissement. Elle a été depuis quelque temps si rabaissée par le grand nombre des officiers [2] que le malheur du siècle a élevés à son préjudice, qu'elle a grand besoin d'être soutenue contre les entreprises de telles gens. L'opulence et l'orgueil des uns accablent la nécessité des autres, qui ne sont riches qu'en courage, ce qui les porte à employer librement leur vie pour l'Etat dont les officiers tirent la substance.

C'est un défaut assez ordinaire à ceux qui sont nés dans cet ordre d'user de violence contre le peuple, à qui Dieu semble plutôt avoir donné des bras pour gagner sa vie que pour la défendre. Il est très important d'arrêter le cours de tels désordres par une sévérité continue, qui fasse que les faibles de vos sujets, bien que désarmés,

1. C'est-à-dire avec une économie... 2. Ceux qui ont acheté des offices.

aient à l'ombre de vos lois autant de sûreté que ceux qui ont les armes à la main.

La noblesse ayant témoigné en la guerre qu'elle était héritière de la vertu de ses ancêtres, qui donna lieu à César de la préférer à tout autre, il est besoin de la discipliner, en sorte qu'elle puisse acquérir de nouveau et conserver sa première réputation et que l'Etat soit utilement servi.

L'honneur leur devant être plus cher que la vie, il vaudrait beaucoup mieux les châtier par la privation de l'un que de l'autre. Oter la vie à des personnes qui l'exposent tous les jours pour une pure imagination d'honneur, est beaucoup moins que leur ôter l'honneur et leur laisser la vie, qui leur est en cet état un supplice perpétuel.

Les remèdes proposés par Richelieu pour conserver la noblesse dans son lustre et lui permettre de vivre honorablement, sont les suivants :

Il faut distinguer la noblesse qui est à la Cour d'avec celle qui est à la campagne.

Celle qui est à la Cour sera notablement soulagée, si on retranche le luxe et les insupportables dépenses qui s'y sont introduites peu à peu, étant certain qu'un tel règlement leur sera aussi utile que toutes les pensions qu'on leur donne. Quant à celle de la campagne, bien qu'elle ne reçoive pas tant de soulagement d'un tel ordre, parce que sa misère ne lui permet pas de faire des dépenses superflues, elle ne laissera pas de ressentir l'influence de ce remède, si nécessaire à tout l'Etat qu'il ne peut sans lui éviter la ruine.

Si Votre Majesté ajoute au règlement qu'il lui plaira d'apporter à ce désordre, l'établissement de cinquante compagnies de gendarmes et de pareil nombre de chevau-légers, payés dans les provinces, elle ne donnera pas peu de moyens de subsister à la noblesse qui s'y trouve la moins aisée.

Si ensuite elle supprime la vénalité des gouvernements

du royaume et de toutes les charges militaires que cet ordre paie assez par le prix de son sang ; si elle pratique le même ordre en ce qui concerne les charges de sa Maison ; si elle fait qu'au lieu que maintenant toutes sortes de gens y sont reçus par le sale trafic de leur bourse, l'entrée en soit fermée à l'avenir à ceux qui n'auront pas le bonheur d'être d'une naissance noble ; si même elle n'est plus ouverte à ceux qui auront cet avantage que par le choix que Votre Majesté fera d'eux en considération de leur mérite, toute la noblesse recevra utilité et honneur tout ensemble d'un si bon règlement.

Si, de plus, votre bonté s'étend jusqu'à vouloir être soigneux de gratifier leurs enfants (qui se trouveront avoir la piété requise) d'une partie des bénéfices qui sont en votre collation, cet ordre vous sera d'autant plus obligé que, les déchargeant d'une partie du faix qui les accable, vous leur donnerez le vrai moyen de maintenir leurs maisons.

(RICHELIEU. *Testament politique.*)

LE TIERS ÉTAT

Richelieu passe en revue les gens de Justice et ceux des Finances (v. ci-après) qui constituent la haute bourgeoisie, et en vient à considérer la situation du peuple proprement dit.

Tous les politiques sont d'accord que, si les peuples étaient trop à leur aise, il serait impossible de les contenir dans les règles de leur devoir. La raison ne permet pas de les exempter de toutes charges, parce qu'en perdant, en tel cas, la marque de leur sujétion, ils perdraient aussi la mémoire de leur condition, et que, s'ils étaient libres de tributs, ils penseraient l'être de l'obéissance.

Il les faut comparer aux mulets qui, étant accoutumés à la charge, se gâtent par un long repos plus que par le travail ; mais, ainsi que ce travail doit être modéré et qu'il faut que la charge de ces animaux soit proportionnée

à leurs forces, il en est de même des subsides à l'égard des peuples. S'ils n'étaient modérés, lors même qu'ils seraient utiles au public, ils ne laisseraient pas d'être injustes.

Cette proportion doit être si religieusement observée, qu'ainsi qu'un prince ne peut être estimé bon s'il tire plus qu'il ne faut de ses sujets, les meilleurs ne sont pas toujours ceux qui ne lèvent jamais que ce qu'il faut. Aux grandes nécessités de l'Etat les souverains doivent autant qu'ils peuvent se prévaloir de l'abondance des riches, avant que de saigner les pauvres extraordinairement.

(RICHELIEU. *Testament politique.*)

Fondation de l'Académie française.

Aussitôt que Dieu nous eut appelé à la conduite de cet État, nous eûmes pour but, non seulement de remédier au désordre que les guerres civiles, dont il a été si longtemps affligé, y avaient introduit, mais aussi de l'enrichir de tous les ornements convenables à la plus illustre et à la plus ancienne de toutes les monarchies qui soïent aujourd'hui dans le monde ; et, quoique nous ayons travaillé sans cesse à l'exécution de ce bon dessein, il nous a été impossible jusqu'ici d'en voir l'entier accomplissement.

..... Mais, à présent que la confusion a cédé enfin au bon ordre, notre très cher et très aimé cousin le cardinal duc de Richelieu nous a représenté qu'une des plus glorieuses marques de la fidélité d'un État était que la science et les arts y fleurissent, et que les lettres y fussent en honneur aussi bien que les armes, puisqu'elles sont un des principaux ornements de la vertu ; qu'après avoir fait tant d'exploits mémorables, nous n'aurons plus qu'à ajouter les choses agréables aux nécessaires et l'ornement à l'utilité. Et qu'il jugeait que nous ne pourrions mieux

commencer que par le plus noble de tous les arts, qui est l'éloquence ; que la langue française qui, jusqu'à présent, n'a que trop ressenti la négligence de ceux qui l'eussent pu rendre la plus parfaite des modernes, est plus capable que jamais de la devenir, vu le nombre de personnes qui ont une connaissance particulière des avantages qu'elle possède et de ceux qui s'y peuvent encore ajouter ; que, pour en établir des règles certaines, il avait ordonné une assemblée, dont les propositions l'avaient satisfait, si bien que, pour les exécuter et pour rendre le langage français non seulement élégant, mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences, il ne sera besoin que de continuer ces conférences, ce qui se pourrait faire avec beaucoup de fruit, s'il nous plaisait de les autoriser, de permettre qu'il fût fait des règlements et des statuts pour la police qui doit y être gardée et de gratifier ceux dont elles seront composées de quelques témoignages honorables de notre bienveillance ;

A ces causes,

Nous avons, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, permis, approuvé et autorisé, permettons, approuvons et autorisons par ces présentes, signées de notre main, les dites assemblées et conférences. Voulons qu'elles se continuent désormais en notre bonne ville de Paris, sous le nom de l'*Académie française ;* que notre dit cousin s'en puisse dire et nommer le chef et le protecteur ; que le nombre en est limité à quarante personnes ; qu'il en autorise les officiers, les statuts et les règlements, sans qu'il soit besoin d'autres lettres de nous que les présentes, par lesquelles nous confirmons dès maintenant, comme pour lors, tout ce qu'il fera pour ce regard.

(*Lettres patentes* janvier 1635.)

Les dernières années de Louis XIII.

Le roi, suivant son naturel, s'abandonna tout entier au pouvoir de son favori. Il se vit réduit à la vie la plus mélancolique et la plus misérable du monde, sans suite, sans cour, sans pouvoir, et par conséquent sans plaisir et sans honneur. Ainsi se sont passées quelques années de sa vie à Saint-Germain, où il vivait comme un particulier, et pendant que ses armées prenaient des villes et gagnaient des batailles, il s'amusait à prendre des oiseaux. Ce prince était malheureux de toutes manières ; car il n'aimait point la reine et avait pour elle de la froideur, et il ne s'aimait pas lui-même. Jaloux de la grandeur de son ministre, quoique ce ne fût que la part qu'il lui donnait de la sienne, il commença de le haïr dès qu'il vit l'extrême autorité qu'il avait dans son royaume, et ne pouvant vivre heureux sans lui ni avec lui, il ne put jamais l'être.

On disait en ce temps-là que le roi et le cardinal attendaient à qui mourrait le premier, et que chacun de son côté faisait de grands desseins pour le reste de sa vie. Le roi avait dessein de gouverner lui-même son État, et le cardinal faisait des projets dignes de son ambition. Comme il mourut le premier, il donna au roi une partie de ses biens, pour reconnaître, à ce qu'on disait, envers le fils les obligations qu'il avait à la Reine Mère.

La reine après cette mort, dont elle ne fut pas fort affligée, commença de pressentir son pouvoir à venir par la foule qui l'environnait. Ce n'était pas que le roi la considérât davantage. Le cardinal avait travaillé avec tant de soin à la détruire dans son esprit, qu'elle ne put jamais y prendre une meilleure place. Ce prince même était naturellement si chagrin et si accablé en ce temps-là de ses maux, qu'il n'était plus capable d'aucun sentiment de tendresse pour elle, qu'il n'était pas accoutumé de bien traiter. Quoique malade, il faisait lui-même toutes

ses affaires et publiait hautement qu'il ne voulait plus de gouverneur. Il envoya des abolitions aux criminels, fit ouvrir les prisons, permit aux exilés leur retour, et fit tout ce qui était nécessaire pour persuader à ses peuples que les cruautés passées n'avaient pas été faites par lui, et que ses inclinations en étaient fort éloignées. Toutes ces douceurs et ce calme faisaient bénir le règne présent et détester la sévérité passée ; mais il ne dura guère, parce que le roi mourut peu après.

Il était si cassé de ses fatigues, de ses chagrins, de ses remèdes et de ses chasses, que, ne pouvant plus vivre, il se résolut à bien mourir pour vivre éternellement. Il le fit d'une manière tout extraordinaire. Jamais personne n'a témoigné tant de constance à souffrir, tant de fermeté dans la pensée certaine de sa fin, ni tant d'indifférence pour la vie. Il recommanda ses enfants à la reine et demeura six semaines et davantage, mourant tous les jours, sans pouvoir achever de mourir. Il parla toujours de la certitude de sa mort comme d'une chose indifférente, et de l'éternité comme d'un voyage plaisant et agréable, qu'il devait faire bientôt.

(MADAME DE MOTTEVILLE. *Mémoires.*)

L'Hôtel de Rambouillet et la Société des Précieuses.

Plus encore que l'Académie française, l'hôtel de Rambouillet contribua à polir les mœurs et à former la langue. La marquise, née Catherine de Vivonne, sut réunir autour d'elle, en même temps que les esprits les plus distingués de son temps, les hommes les plus illustres par leur naissance et leurs talents, les femmes les plus parfaites par leurs grâces et leurs vertus. Ses salons furent l'école du goût et du savoir-vivre, pendant plus de trente années, et mirent à la mode

la politesse des manières, une galanterie chevaleresque, les grands sentiments. Plusieurs genres littéraires sont sortis des réunions de l'illustre marquise : les portraits, les lettres, les maximes, les pensées. Tous les grands hommes de l'époque, depuis le grand Condé jusqu'à Corneille, portent la marque de cet esprit. C'est dans le *Grand Cyrus*, le long roman à clefs de Mademoiselle de Scudéry, qui faisait encore les délices de Madame de Sévigné, que cette société revit le plus fidèlement, avec ses préciosités, ses outrances de beaux sentiments, son brillant et son honnêteté. Chacun s'y reconnaissait comme en un miroir et y reconnaissait la société de la cour ; on sait que le grand Cyrus est Condé, et la belle Mandane, Mademoiselle de Bourbon, plus tard Madame de Longueville. Mademoiselle de Scudéry, qui était un des ornements de l'hôtel de Rambouillet et l'institutrice de ce cercle d'hommes et de femmes d'élite, n'a pas manqué dans son roman de dépeindre non seulement ses hôtes, l'incomparable marquise et ses deux filles, mais aussi la plupart de ceux qui fréquentaient ces réunions.

La Cour. — Le royaume de Phénicie[1] a depuis quelque temps recouvré sa première splendeur... Comme il n'y a rien qui contribue tant à perfectionner les arts que la richesse, ni qui attire plus promptement tous les étrangers excellents en quelque chose que l'abondance, on peut dire qu'on trouve la Grèce en Phénicie ; car il y a des ouvriers de toutes les villes célèbres ; de sorte que, par ce moyen, les palais sont non seulement superbes à Tyr[2], mais régulièrement bâtis. Les peintres y sont bons, les sculpteurs excellents et la musique presqu'aussi charmante que celle de Lydie. Les dames n'y sont pas seulement belles, mais magnifiques, propres et adroites à tout ce qu'elles veulent entreprendre. Pour ce qui est de la Cour, je puis dire, sans croire dire trop, qu'elle est une des plus polies du monde. La forme de vie qu'on y mène est sans doute assez agréable, parce que le mérite y donne plus de rang que la qualité. La conversation des

1. Le royaume de France. 2. Paris.



dames y est permise, mais c'est avec une honnête liberté, qui est également loin de la cérémonie et de l'incivilité. Le bal, la promenade, les jeux d'esprit et la musique sont les divertissements ordinaires de cette Cour ; la conversation est la principale occupation de ceux qui ont quelque esprit, et principalement la conversation des dames, chez qui ils se rencontrent tous les jours et qui semblent être les dispensatrices de la gloire et de la réputation des honnêtes gens. Pour les hommes, on peut dire qu'il y en a de toutes les manières dont il y en peut avoir. Il y en a qui font consister la gloire en la magnificence de leur train et de leurs habillements ; il y en a qui ne la mettent qu'en leur propre vertu. On y voit sans doute, comme ailleurs, des gens qui ont une fausse galanterie insupportable, mais, à parler généralement, il y a je ne sais quel esprit de politesse qui règne dans cette Cour, qui la rend fort agréable et qui fait qu'on y trouve un nombre incroyable d'hommes accomplis. Et ce qui les rend tels est que les gens de qualité de Phénicie ne font pas profession d'être dans une ignorance grossière de toutes sortes de sciences, comme on en voit en quelques autres Cours, où on s'imagine qu'un homme qui sait se servir d'une épée doit ignorer toutes autres choses ; au contraire, il n'y a presque pas un homme de condition à notre Cour qui ne sache juger assez délicatement des beaux ouvrages et qui ne cherche du moins à se faire honneur en honorant ceux qui savent plus que lui.

L'hôtel de Rambouillet. — Cléomire [1] s'est fait faire un palais de son dessin, qui est un des mieux entendus du monde, et elle a trouvé l'art de faire en une place d'une médiocre grandeur un palais d'une vaste étendue. L'ordre, la régularité et la propreté sont dans tous ses appartements et à tous ses meubles ; tout est magnifique chez elle et même particulier ; les lampes y sont diffé-

1. La marquise avait fait édifier son hôtel sur ses plans.

rentes des autres lieux ; ses cabinets sont pleins de mille raretés, qui font voir le jugement de celle qui les a choisies ; l'air est toujours parfumé dans son palais ; diverses corbeilles magnifiques pleines de fleurs font un printemps continuel dans sa chambre ; et le lieu où on le voit d'ordinaire est si agréable et si bien imaginé, qu'on croit être dans un enchantement, lorsqu'on y est auprès d'elle.

La marquise. — Imaginez-vous la beauté même, si vous voulez concevoir celle de cette admirable personne. Cléomire est grande et bien faite ; tous les traits de son visage sont admirables ; la délicatesse de son teint ne se peut exprimer ; la majesté de toute sa personne est digne d'admiration, et il sort je ne sais quel éclat de ses yeux qui imprime le respect dans l'âme de tous ceux qui la regardent... Il y a parmi l'éclat de ses yeux et parmi leur douceur une modestie si grande qu'elle se communique à ceux qui la voient. Sa physionomie est la plus belle et la plus noble que je vis jamais, et il paraît une tranquillité sur son visage qui fait voir clairement quelle est celle de son âme ; ainsi Cléomire, étant toujours également tranquille, est toujours également belle. Enfin, si on voulait donner un corps à la Chasteté pour la faire adorer par toute la terre, je voudrais représenter Cléomire ; si on voulait en donner un à la Gloire pour la faire aimer par tout le monde, je voudrais encore faire sa peinture, et, si l'on en donnait un à la Vertu, je voudrais aussi la représenter.

Au reste, l'esprit et l'âme de cette merveilleuse personne surpassent de beaucoup sa beauté ; le premier n'a point de bornes dans son étendue, et l'autre n'a point d'égale en générosité, en bonté, en justice et en pureté. L'esprit de Cléomire n'est pas un de ces esprits qui n'ont de lumière que celle que la nature leur donne ; car elle l'a cultivé soigneusement, et je pense pouvoir dire qu'il n'est point de belles connaissances qu'elle n'ait acquises. Elle sait diverses langues et n'ignore presque rien de ce

qui mérite d'être su; mais elle le sait sans faire semblant de le savoir, et on dirait, à l'entendre parler, tant elle est modeste, qu'elle ne parle de toutes choses admirablement, comme elle fait, que par le simple sens commun et par le seul usage du monde. Jamais personne n'a eu une connaissance si délicate qu'elle pour les beaux ouvrages de prose ni pour les vers; elle en juge pourtant avec une modération merveilleuse, ne quittant jamais la bienséance de son sexe, quoiqu'elle soit beaucoup au-dessus. Il n'y a personne en toute la Cour qui ait quelque esprit et quelque vertu, qui n'aille chez elle. Rien n'est trouvé beau, si elle ne l'a approuvé; il ne vient pas même un étranger qui ne veuille voir Cléomire et lui rendre hommage; et il n'est pas jusqu'aux excellents artisans qui ne veuillent que leurs ouvrages aient la gloire d'avoir son approbation. Tout ce qu'il y a de gens qui écrivent en Phénicie ont chanté ses louanges, et elle possède si merveilleusement l'estime de tout le monde qu'il ne s'est jamais trouvé personne qui l'ait pu voir sans dire d'elle mille choses avantageuses, sans être également charmé de sa beauté, de son esprit, de sa douceur et de sa générosité.

Les filles de la marquise: Angélique d'Angennes [1]. — Quoique la personne d'Anacrise soit toute belle et toute aimable, il est pourtant certain qu'il y a je ne sais quoi dans sa physionomie de spirituel, de délicat, de fin, de fier, de malicieux et de doux tout ensemble, qui arrête les yeux agréablement et qui la fait craindre et aimer en même temps. Anacrise est sans doute fort à craindre; car je ne crois pas qu'il y ait une personne au monde qui ait une raillerie si fine ni si particulière que la sienne. Il y a tout ensemble de la naïveté et un si grand feu d'imagination aux choses agréables et malicieuses qu'elle dit, et elle les dit si facilement, elle les cherche si peu et les dit même d'une façon si négligée, qu'on pourrait douter si

1. Première femme de M. de Grignan.

elle y a pensé, si on ne la connaissait pas. Cependant elle ne dit jamais que ce qu'elle veut dire, et elle sait si parfaitement la signification des mots dont elle se sert en raillant, et sait encore si bien conduire le son de sa voix et les mouvements de son visage, selon que plus ou moins elle a dessein qu'on sente ce qu'elle dit, qu'elle ne manque jamais de faire l'effet qu'elle veut.

Julie d'Angennes[1]. — Sa taille est des plus grandes et des mieux faites ; sa beauté est de bonne mine ; sa grâce est la plus naturelle qui sera jamais ; son esprit est le plus charmant, le plus aisé et le plus galant du monde : elle écrit aussi bien qu'elle parle et elle parle aussi bien qu'on peut parler. Elle est merveilleusement éclairée en toutes les belles choses et n'ignore rien de tout ce qu'une personne de sa condition doit savoir. Mais ce qu'il y a de merveilleux est qu'elle est tellement née pour le monde, pour les grandes fêtes et pour faire les honneurs d'une grande Cour, qu'on ne peut l'être davantage. La parure lui sied si bien et l'embarrasse si peu, qu'on dirait qu'elle ne peut être autrement, et les plaisirs la cherchent de telle sorte que je ne pense pas qu'elle ait été enrhumée en un jour où il y ait eu un divertissement à recevoir ; et, si je l'ai vue quelquefois malade, ç'a été en certains temps mélancoliques où il n'y avait rien d'agréable à faire ; encore ne l'était-elle qu'autant qu'il le fallait pour attirer toute la Cour dans sa chambre et non pas assez pour se priver de la conversation.

VRAIES ET FAUSSES PRÉCIEUSES

Imaginez-vous qu'il y a une femme à Mitylène qui, ayant vu Sapho[2], se mit en fantaisie de l'imiter et prétendit être la Sapho de son quartier. Je pense que vous vous souvenez bien que je vous ai dit qu'encore que

1. Julie d'Argennes, dont il est ici question, fut plus tard, Madame de Montausier.

2. Sapho, dans le *Grand Cyrus*, représente Mademoiselle de Scudéry elle-même.

Sapho sache presque tout ce qu'on peut savoir, elle ne fait pourtant pas la savante et que sa conversation est naturelle, galante et commode. Mais pour celle de cette dame, qui s'appelle Damophile, il n'en est pas de même. S'étant mis dans la tête d'imiter Sapho, elle n'entreprit pas de le faire en détail, mais seulement d'être savante comme elle. Premièrement, elle avait toujours cinq ou six maîtres, dont le moins savant lui enseignait, je crois, l'astrologie. Elle écrivait continuellement à des hommes qui faisaient profession de science; elle ne pouvait se résoudre à parler à des gens qui ne sussent rien. On voyait toujours sur sa table quinze ou vingt livres, dont elle tenait toujours quelqu'un quand on arrivait dans sa chambre et qu'elle y était seule, et je suis assuré qu'on pouvait dire sans mensonge qu'on voyait plus de livres dans son cabinet qu'elle n'en avait lu et qu'on en voyait moins chez Sapho qu'elle n'en lisait.

De plus Damophile ne disait que de grands mots, qu'elle prononçait d'un ton grave et impérieux, quoiqu'elle ne dît que de petites choses; et Sapho, au contraire, ne se servait que de paroles ordinaires pour en dire d'admirables. Au reste, Damophile, ne croyant pas que le savoir pût compatir avec les affaires de sa famille[1], ne se mêlait d'aucuns soins domestiques; mais, pour Sapho, elle se donnait la peine de s'informer de tout ce qui était nécessaire pour savoir commander à propos jusques aux moindres choses. Damophile non seulement parle en style de livre, mais elle parle même toujours de livres, et ne fait non plus de difficulté de citer les auteurs les plus inconnus, en une conversation ordinaire, que si elle enseignait publiquement dans quelque académie célèbre. Ce qui rend encore Damophile fort ennuyeuse, est qu'elle cherche même avec un soin étrange à faire connaître tout ce qu'elle sait ou tout ce qu'elle croit savoir, dès la première fois qu'on la voit; et il y a enfin

1. C'est-à-dire : aller de pair avec les soins domestiques.

tant de choses fâcheuses, incommodes et désagréables en Damophile, qu'on peut assurer que, comme il n'y a rien de plus aimable ni de plus charmant qu'une femme qui s'est donné la peine d'orner son esprit de mille agréables connaissances, quand elle en sait bien user, il n'y a aussi rien de si ridicule et de si ennuyeux qu'une femme sottement savante.

..... Elle assemble chez elle cinq ou six savants en astronomie, qui raisonnent en sa présence sur l'éclipse qu'on voyait alors, et passent toute la nuit à parler de l'interposition de la terre entre la lune et le soleil. Se fait-elle peindre; elle prétend qu'on la mette à côté d'une grande table où il y ait quantité de livres, de pinceaux, une lyre, des instruments de mathématiques, qui puissent marquer son savoir, et il faut même qu'on la représente habillée comme on peint les Muses.

ÉDUCATION DES FEMMES

..... Y a-t-il rien de plus bizarre que de voir comment on agit pour l'ordinaire en l'éducation des femmes ? On ne veut pas qu'elles soient coquettes ni galantes, et on leur permet pourtant d'apprendre ce qui est propre à la galanterie, sans leur permettre de savoir rien qui puisse fortifier leur vertu ni occuper leur esprit. En effet, toutes ces grandes réprimandes qu'on leur fait dans leur première jeunesse, de n'être pas assez propres, de ne s'habiller point d'assez bon air et de n'étudier pas assez les leçons que leurs maîtres à danser et à chanter leur donnent, ne prouvent-elles pas ce que je dis ? Et ce qu'il y a de rare est qu'une femme qui ne peut danser avec bienséance que cinq à six ans de sa vie, en emploie dix ou douze à apprendre continuellement ce qu'elle ne doit faire que cinq ou six; et à cette même personne qui est obligée d'avoir du jugement jusques à la mort et de parler jusques à son dernier soupir, on ne lui apprend

rien du tout qui puisse ni la faire parler plus agréablement, ni la faire agir avec plus de conduite ; et, vu la manière dont il y a des dames qui passent leur vie, on dirait qu'on leur a défendu d'avoir de la raison et du bon sens, et qu'elles ne sont au monde que pour dormir, pour être grasses, pour être belles, pour ne rien faire et pour ne dire que des sottises. En mon particulier, j'en sais une qui dort plus de douze heures tous les jours, et qui en emploie trois ou quatre à s'habiller, ou pour mieux dire à ne s'habiller point ; car plus de la moitié de ce temps-là se passe à ne rien faire ou à défaire ce qui avait déjà été fait. Ensuite, elle en emploie encore deux ou trois à faire divers repas, et tout le reste à recevoir des gens à qui elle ne sait que dire, ou à aller chez d'autres qui ne savent de quoi l'entretenir : jugez après cela si la vie de cette personne n'est pas bien employée !

La raison de ce peu de temps qu'ont toutes les femmes, est sans doute que rien n'occupe davantage qu'une longue oisiveté, joint qu'elles se font presque toujours de grandes affaires de fort petites choses et qu'une boucle de leurs cheveux mal tournée leur emporte plus de temps à la mieux tourner que ne ferait une chose fort utile et fort agréable tout ensemble. Il ne faut pourtant pas qu'on s'imagine que je veuille qu'une femme ne soit point propre et qu'elle ne sache ni danser ni chanter ; car au contraire je veux qu'elle sache toutes les choses divertissantes ; mais, à dire la vérité, je voudrais qu'on eût autant de soin d'orner son esprit que son corps et qu'entre être ignorante ou savante, on prît un chemin entre ces deux extrémités, qui empêchât d'être incommode par une suffisance impertinente ou par une stupidité ennuyeuse. Je veux bien qu'on puisse dire d'une personne de mon sexe qu'elle sait cent choses dont elle ne se vante pas, qu'elle a l'esprit fort éclairé, qu'elle connaît finement les beaux ouvrages, qu'elle parle bien, qu'elle écrit juste ; mais je ne veux pas qu'on puisse dire d'elle : c'est une

femme savante, car ces deux caractères sont si différents qu'ils ne se ressemblent point. Ce n'est pas que celle qu'on n'appellera point savante ne puisse savoir autant et plus de choses que celle à qui on donnera ce terrible nom ; mais c'est qu'elle se sait mieux servir de son esprit et qu'elle sait cacher adroitement ce que l'autre montre mal à propos.

Il est constamment vrai qu'il y a certaines sciences que les femmes ne doivent jamais apprendre et qu'il y en a d'autres qu'elles peuvent savoir, mais qu'elles ne doivent pourtant jamais avouer qu'elles sachent, quoiqu'elles puissent souffrir qu'on le devine. Il leur sert à entendre ce que de plus savants qu'elles disent, et à en parler même à propos, sans en parler pourtant comme les livres en parlent, mais seulement comme si le simple sens naturel leur faisait comprendre les choses dont il s'agit. On peut et on doit savoir tout ce qui peut servir à écrire juste ; car, selon moi, c'est une erreur insupportable à toutes les femmes de vouloir bien parler et de vouloir mal écrire, et le privilège qu'elles prétendent en avoir est si honteux à tout le sexe en général, si elles l'entendaient bien, qu'elles en devraient rougir. Ces mêmes dames, qui font des fautes si grossières en écrivant et qui perdent tout leur esprit dès qu'elles commencent d'écrire, se moqueront des journées entières d'un pauvre étranger qui aura dit un mot pour un autre. Il y a toutefois bien plus de sujet de trouver étrange de voir une femme de beaucoup d'esprit faire mille fautes en écrivant sa langue naturelle, que de voir un Scythe qui ne parlera pas bien grec.

(Mlle DE SCUDÉRY. *Le Grand Cyrus*, t. X.)

Les Maisons de Port-Royal.

Les religieuses du Saint-Sacrement se retirèrent en 1638 à Port-Royal, sous la direction de la Mère Angélique. Leur institut avait été approuvé par bref du pape et par lettres patentes du roi.

Pendant cet état florissant de la maison de Paris, les religieuses n'avaient point perdu le souvenir de leur monastère des champs; on n'y avait laissé qu'un chapelain pour y dire la messe et y administrer les sacrements aux domestiques. Bientôt après, M. le Maistre, neveu de la Mère Angélique, ayant, à l'âge de vingt-neuf ans, renoncé au barreau et à tous les avantages que sa grande éloquence lui pouvait procurer, s'était retiré dans ce désert (en 1637) pour y achever sa vie dans le silence et la retraite. Il y fut suivi par un de ses frères, qui avait été jusqu'à ce jour dans la profession des armes. Quelque temps après, M. de Sacy, son autre frère, si célèbre par les livres de piété dont il a enrichi l'Eglise, s'y retira aussi avec eux pour se préparer dans la solitude à recevoir l'ordre de la prêtrise. Leur exemple y attira encore cinq ou six autres, tant séculiers qu'ecclésiastiques, qui, étant comme eux dégoûtés du monde, se vinrent rendre les compagnons de leur pénitence. Mais ce n'était pas une pénitence oisive; pendant que les uns prenaient connaissance du temporel de cette abbaye et travaillaient à en rétablir les affaires, les autres ne dédaignaient pas de cultiver la terre comme de simples gens de journée; ils réparèrent même une partie des bâtiments qui y tombaient en ruine, et, rehaussant ceux qui étaient trop bas et trop enfoncés, rendirent l'habitation de ce désert beaucoup plus saine et plus commode qu'elle n'était. M. d'Andilly, frère aîné de la Mère Angélique, ne tarda guère à y suivre ses neveux, et s'y consacra comme eux à des exercices de piété qui ont duré autant que sa vie.

Comme les religieuses se trouvaient alors au nombre de plus de cent, elles obtinrent de M. de Gondy la permission de renvoyer une partie des sœurs dans leur premier monastère, en telle sorte que les deux maisons ne formassent qu'une même abbaye et une même communauté, sous les ordres d'une même abbesse. La Mère Angélique, qui l'était alors par élection (en 1648), y alla en personne avec un certain nombre de religieuses qu'elle y établit. Ce fut vers ce temps-là que la duchesse de Luynes, mère de M. le duc de Chevreuse, persuada au duc son mari de quitter la Cour, et de choisir à la campagne une retraite où ils pussent ne s'occuper tous deux que du soin de leur salut. Ils firent bâtir pour cela un petit château dans le voisinage et sur le fonds même de Port-Royal-des-Champs ; ils firent aussi bâtir à leurs dépens un fort beau dortoir pour les religieuses. Mais la duchesse ne vit achever ni l'un ni l'autre de ces édifices, Dieu l'ayant appelée à lui dans une fort grande jeunesse.

Les religieuses des Champs étaient à peine établies, que, la guerre civile s'étant allumée en France et les soldats des deux partis courant et ravageant la campagne, elles furent obligées (en 1652) de chercher leur sûreté dans leur maison de Paris. Mais, la guerre finie (en 1653), on retourna dans le monastère des Champs, qui n'a plus été abandonné depuis ce temps-là. Plusieurs personnes s'y venaient retirer de temps en temps pour y chercher Dieu dans le repos de la solitude, et pour participer aux prières de ces saintes filles. De ce nombre étaient le duc et la duchesse de Liancourt, si célèbres par leur vertu et par leur grande charité envers les pauvres ; ils contribuèrent même à faire bâtir, dans la cour du dehors, un corps de logis, qui est celui qu'on voit encore vis-à-vis la porte de l'église. La princesse de Guéméné, la marquise de Sablé et d'autres dames, considérables par leur naissance et par leur mérite, firent aussi bâtir dans les dehors de la maison de Paris, résolues d'y passer leur vie dans

la retraite et attirées par la piété solide qu'elles voyaient pratiquer dans ce monastère.

En effet, il n'y avait point de maison religieuse qui fût en meilleure odeur que Port-Royal. Tout ce qu'on en voyait au dehors inspirait de la piété; on admirait la manière grave et touchante dont les louanges de Dieu y étaient chantées, la simplicité et en même temps la propreté de leur église, la modestie des domestiques, la solitude du parloir, le peu d'empressement des religieuses à y soutenir la conversation, leur peu de curiosité pour savoir les choses du monde et même les affaires de leurs proches; en un mot, une entière indifférence pour tout ce qui ne regardait point Dieu. Mais combien les personnes qui connaissaient l'intérieur de ce monastère y trouvaient-elles de nouveaux sujets d'édification ! Quelle paix ! quel silence ! quelle charité ! quel amour pour la pauvreté et pour la mortification ! Un travail sans relâche une prière continuelle, point d'ambition que pour les emplois les plus vils et les plus humiliants, aucune impatience dans les sœurs, nulle bizarrerie dans les mères, l'obéissance toujours prompte et le commandement toujours raisonnable.

Mais rien n'approchait du parfait désintéressement qui régnait dans cette maison. Pendant plus de soixante ans qu'on y a reçu des religieuses, on n'y a jamais entendu parler ni de contrat ni de convention tacite pour la dot de celles qu'on recevait. On y éprouvait les novices pendant deux ans; si on leur trouvait une vocation véritable, les parents étaient avertis que leur fille était admise à la profession et l'on convenait avec eux du jour de la cérémonie. La profession faite, s'ils étaient riches, on recevait comme une aumône ce qu'ils donnaient et on mettait toujours à part une partie de cette aumône pour en assister de pauvres familles et surtout de pauvres communautés religieuses.....

Une des choses qui rendaient cette maison plus recommandable, et qui peut-être lui ont attiré plus de jalou-

sie, c'est l'excellente éducation qu'on y donnait à la jeunesse. Il n'y eut jamais d'asile où l'innocence et la pureté fussent plus à couvert de l'air contagieux du siècle, ni d'école où les vérités du christianisme fussent plus solidement enseignées ; les leçons de piété qu'on y donnait aux jeunes filles faisaient d'autant plus d'impression sur leur esprit, qu'elles les voyaient appuyées non seulement de l'exemple de leurs maîtresses, mais encore de l'exemple de toute une grande communauté, uniquement occupée à louer et à servir Dieu. Mais on ne se contentait pas de les élever à la piété ; on prenait aussi un très grand soin de leur former l'esprit et la raison, et on travaillait à les rendre également capables d'être un jour ou de parfaites religieuses ou d'excellentes mères de famille. On pourrait citer un grand nombre de filles élevées dans ce monastère qui ont depuis édifié le monde par leur sagesse et leur vertu. On sait avec quel sentiment d'admiration et de reconnaissance elles ont toujours parlé de l'éducation qu'elles y avaient reçue ; et il y en a encore qui conservent au milieu du monde et de la Cour, pour les restes de cette maison affligée, le même amour que les anciens Juifs conservaient dans leur captivité pour les ruines de Jérusalem.

L'auteur établit les origines de la haine des Jésuites contre Port-Royal, qui finit par amener la ruine de cette maison. Elle vint d'abord de leurs démêlés avec le grand Arnauld, à propos de son livre : *de la Fréquente Communion.*

Les religieuses de Port-Royal n'avaient eu aucune part à toutes ces contestations. Quand même le livre de la *Fréquente Communion* aurait été aussi plein de blasphèmes contre l'Eucharistie que les Jésuites le publiaient, elles n'en étaient pas moins prosternées jour et nuit devant le Saint-Sacrement. Mais M. Arnauld était frère de la Mère Angélique ; il avait sa mère, six de ses sœurs et six de ses nièces religieuses de Port-Royal. Lui-même, lorsqu'il fut fait prêtre, avait donné tout son bien à ce

monastère, ayant jugé qu'il devait entrer pauvre dans l'état ecclésiastique. Il avait aussi choisi sa retraite dans la solitude de Port-Royal, avec M. d'Andilly, son frère aîné, et avec ses deux neveux, M. le Maistre et M. de Sacy. C'est de là que sortaient tous les excellents ouvrages si édifiants pour l'Eglise et qui faisaient tant de peine aux Jésuites. C'en fut assez pour rendre cette maison horrible à leurs yeux: ils s'accoutumèrent à confondre dans leurs idées les noms d'Arnauld et de Port-Royal, et conçurent pour toutes les religieuses de ce monastère la même haine qu'ils avaient pour la personne de ce docteur.

Ajoutez qu'à toutes ces querelles de religion, il se joignait encore entre les Jésuites et les écrivains du Port-Royal une pique de gens de lettres. Les Jésuites s'étaient vus longtemps en possession du premier rang dans les lettres, et on ne lisait presque d'autres livres de dévotion que les leurs. Il leur était donc très sensible de se voir déposséder de ce premier rang et de cette vogue par de nouveaux venus, devant lesquels il semblait, pour ainsi dire, que tout leur génie et tout leur savoir se fussent évanouis. En effet, il est assez surprenant que depuis le commencement de ces disputes il ne soit sorti de chez eux aucun ouvrage digne de la réputation que leur compagnie s'était acquise, comme si Dieu, pour me servir des termes de l'Ecriture, leur avait tout à coup ôté leurs prophètes ; pendant que les ouvrages de Port-Royal étaient tout ensemble l'admiration des savants et la consolation de toutes les personnes de piété.

Ils eurent même peur, pendant quelque temps, que le Port-Royal ne leur enlevât l'éducation de la jeunesse, c'est-à-dire ne tarît leur crédit dans sa source. Quelques personnes de qualité, craignant pour leurs enfants la corruption qui n'est que trop ordinaire dans la plupart des collèges, et appréhendant aussi que, s'ils faisaient étudier ces enfants seuls, ils ne manquassent de cette émulation qui est souvent le principal aiguillon pour faire avancer les jeunes gens dans l'étude, avaient

résolu de les mettre plusieurs ensemble sous la conduite de gens choisis. Ils avaient pris là-dessus conseil de M. Arnauld et de quelques ecclésiastiques de ses amis ; et on leur avait donné des maîtres tels qu'ils les pouvaient souhaiter. Ces maîtres n'étaient pas des hommes ordinaires ; il suffit de dire que l'un d'entre eux était le célèbre M. Nicole ; un autre était ce même M. Lancelot à qui l'on doit les *Nouvelles méthodes* grecque et latine, si connues sous le nom de *Méthodes de Port-Royal*.

M. Arnauld ne dédaignait pas de travailler lui-même à l'instruction de cette jeunesse par des ouvrages très utiles ; et c'est ce qui a donné naissance aux excellents livres de la logique, de la géométrie et de la grammaire générale. On peut juger de l'utilité de ces écoles par les hommes de mérite qui s'y sont formés. De ce nombre ont été MM. Bignon, l'un conseiller d'État, et l'autre premier président du grand conseil ; M. de Harlay et M. de Bagnols, aussi conseillers d'État, et le célèbre M. le Nain de Tillemont, qui a tant édifié l'Église, et par la sainteté de sa vie et par son grand travail sur l'histoire ecclésiastique.

Ce fut aussi en ce même temps que l'illustre M. Pascal connut Port-Royal et M. Arnauld. Cette connaissance se fit par le moyen de Mademoiselle Pascal, sa sœur, religieuse dans ce monastère. Cette vertueuse fille avait fait beaucoup d'éclat dans le monde par la beauté de son esprit et par un talent singulier qu'elle avait pour la poésie ; mais elle avait renoncé de bonne heure aux vains amusements du siècle et fait une des plus humbles religieuses de la maison. Lorsqu'elle y entra, elle avait voulu donner tout son bien au couvent ; mais la Mère Angélique et les autres Mères ne voulurent pas le recevoir, et obtinrent d'elle qu'elle n'apporterait qu'une dot assez médiocre. Un procédé si peu ordinaire à des religieuses excita la curiosité de M. Pascal, et il voulut connaître plus particulièrement une maison où l'on était si fort au-dessus de l'intérêt. Il était déjà dans de grands senti-

ments de piété, et il y avait même deux ou trois ans que, malgré l'inclination et le génie prodigieux qu'il avait pour les mathématiques, il s'était dégoûté de ses spéculations pour ne plus s'appliquer qu'à l'étude de l'Écriture et des grandes vérités de la religion. La connaissance de Port-Royal et les grands exemples de piété qu'il y trouva le frappèrent extrêmement ; il résolut de ne plus penser uniquement qu'à son salut. Il rompit dès lors tout commerce avec les gens du monde : il renonça même à un mariage très avantageux qu'il était sur le point de conclure, et embrassa une vie très austère et très mortifiée, qu'il a continuée jusqu'à la mort. Il était fort touché du grand mérite de M. Arnauld et avait conçu pour lui une estime qu'il trouva bientôt occasion de signaler.

Au plus fort de la persécution contre M. Arnauld, le miracle de la Sainte-Epine[1] ne fut pas la seule mortification qu'eurent alors les Jésuites ; car ce fut dans ce temps-là même que parurent les fameuses *Lettres provinciales*, c'est-à-dire l'ouvrage qui a le plus contribué à les décrier. M. Pascal, auteur de ces lettres, avait fait les trois premières pendant qu'on examinait en Sorbonne la lettre de M. Arnauld. Il y avait expliqué les questions sur la grâce avec tant d'art et de netteté, qu'il les avait rendues non seulement intelligibles, mais agréables à tout le monde. M. Arnauld y était pleinement justifié de l'erreur dont on l'accusait; et les ennemis mêmes du Port-Royal avouaient que jamais ouvrage n'avait été composé avec plus d'esprit et de justesse. M. Pascal se crut donc obligé d'employer ce même esprit à combattre un des plus grands abus qui se soient jamais glissés dans l'Église, c'est à savoir la morale relâchée de quantité de casuistes, et dont les Jésuites faisaient le plus grand nombre, qui, sous prétexte d'éclaircir les cas de conscience, avaient avancé dans leurs livres une multitude in-

1. Ce miracle, qui fit grand bruit, fut la guérison de Marguerite Périer, nièce de Pascal, pensionnaire de la maison, abandonnée des médecins, par l'application d'une relique de la « couronne d'épines ».

finie de maximes abominables, qui tendaient à ruiner toute la morale de Jésus-Christ.

On avait déjà fait plusieurs écrits contre ces maximes, et l'Université avait présenté plusieurs requêtes au Parlement, pour intéresser la puissance séculière à réprimer l'audace de ces nouveaux docteurs. Cela n'avait pas néanmoins produit un fort grand effet; car ces écrits, quoique très solides, étant fort secs, n'avaient été lus que par très peu de personnes. On les avait regardés comme des traités de scolastique, dont il fallait laisser la connaissance aux théologiens, et les Jésuites, par leur crédit, avaient empêché toutes les requêtes d'être répandues. Mais M. Pascal venant à traiter cette matière avec sa vivacité merveilleuse, cet heureux agrément que Dieu lui avait donné fit un éclat prodigieux et rendit bientôt ces misérables casuistes l'horreur et la risée de tous les honnêtes gens.

On peut juger de la consternation où ces lettres jetèrent les Jésuites, par l'aveu sincère qu'ils en font eux-mêmes. Ils confessent dans une de leurs réponses que les exils, les emprisonnements et tous les plus affreux supplices n'approchent point de la douleur qu'ils eurent de se voir moqués et abandonnés de tout le monde; en quoi ils font connaître tout ensemble, et combien ils craignent d'être méprisés des hommes, et combien ils sont attachés à soutenir leurs méchants auteurs. En effet, pour regagner cette estime du public, à laquelle ils sont si sensibles, ils n'avaient qu'à désavouer de bonne foi ces mêmes auteurs et à remercier l'auteur des lettres de l'ignominie salutaire qu'il leur avait procurée. Bien loin de cela, il n'y a point d'invectives à quoi ils ne s'emportassent contre sa personne, quoiqu'elle leur fût alors inconnue. Le Père Annat disait que, pour toute réponse à ses quinze premières lettres, il n'y avait qu'à lui dire quinze fois qu'il était un janséniste; et l'on sait ce que veut dire un janséniste en langage des Jésuites. Ils voulurent même l'accuser de mauvaise foi dans la citation

des passages de leurs casuistes ; mais il les réduisit au silence par ses réponses. D'ailleurs, il n'y avait qu'à lire leurs livres pour être convaincu de son exacte fidélité ; et, malheureusement pour eux, beaucoup de gens eurent alors la curiosité de les lire ; jusque-là que, pour satisfaire l'empressement du public, il se fit une nouvelle édition de la *Théologie morale* d'Escobar, laquelle est comme le précis de toutes les abominations casuistes ; et cette édition fut débitée avec une rapidité étonnante.

(J. Racine. Extraits de l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal.*)

Causes politiques de la persécution.

C'est surtout en incriminant les tendances et les sympathies politiques de Messieurs de Port-Royal que les Jésuites parvinrent à leur aliéner d'abord Mazarin, puis Louis XIV.

Il est bon de dire ici jusqu'à quel point a été leur liaison avec le cardinal de Retz. On ne prétend point le justifier de tous les défauts qu'une violente ambition entraîne d'ordinaire avec elle ; mais tout le monde convient qu'il avait de très excellentes qualités, entre autres une considération singulière pour les gens de mérite et un fort grand désir de les avoir pour amis. Il regardait M. Arnauld comme un des premiers théologiens de son siècle, étant lui-même un théologien fort habile, et il lui a conservé jusqu'à la mort cette estime qu'il avait conçue pour lui lorsqu'ils étaient ensemble sur les bancs ; jusque-là qu'après son retour en France, il a mieux aimé se laisser rayer du nombre des docteurs de la Faculté que de souscrire à la censure, qui lui parut toujours l'ouvrage d'une cabale.

La vérité est pourtant que, tandis qu'il fut coadjuteur, c'est-à-dire dans le temps qu'il était à la tête de la Fronde,

Messieurs de Port-Royal eurent très peu de commerce avec lui, et qu'il ne s'amusait guère alors à leur communiquer ni les secrets de sa conscience ni les ressorts de sa politique. Et comment les leur aurait-il pu communiquer ? Il n'ignorait pas, et personne dès lors ne l'ignorait, que c'était la doctrine de Port-Royal qu'un sujet, pour quelque occasion que ce soit, ne peut se révolter en conscience contre son légitime prince ; que, quand même il en serait injustement opprimé, il doit souffrir l'oppression et n'en demander justice qu'à Dieu, qui seul a droit de faire rendre compte aux rois de leurs actions..... C'est une chose connue d'une infinité de gens que, pendant les guerres de Paris, lorsque les plus fameux directeurs de conscience donnaient indifféremment l'absolution à tous les gens engagés dans les deux partis, les ecclésiastiques de Port-Royal tinrent toujours ferme à la refuser à ceux qui étaient dans le parti contraire à celui du roi. On sait les rudes pénitences qu'ils ont imposées et au prince de Conti et à la duchesse de Longueville, pour avoir eu part aux troubles dont nous parlons, et les sommes immenses qu'il a coûté à ce prince pour réparer, autant qu'il était possible, les désordres dont il avait pu être cause pendant ces malheureux temps.

Leurs ennemis prirent cependant occasion de les noircir dans l'esprit du cardinal Mazarin, en persuadant à ce ministre que le cardinal de Retz n'était parti de Rome que pour se venir jeter entre leurs bras ; qu'il était même caché à Port-Royal ; que c'était là que se faisaient tous les manifestes qu'on publiait pour sa défense ; qu'ils lui avaient déjà fait trouver tout l'argent nécessaire pour une guerre civile, et qu'il ne désespérait pas, par leurs moyens, de se rétablir à force ouverte dans son siège. On a bien vu, dans la suite, l'impertinence de ces calomnies.

Je ne saurais mieux finir que par les propres paroles que le cardinal de Retz dit à quelques-uns de ses plus intimes amis, qui, en lui parlant de ses aventures pas-

sées, lui demandaient si, en effet, en ce temps-là, il avait reçu quelques secours de la cabale des Jansénistes. « Je me connais, leur répondit-il, en cabale, et pour mon malheur je ne m'en suis que trop mêlé. J'avais autrefois quelque habitude avec les gens dont vous parlez, et je voulus les sonder pour voir si je les pouvais mettre à quelque usage ; mais vous pouvez vous en fier à ma parole, je ne vis jamais de gens qui, par inclination et par incapacité, fussent plus éloignés de tout ce qui s'appelle cabale..... »

Quelques grands principes qu'on eût à Port-Royal sur la fidélité et sur l'obéissance qu'on doit aux puissances légitimes, quelque persuadé qu'on y fût qu'un sujet ne peut avoir de justes raisons de s'élever contre son prince, le roi (Louis XIV) était prévenu que les Jansénistes n'étaient pas bien intentionnés pour sa personne et pour son Etat ; et ils avaient eux-mêmes, sans y penser, donné occasion à lui inspirer ces sentiments par le commerce, quoique innocent, qu'ils avaient eu avec le cardinal de Retz, et par leur facilité plus chrétienne que judicieuse à recevoir beaucoup de personnes, ou dégoûtées de la Cour, ou tombées dans la disgrâce, qui venaient chez eux chercher des consolations, quelquefois même se jeter dans la pénitence. Joignez à cela qu'encore que les principaux d'entre eux fussent fort réservés à parler et à se plaindre, ils avaient des amis moins réservés et indiscrets, qui tenaient des discours très peu excusables. Ces discours, quoique avancés souvent par un seul particulier, étaient réputés des discours de tout le corps ; leurs adversaires prenaient grand soin qu'ils fussent rapportés au ministre et au roi même.

(J. Racine. Extraits de l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal.*)

Les Débuts de la Régence d'Anne d'Autriche et du gouvernement de Mazarin.

La fameuse bataille de Rocroi donna autant de sûreté au royaume qu'elle lui apporta de gloire, et ces lauriers couvrirent le berceau du roi qui règne aujourd'hui. Le roi son père, qui n'aimait ni estimait la reine sa femme, lui donna en mourant un Conseil, nécessaire pour limiter l'autorité de sa régence, et il nomma M. le cardinal Mazarin, M. Séguier, M. Bouthillier et M. de Chavigny. Comme tous ces sujets étaient extrêmement odieux au public, parce qu'ils étaient tous créatures de M. le cardinal de Richelieu, ils furent sifflés par tous les laquais de Saint-Germain, aussitôt que le roi fut expiré. Et, si M. de Beaufort eût eu le sens commun, ou si M. de Beauvais n'eût pas été une bête mitrée, ou s'il eût plu à mon père d'entrer dans les affaires, ces collatéraux de la régence auraient été infailliblement chassés avec honte, et la mémoire du cardinal de Richelieu aurait été sûrement condamnée par le Parlement avec une joie publique.

La reine était adorée plus par ses disgrâces que par son mérite. On ne l'avait vue que persécutée, et la souffrance aux personnes de ce rang tient lieu d'une grande vertu. On se voulait imaginer qu'elle avait eu de la patience, qui est très souvent figurée par l'indolence. Enfin, il est constant que l'on en espérait des merveilles, et Beautru disait qu'elle faisait déjà des miracles, parce que les plus dévots avaient déjà oublié sa coquetterie.

..... On amena le roi à Paris. Monsieur se contenta d'être lieutenant-général du royaume. M. le Prince fut déclaré chef du Conseil. Le Parlement confirma la régence à la reine, mais sans limitation. Tous les exilés furent rappelés, tous les prisonniers remis en liberté, tous les criminels furent justifiés ; tous ceux qui avaient perdu des charges y rentrèrent ; on donnait tout, on ne

refusait rien et madame de Beauvais, entre autres, eut permission de bâtir sur la place Royale. Je ne me souviens plus du nom de celui à qui on expédia un brevet pour un impôt sur les messes.

La félicité des particuliers paraissait pleinement assurée par le bonheur public ; l'union très parfaite de la maison royale fixait le repos au dedans. La bataille de Rocroi avait anéanti pour des siècles la vigueur de l'infanterie d'Espagne ; la cavalerie de l'Empire ne tenait pas devant les Wemayriens[1]. L'on voyait sur les degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux et bénin, qui ne voulait rien, qui était au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettait pas de s'humilier, autant qu'il l'eût souhaité, devant tout le monde; qui marchait dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse.

Sur ces entrefaites survient la ridicule échauffourée du duc de Beaufort et des Importants.

Quand on vit que le cardinal avait arrêté celui qui, cinq ou six semaines auparavant, avait ramené le roi à Paris, avec un faste inconcevable, l'imagination de tous les hommes fut saisie d'un étonnement respectueux, et je me souviens que Chapelain, qui enfin avait de l'esprit, ne pouvait se lasser d'admirer ce grand événement. On se croyait bien obligé au ministre de ce que, toutes les semaines, il ne faisait pas mettre quelqu'un en prison, et l'on attribuait à la douceur de son naturel les occasions qu'il n'avait pas de mal faire..... Il parut encore plus modéré, plus civil et plus ouvert le lendemain de l'action. L'accès était tout à fait libre, les audiences étaient aisées, on dînait avec lui comme avec un particulier; il relâcha même beaucoup de la morgue des cardinaux les plus ordinaires; enfin il fit si bien qu'il se trouva sur la tête de

1. L'armée de Bernard de Saxe-Weimar, à la solde de la France.

tout le monde dans le temps que tout le monde croyait l'avoir encore à ses côtés.

Le Parlement, délivré du cardinal de Richelieu, qui l'avait tenu fort bas, s'imaginait que le siècle d'or serait celui d'un ministre qui leur disait tous les jours que la reine ne se voulait conduire que par leurs conseils. Le clergé prêchait aux autres la servitude sous le titre d'obéissance. Voilà comme tout le monde se trouva en un instant Mazarin.

(De Retz. *Mémoires.*)

Portrait d'Anne d'Autriche, régente.

Elle s'éveillait pour l'ordinaire à dix ou onze heures, et les jours de dévotion à neuf, qu'elle faisait une longue prière avant que d'appeler celle qui couchait auprès d'elle. Quand on avait annoncé son réveil, ses principaux officiers lui venaient faire leur cour et souvent d'autres personnes y entraient, et particulièrement certaines dames qui lui venaient parler des aumônes de charité qui étaient à faire à Paris, dans toute la France et même au dehors ; car ses libéralités en tout temps étaient grandes et s'étendaient généralement sur tout ce qui regardait la piété, son application étant sans relâche à tous les besoins qu'on avait de sa protection et de sa justice. Quand ceux qui avaient eu à parler à elle avaient eu leur audience, elle se levait, prenait une robe de chambre, et, après avoir fait une seconde prière, elle déjeunait de grand appétit. Son déjeuner était toujours bon, car elle avait une santé admirable. On lui servait après son bouillon des côtelettes, des saucisses et du pain bouilli. Elle mangeait d'ordinaire de tout cela un peu et n'en dînait pas moins. Après avoir mis son corps de jupe avec un peignoir, elle enten-

dait la messe fort dévotement, et, cette sainte action finie, elle venait à sa toilette. Il y avait alors un plaisir non pareil à la voir coiffer et habiller. Elle était adroite et ses belles mains en cet emploi faisaient admirer toutes leurs perfections. Elle avait les plus beaux cheveux du monde ; ils étaient fort longs et en grande quantité, qui se sont conservés longtemps, sans que les années aient eu le pouvoir de détruire leur beauté. Elle s'habillait avec le soin et la curiosité permise aux personnes qui veulent être bien sans luxe, sans or, ni argent, sans fard et sans façon extraordinaire. Il était néanmoins aisé de voir, à travers la modestie de ses habits, qu'elle pouvait être sensible à un peu d'amour-propre. Après la mort du feu roi, elle cessa de mettre du rouge, ce qui augmenta la blancheur et la netteté de son teint. Au lieu de rien diminuer de son éclat, on l'en estima davantage et l'approbation publique obligea les dames à suivre son exemple. Elle donnait facilement audience à tous ceux qui la lui demandaient, tant sur les affaires générales que sur les particulières. Comme elle avait du bon sens et beaucoup de raison, elle les satisfaisait tous par des réponses accompagnées de bonté ; et ceux qui l'aimaient auraient toujours voulu qu'elle eût agi par ses propres lumières, comme d'abord elle en avait eu l'intention, pour éviter le blâme qu'elle avait vu donner au feu roi, qui avait trop abandonné son autorité au cardinal de Richelieu, disant souvent à ses serviteurs qu'elle n'en voulait pas faire autant. Mais, par malheur pour ceux qui étaient à elle, ses résolutions furent affaiblies par le désir du repos et par la peine qu'elle trouva dans la multiplicité des affaires qui sont inséparables du gouvernement d'un grand royaume. Dans la suite des temps, elle fut plus paresseuse et apprit par son expérience que Dieu n'a pas placé les rois sur des trônes pour ne point agir, mais pour souffrir quelques-unes des misères qui sont attachées à toutes sortes d'états.

La reine ne dînait pas souvent en public, servie par

ses officiers, mais presque toujours dans son petit cabinet, servie par ses femmes. Après son dîner, elle allait tenir le cercle, ou bien elle sortait et allait voir des religieuses, ou faire quelques dévotions, d'où, étant revenue, elle se donnait encore quelque temps aux princesses et aux dames de qualité qui venaient faire leur cour. Elle tenait conseil les lundis et les jeudis, et ces jours-là elle était obsédée d'une foule de monde. Les veilles des bonnes fêtes, elle allait coucher au Val-de-Grâce. Elle demeurait là quelques jours, retirée de tout le monde, et elle prenait plaisir d'y faire des conversations avec des religieuses. Elle cherchait les plus saintes et s'accommodait de celles qui n'avaient qu'un mérite médiocre ; mais, quand elles avaient pu toucher son estime, elle les honorait de son amitié. Elle a été quelquefois, mais rarement, visiter les prisons, déguisée en suivante ; et, de ma connaissance, je sais qu'elle suivit un jour madame la Princesse à cette intention.

La reine alors n'avait pas renoncé à tous les plaisirs qui lui avaient plu autrefois et qu'elle croyait innocents. Ses divertissements étaient médiocres et elle n'aimait rien avec ardeur. Elle n'aimait point à lire et ne savait guère de choses ; mais elle avait de l'esprit et l'esprit aisé, commode et agréable. Elle avait aimé le bal. Elle en avait perdu le goût avec la jeunesse ; mais elle allait à la comédie, à demi cachée par une de nous, qu'elle faisait asseoir auprès d'elle dans une tribune où elle se mettait, ne voulant pas, pendant son deuil, paraître publiquement à la place qu'elle devait occuper dans un autre temps.

La reine était grave et discrète en toutes ses manières d'agir et de parler ; elle était judicieuse et fort secrète pour toutes les confiances que ses familiers osaient lui faire. Elle était libérale par ses propres sentiments : car ce qu'elle donnait, elle le donnait de bonne grâce ; mais elle manquait de le faire souvent, faute de s'en aviser ; il fallait trop s'aider auprès d'elle pour obtenir ses bien-

faits. Ce défaut, qui n'était ni dans son cœur ni dans sa volonté, procédait de ce qu'elle laissait insensiblement régler ses résolutions sur les volontés de ceux dont elle estimait les conseils, et ses créatures en souffraient beaucoup... Sa conversation était sérieuse et libre tout ensemble, et ceux pour qui elle avait de l'estime trouvaient en elle un bonheur qui se rencontre rarement avec les grands. Elle entrait dans les intérêts et les sentiments de ceux qui lui ouvraient le cœur, et ce bon traitement faisait une grande impression dans l'âme de ceux qui l'aimaient. J'ai parlé ailleurs de sa beauté ; je dirai seulement qu'étant aimable de sa personne, douce et honnête dans son procédé et familière avec ceux qui avaient l'honneur de l'approcher, elle n'avait qu'à suivre ses inclinations naturelles, et à se montrer telle qu'elle était pour obliger et pour plaire. Malgré ses vertueuses dispositions, il était aisé au cardinal Mazarin, en se servant de la raison d'Etat, de changer ses sentiments et de la rendre capable de sévérité envers ceux qu'elle avait commencé de bien traiter.

(Madame de Motteville, *Mémoires*, IIe partie.)

Les origines politiques de la Fronde.

La Fronde fut un mouvement violent de réaction contre la politique absolutiste du cardinal de Richelieu. Le Parlement avait à cœur de recouvrer les droits politiques que le cardinal lui avait enlevés, et visait à prendre dans l'État le rôle jadis dévolu aux États généraux. La noblesse, écartée en tant que corps du gouvernement, y voulait reprendre sa place. Le peuple faisait remonter à la régence la responsabilité des impôts très lourds qu'avaient amenés la continuation de la guerre de Trente ans et le gaspillage financier. La Fronde fut donc la dernière tentative faite en France pour s'opposer à l'établissement du pouvoir absolu. C'est là ce qui fait son

intérêt, méconnu par Voltaire, mais parfaitement démêlé par un des principaux frondeurs, le cardinal de Retz.

Il n'y a pas douze cents ans que la France a des rois; mais ces rois n'ont pas toujours été absolus au point qu'ils le sont aujourd'hui. Leur autorité n'a jamais été réglée, comme celle des rois d'Angleterre et d'Aragon, par des lois écrites; elle a été seulement tempérée par des coutumes reçues et comme prises en dépôt au commencement dans les mains des États généraux et depuis dans celles des Parlements. Les enregistrements des traités faits entre les couronnes et les vérifications des édits pour les levées d'argent, sont des images presque effacées de ce sage milieu que nos pères avaient trouvé entre la licence des rois et le libertinage des peuples. Ce milieu a été considéré par les sages et bons princes comme un assaisonnement de leur pouvoir, très utile même pour le faire goûter aux sujets ; il a été regardé par les malhabiles et par les mal intentionnés comme un obstacle à tous dérèglements et à leurs caprices...

Richelieu fit, pour ainsi parler, un fonds de toutes les mauvaises intentions et de toutes les ignorances des deux derniers siècles, pour s'en servir selon ses intérêts. Il les déguisa en maximes utiles et nécessaires pour établir l'autorité royale ; et la fortune secondant ses desseins, par le désarmement du parti protestant, par les victoires des Suédois, par la faiblesse de l'Empire, par l'incapacité de l'Espagne, il forma, dans la plus légitime des monarchies, la plus scandaleuse et la plus dangereuse tyrannie qui ait peut-être jamais asservi un État. L'habitude qui a eu la force, en quelque pays, d'accoutumer les hommes au feu, nous a endurcis à des choses que nos pères ont appréhendées plus que le feu même. Nous ne sentons plus la servitude qu'ils ont détestée, moins pour leur propre intérêt que pour celui de leur maître, et le cardinal de Richelieu a fait des crimes de ce qui faisait autrefois les vertus des Miron, des Harlay, des Marillac, des Pibrac

et des Faye. Ces martyrs de l'État, qui ont plus dissipé de factions par leurs bonnes et saines maximes que l'or d'Espagne et d'Angleterre n'en a fait naître, ont été les défenseurs de la doctrine pour la conservation de laquelle le cardinal de Richelieu confina M. le président de Barillon à Amboise ; et c'est lui qui a commencé à punir les magistrats pour avoir avancé des vérités pour lesquelles leur serment les oblige d'exposer leur propre vie.

Les rois qui ont été sages et qui ont connu leurs véritables intérêts, ont rendu les Parlements dépositaires de leurs ordonnances, particulièrement pour se décharger d'une partie de l'envie et de la haine que l'exécution des plus simples et même des plus nécessaires produit quelquefois. Ils n'ont pas cru s'abaisser en s'y liant eux mêmes, semblables à Dieu qui obéit toujours à ce qu'il a commandé une fois. Les ministres, qui sont presque toujours assez aveuglés par leur fortune pour ne se pas contenter de ce que les ordonnances permettent, ne s'appliquent qu'à les renverser ; et le cardinal de Richelieu, plus qu'aucun autre, y a travaillé avec autant d'imprudence que d'application.

Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul ; les monarchies les mieux établies et les monarques les plus autorisés ne se soutiennent que par l'assemblage des armes et des lois ; et cet assemblage est si nécessaire que les unes ne se peuvent maintenir sans les autres. Les lois sans le secours des armes tombent dans le mépris, les armes qui ne sont pas modérées par les lois tombent bientôt dans l'anarchie.

..... Comme Mazarin marchait sur les pas du cardinal de Richelieu, qui avait achevé de détruire toutes les anciennes maximes de l'État, il suivait son chemin, qui était de tous côtés bordé de précipices, que le cardinal de Richelieu n'avait pas ignorés ; mais il ne se servait pas des appuis par lesquels le cardinal de Richelieu avait assuré sa marche. J'explique ce peu de paroles qui comprend beaucoup de choses par un exemple. Le cardinal

de Richelieu avait affecté d'abaisser les corps ; mais il n'avait pas oublié de ménager les particuliers. Cette idée suffit pour vous faire concevoir tout le reste. Ce qu'il y eut de merveilleux fut que tout contribua à le tromper et à se tromper soi-même.

Le dernier point de l'illusion en matière d'État est une espèce de léthargie qui n'arrive jamais qu'après de grands symptômes. Le cardinal de Richelieu traita la France comme un empirique, avec des remèdes violents, qui lui firent paraître de la force, mais une force d'agitation qui en épuisa le corps et les parties. Le cardinal Mazarin, comme un médecin très inexpérimenté, ne connut point son abattement, il ne la soutint pas par les secrets chimiques de son prédécesseur ; il continua de l'affaiblir par des saignées ; elle tomba en léthargie et il fut assez mal habile pour prendre ce faux repos pour une véritable santé. Les provinces, abandonnées à la rapine des surintendants, demeuraient abattues et assoupies sous la pesanteur de leurs maux, que les secousses qu'elles s'étaient données de temps en temps sous le cardinal de Richelieu n'avaient fait qu'augmenter et aigrir. Les Parlements, qui avaient tout nouvellement gémi sous la tyrannie, étaient comme insensibles aux misères présentes, par la mémoire encore trop vive et trop récente des passées. Les grands, qui pour la plupart avaient été chassés du royaume, s'endormaient paresseusement dans leurs lits, qu'ils avaient été ravis de retrouver. Si cette indolence eût été ménagée, l'assoupissement eût peut-être duré plus longtemps. Mais, comme le médecin ne le prenait que pour un doux sommeil, il n'y fit aucun remède. Le mal s'aigrit, la tête s'éveilla, Paris se sentit, il poussa des soupirs et l'on n'en fit point de cas. Il tomba en frénésie[1].

(De Retz. *Mémoires*.)

1. On peut s'étonner de la sévérité du jugement porté par Retz sur Richelieu. Retz regrette le temps où la monarchie avait pour contrepoids le pouvoir des États généraux et provinciaux et du Parlement, contrepoids que Richelieu s'attacha à ruiner.



Portraits de quelques personnages ayant figuré dans les troubles de la Fronde.

La mode, vers le milieu du xvii[e] siècle, était aux portraits. Dans les romans du temps, et en particulier dans ceux de mademoiselle de Scudéry, on voit défiler ceux de la plupart des personnages de la Cour et de la société brillante du temps. Retz cède à la coutume en esquissant ce qu'il appelle « sa galerie » :

La Reine avait, plus que personne que j'aie jamais vue, de cette sorte d'esprit qui lui était nécessaire pour ne pas paraître sotte à ceux qui ne la connaissaient pas. Elle avait plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manière que de fond, plus d'application à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt que de désintéressement, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, et plus d'incapacité que de tout ce que j'ai dit ci-dessus.

M. le Prince est né capitaine, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, à César et à Spinola[1]. Il a égalé le premier, il a passé le second. La nature lui avait fait l'esprit aussi grand que le cœur ; la fortune, en le donnant à un siècle de guerre, a laissé au second toute son étendue ; la naissance, ou plutôt l'éducation dans une maison attachée et soumise au cabinet a donné des bornes trop étroites au premier. On ne lui a pas inspiré de bonne heure les grandes et générales maximes qui sont celles qui font et qui forment ce qu'on appelle l'esprit de suite. Il n'a pas eu le temps de les prendre par lui-même, parce qu'il a été prévenu, dès sa jeunesse, par la chute imprévue des

1. Spinola, général de l'Espagne au commencement du xvii[e] siècle.

grandes affaires et par l'habitude du bonheur. Ce défaut a fait qu'avec l'âme du monde la moins méchante, il a fait des injustices; qu'avec le cœur d'Alexandre, il n'a pas été exempt, non plus que lui, de faiblesse; qu'avec un esprit merveilleux, il est tombé dans des imprudences... Il n'a pu remplir son mérite, c'est un défaut; mais il est rare, mais il est beau.

M. de Longueville avait, avec le beau nom d'Orléans, de la vivacité, de l'agrément, de la dépense, de la libéralité, de la justice, de la valeur, de la grandeur; et il ne fut jamais qu'un homme médiocre, parce qu'il eut toujours des idées qui furent infiniment au-dessus de sa capacité. Avec la grande qualité et les grands desseins, l'on n'est jamais compté pour rien; quand on ne les soutient pas, l'on n'est pas compté pour beaucoup, et c'est ce qui fait le médiocre.

M. de Beaufort n'en était pas jusqu'à l'idée des grandes affaires, il n'en avait que l'intention. Il en avait ouï parler aux Importants et il avait un peu retenu de leur jargon, et cela, mêlé avec les expressions qu'il avait tirées très fidèlement de Madame de Vendôme, formait une langue qui aurait déparé le bon sens de Caton. Le sien était court et lourd, et d'autant plus qu'il était obscurci par la présomption. Il se croyait habile, et c'est ce qui le faisait paraître artificieux, parce que l'on connaissait d'abord qu'il n'avait pas assez d'esprit pour cette fin. Il était brave de sa personne et plus qu'il n'appartient à un fanfaron; il l'était en tout, sans exception, et jamais plus faussement qu'en galanterie. Il parlait, il pensait comme le peuple, dont il fut l'idole quelque temps.

M. de Turenne a eu, dès sa jeunesse, toutes les bonnes qualités, et il a acquis les grandes d'assez bonne heure. Il ne lui en a manqué aucune que celles dont il ne s'est pas avisé. Il avait presque toutes les vertus comme naturelles; il n'a jamais eu le brillant d'aucune. On l'a cru plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti, et je le crois aussi, parce qu'il n'était pas naturellement

entreprenant; mais toutefois, qui le sait? Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscurités, qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire.

J'oubliais presque *M. le prince de Conti*, ce qui est un bon signe pour un chef de parti. Je ne crois pas vous le pouvoir mieux dépeindre qu'en vous disant que ce chef de parti était un zéro, qui ne multipliait que parce qu'il était prince du sang; voilà pour le public. Pour ce qui est du particulier, la méchanceté faisait en lui ce que la faiblesse faisait en M. le duc d'Orléans. Elle inondait toutes les autres qualités, qui n'étaient d'ailleurs que médiocres et toutes semées de faiblesses.

Il y a toujours eu du je ne sais quoi en *M. de La Rochefoucauld*. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et en un temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands, qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi: car il avait des qualités qui eussent suppléé en tout autre celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée; mais son bon sens, très bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devait récompenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement; car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût bon soldat. Il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours l'intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile, s'é-

tait tourné dans les affaires en air d'apologie. Il croyait toujours en avoir besoin; ce qui, joint à ses Maximes, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître et de se réduire à passer, comme il eût pu, pour le courtisan le plus poli et pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siècle.

Madame de Longueville a naturellement bien du fonds d'esprit; mais elle en a encore plus le fin et le tour. Sa capacité, qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusqu'aux affaires, dans lesquelles la haine contre M. le Prince l'a portée et dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avait une langueur dans ses manières qui touchait plus que le brillant de celles mêmes qui étaient plus belles. Elle en avait une, même dans l'esprit, qui avait ses charmes, parce qu'elle avait, si l'on peut dire, des réveils lumineux et surprenants. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite d'héroïne d'un grand parti, elle en devint l'aventurière. La grâce [1] a rétabli ce que le monde ne lui pouvait rendre.

Madame de Chevreuse n'avait plus même de reste de beauté quand je l'ai connue. Je n'ai jamais vu qu'elle en qui la vivacité suppléât au jugement. Elle lui donnait même assez souvent des ouvertures si brillantes qu'elles paraissaient comme des éclairs, et si sages qu'elles n'eussent pas été désavouées par les plus grands hommes de tous les siècles. Ce mérite toutefois ne fut que d'occasion.

Je ne crois pas que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État que *Madame la Palatine*. Je l'ai vue dans la faction; je l'ai vue dans le cabinet et je lui ai trouvé partout également de la sincérité.

1. Au sens religieux.

Si ce n'était pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle plus intrépide que le grand Gustave et M. le Prince, je dirais que ç'a été *M. Molé*, premier président. Il s'en est fallu de beaucoup que son esprit n'ait été aussi grand que son cœur; il ne laissait pas d'y avoir quelques rapports par une ressemblance qui n'y était toutefois qu'en laid. Je vous ai déjà dit qu'il n'était point congru dans sa langue, et il est vrai, mais il avait une sorte d'éloquence qui, en choquant l'oreille, saisissait l'imagination. Il voulait le bien de l'État, préférablement à toutes choses, même à celui de sa famille, quoiqu'il parût l'aimer trop pour un magistrat; mais il n'eut pas le génie assez élevé pour connaître d'assez bonne heure le bien qu'il eût pu faire. Il présuma trop de son pouvoir : il s'imagina qu'il modérerait la Cour et sa compagnie. Il ne réussit ni à l'un ni à l'autre; il se rendit suspect à tous les deux, et ainsi il fit du mal avec de bonnes intentions. La préoccupation y contribua beaucoup; elle était extrême en tout, et j'ai même observé qu'il jugeait toujours des actions par les hommes, mais presque jamais des hommes par les actions. Comme il avait été nourri dans les formes du Palais, tout ce qui était extraordinaire lui était suspect. Il n'y a guère de disposition plus dangereuse en ceux qui se rencontrent dans les affaires où les règles ordinaires n'ont plus de lieu.

(De Retz. *Mémoires.*)

La reine d'Angleterre, Henriette de France, réfugiée à Paris.

Pendant que ces hommes dénaturés (les révolutionnaires d'Angleterre) traitaient leur roi de criminel, qu'ils l'accusaient d'avoir fait de grandes trahisons à leur na-

tion et d'avoir fait la guerre contre eux, la reine sa femme était dans le Louvre, souffrant beaucoup de nécessités. Elle avait déjà vendu presque toutes ses pierreries pour en envoyer l'argent au roi son mari, qu'elle tâchait de secourir par toutes les voies possibles ; et le reste de ses diamants avait été employé à la nourrir à Paris, où elle se trouva assiégée par les rebelles. Elle était affectionnée au parti royal, et le mauvais état des affaires de la reine la privait des assistances qu'elle avait accoutumé d'en recevoir. Elle fut contrainte dans cette nécessité de demander, comme elle disait elle-même, une aumône au Parlement ; et je pense qu'elle en tira environ vingt mille francs pour sa subsistance. Comme j'avais l'honneur de la voir souvent, étant logée dans le Louvre, par la grâce qu'elle m'avait faite de m'y recevoir, elle me fit connaître l'état où elle était, qui était digne de compassion et dont les particularités seraient étonnantes. La mendicité où cette illustre princesse était réduite, était affligeante ; mais elle ne se pouvait comparer au malheur qu'elle avait sujet de craindre et qui enfin lui arriva, par l'ordre de Dieu, pour lui faire sentir la différence des plus grands biens et des plus grands maux qui puissent arriver dans la vie. On peut dire qu'elle a goûté ces deux états dans toute leur étendue.

..... Le premier jour de sa douleur, je n'eus point l'honneur de la voir, parce que la violence de son mal la rendit invisible ; mais le lendemain, ayant obtenu par l'aide de mes amis un passage pour aller trouver la Reine à Saint-Germain, je fus prendre congé de cette reine affligée. D'abord qu'elle me vit, elle me commanda de me mettre à genoux auprès de son lit ; et, me faisant l'honneur de me donner la main avec mille sanglots qui souvent interrompirent son discours, elle me commanda d'apprendre à la Reine l'état où elle était et de lui dire de sa part que le roi son seigneur, dont la mort allait la rendre la plus malheureuse femme du monde, ne s'était

perdu que pour n'avoir jamais su la vérité; qu'elle lui conseillait de ne pas irriter ses peuples, à moins que d'avoir la puissance de les dompter tout à fait; que le peuple était une bête féroce qui ne s'apprivoisait jamais; que le roi son seigneur l'avait éprouvé, et qu'elle priait Dieu qu'elle eût plus de bonheur en France qu'ils n'en avaient eu en Angleterre; mais que surtout elle lui conseillait d'écouter ceux qui lui diraient la vérité, de travailler à la découvrir, et de croire que le plus grand des maux qui pût arriver aux rois et celui qui seul détruisait leurs empires, était de l'ignorer. Que si j'étais fidèle à la Reine, je lui devais dire ces choses et lui parler clairement sur l'état de ses affaires, puisque c'était le plus grand service que je pouvais lui rendre, et finit par un compliment qui s'adressait à la Reine, avec quelques ordres qu'elle me donna, qui regardaient les intérêts du prince de Galles, devenu roi sans royaume par la mort du roi son père. Elle me commanda d'en parler à la Reine de sa part; puis, me serrant la main, me dit, avec un redoublement de douleur rempli de beaucoup de tendresse, qu'elle venait de perdre un roi, un mari et un ami, dont elle ne pouvait jamais assez pleurer la perte; et qu'il fallait nécessairement que, le reste de sa vie, cette séparation lui fût un éternel supplice.

(Mme de Motteville. *Mémoires, 1649.*)

Visite de la reine Christine de Suède à l'Académie Française (11 mai 1658).

M. l'abbé de Boisrobert ayant fait savoir, le matin de ce jour, à monseigneur le chancelier que la reine Christine de Suède voulait faire l'honneur à la compagnie de se trouver à l'assemblée qui devait se tenir

l'après-dîner, M. le directeur fit avertir ce qu'il put des académiciens pour s'y trouver. Sur les trois heures après midi, Sa Majesté arriva chez monseigneur le chancelier, qui la fut recevoir à son carrosse avec tous les académiciens en corps, et l'ayant conduite dans son antichambre, au bout de la salle du conseil, où était une table longue couverte du tapis de velours vert à franges d'or, qui sert lorsque le conseil des finances tient, la reine de Suède se mit dans une chaise à bras au bout de cette table, du côté des fenêtres ; monseigneur le chancelier à sa gauche, du côté de la cheminée, sur une chaise à dos et sans bras, laissant quelque espace vide entre Sa Majesté et lui ; M. le directeur étant de l'autre côté de la table, vis-à-vis de monseigneur le chancelier, mais un peu plus bas et plus éloigné de la table, debout, et tous les académiciens aussi. Il lui fit un compliment qui ne contenait qu'une excuse de ce que l'Académie, se trouvant surprise de l'honneur qu'elle lui faisait, sans en avoir eu avis que le matin, elle ne s'était pas préparée à lui témoigner sa joie et sa reconnaissance d'une si glorieuse faveur, selon le mérite de cette grâce et le devoir de la compagnie ; que si elle en eût eu le temps, elle aurait sans doute donné cette commission à quelqu'un plus capable que lui de s'en mieux acquitter ; mais que s'en trouvant chargé, par l'avantage que la fortune lui avait fait rencontrer de présider la compagnie en une si heureuse rencontre, il était obligé de dire à Sa Majesté que l'Académie n'avait jamais reçu de plus grand honneur que celui qu'il lui plaisait de lui faire. A quoi la reine répondit qu'on pardonnerait à la curiosité d'une fille qui avait souhaité de se trouver en une compagnie de tant d'honnêtes gens, pour qui elle avait toujours eu une estime et une affection particulières.

Ensuite, on décida si les académiciens seraient assis ou debout ; ce qui sembla surprendre la reine. Mais monseigneur le chancelier ayant demandé avis à quelques-uns sur cette difficulté, on lui dit que le roi Henri III, lorsqu'il fai-

sait faire des assemblées de gens de lettres au bois de Vincennes, où il s'y trouvait souvent, faisait asseoir les assistants; qu'on en usait toujours ainsi en pareille rencontre, et que la reine de Suède même, lorsqu'elle était à Rome, avait été de l'académie des Humoristes, qui ne s'étaient point tenus debout; si bien qu'il fut résolu que les académiciens seraient assis, comme ils le furent, durant toute la séance, sur des chaises à dos, mais monseigneur le chancelier et eux tous découverts.

On fit excuse d'abord à Sa Majesté de ce que la compagnie n'était pas plus nombreuse, parce qu'on n'avait pas eu le temps de faire avertir tous les académiciens de s'y trouver, que le secrétaire se trouvait absent par son indisposition et MM. Gombaud et Chapelain aussi, avec plusieurs autres. Elle demanda qui était le secrétaire; on lui dit que c'était M. Conrart, duquel elle eut la bonté de parler obligeamment, comme le connaissant de réputation, et de ces deux messieurs absents aussi, à qui elle donna de grandes louanges. Ensuite de cela, M. le directeur lui dit que si on avait pu prévoir la visite de Sa Majesté, on aurait préparé quelque lecture pour la divertir agréablement; mais que dans la surprise où se trouvait la compagnie, on se servirait de ce que l'occasion pourrait fournir et que, comme il avait fait depuis peu un *Traité de la douleur,* qui doit entrer dans le troisième volume des *Caractères des Passions,* qu'il était prêt de publier, si Sa Majesté lui commandait d'en lire quelque chose, il croyait que ce serait un sujet assez propice pour faire connaître la douleur de la compagnie de ne se pouvoir pas mieux acquitter de ce qui était dû à une si grande reine, et de ce qu'elle devait être si tôt privée de sa vue, par le prompt départ de Sa Majesté. Cette lecture étant achevée, à laquelle la reine donna beaucoup d'attention, monseigneur le chancelier demanda si quelqu'un avait des vers pour entretenir Sa Majesté. Sur quoi M. Cotin en ayant récité quelques-uns du poète Lucrèce qu'il avait mis en français, la reine témoigna y

prendre grand plaisir. M. l'abbé de Boisrobert récita aussi quelques madrigaux qu'il avait faits depuis peu sur la maladie de madame d'Olonne, et M. l'abbé de Tallement un sonnet sur la mort d'une dame. Après cela, M. de la Chambre demandant encore quelque chose, M. Pellison lut une petite ode d'amour qu'il avait faite à l'imitation de Catulle, et d'autres vers sur un saphir qu'il avait perdu et qu'il retrouva depuis, qui plurent aussi extrêmement à Sa Majesté, à laquelle on lut un cahier entier du dictionnaire, contenant l'explication du mot de *jeu,* pour lui faire connaître quelque chose du travail présent de la compagnie. Et cela étant achevé, la reine se leva, et fut reconduite à son carrosse par monseigneur le chancelier, suivi de tous les académiciens.

(Compte rendu de la séance conservé par Conrart.)

Portrait de Louis XIV.

Une taille de héros, toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité ; proportionné et fait à peindre et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs ; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière, et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissait avec le même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en pouvoir soutenir les regards, comme dans la parure des fêtes ou des cérémonies, ou à cheval à la tête de ses troupes. Il avait excellé en tous les exercices et il

aimait qu'on les fît bien. Nulle fatigue, nulle injure du temps ne lui coûtait, ni ne faisait d'impression à cet air et à cette figure héroïque ; percé de pluie, de neige, de froid, de sueur, couvert de poussière, toujours le même. J'en ai souvent été témoin avec admiration, parce que, excepté des temps tout à fait extrêmes et rares, rien ne le retenait d'aller tous les jours dehors et d'y être fort longtemps. Une voix dont le son répondait à tout le reste, une facilité de bien parler et d'écouter courtement[1] et mieux qu'homme du monde, beaucoup de réserve, une mesure exacte suivant la qualité des personnes, une politesse toujours grave, toujours majestueuse, toujours distinguée, suivant l'âge, l'état, le sexe, et, pour celui-ci, toujours un air de cette galanterie naturelle. Voilà pour l'extérieur, qui n'eut jamais son pareil, ni rien qui en ait approché.

Un respect affectueux pour la Reine sa mère, une considération infinie pour la Reine son épouse, une attention d'amitié pour Monsieur, son frère, une générosité continuelle, ingénieuse, toujours également soutenue pour le roi et la reine d'Angleterre, une décence, une bienséance qui ne se démentait jamais, jusque dans les choses les plus communes, les plus usuelles ; une bonté, une justice naturelle, quand il n'y allait pas de ce qu'il croyait être de son autorité et qui faisait regretter son éducation et les flatteries et les artifices qui, dans la suite, ne le laissèrent plus à lui-même que par des percées de naturel, qui montraient qu'autorité à part qui étouffait tout, il aimait la vérité, l'équité, l'ordre, la raison et qu'il aimait même à s'en laisser vaincre.

Quoiqu'il ait été prodigue pour soi et qu'il ait même fait de grands dons, il n'était rien moins que libéral, et il disait lui-même qu'il le tenait de sa maison et de tous les Bourbons. Il entrait dans les derniers détails de ses dépenses personnelles, et, comme il aimait toutes

1. *Écouter courtement :* écouter en saisissant rapidement le sens des explications données (?), sans avoir besoin de longs développements.

espèces de détails et des plus petits, il y croyait faire beaucoup.

Rien de plus exactement réglé que ses heures et ses journées, dans la diversité des lieux, des affaires et des amusements. Avec un almanach et une montre, on pouvait à trois cents lieues de lui dire avec justesse ce qu'il faisait. Il voulait une grande exactitude dans son service, mais il y était exact le premier. Tout homme pouvait lui parler en cinq ou six temps différents de la journée, excepté à Marly ; il écoutait, répondait presque toujours : « Je verrai, » pour se donner le temps de ne rien accorder ou décider à la légère. Jamais de réponse ni de discours qui pût peiner ou intéresser personne, patient dans les affaires ou dans son service au dernier point, parfaitement maître de son visage, de son maintien, de son extérieur et jamais d'impatience ni de colère. S'il réprimandait, c'était rarement, en peu de mots et jamais durement ; il ne s'est peut-être pas échappé dix fois en toute sa vie, et encore avec des gens de peu, et par quatre ou cinq fois fortement.

(SAINT-SIMON. *Parallèle des trois rois.*)

Le même dans la disgrâce de la fin de son règne.

Quelle distance de ces temps si longtemps florissants et la situation où il se trouva depuis 1705 jusqu'en 1712, accablé des plus funestes revers et d'une cruelle famine, hors de pouvoir de continuer la guerre, ni d'obtenir la paix, réduit à écouter les propositions les plus dures. A peine vit-il son salut par le traité de Londres qui fit celui d'Utrecht, que ce prince vit périr sous ses yeux son fils

unique, une princesse qui seule fit toute sa joie, ses deux petits-fils, deux de ses arrière-petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soupçons, à lui persuader de tout craindre pour lui-même et pour l'unique rejeton qui lui restait, et dans la première enfance, d'une si nombreuse et si belle postérité. Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité demeura tout entière ; même visage, même maintien, même accueil, pas le moindre changement dans son extérieur ; mêmes occupations, mêmes voyages, mêmes délassements, le même cours d'années et de journées, sans qu'il fût possible de remarquer en lui la plus légère altération. Ce n'était pas qu'il ne sentît profondément l'excès de tant de malheurs ; ses ministres virent couler ses larmes, son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs. Partout ailleurs, sans paraître insensible, il se montra inaltérable et supérieur à tout, sans la plus petite affectation et sans espérance déplacée. Il parlait comme à son ordinaire, ni plus, ni moins ; avait le même air, déclarait les mauvaises nouvelles sans détour, sans déguisement, sans plainte, sans accuser personne, courtement et majestueusement, comme il avait accoutumé. Un courage mâle, supérieur, lui faisait serrer entre ses mains le gouvernail parmi ces tempêtes, et dans les accidents les plus fâcheux et les temps les plus désespérés, toujours avec application, toujours avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu et à ses châtiments. C'est le prodige qui a duré plusieurs années avec une égalité qui n'a pas été altérée un moment, qui a été l'admiration de sa cour et l'étonnement de toute l'Europe.

(SAINT-SIMON. *Parallèle des trois rois.*)

Comment Louis XIV comprenait l'autorité royale.

J'eusse pu sans doute jeter les yeux sur des gens de plus haute considération (pour être ministres). Mais les trois que je choisis me semblèrent suffisants pour exécuter sous moi les choses dont j'avais résolu de les charger [1].

Et, pour vous découvrir toute ma pensée, je crus qu'il n'était pas de mon intérêt de chercher des hommes d'une qualité plus éminente, parce qu'ayant besoin sur toutes choses d'établir ma propre réputation, il était important que le public connût, par le rang de ceux dont je me servais, que je n'étais pas en dessein de partager avec eux mon autorité, et qu'eux-mêmes, sachant ce qu'ils étaient, ne conçussent pas de plus hautes espérances que celles que je leur voudrais donner ; précaution tellement nécessaire qu'avec cela même le monde fut encore assez longtemps sans me pouvoir bien connaître.

Beaucoup de gens se persuadaient que dans peu de temps quelqu'un de ceux qui m'approchaient s'emparerait de mon esprit et de mes affaires. La plupart considéraient l'assiduité de mon travail comme une chaleur qui devait bientôt se ralentir, et ceux qui voulaient en juger plus favorablement attendaient à se déterminer par la suite.

Mais le temps enfin leur fit voir ce qu'ils en devraient croire ; car on me vit toujours marcher constamment par la même route, vouloir être informé de tout ce qui se faisait, écouter les prières et les plaintes de mes moindres sujets, savoir le nombre de mes troupes et l'état de mes places, traiter immédiatement avec les ministres étrangers, recevoir les dépêches, faire moi-même une partie des réponses, et donner à mes secrétaires la substance

1. Ces trois ministres furent : Colbert, le Tellier et de Lyonne.

des autres ; régler la recette et la dépense de mon État ; me faire rendre compte à moi-même par ceux qui étaient dans les emplois les plus importants ; tenir mes affaires secrètes, distribuer les grâces par mon propre choix, conserver en moi seul toute mon autorité, et tenir ceux qui me servaient le mieux dans une modestie fort éloignée de l'élévation des premiers ministres.

..... Je sais, mon fils, et je puis vous protester sincèrement que je n'ai ni aversion ni aigreur dans l'esprit pour mes officiers de justice. Au contraire, si la vieillesse est vénérable dans les hommes, elle me le paraît plus encore dans ces corps si anciens. Je suis persuadé qu'en nulle autre partie de l'Etat le travail n'est peut-être plus grand, ni les récompenses moindres.

J'ai pour eux l'affection et la considération que je dois ; et vous, mon fils, qui, selon les apparences, les trouverez encore plus éloignés de ces vaines prétentions d'autrefois, vous devez pratiquer avec d'autant plus de soin ce que je fais tous les jours moi-même, je veux dire de leur témoigner de l'estime dans les occasions, d'en connaître les principaux sujets, et ceux qui ont le plus de mérite, de faire voir que vous les connaissez ; car il est beau à un prince de montrer qu'il est informé de tout, et que les services qu'on rend loin de lui ne sont pas perdus ; de les considérer, et leurs familles, dans la distribution des emplois et des bénéfices, quand ils se voudront attacher plus particulièrement à vous ; de les accoutumer enfin par de bons traitements et des paroles honnêtes à vous voir quelquefois, au lieu qu'au siècle passé une partie de leur honnêteté était de ne pas approcher du Louvre, et cela, non pas par mauvais dessein, mais par la fausse imagination d'un prétendu intérêt du peuple opposé à celui du prince, et dont ils se faisaient les défenseurs ; sans considérer que ces deux intérêts ne sont qu'un, que la tranquillité des sujets ne se trouve que dans l'obéissance, qu'il y a toujours plus de mal pour le public à contrôler qu'à supporter même le mauvais gouvernement

des rois, dont Dieu seul est le juge, que ce qu'ils semblent parfois faire contre la loi commune est fondé sur la raison d'Etat, la première des lois par le consentement de tout le monde, mais la plus inconnue et la plus obscure à tous ceux qui ne gouvernent pas.

..... Je commençai à modérer l'excessive autorité qu'avaient eue depuis longtemps les gouverneurs des villes frontières, qui avaient tellement fait perdre le respect qu'ils devaient de l'autorité royale, qu'ils avaient fait les mêmes exactions sur mes sujets que sur mes ennemis, et avaient osé prétendre par voie de négociations toutes les grâces qu'ils jugeaient à leur bienséance.

Et, comme ce qui les avait rendus les plus absolus dans leurs places était la disposition qu'on leur avait laissée au fonds des contributions et la liberté de composer les garnisons des troupes qui dépendaient d'eux, je résolus de leur ôter insensiblement l'un et l'autre, et fis de jour en jour entrer dans toutes les villes importantes des troupes d'armée qui ne dépendaient que de moi seul. En quoi je suis persuadé d'avoir fait une chose très importante pour le bien de mon Etat, et d'avoir reçu en même temps une preuve très manifeste de l'autorité royale. Car ce que j'exécutai dès ce temps-là sans peine et sans bruit, n'eût pas pu seulement être proposé sans danger quelques années auparavant.

..... Parce que les gens d'Eglise sont sujets de se flatter un peu trop des avantages de leur profession et s'en veulent quelquefois servir pour affaiblir leurs devoirs les plus légitimes, je crois être obligé de vous expliquer sur cette matière certains points qui peuvent être importants.

Le premier est que les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens, tant des séculiers que des ecclésiastiques, pour en user comme sages économes, c'est-à-dire selon les besoins de leur Etat.

Le second, que ces noms mystérieux de franchises et de libertés de l'Eglise, dont on prétendra peut-être vous éblouir, regardent également tous les fidèles soit laïques, soit tonsurés, qui sont tous également fils de cette commune mère, mais qu'ils n'exemptent ni les uns ni les autres de la sujétion des souverains, auxquels l'Evangile même leur enjoint précisément d'être soumis.

Le troisième, que tout ce qu'on dit de la destination particulière des biens d'Eglise et de l'intention des fondateurs n'est qu'un scrupule sans fondement; parce qu'il est constant que, comme ceux qui ont fondé les bénéfices n'ont pu, en donnant leurs héritages, les affranchir ni des cens, ni des autres redevances qu'ils payaient aux seigneurs particuliers, à bien plus forte raison n'ont-ils pas pu les décharger de la première des redevances, qui est celle qui se reçoit par le prince, comme seigneur universel, pour le bien général de tout le royaume.

Le quatrième que, si l'on a permis jusqu'à présent aux ecclésiastiques de délibérer dans leurs assemblées sur la somme qu'ils doivent fournir, ils ne sauraient attribuer cet usage à aucun privilège particulier, parce que la même liberté est encore laissée aux peuples de plusieurs provinces, comme une ancienne marque de la probité des premiers siècles, où la justice excitait suffisamment chaque particulier à faire ce qu'il devait selon ses forces, et cependant cela n'a jamais empêché que l'on ait contraint et les laïques et les ecclésiastiques, lorsqu'ils ont refusé de s'acquitter volontairement de leur devoir.

Et le cinquième enfin que, s'il y avait quelques-uns de ceux qui vivent sous notre empire plus tenus que les autres à nous servir de tous leurs biens, ce devrait être les bénéficiers, qui ne tiennent tout ce qu'ils ont que de notre choix.

..... Il est certain que cet assujettissement qui met le souverain dans la nécessité de prendre la loi de ses peuples, est la dernière calamité où puisse tomber un homme

de notre rang. Ce qui fait la grandeur et la majesté des rois n'est pas tant le sceptre qu'ils portent que la manière de le porter. C'est pervertir l'ordre des choses que d'attribuer les résolutions aux sujets et la déférence au souverain. C'est à la tête seulement qu'il appartient de délibérer et de résoudre, et toutes les fonctions des autres membres ne consistent que dans l'exécution des commandements qui leur sont donnés.

Si je vous ai fait voir ailleurs la misérable condition des princes qui commettent leurs peuples et leur dignité à la conduite d'un premier ministre, j'ai bien sujet de vous représenter ici la misère de ceux qui sont abandonnés à l'indiscrétion d'une populace assemblée. En s'appropriant vos biens et votre autorité, le premier ministre garde au moins de la reconnaissance et du respect pour votre personne ; et, quelque grand que nous le fassions, il ne peut éviter sa ruine dès lors que nous avons seulement la force de ne le vouloir plus soutenir. Ce n'est au plus qu'un seul compagnon que vous avez sur le trône : s'il vous dérobe une partie de votre gloire, il vous décharge en même temps de vos soins les plus épineux ; l'intérêt de sa propre grandeur l'engage à soutenir la vôtre ; il aime à conserver vos droits comme un bien dont il jouit sous votre nom ; et, s'il partage avec vous votre diadème, il travaille au moins à le laisser entier à vos descendants.

Mais il n'en est pas ainsi du pouvoir qu'un peuple assemblé s'attribue ; plus vous lui accordez, plus il prétend ; plus vous le caressez, plus il vous méprise ; et ce dont il est une fois en possession est retenu par tant de bras que l'on ne peut l'arracher sans une extrême violence. En sorte que le prince qui veut laisser une tranquillité durable à ses peuples, et sa dignité tout entière à ses successeurs, ne saurait trop soigneusement réprimer cette audace tumultueuse.

Mais c'est trop souvent m'arrêter sur une réflexion qui semble vous être inutile, ou qui ne peut au plus vous

servir qu'à reconnaître la misère de nos voisins (les Anglais), puisqu'il est constant que, dans l'Etat où vous devez régner après moi, vous ne trouverez point d'autorité qui ne se fasse honneur de tenir de vous son origine et son caractère ; point de corps de qui les suffrages osent s'écarter des termes du respect ; point de compagnie qui ne se croie obligée de mettre sa principale grandeur dans le bien de votre service et son unique sûreté dans votre humble soumission.

(LOUIS XIV. *Mémoires pour l'instruction du Dauphin.*)

Comment le Roi compose son Conseil.

Deux maximes qu'il suivit toute sa vie depuis qu'il fut devenu le maître par la mort du cardinal de Mazarin, furent, l'une excellente, de ne vouloir plus de premier ministre et de ne jamais laisser entrer dans son Conseil aucun cardinal, aucun évêque, aucun ecclésiastique, qui, à son avis, comme il est vrai, s'y veulent rendre les maîtres de tout, s'ils sont cardinaux, et, s'ils ne le sont pas, ne tentent qu'à le devenir aux dépens de toutes choses. Il fut si content de la fermeté et de la dextérité avec laquelle le cardinal de Janson avait réussi à Rome, pendant plusieurs années qu'il y fut chargé des affaires de France, et du compte qu'il lui en rendit à son retour, qu'il en fit deux jours après un éloge dans le Conseil, ajouta qu'il avait un vrai regret de ne l'y pas faire entrer, parce qu'il y serait un très utile et très excellent ministre : « Je me suis fait une règle, dit le roi à ceux qui s'étonnaient de cette conclusion, dès la mort du cardinal Mazarin, dont je me suis bien trouvé jusques à cette heure et que je ne changerai pas, de ne mettre aucun ecclésiastique dans mon Conseil, et des cardinaux encore

moins ; mais cela ne m'empêche pas de regretter que le cardinal de Janson n'en puisse être excepté. »

L'autre maxime était bien éloignée d'être si bonne ; ce fut de ne mettre jamais dans le Conseil que des gens de fort peu ; de moins bas lui faisaient ombrage ; des seigneurs encore plus, qu'il craignait imposer, s'accréditer, se livrer trop. L'embarras de les congédier, de mécontenter par là toute une parenté considérable, de les retrouver sur leurs pieds par eux-mêmes, après avoir été renvoyés, fut une autre forte raison. Il voulut des gens qui ne fussent rien que par leurs places de secrétaire d'Etat, de contrôleur général des finances, de ministre, qu'il pût traiter et chasser comme et quand il voudrait, et qui, n'étant rien par eux-mêmes, retombassent dans le néant d'où il les avait tirés, et qui, frappés de cette vue, en tinssent plus à leurs places, et missent par ce grand intérêt tout leur soin et leur application à bien servir et à lui plaire. Aussi a-t-il persévéré dans cette maxime depuis qu'il a été le maître jusqu'à sa mort, tellement qu'en cinquante-cinq ans il n'a mis dans son conseil qu'un seul gentilhomme, qui fut le duc de Beauvilliers.

(Saint-Simon. *Parallèle des trois rois.*)

Le Roi et la Cour.

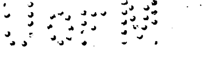
Les fêtes fréquentes, les promenades particulières à Versailles, les voyages, furent des moyens que le roi saisit pour distinguer et pour mortifier, en nommant les personnes qui à chaque fois en devaient être et pour tenir chacun assidu et attentif à lui plaire. Il sentait qu'il n'avait pas, à beaucoup près, assez de grâces à répandre pour faire un effet continuel. Il en substitua donc aux

véritables d'idéales, par la jalousie, les petites préférences qui se trouvaient tous les jours, et pour ainsi dire à tous moments, par son art. Les espérances que ces petites préférences et ces distinctions faisaient naître, et la considération qui s'en tirait, personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses. Marly dans la suite lui fut en cela d'un grand usage, et Trianon, où tout le monde, à la vérité, pouvait lui aller faire sa cour, mais où les dames avaient l'honneur de manger avec lui, et où, à chaque repas, elles étaient choisies; le bougeoir qu'il faisait tenir tous les soirs à son coucher par un courtisan qu'il voulait distinguer, et toujours entre les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvaient, qu'il nommait tout haut, au sortir de sa prière. Le justaucorps à brevet fut une autre de ses inventions. Il était bleu, doublé de rouge avec les parements et la veste rouges, brodés d'un dessin magnifique or et un peu d'argent, particulier à ces habits. Il n'y en avait qu'un nombre, dont le roi, sa famille et les princes du sang étaient; mais ceux-ci, comme le reste des courtisans, n'en avaient qu'à mesure qu'il en vaquait. Les plus distingués de la Cour par eux-mêmes ou par la faveur les demandaient au roi, et c'était une grâce que d'en obtenir. Les différentes adresses de cette nature qui se succédèrent les unes aux autres, à mesure que le roi avança en âge et que les fêtes changeaient ou diminuaient, et les attentions qu'il marquait pour avoir toujours une cour nombreuse, on ne finirait point à les expliquer.

Non seulement il était sensible à la présence continuelle de ce qu'il y avait de distingué; mais il l'était aussi aux étages inférieurs. Il regardait à droite et à gauche, à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans les jardins de Versailles, où seulement ses courtisans avaient la liberté de le suivre; il voyait et remarquait tout le monde, aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient pas même être vus. Il distinguait très bien en lui-même les absences de ceux

qui étaient toujours à la Cour, celle des passagers qui y venaient plus ou moins souvent; les causes générales ou particulières de ces absences, il les combinait et ne perdait pas la plus légère occasion d'agir à leur égard en conséquence. C'était un démérite aux uns, et à tout ce qu'il y avait de distingué, de ne faire pas de la Cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais, ou comme jamais. Quand il s'agissait de quelque chose pour eux : « Je ne le connais point, » répondait-il fièrement. Sur ceux qui se présentaient rarement : « C'est un homme que je ne vois jamais, » et ces arrêts-là étaient irrévocables. C'était un autre crime de n'aller point à Fontainebleau, qu'il regardait comme Versailles, et pour certaines gens de ne demander pas pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de les y mener. Mais si on était sur le pied d'y aller toujours, il fallait une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvait souffrir les gens qui se plaisaient à Paris. Il supportait assez aisément ceux qui aimaient les campagnes; encore y fallait-il être mesuré ou avoir pris ses précautions avant d'y aller passer un temps plus ou moins long.

Jamais personne ne donna de meilleure grâce et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son souris même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à quoi la rareté et la brièveté de ses paroles ajoutaient beaucoup. S'il les adressait à quelqu'un, ou de question, ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardait; c'était une distinction dont on s'entretenait et qui rendait toujours une sorte de considération. Il en était de même de toutes les attentions et les distinctions, et des préférences, qu'il donnait dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne; et s'il avait à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui était fort rare, c'était toujours avec un



air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère, quelquefois avec un air de sévérité.

Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses quand elles dépassaient le *Je verrai*, et dans ses manières. Ces étages divers se marquaient exactement dans sa manière de saluer et de recevoir les révérences, lorsqu'on partait ou qu'on arrivait. Il était admirable à recevoir déféremment les saluts à la tête des lignes, à l'armée ou aux revues. Mais surtout pour les femmes, rien n'était pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre et qu'il connaissait pour telles ; comme cela arrivait souvent à Marly. Aux dames il ôtait son chapeau tout à fait, mais de plus ou moins loin, et aux gens titrés, à demi, et le tenait en l'air ou à son oreille quelques instants plus ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étaient, il se contentait de mettre la main au chapeau ; il l'ôtait, comme aux dames, pour les princes du sang. S'il abordait des dames, il ne se couvrait qu'après les avoir quittées. Tout cela n'était que dehors ; car dans la maison il n'était jamais couvert. Ses révérences, plus ou moins marquées, mais toujours légères, avaient une grâce et une majesté incomparables, jusqu'à sa manière de se soulever à demi à son souper, pour chaque dame qui arrivait.

Il traitait bien ses valets, surtout les inférieurs. C'était parmi eux qu'il se sentait le plus à son aise et qu'il se communiquait le plus familièrement, surtout aux principaux. Leur amitié ou leur aversion a souvent eu de grands effets. Ils étaient sans cesse à portée de rendre de bons et de mauvais offices ; aussi faisaient-ils souvenir de ces puissants affranchis des empereurs romains à qui le Sénat et les grands de l'empire faisaient leur cour et ployaient sous eux avec bassesse.

Rien n'était pareil à lui aux revues, aux fêtes et partout où un air de galanterie pouvait avoir lieu par la présence des dames. Aussi dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé; et il fallait commencer par s'accoutumer à le voir, si, en le haranguant, on ne voulait s'exposer à demeurer court. Ses réponses, en ces occasions, étaient toujours courtes, justes, pleines, et très rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritait. Le respect aussi qu'apportait sa présence, en quelque lieu qu'il fût, imposait un silence et jusqu'à une sorte de frayeur.

(SAINT-SIMON. *Mémoires.*)

Réflexions sur la Cour et les Grands.

L'on parle d'une région[1] où les vieillards sont galants, polis, civils; les jeunes gens, au contraire, durs, féroces, sans mœurs ni politesse ; ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans un âge où l'on commence ailleurs à la sentir ; ils leur préfèrent des repas, des viandes et des amours ridicules ; celui-là, chez eux, est sobre et modéré qui ne s'enivre que de vin ; l'usage trop fréquent qu'ils en font le leur a rendu insipide ; ils cherchent à réveiller leur goût déjà éteint par des eaux-de-vie et par toutes les liqueurs les plus violentes ; il ne manque à leur débauche que de boire de l'eau-forte. Les femmes du pays précipitent le déclin de leur beauté par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles ; leur coutume est de peindre leurs lèvres, leurs joues, leurs sourcils et leurs épaules, qu'elles étalent avec leur gorge, leurs bras et leurs oreilles, comme si elles craignaient de cacher

1. La Cour.

l'endroit par où elles pourraient plaire ou ne pas se montrer assez. Ceux qui habitent cette contrée ont une physionomie qui n'est pas nette, mais confuse, embarrassée dans une épaisseur de cheveux qu'ils préfèrent aux naturels et dont ils font un long tissu pour couvrir leur tête ; il descend à la moitié du corps, change les traits et empêche qu'on connaisse les gens à leur visage. Ces peuples d'ailleurs ont leur Dieu et leur roi ; les grands de la nation s'assemblent tous les jours, à une certaine heure, dans un temple qu'ils nomment église ; il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur Dieu, où un prêtre célèbre des mystères qu'ils appellent saints, sacrés et redoutables ; les grands forment un vaste cercle au pied de cet autel et paraissent debout, le dos tourné directement au prêtre et aux saints mystères et les faces élevées vers leur roi, que l'on voit à genoux sur une tribune et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et tout le cœur appliqués. On ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination ; car ce peuple paraît adorer le prince et le prince adorer Dieu. Les gens du pays le nomment *** ; il est à quelque quarante-huit degrés d'élévation du pôle et à plus de onze cents lieues de mer des Iroquois et des Hurons.

—

Qui considérera que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout le bonheur des saints.

—

Il y a un pays où les joies sont visibles, mais fausses, et les chagrins cachés mais réels. Qui croirait que l'empressement pour les spectacles, que les éclats et les applaudissements aux théâtres de Molière et d'Arlequin, les repas, la chasse, les ballets, les carrousels, couvrissent tant

d'inquiétudes, de soins et de divers intérêts, tant de craintes et d'espérances, des passions si vives et des affaires si sérieuses ?

—

La vie de la Cour est un jeu sérieux, mélancolique, qui applique ; il faut arranger ses pièces et ses batteries, avoir un dessein, le suivre, parer celui de son adversaire, hasarder quelquefois et jouer de caprice ; et, après toutes ses rêveries et toutes ses mesures, on est échec, quelquefois mat ; souvent avec des pions qu'on ménage bien, on va à dame et l'on gagne la partie ; le plus habile l'emporte ou le plus heureux.

—

Un homme qui sait sa Cour est maître de son geste, de ses yeux et de son visage ; il est profond, impénétrable ; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments ; tout ce grand raffinement n'est qu'un vice, que l'on appelle fausseté ; quelquefois aussi inutile au courtisan pour sa fortune que la franchise, la sincérité et la vertu.

—

Un noble, s'il vit chez lui dans sa province, il vit libre et sans appui ; s'il vit à la Cour, il est protégé, mais il est esclave : cela se compense.

—

La ville dégoûte de la province ; la Cour détrompe de la ville et guérit de la Cour. Un esprit sain puise à la Cour le goût de la solitude et de la retraite.

(La Bruyère. *Caractères*. De la Cour.)

Décadence des Grands de Cour.

Pendant que les grands négligent de rien connaître, je ne dis pas seulement aux intérêts des princes et aux affaires publiques, mais à leurs propres affaires, qu'ils ignorent l'économie et la science d'un père de famille et qu'ils se louent eux-mêmes de cette ignorance, qu'ils se laissent appauvrir et maîtriser par des intendants, qu'ils se contentent d'être gourmets ou *coteaux*[1], de parler de la meute, de la vieille meute, de dire combien il y a de postes de Paris à Besançon ou à Philipsbourg, des citoyens s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume, étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques, savent le fort et le faible de tout un État, songent à se mieux placer, se placent, s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le prince d'une partie des soins public, set les grands, qui les dédaignaient, les révèrent ; heureux s'ils deviennent leurs gendres.

(LA BRUYÈRE. *Caractères.* Des Grands.)

Portraits de quelques ministres de Louis XIV.

M. Fouquet avait beaucoup d'esprit et de manège et une grande fertilité d'expédients ; c'est pour cela que, n'étant qu'en second avec M. Servien, il était quasi le maître des finances, dont il usa fort librement. Il était entreprenant jusqu'à la témérité ; il aimait fort les louanges et n'y était pas même délicat. Après la mort de mon-

1. Gourmets de vins des coteaux de Champagne.

sieur le Cardinal, suivant toujours son même caractère, il eut peine à se tenir dans les bornes où il fallait être avec le roi, et c'est sur cela que M. Le Tellier me fit une fois ses plaintes. Mais enfin il avait fait son projet de s'acquérir par distinction les bonnes grâce du roi, ce qui lui attira sa perte, et qui, à mon avis, a donné lieu aux autres de faire des réflexions sur cet exemple. J'ai cru avoir remarqué qu'aussitôt que le roi eut pris les rênes du gouvernement, il ne voulut point souffrir qu'aucun de ses ministres sortît des bornes de sa commission pour empiéter sur celle des autres. Il m'a toujours paru que son intention était que chacun ne se mêlât en particulier que des affaires de sa charge. Il permettait à tous dans son conseil de dire leur avis sur l'affaire dont il était question ; mais après la résolution prise, il ne leur était guère permis, quand ils avaient eu quelque pensée nouvelle, de la rapporter en particulier à Sa Majesté, ni de proposer de revenir contre ce qui avait été arrêté.

M. Le Tellier, très grand ministre, a toujours eu une conduite fort réglée. Il avait beaucoup de douceur quand il donnait audience, une ambition modérée, et n'aurait pas voulu, je crois, jouer le rôle de premier ministre, quand il l'aurait pu, par la crainte d'être chargé des mauvais événements ; en un mot, il était sage à l'excès, avec un peu de penchant à la rancune. Je me souviens qu'un jour, à Fontainebleau, me parlant de l'acquisition que M. de Louvois avait faite de Meudon, il m'exhorta de lui intimer de vendre le château à quelque communauté religieuse, craignant peut-être la grande dépense qu'il y pourrait faire pour l'embellir ; et que cela ne convenait point, surtout à cause du voisinage de Versailles ; sur quoi il me cita ce qu'il avait fait à Chaville. Je lui répondis que sa modération et sa sagesse ne pouvaient pas servir d'exemple, parce qu'il faudrait être né comme lui, naturellement sage, dont il n'était particulièrement redevable qu'à Dieu, parce que je ne croyais pas que l'expérience et les réflexions pussent jamais faire un homme aussi

sage qu'il l'avait toujours été; et que par-dessus cela, j'étais persuadé qu'il y avait toujours des temps où il couvait des maladies d'esprit comme de corps, par les folies que j'avais vu faire à beaucoup de gens dans les bâtiments et les jardinages. M. Le Tellier me croyait si bien dans les bonnes grâces de M. de Louvois, que ce n'est pas la seule fois qu'il a jeté les yeux sur moi pour lui insinuer des choses qu'il ne voulait pas ou n'osait lui dire.

M. de Lyonne avait beaucoup d'esprit, et était consommé dans les affaires; il avait passé une bonne partie de sa vie dans les ambassades et séjourné longtemps à Rome, où l'on dit que se pratique la plus fine politique. Il était laborieux et écrivait toutes les dépêches de sa main; agréable et commode dans le commerce ordinaire. Il n'a pas été heurenx dans la famille qu'il a laissée, quoiqu'il lui eût procuré de grands établissements.

M. Colbert avait longtemps travaillé sous M. Le Tellier, et dès ce temps-là il paraissait fort laborieux et intelligent. M. le Cardinal ayant demandé à M. Le Tellier un homme pour en faire son intendant, M. Le Tellier lui nomma M. Colbert, comme étant pour cet emploi le plus propre de tous ceux qu'il connaissait. Il était né pour le travail au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer et fort exact. Je crois que son ambition était plus grande que le monde n'en jugeait, et peut-être plus qu'il ne croyait lui-même. J'ai toujours pensé qu'il n'y avait que lui au monde qui eût pu mettre un si grand ordre dans le gouvernement des finances en si peu de temps. Il l'avait poussé si loin, et si bien fait connaître au roi les moyens d'en empêcher la dissipation, qu'il ne lui eût peut-être pas été facile d'en tirer de grandes utilités; mais il trouva dans la bonté et la justice du roi de quoi être enrichi au delà de ses espérances. Outre le temps qu'il employait aux affaires de Sa Majesté, il en prenait encore pour apprendre le latin, et se fit recevoir à Orléans, dans la vue et l'espérance de devenir chancelier. Il présumait si fort

du bon état où il avait mis les affaires du roi, dont il avait rendu le revenu certain au-dessus de cent millions, qu'il le croyait suffisant pour faire la guerre. Ayant supputé qu'il y avait un fonds plus grand que la dépense n'avait encore été, il fit rendre un arrêt par lequel il était défendu aux gens d'affaires de prêter au roi, sous peine de vie ; s'étant trouvé ensuite dans la nécessité de faire des emprunts, il s'en ouvrit à moi, et me demanda si je croyais qu'il fallût donner un arrêt contraire au premier. Je lui dis qu'il n'y avait qu'à oublier qu'il eût été donné, et emprunter comme on aurait pu faire auparavant.

Il m'a souvent passé par l'esprit que les hommes ont leurs propriétés à peu près comme les herbes, et que leur bonheur consiste d'avoir été destinés ou de s'être destinés eux-mêmes aux choses pour lesquelles ils étaient nés. C'est pour cela que j'ai pensé que le bonheur de M. de Pontchartrain l'ayant conduit dans les finances, il y a si bien réussi que je ne crois pas que jamais homme ait eu plus de talents et de meilleures dispositions que lui pour le maniement des affaires des finances. Il me sembla qu'il y avait bientôt pris des notions qui ne seraient venues qu'avec peine à un autre. Il savait distinguer ceux qu'il croyait plus habiles que lui, et je m'apercevais bientôt qu'il en savait autant et plus qu'eux ; mais cela n'a pas empêché qu'il n'en ait toujours eu un petit nombre avec qui il était bien aise de s'entretenir. Il les invitait à lui parler de tout ce qui leur venait dans l'esprit sur le fait des affaires dont il était chargé. Il donnait tout le temps nécessaire au travail ; mais après cela, dans la conversation, il conservait une grande gaîté, et, à mon avis, avait peu de souci.

J'ai fort connu M. de Pomponne à l'hôtel de Nevers ; même avant qu'il fût à la Cour, il était regardé par un certain nombre d'honnêtes gens et d'esprit, qui faisaient leurs délices de cette maison, comme un homme de bien et d'un bon esprit. Il réussit si bien dans ses ambassades

et le roi prit tant de goût pour lui par le bon style de ses lettres, que, M. de Lyonne étant venu à mourir, le roi, sans aucune insinuation et sans que personne en sût rien, lui envoya un de ses gentilhommes à Stockholm, où il était pour lors ambassadeur, qui le surprit extrêmement, en lui apprenant que Sa Majesté l'avait fait secrétaire d'Etat et lui mandait de venir incessamment en prendre possession. Ce ne fut qu'au retour de ce courrier que l'on sut ce que le roi avait fait là-dessus. Il s'acquitta fort bien de son devoir ; mais cela n'empêcha pas que M. de Louvois ne prît occasion, quand il le pouvait trouver, de faire voir au roi qu'il en savait plus que les autres. Il serait mort dans sa charge, s'il n'avait lui-même donné lieu à sa disgrâce, qui arriva à l'occasion du mariage de madame la Dauphine.

Après avoir plus d'occasions que personne de connaître M. de Louvois, je confesse ingénument que je n'ai point vu homme qui eût généralement un esprit aussi étendu pour toutes choses, une compréhension si vive, une si grande application à remplir parfaitement tous ses devoirs, et qui eût une aussi grande prévoyance. Il me paraissait que la grande quantité d'affaires dont il était occupé ne lui permettait point de donner tout le temps qui eût été nécessaire pour entendre les officiers qui venaient lui parler ; mais il avait une grande facilité à démêler ce qu'il y avait de bon, dans ce qu'on lui disait. Il m'a paru qu'il était bien aise de s'entretenir avec un petit nombre de gens sur les affaires présentes, et je ne me présentais jamais à la porte de son cabinet, soit à Versailles, soit à Paris, qu'il ne me fît entrer.

Je retrouvai dans la personne de M. de Croissy plus de bonté, et j'ose dire d'amitié que je n'aurais jamais dû espérer. Je lui remarquai beaucoup d'esprit et d'entendement, et assez de talent pour la charge où son bonheur et ses longs services l'avaient élevé. Je crois que personne ne pouvait mieux faire des instructions pour les ambassadeurs que lui ; il a eu la bonté de m'en lire sou-

vent, lorsqu'il n'était plus question de secret. M. le marquis de Torcy, son fils, commençant à être fort raisonnable et dans un âge à pouvoir discerner le bien et le mal, j'eus quelque commerce avec lui, pour faire plaisir au père et à la mère, et je leur dis, à quelque temps de là, que je ne lui trouvais qu'un seul défaut, qui était d'être trop sage pour un homme de son âge, parce que j'avais remarqué qu'avec beaucoup d'esprit, il raisonnait bien mieux sur toutes choses que l'on n'aurait dû l'attendre. Ce que j'ai vu de lui par quelques écrits qui sont donnés au public, et par tout ce que j'entends dire, me fait juger qu'avec le temps, il se trouvera comme M. le Tellier, c'est-à-dire, un aussi grand ministre, parce qu'il est ni sage comme lui.

(*Mémoires de* GOURVILLE.)

Mort d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

Madame était revenue d'Angleterre avec toute la gloire et le désir que peut donner un voyage causé par l'amitié et suivi d'un bon succès dans les affaires. Le roi, son frère, qu'elle aimait chèrement, lui avait témoigné une tendresse et une considération extraordinaires ; on savait, quoique très confusément, que la négociation dont elle se mêlait était sur le point de se conclure; elle se voyait à vingt-six ans le lien des deux plus grands rois de ce siècle ; elle avait entre les mains un traité d'où dépendait le sort d'une partie de l'Europe ; le plaisir et la considération que donnent les affaires se joignant en elle aux agréments que donnent la jeunesse et la beauté, il y avait une grâce et une douceur répandues dans toute sa personne, qui lui attiraient une sorte d'hommage, qui

lui devait être d'autant plus agréable qu'on le rendait plus à la personne qu'au rang... Enfin elle était dans la plus agréable situation où elle se fût jamais trouvée, lorsqu'une mort moins attendue qu'un coup de tonnerre termina une si belle vie et priva la France de la plus aimable princesse qui vivra jamais.

... Comme elle parlait à madame de Meckelbourg, madame de Gamaches lui apporta aussi bien qu'à moi un verre d'eau de chicorée qu'elle avait demandé, il y avait déjà quelque temps. Madame de Gourdon, sa dame d'atours, le lui présenta. Elle le but, et, remettant d'une main la tasse sur la soucoupe, de l'autre elle se prit le côté et dit avec un ton qui marquait beaucoup de douleur : « Ah! quel point de côté! Je n'en puis plus. » Elle rougit en prononçant ces paroles et dans le moment d'après elle pâlit d'une pâleur livide qui nous surprit tous ; elle continua de crier et dit qu'on l'emportât, comme ne pouvant plus se soutenir.

Nous la prîmes sous le bras ; elle marchait à peine et toute courbée. On la déshabilla dans un instant ; je la soutenais pendant qu'on la délaçait. Elle se plaignait toujours et je remarquai qu'elle avait les larmes aux yeux. J'en fus étonnée et attendrie ; car je la connaissais pour la personne du monde la plus patiente.

On la mit au lit, et sitôt qu'elle y fut, elle cria encore plus qu'elle n'avait fait et se jeta d'un côté et d'un autre, comme une personne qui souffrait infiniment. On alla en même temps appeler son premier médecin, M. Esprit ; il vint et dit que c'était la colique et ordonna les remèdes ordinaires à de semblables maux. Cependant les douleurs étaient inconcevables. Madame dit que son mal était plus considérable qu'on ne pensait ; qu'elle allait mourir ; qu'on lui allât quérir un confesseur.

Monsieur était devant son lit ; elle l'embrassa et lui dit avec une douceur et un air capable d'attendrir les cœurs les plus barbares : « Hélas! Monsieur, vous ne m'aimez pas, il y a longtemps ; mais cela est injuste ; je ne vous

ai jamais manqué ». Monsieur parut fort touché : et tout ce qui était dans sa chambre l'était tellement, qu'on n'entendait plus que le bruit que font des personnes qui pleurent.

Tout ce que je viens de dire, s'était passé en moins d'une demi-heure. Madame criait toujours qu'elle sentait des douleurs horribles dans le creux de l'estomac. Tout à coup elle dit qu'on regardât à cette eau qu'elle avait bue ; que c'était du poison ; qu'on avait peut-être pris une bouteille pour l'autre ; qu'elle était empoisonnée, qu'elle le sentait bien et qu'on lui donnât du contre-poison.

... Le roi avait envoyé plusieurs fois savoir de ses nouvelles et elle lui avait toujours mandé qu'elle se mourait. Ceux qui l'avaient vue lui avaient dit qu'en effet elle était très mal et M. de Créqui, qui avait passé à Saint-Cloud en allant à Versailles, dit au roi qu'il la croyait en grand péril ; de sorte que le roi voulut la venir voir et arriva à Saint-Cloud sur les onze heures.

Lorsque le roi arriva, Madame était dans un redoublement de douleurs que lui avait causé le bouillon. Il sembla que les médecins fussent éclairés par sa présence. Il les prit en particulier pour savoir ce qu'ils pensaient ; et ces mêmes médecins qui, deux heures auparavant, en répondaient sur leur vie et qui trouvaient que les extrémités froides n'étaient qu'un accident de la colique, commencèrent à dire qu'elle était sans espérance, que cette froideur et ce pouls retiré étaient une marque de gangrène et qu'il fallait lui faire recevoir Notre-Seigneur...

Cependant le roi était auprès de Madame ; elle lui dit qu'il perdait la plus véritable servante qu'il aurait jamais. Il lui dit qu'elle n'était pas en si grand péril; mais qu'il était étonné de sa fermeté et qu'il la trouvait grande. Elle lui répliqua qu'il savait bien qu'elle n'avait jamais craint la mort, mais qu'elle avait craint de perdre ses bonnes grâces... Le Roi voyant que, selon les apparences, il n'y avait rien à espérer, lui dit adieu en pleurant. Elle lui dit qu'elle le priait de ne point pleurer ; qu'il l'attendrissait

et que la première nouvelle qu'il aurait le lendemain serait celle de sa mort.

Lorsque le roi se fut retiré, j'étais auprès de son lit. Elle ne tourna jamais son esprit du côté de la vie ; jamais un mot de réflexion sur la cruauté de sa destinée, qui l'enlevait dans le plus beau de son âge ; point de questions aux médecins pour s'informer s'il était possible de la sauver, point d'ardeur pour les remèdes, qu'autant que la violence de ses douleurs lui en faisait désirer ; une convenance paisible au milieu de la certitude de la mort, de l'opinion du poison et de ses souffrances qui étaient cruelles ; enfin un courage dont on ne peut donner d'exemple et qu'on ne saurait bien représenter.

L'ambassadeur d'Angleterre arriva. Sitôt qu'elle le vit, elle lui parla du roi son frère, et de la douleur qu'il aurait de sa mort ; elle en avait déjà parlé plusieurs fois dans le commencement de son mal. Elle le pria de lui mander qu'il perdait la personne du monde qui l'aimait le mieux. Ensuite l'ambassadeur lui demanda si elle était empoisonnée ; je ne sais si elle lui dit qu'elle l'était ; mais je sais bien qu'elle lui dit qu'il n'en fallait rien mander au roi son frère ; qu'il fallait lui épargner cette douleur et qu'il fallait surtout qu'il ne songeât point à en tirer vengeance ; que le roi n'en était point coupable, qu'il ne fallait point s'en prendre à lui.

M. de Condom [1] arriva comme elle recevait l'extrême-onction. Il lui parla de Dieu, conformément à l'état où elle était, et avec cette éloquence et cet esprit de religion qui paraissent dans tous ses discours ; il lui fit faire les actes qu'il jugea nécessaires. Elle entra dans tout ce qu'il lui dit avec un zèle et une présence d'esprit admirables. Comme il parlait, sa première femme de chambre s'approcha d'elle pour lui donner quelque chose dont elle avait besoin ; elle lui dit en anglais, afin que M. de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la mort la poli-

1. Bossuet.

tesse de son esprit : « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avais fait faire pour lui. »

M. de Condom se rapprocha et lui donna le crucifix ; elle le prit et l'embrassa avec ardeur. M. de Condom lui parlait toujours et elle lui répondait avec le même jugement que si elle n'eût pas été malade, tenant toujours le crucifix attaché sur sa bouche ; la mort seule le lui fit abandonner. Les forces lui manquèrent ; elle le laissa tomber et perdit la parole et la vie quasi en même temps.

(Mme DE LA FAYETTE. *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre.*)

Type de Courtisan

M. DE LA ROCHEFOUCAULD

Si M. de La Rochefoucauld[1] passa sa vie dans la faveur la plus déclarée, il faut dire aussi qu'elle lui coûta cher, s'il avait quelque sentiment de liberté. Jamais valet ne le fut de personne avec tant d'assiduité et de bassesse, il faut lâcher le mot, avec tant d'esclavage ; et il n'est pas aisé de comprendre qu'il s'en pût trouver un second à soutenir plus de quarante ans d'une semblable vie. Le lever et le coucher, les deux autres changements d'habits tous les jours, les chasses et les promenades du roi de tous les jours, il n'en manquait jamais ; quelquefois dix ans de suite sans découcher d'où était le roi, et sur le pied de demander congé, non pour découcher (car en plus de quarante ans il n'a jamais couché vingt fois à Paris), mais pour aller dîner hors de la Cour et ne pas être à la promenade ; jamais malade, et sur la fin, rare-

1. Le fils de M. La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, qui, lui, ne fut jamais en faveur.



ment et courtement, la goutte. Les douze ou quinze dernières années, il prenait du lait à Liancourt, et un congé de cinq ou six semaines. Quatre ou cinq fois en sa vie, il en a pris autant pour aller chez lui à Verteuil, au Poitou, où il se plaisait fort, et où la dernière il ne fut pas huit jours qu'il fallut revenir, sur un courrier et un billet du roi, qui lui mandait qu'il avait un anthrax, et qui, par amitié et confiance, le voulut auprès de lui.

On aurait cru qu'il devait être heureux, et jamais homme ne le fut moins. Tout le choquait; il se fâchait des choses les plus fortuites et les plus indifférentes, et il était si accoutumé à réussir que tout ce qu'il obtenait pour soi ou pour autrui lui semblait toujours peu de chose. En même temps, jamais homme si envieux : les grâces les moins à la portée de gens en qui il s'intéressât, et les moins proportionnées à lui, le chagrinaient essentiellement. Il était né piqué de tout, d'un évêché, d'une abbaye; mais quand il en tombait sur des émules de faveur, il était au désespoir, à ne pouvoir le cacher.

Sur les derniers temps, ses bas amis et ses valets abusèrent de lui pour eux et les leurs, et lui firent faire au roi si souvent des demandes âpres, importunes et si peu convenables, qu'il l'en fatigua et l'accoutuma à les refuser, et lui à le gourmander de plaintes et de reproches, qui mit un malaise entre eux et lui donna des pensées de retraite, qui l'amusèrent et le trompèrent longtemps.

Sa vue était déjà fort affaiblie; elle ne lui permettait plus de monter à cheval; il courait en calèche, et si on manquait [1], c'était à l'ordinaire une furie, jusqu'à la chasse suivante qu'on prenait [1]. A la mort du cerf, il se faisait descendre et mener au roi, pour lui présenter le pied, qu'il lui fourrait souvent dans les yeux ou dans l'oreille. Cela le peinait fort, et même le monde, et de le voir presque couché dans sa calèche, comme un corps

1. Après *manquait* et *prenait*, il faut sous-entendre : la bête poursuivie. Ces deux termes sont d'un emploi habituel en vénerie.

mort. Quelquefois le roi lui hasardait doucement de lui proposer de prendre du repos, et cela perçait le cœur au favori, qui, ne pouvant plus suivre le roi ni le servir, faute de vue, sentait qu'il lui devenait pesant de plus en plus.

(SAINT-SIMON. *Mémoires.*)

Retour d'un courtisan exilé.

M. DE VARDES

N'avez-vous pas été bien surpris, monsieur, de vous voir glisser des mains M. de Vardes, que vous teniez depuis dix-neuf ans ? Voilà le temps que notre Providence avait marqué ; en vérité on n'y pensait plus, il paraissait oublié et sacrifié à l'exemple. Le roi, qui pense et qui range tout dans sa tête, déclara un beau matin que M. de Vardes serait à la Cour dans deux ou trois jours ; il conta qu'il lui avait fait écrire par la poste, qu'il avait voulu le surprendre et qu'il y avait plus de six mois que personne ne lui en avait parlé. Sa Majesté a eu contentement : il voulait surprendre et tout le monde fut surpris. Jamais une nouvelle n'a fait une si grande impression ni un si grand bruit que celle-là. Enfin il arriva samedi matin avec une tête unique en son espèce et un vieux justaucorps à brevet, comme on le portait en 1663. Il mit un genou en terre dans la chambre du roi, où il n'y avait que M. de Châteauneuf ; le roi lui dit que, tant que son cœur avait été blessé, il ne l'avait point rappelé ; mais que présentement c'était de bon cœur et qu'il était aise de le revoir. M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un ton pénétré ; et ce don des larmes que Dieu lui a donné, ne fit pas mal son effet dans cette occasion. Après cette première vue, le roi fit appeler M. le Dauphin et le présenta comme un jeune courtisan. M. de Vardes le

reconnut et le salua ; le roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise : vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes, du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout oublié ; il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises. » — « Eh bien ! je le veux, dit le roi ; reste à vingt-neuf. » Ensuite le roi se moqua de son justaucorps. M. de Vardes lui dit : « Sire, quand on est assez misérable pour être éloigné de vous, non seulement on est malheureux, mais on est ridicule. » Tout est sur ce ton de liberté et d'agrément. Tous les courtisans lui ont fait des merveilles [1].

(MADAME DE SÉVIGNÉ, 26 mai 1683.)

Une journée à la Cour.

Je fus samedi à Versailles avec les Villars : voici comme cela va. Vous connaissez la toilette de la reine, la messe, le dîner ; mais il n'est plus besoin de se faire étouffer pendant que Leurs Majestés sont à table ; car à trois heures le roi, la reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, tout ce qu'il y a de princes et de princesses, Madame de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, toutes les dames, enfin ce qui s'appelle la Cour de France, se trouve dans ce bel appartement du roi que vous connaissez. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. On ne sait ce que c'est que d'y avoir chaud ; on passe d'un lieu à l'autre sans faire la presse nulle part. Un jeu de reversi donne la forme et fixe tout. Le roi est auprès de Madame de Montespan, qui tient la carte ; Monsieur, la reine et Madame de Soubise ; Dangeau et compagnie ; Langlée et compagnie ; mille louis sont ré-

1. M. de Vardes était un des courtisans favoris de Louis XIV. Il fut exilé, en 1663, à la suite d'une intrigue, dont les Mémoires de Madame de Lafayette donnent tout le détail.

pandus sur le tapis; il n'y a point d'autres jetons. Je voyais jouer Dangeau et j'admirais combien nous sommes sots au jeu auprès de lui. Il ne songe qu'à son affaire, et gagne où les autres perdent; il ne néglige rien, il profite de tout, il n'est point distrait; en un mot sa bonne conduite défie la fortune; aussi les deux cent mille francs en dix jours, les cent mille écus en un mois, tout cela se met sur le livre de sa recette. Il dit que je prenais part à son jeu, de sorte que je fus assise très agréablement et très commodément. Je saluai le roi ainsi que vous me l'avez appris; il me rendit mon salut, comme si j'avais été jeune et belle. La reine me parla longtemps de ma maladie. Elle me dit encore quelques mots de vous. M. le Duc me fit mille de ces caresses à quoi il ne pense pas. Le maréchal de Lorges m'attaqua sous le nom du chevalier de Grignan, enfin *tutti quanti*. Vous savez ce que c'est que de recevoir un mot de tout ce que l'on trouve sur son chemin. Madame de Montespan me parla de Bourbon; elle me pria de lui conter Vichy, et comment je m'en étais trouvée; elle me dit que Bourbon, au lieu de guérir un genou, lui a fait mal aux deux. Je lui trouvai le dos bien plat, comme disait la maréchale de la Meilleraie; mais sérieusement c'est une chose surprenante que sa beauté; sa taille n'est pas de la moitié si grosse qu'elle était, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres, en soient moins bien. Elle était toute habillée de point de France; coiffée de mille boucles; les deux des tempes lui tombent fort bas sur les joues; des rubans noirs sur sa tête; des perles de la maréchale de l'Hôpital, embellies de boucles et de pendeloques de diamant de la dernière beauté, trois ou quatre poinçons, point de coiffe; en un mot une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs.

Cette agréable confusion, sans confusion, de tout ce qu'il y a de plus choisi, dure depuis trois heures jusqu'à six. S'il vient des courriers, le roi se retire un moment pour lire ses lettres, et puis revient. Il y a toujours quel-

que musique qu'il écoute, et qui fait un très bon effet. Il cause avec les dames qui ont accoutumé d'avoir cet honneur. Enfin on quitte le jeu à six heures ; on n'a point du tout de peine à faire les comptes. On monte donc à six heures en calèche, le roi, Madame de Montespan, Monsieur, Madame de Thianges et la bonne d'Heudicourt sur le strapontin, c'est-à-dire comme en paradis, ou dans la gloire de Niquée [1]. Vous savez comme ces calèches sont faites ; on ne se regarde point, on est tourné du même côté. La reine était dans une autre avec les princesses, et ensuite tout le monde attroupé, selon sa fantaisie. On va sur le canal dans des gondoles, on y trouve de la musique, on revient à dix heures, on trouve la comédie ; minuit sonne, on fait *media noche* [2] ; voilà comment se passe le samedi.

(MADAME DE SÉVIGNÉ. *Lettres*, 29 juillet 1676.)

Un Prélat grand seigneur.

Selon moi, le plus parfait modèle d'un grand seigneur aimable est M. le cardinal de Rohan. Quoiqu'il n'ait au fond qu'un esprit médiocre, peu d'érudition et de lecture, qu'il n'ait jamais été chargé de grandes administrations, ni traité de suite d'importantes affaires, il y a un avantage marqué sur ceux qui ont le plus administré et négocié. Il n'a ni la taille ni les traits d'un prince fait pour commander les armées ; mais c'est le plus beau prélat du monde ; et quand il était jeune, c'était un charmant abbé de qualité. Il a soutenu ses thèses en Sorbonne avec éclat et distinction. On lui faisait sa leçon, mais il la retenait avec facilité et la débitait avec grâce. Ayant obtenu de

1. Princesse du roman des Amadis.

2. Repas ou collation qui se prend au milieu de la nuit.

bonne heure l'évêché de Strasbourg et le chapeau de cardinal, il a été chargé de quelques négociations, tant vis-à-vis des princes allemands qu'au conclave de Rome. Il s'en est toujours tiré avec aisance et dignité. Assurément, si quelqu'un a pu vérifier cette expression singulière et proverbiale : les gens de qualité savent tout sans rien apprendre, c'est lui. Sa politique a toujours été très souple. Il s'est accommodé aux temps, aux lieux, aux règnes et aux circonstances. Avec une pareille conduite, il aurait pu paraître bon, mais il a su imprimer à toutes ses actions un caractère de noblesse ; de sorte que les sots l'applaudissent et les gens éclairés leur pardonnent. Il s'est, suivant les circonstances, déclaré pour la bulle *Unigenitus*, ou a laissé les Jansénistes penser ce qu'ils voulaient. Il s'acquitte des cérémonies d'Eglise auxquelles sa charge de grand aumônier l'oblige, de la manière la plus convenable, sans trop affecter de dévotion ; aussi ne l'accuse-t-on point d'être hypocrite, et sans qu'on puisse lui reprocher d'indécence ; il représente à Strasbourg et à Saverne mieux qu'aucun prince d'Allemagne, et même que les Electeurs ecclésiastiques. Sa cour et son train sont nombreux et brillants. Avec cela, il conserve cet air de décence qu'ont les membres distingués du clergé de France et que ceux d'Allemagne et d'Italie n'observent pas. Sa politesse avec les particuliers qui viennent le soir, soit dans son évêché, soit à la Cour à Paris, est certainement plus d'habitude que de sentiment. Mais elle porte si bien le masque ou l'empreinte de l'amitié et de l'intérêt, que, même persuadé qu'elle n'est pas sincère, on s'y laisse séduire. Dès que vous arrivez, il semble qu'il ait mille choses à vous dire, à vous confier ; et bientôt après il vous quitte pour courir à un autre. Mais, pendant qu'il fait tout ce qu'il lui plaît, il semble qu'il ne pense qu'à vous laisser le maître chez lui ; qu'il vous abandonne, parce qu'il craint de vous gêner et de vous importuner, tandis que ce serait vous qui le gêneriez et l'importuneriez en restant davantage. En un mot, per-

sonne ne possède mieux le talent de plaire que le cardinal de Rohan. Mais il n'appartient pas à tout le monde d'user des mêmes moyens que lui. Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe. Cet ancien adage peut s'appliquer à l'usage de plus d'une qualité aimable. Il y a des gens qui peuvent en négliger quelques-unes, d'autres qui doivent en employer autant qu'ils en peuvent rassembler. Encore ont-ils bien de la peine à réussir avec toutes les ressources que la nature leur a fournies.

(D'ARGENSON. *Mémoires.*)

Déconvenue d'un courtisan

Il faut que je vous conte une petite historiette, qui est très vraie et qui vous divertira. Le roi se mêle depuis peu de faire des vers; MM. de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comment il faut s'y prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Grammont : « Monsieur le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent ; parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. » Le maréchal, après avoir lu, dit au roi : « Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses ; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. » Le roi se mit à rire et lui dit : « N'est-ce pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat ? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh ! bien, dit le roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement; c'est moi qui l'ai fait. — Ah ! Sire, quelle trahison ! que Votre Majesté me le rende; je l'ai lu brusquement. — Non ! monsieur le maréchal; les premiers sentiments sont toujours les plus naturels. » Le roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus

cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi, qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrais que le roi en fît là-dessus et qu'il jugeât par là combien il est loin de connaître la vérité.

(MADAME DE SÉVIGNÉ. *Lettres*.)

Adulation de M. de La Feuillade

On vit à Paris, à la face de Dieu et des hommes, une cérémonie fort extraordinaire. Le maréchal de La Feuillade fit la consécration de la statue du roi qu'il avait fait élever dans la place nommée des Victoires. Le roi est à pied et la Renommée lui porte une couronne de lauriers sur la tête. C'est le plus beau jet de bronze qu'on ait encore vu. La Feuillade fit trois tours à cheval autour de la statue, à la tête du régiment des gardes dont il était colonel, et fit toutes les prosternations que les païens faisaient autrefois devant les statues de leurs empereurs. Le prévôt des marchands et les échevins étaient présents. Il y eut le soir un feu d'artifice devant l'Hôtel de Ville et des feux par toutes les rues. On dit que La Feuillade avait dessein d'acheter une cave dans l'église des Petits-Pères, et qu'il prétendait la pousser par-dessous terre jusqu'au milieu de la place des Victoires, afin de se faire enterrer précisément sous la statue du Roi. Il avait eu aussi la vision de fonder des lampes perpétuelles qui auraient éclairé la statue nuit et jour. On lui retrancha le jour. Je vais rapporter de lui une chose assez singulière : il était fort ami de ma mère, et en lui parlant il l'appelait toujours « mon bon ami ». Un jour, à à Saint-Germain, ma mère étant logée à l'hôtel de Richelieu, La Feuillade entra dans la chambre; j'étais au chevet du lit de ma mère, qui me faisait écrire à la reine de Pologne. Il fit sortir Marion, femme de chambre, ferma la porte et commença à se promener comme un furieux; il

jeta son chapeau par terre, et disait tout haut : « Non, je n'y puis plus tenir ; je suis percé de coups, j'ai eu trois frères tués à *son* service ; *il* sait que je n'ai pas le sou, et que c'est Prudhomme qui me fait subsister, et il ne me donne rien. Adieu, mon bon ami, disait-il en s'adressant à ma mère, qui était dans son lit ; adieu, je m'en vais chez moi, et j'y trouverai encore du chou. » Ma mère lui dit : « Etes-vous fou ? ne connaissez-vous pas le roi ? C'est le plus habile homme de son royaume ; il ne veut pas que ler courtisans se rebutent ; il les fait quelquefois attendre longtemps, mais heureux ceux dont il a exercé la patience ! il les accable de bienfaits. Attendez encore un peu, et il vous donnera assurément, puisque vos services méritent qu'il vous donne ; mais, au non de Dieu, redoublez d'assiduité ; paraissez gai, content, trouvez-vous à tous les passages, demandez tout ce qui vaquera ; et si une fois il rompt sa gourmette de politique, s'il vous donne une pension de mille écus, vous êtes grand seigneur avant qu'il soit deux ans. »

Il la crut, fit sa cour à l'ordinaire, et s'en trouva bien : sa fortune égala celle de M. de La Rochefoucauld, autre Griselidis parmi les courtisans, qui, après avoir été de tous les plaisirs du roi, et presque son favori, sans avoir de chausses, passa tout d'un coup de la souveraine indigence à la souveraine opulence.

(Abbé de Choisy. *Mémoires.*)

Les intendants sous Louis XIV.

Les intendants, encore rares et peu puissants, ont été peu en usage avant ce règne. Le roi et plus encore ses ministres, de la même espèce que les intendants, peu à peu les multiplièrent, fixèrent leurs généralités, augmentèrent leur pouvoir. Ils s'en servirent peu à peu à balan-

cer, puis à obscurcir, enfin à anéantir celui des gouverneurs des provinces, des commandants en chef et des lieutenants-généraux des provinces ; à plus forte raison celui que les seigneurs, considérables par leur naissance et leurs dignités, avaient dans leurs terres et s'étaient acquis dans leur pays. Ils bridèrent celui des évêques à l'égard du temporel de leurs diocèses ; ils contrecarrèrent les Parlements, ils se soumirent les communautés des villes. L'autorité pécuniaire s'étend bien loin ; les discussions qui naissent de toutes les sortes d'impositions et de droits, le pouvoir de taxer d'office, les moyens continuels de protéger et de mortifier grands et petits, de soulever et de maintenir ceux-ci contre les autres, dépeupla peu à peu les provinces de ce qu'il y avait de gens les plus considérables, qui ne purent souffrir ce nouveau genre de persécutions ni s'accoutumer à courtiser l'intendant pour éviter les affronts et les insultes par leur protection. La répartition des tailles et des autres impôts, entièrement en leur main, les rendit maîtres de l'oppression et du soulagement des paroisses et des particuliers. Quelque affaire, quelque prétention, quelque contestation qui s'élèvent entre particuliers, seigneurs ou autres, nobles ou roturiers, qui, n'étant point portées aux cours de justice, l'étaient à la Cour, aux secrétaires d'Etat ou aux finances, se renvoyèrent toutes aux intendants, pour en avoir leur avis, qui toujours était suivi à moins d'un miracle fort rare. Ils attirèrent ainsi à eux une autorité sur toutes sortes de matières, qui n'en laissa plus aux seigneurs ni à aucuns particuliers, dont tous ceux qui le purent désertèrent leurs terres et leurs pays pour venir peupler Paris, la Cour, y voir de loin leur inconsidération et de leur chute, et tâcher de s'y faire du crédit et des protections qui les fissent ménager par les intendants.

Les gouverneurs de provinces, indignés de se trouver sans cesse compromis avec les intendants, pour les fonctions de leurs charges et leur considération personnelle

et, dans ces débats, en avoir presque toujours le dessous, s'accoutumèrent à n'aller plus dans leurs gouvernements; d'où peu après il arriva qu'ils perdirent le droit d'y aller quand ils voulurent, et de ne le pouvoir plus sans la permission du roi, qu'il se mit à ne presque plus accorder. Ainsi les gouvernements devinrent de vains titres sans pouvoirs et sans fonctions, dont il ne resta aux gouverneurs que les appointements.

A plus forte raison en fut-il de même des lieutenants-généraux des provinces, ceux-ci anéantis jusqu'à être ignorés ; et, à l'égard des commandants en chef envoyés pour quelque raison dans quelque province, sans cesse surveillés et contrariés par les intendants, tout leur pouvoir se borna au maniement des troupes, en cas de besoin de s'en servir, encore même de concert avec les intendants, sous prétexte de la subsistance de ces troupes, du ressort uniquement de l'intendant.

Un état si puissant fut bien compensé par sa dépendance entière et absolue des ministres, auxquels il fallut rendre un compte exact de tout et particulièrement de l'exécution de leurs ordres, qui les tenaient de fort court et leur donnaient souvent des coups de caveçon fort sensibles. Cette servitude extrême compensait leur brillant; ils tremblèrent toujours devant les ministres, et même devant leurs principaux commis, à la fin jusque devant les fermiers généraux et les gros partisans. Le premier but d'un intendant est d'arriver à une des cinq ou six grandes intendances, et le second de parvenir à une place de conseiller d'Etat et peut-être dans le ministère. Il n'y en a que vingt-quatre de robe ; y arrive qui peut à travers le crédit de parents, de ministres et des magistrats à places singulières.

C'est un triste état pour un intendant de persévérer dans les intendances ordinaires, un plus fâcheux de perdre l'espérance d'être conseiller d'État ; enfin, rien n'égale le mépris et le néant dans lequel un intendant révoqué achève sa vie. C'est ainsi que tout se compense

et que ces tout-puissants sont dans la main des ministres, sans moyens et sans forces, à leur bon plaisir, comme des roseaux, toujours dans la frayeur d'en être écrasés.

(SAINT-SIMON. *Parallèle des trois rois.*)

Critique de l'Administration des Intendants.

Parmi les misères de notre siècle, il n'en est point qui mérite davantage la compassion de ceux qui viendront après nous, que l'administration des intendants. Il faut reconnaître que l'opposition que formèrent presque tous les peuples de la monarchie à cette nouveauté, a été le dernier effort de la liberté française, et qu'après la légère et inutile résistance qu'ils y apportèrent, les plaies dont nous sommes frappés se sont succédé les unes aux autres presque d'année en année, et nous ont enfin réduits à l'accablement présent.

Nos pères ne s'imaginaient pas toutes les conséquences de cette innovation. Les Parlements croyaient qu'elle porterait un coup mortel à la justice ordinaire, et cela n'est point arrivé ; le cours des procès n'a pas été détourné. Les gouverneurs des provinces et des places jugeaient que leur autorité et leurs fonctions, leurs profits allaient être enlevés ; ceux-là n'y ont pas été trompés. La noblesse voyait en général qu'elle allait être éclairée de trop près[1]. Ceux de son corps à qui la conscience reprochait ou l'injustice ou la violence appréhendaient pour leurs têtes. Mais cette même noblesse ne voyait pas qu'elle allait être dégradée, jusqu'au point d'être réduite à prouver son état devant ces juges nouveaux, qu'elle

1. C'est-à-dire qu'on allait porter de trop près la lumière sur ses actions.



allait perdre son autorité naturelle sur ses propres sujets, jusqu'au point d'être, non pas confondue avec eux (car on a bien voulu que la distinction demeurât), mais tellement avilie que les paysans, lesquels originairement ne sont libres et propriétaires de leurs biens que par la grâce des seigneurs, auraient à l'avenir le droit d'imposer les nobles à la taille, eux et leurs possessions, et qu'à jamais ils demeureraient exclus de leurs droits naturels de diriger et de conduire cette populace aveuglée..

Le peuple, de son côté, ignorait ce que serait un intendant. Mais, comme il est toujours amateur de la nouveauté et que, sans prévoir le mal à venir, il ne songe qu'à se délivrer d'un joug présent, il s'imagina que ce serait un protecteur pour lui contre l'autorité de la noblesse... Mais il n'apprit que longtemps après, par une expérience bien plus douloureuse, que ces nouveaux magistrats devaient être les instruments immédiats de sa misère, que leur or, leurs biens, leurs familles, tout serait à leur disposition, maîtres des enfants jusqu'à les enrôler par force, maîtres des biens jusqu'à ôter la subsistance, maîtres de la vie jusqu'à la prison, au gibet et à la roue.

Le nombre excessif des maîtres de requêtes, leurs hautes finances [1], leurs fonctions onéreuses, nous font voir le corps autrefois destiné pour ceux qu'un long exercice de la magistrature rendait dignes d'entrer dans le conseil des rois, aujourd'hui rempli de sujets tirés des plus basses conditions, enfants de marchands, de greffiers, de procureurs, et, ce qui est bien plus triste pour la conséquence, enfants de partisans [2]. C'est pourtant la pépinière des intendants. Quiconque aspire à l'honneur de gouverner une province, et qui, pour y parvenir, se flatte de trouver quelque jour assez de crédit auprès des ministres, se fraie le chemin de cette haute élévation par l'achat d'une charge de maître de requêtes.

1. Le haut prix de ces charges. 2. Gens de finance.

Mais ce n'est que la moindre partie du mal. Ce conseil, malgré l'assemblage bizarre de ses sujets, ne laisse pas d'en avoir plusieurs d'un grand mérite, plusieurs à qui la vertu est chère, plusieurs dont la brillante et solide capacité jette une ombre ténébreuse sur les caractères médiocres. Quel parti peuvent prendre ces derniers, s'ils ont quelque sentiment de leur infériorité ? Vieillir dans une si triste situation ? Attendre les vingt années pour retirer son argent et conserver un rang que la naissance ne donne pas ? C'est l'objet d'une grande patience, rare talent des gens riches. Mais il y a une voie plus courte et plus usitée : c'est d'obtenir une intendance. Dans un tel poste on brille seul : l'autorité donne du relief à la moindre capacité ; en un mot, on y est à couvert, ou plutôt on s'y dérobe à la trop vive lumière du conseil.

Ces gens-là (les intendants) méprisent leurs emplois ; l'aurait-on pu penser ? Ils les regardent comme un passage à des fonctions plus nobles. C'est presque l'idée universelle ; car, dans la pratique, nous voyons que d'une petite province on passe d'ordinaire à une grande, et de celle de cette espèce on parvient à une dignité d'intendant de finances et de conseiller d'État. D'où il n'est pas rare qu'on se pousse au ministère. Ce point de vue renverse la tête d'une partie des intendants. Ces hommes, possédés d'une fureur ambitieuse[1], sacrifient sans peine leur patrie au désir de commander, comme ils sacrifient leur conscience à la faveur de la Cour. Leur autorité particulière est la fin qu'ils se proposent. La faveur est le moyen de l'établir. Ainsi, esclaves du ministère, ils se rendent par cet esclavage même les tyrans du peuple.

Ils favorisent autant qu'ils peuvent, dans la personne du maître, le pouvoir arbitraire et despotique, pour s'en revêtir eux-mêmes, chacun dans son territoire. C'est par ce moyen qu'ils sont venus à bout d'avilir la noblesse au

1. L'auteur parle des intendants semblables à Baville (le tyran du Languedoc).



point où nous la voyons, de fouler aux pieds toute la magistrature du royaume, sans égard aux droits des charges et encore moins au prix qu'elles ont coûté à ceux qui s'en trouvent propriétaires. C'est par ce moyen que leurs biens propres, leurs amis et leurs créatures sont à couvert des violences qui se pratiquent contre les seuls indéfendus. C'est par ce moyen que leur protection, à quelque prix qu'on l'obtienne et par quelque canal qu'on la reçoive, est l'unique secours qui se présente dans les malheurs qui consument nos provinces.

Je réduis ma proposition à ces termes : que les intendances sont des magistratures très nouvelles, dont l'établissement et l'exercice renversent toute l'économie de l'ancien gouvernement de ce royaume, et qu'elles sont par leur nature pernicieuses au roi et à ses sujets.

Je dirai que des hommes de petite condition, nourris dans l'oisiveté des écoles de Paris, entrés de là dans la pratique des jugements du Palais, accoutumés aux amusements où la jeunesse se plaît et s'occupe toujours, lorsqu'elle n'est pas déterminée au goût du travail par son éducation, qui ne connaissent que Paris, ses promenades, ses spectacles, ou tout au plus Versailles et le ministère par ses dehors, je dirai que de tels hommes, malgré tous les avantages qu'on leur donnera d'ailleurs, s'ils ne sont nés plus heureusement qu'il m'est possible de l'imaginer, ne sauraient jamais être de bons intendants.

La postérité croira-t-elle que, de nos jours, on ait fait assez peu de cas du genre humain, assez peu estimé la gloire et la prospérité de l'Etat, pour s'imaginer que le gouvernement d'une province n'est qu'une espèce de noviciat, propre seulement à des jeunes gens destinés à servir dans la suite auprès des princes, en qualité de ses conseillers, sans en faire néanmoins d'autres fonctions que celles de juger quelques procès en des barreaux particuliers [1] ?

1. Comme membres d'un des conseils du roi; il est fait allusion ici au Conseil des parties.

Je ne prétends pas imposer silence à ceux qui soutiennent que les mêmes magistratures sont les nerfs de la monarchie, qu'elles rendent l'obéissance exacte et précise, qu'elles portent le jour partout et font que le souverain est instruit des moindres détails, qui lui échappaient nécessairement avant leur institution. Mais il y aurait de l'aveuglement à rejeter du régime d'une monarchie les moyens qui l'ont maintenue pendant le cours de treize siècles, pour en substituer de nouveaux qui n'ont rien de plus recommandable que de faciliter un pouvoir despotique plus convenable au génie des peuples orientaux, tels que les Persans et les Turcs, qu'à notre constitution [1].

(Comte de BOULAINVILLIERS. Préface à l'*État de la France.*)

Effet produit par la tenue des « Grands Jours » en Auvergne [2].

Je remarquai par toute la campagne et dans Clermont, lorsque j'y fus arrivé, que la terreur était générale. Toute la noblesse était en fuite, et il ne restait pas un gentilhomme qui ne se fût examiné, qui n'eût repassé tous les mauvais endroits de sa vie, et qui ne tâchât de réparer le tort qu'il pouvait avoir fait à ses sujets, pour arrêter les plaintes qu'on pouvait faire. Il se faisait mille conversions, qui venaient moins de la grâce de Dieu que de la justice des hommes, et qui ne laissaient pas d'être avan-

2. Il ne faut pas perdre de vue que cette critique violente part d'un homme qui appartenait à ce groupe d'aristocrates, amis de Fénelon, qui détestaient, dans les intendants, les instruments du pouvoir absolu de Louis XIV et avaient placé tout leur espoir en l'avènement du duc de Bourgogne.

1. Assises extraordinaires, tenues en Auvergne en 1665, par une délégation du Parlement de Paris, pour recevoir les appels des justices inférieures et informer, avec des pouvoirs souverains, sur les exactions de la noblesse.



tageuses, pour être contraintes. Ceux qui avaient été les tyrans des pauvres devenaient leurs suppliants, et il se faisait plus de restitutions qu'il ne s'en fait au grand jubilé de l'année sainte...

On remarqua que les paysans étaient fort hardis et qu'ils déposaient volontiers contre les nobles, lorsqu'ils n'étaient point retenus par la crainte. Si l'on ne leur parle avec honneur et si l'on manque à les saluer civilement, ils en appellent aux Grands Jours, menacent de faire punir et protestent de violence. Une dame de la campagne se plaignit que tous ses paysans eussent acheté des gants et croyaient qu'ils n'étaient plus obligés de travailler, et que le roi ne considérait plus qu'eux dans son royaume. Lorsque des personnes de qualité, d'esprit et de fort bonne mesure, qui ne craignaient point la plus sévère justice et qui s'étaient acquis la bienveillance des peuples, venaient à Clermont, ces bonnes gens les assuraient de leur protection et leur présentaient des attestations de bonnes vie et mœurs, croyant que c'était une dépendance nécessaire et qu'ils étaient devenus seigneurs par privilège de leurs seigneurs mêmes. Ils étaient encore persuadés que le roi n'envoyait cette Compagnie que pour les faire rentrer dans leurs biens, de quelque manière qu'ils les eussent vendus, et sur cela ils comptaient déjà pour leur héritage tout ce que leurs ancêtres avaient vendu, remontant jusqu'à la troisième génération. Ces simplicités, qui faisaient rire ceux qui ne s'y trouvaient point intéressés, donnaient une fâcheuse contrainte à ceux qui y avaient quelque part, parce qu'il fallait souffrir des insolences auxquelles ils n'étaient pas accoutumés, et réprimer des promptitudes qu'ils n'avaient pas accoutumé de réprimer, lorsqu'ils voyaient la justice plus éloignée. Celui qui s'en trouva le plus incommodé fut M. de Chazeron, qui est un homme assez considérable dans la province et dont on n'a pu faire aucune plainte. Un de ses sujets, fort avare et fort mutin, se souvenant qu'il avait appris par tradition dans sa famille que son

bisaïeul ou trisaïeul avait autrefois vendu quelque pré ou quelque vigne au grand-père de ce gentilhomme, le vint trouver dans sa maison et lui demanda la restitution de son bien. Ces demandes ne sont jamais agréables; mais, quand elles sont injustes et sans fondement, elles excitent la colère des plus modérés. Il lui représenta que le temps de la restitution était venu ; qu'après en avoir joui injustement, le roi envoyait des gens qui ne le craignaient pas et qui rendraient bonne justice. On lui répondit qu'il se trompait, que ce qu'il demandait n'était pas juste, et que, si ses ancêtres avaient vendu leur champ, les siens aussi l'avaient payé. Cette raison ne parut pas trop convaincante à ce bonhomme, qui se mit sur sa rustique fierté, et, enfonçant son chapeau et s'approchant avec emportement et mettant sa main gauche à son côté et faisant un geste menaçant de la droite : « Vous me le rendrez, disait-il, et les Grands Jours... » Le paysan aurait été plus sage en un autre temps, et le seigneur l'aurait été moins; mais la peine où l'on voyait ceux qui étaient accusés faisait craindre ceux qui ne l'étaient pas. Aussi toute la punition qu'il osa faire de cette hardiesse fut de lui jeter son chapeau par terre et de l'avertir de se tenir dans le respect. Mais ce misérable, entrant en fureur, lui commandait de lui ramasser son chapeau, ou qu'il lui en coûterait la tête. La chose en vint au point que le gentilhomme, craignant de s'emporter et se méfiant de sa patience, en un temps où il fallait éviter toute sorte de reproche, lui releva son chapeau et lui en ayant donné quelques coups, trouva à propos de monter à cheval et de venir faire ses plaintes à M. le Président. Tant le peuple se flatte ici des Grands Jours et tant la noblesse les craint!

(FLÉCHIER. *Mémoire sur les Grands Jours de 1665.*)

Exactions d'un Gentilhomme de province.

Je ne m'arrêterai point à raconter tous les dérèglements dont il (le marquis de Canillac) est accusé. Il suffit de dire qu'il a pratiqué tout ce que la tyrannie peut inventer en matière d'imposition. On levait dans ses terres la taille de Monsieur, celle de Madame et celle de tous les enfants de la maison, que ses sujets étaient obligés de payer, outre celle du roi. Il est vrai qu'il y a des droits justifiés par des titres fort anciens, qui permettent à quelque seigneur de faire quelques impositions en certains cas, comme lorsqu'eux-mêmes ou leurs fils aînés se marient; mais le marquis savait l'art d'étendre les droits et faisait tous les ans ce que les autres ne font qu'une fois en leur vie. Pour exécuter ses desseins plus facilement et pour empêcher les murmures, il entretenait dans des tours douze scélérats, dévoués à toute sorte de crimes, qu'il appelait ses douze apôtres, qui catéchisaient avec l'épée ou avec le bâton ceux qui étaient rebelles à sa loi et faisaient de terribles violences, lorsqu'ils avaient reçu la cruelle mission de leur maître. Il leur avait donné des noms fort apostoliques, appelant l'un Sans-Fiance, l'autre Brise-Tout, et ainsi du reste. Sur la terreur que donnaient ces noms effroyables, il imposait des sommes assez considérables sur les viandes qu'on mange ordinairement, et, comme on pratiquait un peu trop d'abstinence, il tournait l'imposition sur ceux qui n'en mangeaient pas. Le plus grand revenu qu'il avait était celui de la justice; il faisait pour la moindre chose emprisonner et juger les misérables, et les obligeait de racheter leurs peines par argent. Il eût voulu que tous ses justiciables eussent été de son humeur, et les engageait souvent à de méchantes actions, pour tous les faire payer après, avec beaucoup de rigueur. Enfin personne n'a jamais tant fait, et n'a jamais tant souhaité, et n'a jamais tant profité des crimes

que lui. Non seulement il faisait payer les mauvaises actions qu'on avait faites; il fallait encore acheter la liberté d'en faire, et, lorsqu'on avait de l'argent à lui donner, on pouvait être criminel ou le devenir. Enfin il était permis de contenter toutes ses passions, pourvu qu'on satisfît son avarice. Il avait beaucoup dépensé et s'était incommodé pendant ses longues années de service, et il n'avait point d'autre voie pour remettre ses affaires que la tyrannie. Il se sentait du penchant à ces sortes de vexations; il était éloigné de la Cour et presque assuré de l'impunité. Toutes ces concussions et plusieurs autres violences, dont on eut peine à trouver des preuves, à cause de la terreur qu'avaient encore laissée dans l'esprit des peuples le marquis et ses émissaires, obligèrent Messieurs des Grands Jours à le juger à mort. Il fut effigié au grand contentement de tout le monde; il l'avait été autrefois par arrêt du Parlement de Toulouse; il avait vu lui-même d'une fenêtre voisine son exécution, et il avait trouvé fort plaisant d'être fort en repos dans une maison, pendant qu'on le décapitait dans une place, et de se voir mourir dans la rue pendant qu'il se portait bien chez soi. Il n'eut pas le moindre mal de tête de ce coup, et je crois qu'il fut bien fâché de n'avoir pas eu encore une fois ce divertissement. Mais il avait jugé expédient pour sa santé de se retirer, ayant perdu beaucoup de sa belle humeur passée par le chagrin et par la pesanteur que l'âge apporte. Il fut condamné à une grosse amende et à la confiscation de ses biens, et l'on fit raser deux ou trois tours qui avaient été longtemps la retraite de ses apôtres.

(Fléchier. *Mémoire sur les Grands Jours de 1665.*)

Assemblée provinciale de Bretagne.

Vous aurez maintenant des nouvelles de nos États, pour votre peine d'être Bretonne. M. de Chaulnes [1] arriva dimanche au soir, au bruit de tout ce qui peut en faire à Vitré. Le lundi matin, il m'écrivit une lettre; j'y fis réponse pour aller dîneravec lui. On mange à deux tables dans le même lieu; il y a quatorze couverts à chaque table; Monsieur en tient une et Madame l'autre. La bonne chère est excessive; on remporte les plats de rôti tout entiers, et, pour les pyramides de fruits, il faut faire hausser les portes. Nos pères ne prévoyaient pas ces sortes de machines, puisque même ils ne comprenaient pas qu'il fallût qu'une porte fut plus haute qu'eux. Après le dîner, MM. de Locmaria et Coëtlogon dansèrent avec deux Bretonnes des passe-pieds merveilleux et des menuets, d'un air que les courtisans n'ont pas à beaucoup près; ils y font des pas de Bohémiens et de Bas-Bretons avec une délicatesse et une justesse qui charment. Je suis assurée que vous auriez été ravie de voir danser Locmaria; les violons et les passe-pieds de la Cour font mal au cœur au prix de ceux-là; c'est quelque chose d'extraordinaire que cette quantité de pas différents et cette cadence courte et juste; je n'ai point vu d'homme danser comme Locmaria cette sorte de danse. Après ce petit bal, on vit entrer tous ceux qui arrivaient en foule pour ouvrir les Etats. Le lendemain, M. le premier Président, MM. les Procureurs et Avocats généraux du Parlement, huit évêques, MM. de Molac, la Coste et Coëtlogon le père; M. Boucherat, qui vient de Paris; cinquante Bas-Bretons dorés jusqu'aux yeux, cent communautés [2]. Le soir devaient venir Madame de Rohan d'un côté et son fils de l'autre, et M. de Lavardin, dont je suis étonnée...

1. Gouverneur de la province de Bretagne.

2. Les représentants des communes.



La maison de M. d'Harouis va être le Louvre des Etats. C'est un jeu, une chère, une liberté jour et nuit qui attirent tout le monde. Je n'avais jamais vu les Etats ; c'est une assez belle chose. Je ne crois pas qu'il y ait une province rassemblée qui ait un aussi grand air que celle-ci; elle doit être bien pleine du moins, car il n'y en a pas un seul à la guerre ni à la Cour.

... Les Etats ne doivent pas être longs. Il n'y a qu'à demander ce que veut le roi ; on ne dit pas un mot : voilà qui est fait. Pour le gouverneur, il trouve, je ne sais comment, plus de quarante mille écus qui lui reviennent. Une infinité de présents, des pensions, des réparations de chemins et de villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande *braverie :* voilà les Etats. J'oublie trois ou quatre cents pipes de vin qu'on y boit; mais, si je ne comptais pas ce petit article, les autres ne l'oublient pas, et c'est le premier.

(Madame de Sévigné *à Madame de Grignan,* 5 août 1671.)

Je n'ai jamais vu une si grande chère ; nulle table à la Cour ne peut être comparée à la moindre des douze ou quinze qui y sont; aussi est-ce pour nourrir trois cents personnes qui n'ont que cette ressource pour manger. Je suis partie lundi de cette bonne ville. Toute la Bretagne était ivre ce jour-là ; nous avons dîné à part. Quarante gentilshommes avaient dîné en bas et avaient bu ensemble quarante santés; celle du roi avait été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue ; le prétexte était une joie et une reconnaissance extrême de cent mille écus que le roi a donnés à la province sur le présent qu'on lui a fait, voulant récompenser par cet effet de sa libéralité la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir. Ce n'est donc plus que deux millions deux cent mille livres, au lieu de cinq cents. Le roi a écrit de sa propre main des bontés

infinies pour sa bonne province de Bretagne ; le gouverneur a lu la lettre aux Etats et la copie en a été enregistrée ; il s'est élevé jusqu'au ciel un cri de *Vive le roi*, et tout de suite on s'est mis à boire, mais boire ! Dieu sait.

(La même *à la même*. 19 août 1671.)

Le passage du Rhin et la mort du duc de Longueville.

Le péril extrême où se trouve mon fils [1], la guerre qui s'échauffe tous les jours ; les courriers qui n'apportent plus que la mort de quelques-uns de nos amis et connaissances, et qui peuvent apporter pis ; la crainte que l'on a des mauvaises nouvelles et la curiosité qu'on a de les apprendre, la désolation de ceux qui sont outrés de douleur et avec qui je passe une partie de ma vie ; l'inconcevable état de ma tante et l'envie que j'ai de vous voir, tout cela me déchire, me tue et me fait mener une vie si contraire à mon humeur et à mon tempérament, qu'en vérité il faut que j'aie une bonne santé pour y résister. Vous n'avez jamais vu Paris comme il est ; tout le monde pleure ou craint de pleurer ; l'esprit tourne à la pauvre madame de Nogent ; madame de Longueville fait fendre le cœur, à ce qu'on dit ; je ne l'ai point vue ; mais voici ce que je sais :

Mademoiselle de Vertus [2] était retournée depuis deux jours à Port-Royal, où elle est presque toujours ; on est allé la quérir avec M. Arnauld, pour dire cette nouvelle ; mademoiselle de Vertus n'avait qu'à se montrer ; ce retour si précipité marquait bien quelque chose de funeste. En effet dès qu'elle parut : « Ah ! mademoiselle, comment se

1. Le fils de madame de Sévigné était à l'armée du roi.

2. Une des dames de Port-Royal.

porte monsieur mon frère [1] ? » Sa pensée n'osa aller plus loin — « Madame, il se porte bien de sa blessure. — Il y a eu un combat! Et mon fils ? — On ne lui répondit rien — Ah! mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort? — Madame, je n'ai point de parole pour vous répondre. — Ah! mon cher fils, est-il mort sur-le-champ? n'a-t-il pas eu un seul moment? Ah ! mon Dieu! quel sacrifice! Et là-dessus elle tombe sur son lit; et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé. Elle voit certaines gens elle prend du bouillon, parce que Dieu le veut: elle n'a aucun repos; sa santé, déjà très mauvaise, est visiblement altérée; pour moi, je lui souhaite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après une telle perte.

Il y a un homme dans le monde qui n'est gnère moins touché [2]; j'ai dans la tête que s'ils s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auraient fa place à des cris et à des larmes, que l'on aurait redoublés de bon cœur : c'est une vision.

Un courrier d'hier au soir apporta la mort du comte du Plessis, qui faisait faire un pont; un coup de canon l'a emporté. M. de Turenne assiège Arnheim; on parle aussi du fort de Schenk. Ah! que ces beaux commencements seront suivis d'une fin tragique pour bien des gens! Dieu conserve mon pauvre fils! Il n'a point été de ce passage; s'il y avait quelque chose de bon à un tel métier, ce serait d'être attaché à une charge. Mais la campagne n'est point finie.

Les nouvelles que je vous mande sont d'original; c'est de Gourville, qui était avec madame de Longueville quand

1. Le prince de Condé.

2. M. de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*.

elle a reçu ses lettres ; tous les courriers viennent droit à lui. M. de Longueville avait fait son testament avant que de partir ; il laisse une grande partie de son bien à un fils qu'il a. Savez-vous où l'on mit son corps ? Dans le même bateau où il avait passé tout vivant, il y avait deux heures. M. le Prince, qui était blessé, le fit mettre auprès de lui, couvert d'un manteau, en repassant le Rhin avec plusieurs autres blessés, pour se faire panser dans une ville en deçà de ce fleuve, de sorte que ce retour fut la plus triste chose du monde. On dit que le chevalier de Montchevreuil, qui était attaché à M. de Longueville, ne veut point qu'on le panse d'une blessure qu'il a reçue auprès de lui.

Mon fils m'a écrit ; il est sensiblement touché de la perte de M. de Longueville. Il n'était point à cette première expédition, mais il sera d'une autre ; peut-on trouver quelque sûreté dans un tel métier ? Je vous conseille d'écrire à M. de La Rochefoucauld sur la mort de son chevalier et sur la blessure de M. de Marsillac[1]. J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure ; il est au premier rang de tout ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison ; je compte pour rien son esprit et son agrément. Je ne m'amuserai point aujourd'hui à vous dire combien je vous aime.

(MADAME DE SÉVIGNÉ. *Lettres.*)

Mort de Turenne.

C'est à vous que je m'adresse, pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût arriver en France ; c'est la mort de M. de Turenne, dont je suis assurée que vous serez aussi touché et aussi désolé que nous le sommes ici. Cette nouvelle arriva lundi à Versailles ; le

1. Les deux enfants de M. de la Rochefoucauld.

roi en a été affligé, comme on doit l'être de la mort du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde ; toute la Cour fut en larmes et M. de Condom pensa s'évanouir. On était près d'aller se divertir à Fontainebleau, tout a été rompu ; jamais un homme n'a été regretté si sincèrement. Tout ce quartier où il a logé [1] et tout Paris, et tout le peuple était dans le trouble et dans l'émotion ; chacun parlait et s'attroupait pour regretter ce héros. Je vous envoie une très bonne relation de ce qu'il a fait quelques jours avant sa mort. C'est après trois mois d'une conduite toute miraculeuse, et que les gens du métier ne se lassent point d'admirer, qu'arrive le dernier jour de sa gloire et de sa vie. Il avait le plaisir de voir décamper l'armée des ennemis devant lui ; et, le 27, qui était un samedi, il alla sur une petite hauteur pour observer leur marche ; son dessein était de donner sur l'arrière-garde, et il mandait au roi, à midi, que dans cette pensée, il avait envoyé dire à Brissac qu'on fît les prières de quarante heures. Il mande la mort du jeune d'Hocquincourt, et qu'il enverra un courrier pour apprendre au roi la suite de cette entreprise ; il cachette sa lettre et l'envoie à deux heures. Il va sur cette petite colline avec huit ou dix personnes ; on tire de loin à l'aventure un malheureux coup de canon, qui le coupe par le milieu du corps, et vous pouvez penser les cris et les pleurs de cette armée ; le courrier part à l'instant, il arriva lundi, comme je vous ai dit ; de sorte qu'à une heure l'une de l'autre, le roi eut une lettre de M. de Turenne et la nouvelle de sa mort. Il est arrivé depuis un gentilhomme de M. de Turenne, qui dit que les armées sont assez près l'une de l'autre ; que M. de Lorges commande à la place de son oncle et que rien ne peut être comparable à la violente affliction de toute cette armée . . . .

On paraît fort touché à Paris de cette grande mort. Nous attendons avec transissement le courrier d'Alle-

1 Le Marais.

magne ; Montecuculli qui s'en allait sera bien revenu sur ses pas et prétendra bien profiter de cette conjoncture. On dit que les soldats faisaient des cris qui s'entendaient de deux lieues ; nulle considération ne les pouvait retenir ; ils criaient qu'on les menât au combat ; qu'ils voulaient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur ; qu'avec lui ils ne craignaient rien, mais qu'ils vengeraient bien sa mort ; qu'on les laissât faire, qu'ils étaient furieux et qu'on les menât au combat. Ceci est d'un gentilhomme qui était à M. de Turenne, et qui est venu parler au roi ; il a toujours été baigné de larmes en racontant ce que je vous dis et les détails de la mort de son maître. M. de Turenne reçut le coup au travers du corps ; vous pouvez penser s'il tomba de cheval et s'il mourut ! Cependant le reste des esprits fit qu'il se traîna la longueur d'un pas, et que même il serra la main par convulsion ; et puis on jeta un manteau sur son corps. Ce gentilhomme ne le quitta point qu'on ne l'eût porté sans bruit dans la plus prochaine maison.....

Vous avez prévu en homme du métier tout ce qui est arrivé du côté de l'Allemagne ; mais vous n'avez pas vu la mort de M. de Turenne, ni ce coup de canon, tiré au hasard, qui le prend seul entre dix ou douze. Pour moi, qui vois en tout la Providence, je vois ce canon chargé de toute éternité. Je vois que tout y conduit M. de Turenne et je n'y trouve rien de plus funeste pour lui, en supposant sa conscience en bon état. Que lui faut-il ? Il meurt au milieu de sa gloire. Sa réputation ne pouvait plus augmentée ; il jouissait même en ce moment du plaisir de voir retirer les ennemis et voyait le fruit de sa conduite depuis trois mois. Quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit. Il est plus sûr de couper dans le vif, principalement pour les héros, dont toutes les actions sont si observées.

(Mme DE SÉVIGNÉ. *Lettres.*)

La Révocation de l'Édit de Nantes.

Le roi, alors fort dévot et dans la plus entière ignorance sur ce grand objet comme sur tant d'autres, et de plus en plus jaloux et amoureux de gloire et d'autorité, fut aisément entraîné à une résolution qui flattait si fort ces deux points, que la profondeur de l'ignorance mettait à couvert de toute contradiction, non moins que son exacte clôture et le profond secret avec lequel toute cette trame fut conduite par Louvois, le confesseur et Madame de Maintenon..... Gloire, autorité, politique, religion, tout fut mis en avant sans contradiction de personne et sans que le roi, charmé d'une si belle proposition, y formât la moindre difficulté. Tout aussitôt donc on mit la main à l'œuvre. Les provinces furent remplies de dragons qui vécurent à discrétion chez les huguenots de toutes les conditions et qui joignirent les tourments corporels à la ruine, dont beaucoup moururent entre les mains de ces bourreaux. La fuite était punie comme l'opiniâtreté dans l'hérésie, et les galères furent remplies des plus honnêtes gens et des plus accommodés, comme les prisons de leurs femmes et de leurs filles. Une infinité se racheta de la tyrannie par des abjurations simulées. Les dragons qui les ruinaient et les tourmentaient hier, les menaient aujourd'hui à la messe où ils abjuraient, se confessaient et communiaient tout de suite, sans remettre le plus souvent au lendemain. La plupart des évêques se prêtèrent à cette abomination où les intendants de province présidaient. C'était à qui se signalerait le plus. Le roi recevait à tous moments des listes d'abjurations et de communions par milliers, de tous les endroits des divers diocèses ; il les montrait aux courtisans avec épanouissement : il nageait dans ces millions de sacrilèges, comme étant l'effet de sa piété et de son autorité, sans que personne osât témoigner ce qu'on en pensait ; et chacun, au contraire, se distinguant à l'envi en louanges, en applau-

dissements, en admiration, tandis que chacun était pénétré de douleur et de compassion et que les bons évêques gémissaient de tout leur cœur de voir les orthodoxes imiter contre les hérétiques ce que les tyrans païens et hérétiques avaient fait contre la vérité, les confesseurs et les martyrs ; ils pleuraient amèrement cette immensité de sacrilèges et de parjures et tous les bons catholiques avec eux ne pouvaient se consoler de l'odieux durable et irrémédiable que de si détestables moyens répandaient sur la religion.

Le roi se croyait un apôtre. Il s'imaginait ramener les temps apostoliques, où le baptême se donnait à des milliers à la fois, et cette ivresse, soutenue par des éloges sans fin en prose et en vers, en harangues et en toutes sortes de pièces d'éloquence, lui tint les yeux hermétiquement fermés sur l'Evangile et sur l'incomparable différence de sa manière de prêcher et de convertir d'avec celle de Jésus-Christ et de ses apôtres.

Cependant le temps vint qu'il ne put ne pas voir et sentir les suites funestes de tant d'horreurs. La révocation de l'édit de Nantes, sans le plus léger prétexte et sans aucun besoin, immédiatement suivie des proscriptions, des supplices, des galères, sans aucune distinction d'âge ni d'état, le long pillage des dragons autorisé partout, déchira les familles, arma parents contre parents pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim ; dépeupla le royaume et transporta nos manufactures et presque tout notre commerce chez nos voisins et plus loin encore ; fit fleurir leurs Etats aux dépens du nôtre, remplit leur pays de nouvelles villes et d'autres habitations et donna à toute l'Europe l'effrayant spectacle d'un peuple si prodigieux, proscrit, fugitif, nu, errant sans aucun crime, cherchant un asile loin de sa patrie. L'expulsion des Maures, dont l'Espagne n'a pu se relever, était une bonne leçon. Les huguenots n'avaient plus rien en eux qui les pût faire craindre.

(Saint-Simon. *Parallèle des trois rois.*)

Dans ces incomparables pages, toutes frémissantes de pitié et de religion vraie, Saint-Simon a devancé le jugement que la postérité a porté sur la révocation de l'Edit de Nantes, la faute la plus dangereuse que Louis XIV ait commise. C'est à la fois le langage d'un chrétien et d'un politique, langage d'autant plus à remarquer qu'il fut plus rare, et que toute la France officielle se répandit en adulations et en louanges sur un acte si funeste. Comparez, par exemple, les paroles de Bossuet, qui, dans l'oraison funèbre de Michel Le Tellier, égale Louis XIV, pour avoir révoqué l'acte consenti par son grand-père, à Constantin et à Théodose.

Ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours ; faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Eglise ; agiles instruments « d'un prompt écrivain et d'une main diligente », hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantin et les Théodose..... Nos pères n'avaient pas vu comme nous une hérésie invétérée tomber tout à coup ; les troupeaux égarés revenir en foule et nos églises trop étroites pour les recevoir ; leurs faux pasteurs les abandonner sans même attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse ; tout calme dans un si grand mouvement ; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis ; poussons jusqu'au ciel nos acclamations et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères disaient autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi ; vous avez exterminé les hérétiques ; c'est le digne ouvrage de votre règne ; c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus. Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conservez le roi de la terre ; c'est le vœu des Eglises ; c'est le vœu des évêques. »

(BOSSUET. *Oraison funèbre de Michel Le Tellier.*)

Visite à Port-Royal des Champs.

Je revins hier du Mêni, où j'étais allée pour voir le lendemain M. d'Andilly. Je fus six heures avec lui ; j'eus toute la joie que peut donner la conversation d'un homme admirable; je vis aussi mon oncle de Sévigné, mais un moment. Ce Port-Royal est une Thébaïde; c'est un paradis ; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée ; c'est une sainteté répandue dans tout le pays à une lieue à la ronde. Il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connaît point, qui vivent comme les pénitents de saint Jean Climaque ; les religieuses sont des anges sur terre. Mademoiselle de Vertus y achève sa vie avec des douleurs inconcevables et une résignation extrême ; tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers, aux ouvriers, tout est modeste. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude, dont j'avais tant ouï parler. C'est un vallon affreux, tout propre à inspirer le goût de faire son salut.

(Mme DE SÉVIGNÉ. *Lettres*, 26 janvier 1674.)

Destruction de Port-Royal des Champs [1].

Le roi, séduit par les Jésuites, s'était laissé persuader par eux le contradictoire exact et précis de la vérité : savoir, que toute autre école que la leur en voulait à l'autorité royale et n'avait qu'un esprit d'indépendance et républicain. Le roi, là-dessus et sur bien d'autres choses, n'en savait pas plus qu'un enfant. Les Jésuites n'ignoraient pas à qui ils avaient affaire. Il leur fut donc aisé

1. 1709-1710.

de le préoccuper, et jusqu'à l'infatuation la plus complète, que quiconque parlait autrement qu'eux était janséniste, et que janséniste était être ennemi du roi et de son autorité, laquelle était la partie faible et sensible du roi jusqu'à l'incroyable. Ils parvinrent donc à disposer en plein de lui à leur gré, et par conscience, et par jalousie de son autorité sur tout ce qui regardait cette affaire, et encore sur tout ce qui y avait le moindre trait, c'est-à-dire sur toutes choses et gens qu'il leur convenait de lui montrer de ce côté.

C'est par où ils dissipèrent ces saints solitaires illustres, que l'étude et la pénitence avaient assemblés à Port-Royal, et à qui les chrétiens seront à jamais redevables de ces ouvrages fameux qui ont répandu une si vive et si solide lumière pour discerner la vérité des apparences, le nécessaire de l'écorce, en faire toucher du doigt l'étendue si peu connue, si obscurcie et d'ailleurs si déguisée, éclairer la foi, allumer la charité, développer le cœur de l'homme, régler ses mœurs, lui présenter un miroir fidèle et le guider entre la juste crainte et l'espérance raisonnable.

On veut imposer aux religieuses la signature d'un formulaire condamnant cinq propositions qu'on prétend avoir extraites du livre de Jansénius.

Or, dit Saint-Simon, « proposer de jurer qu'un fait est contenu dans un livre qu'on n'a point lu, dans un livre même qu'on n'a pu lire, parce qu'il est en latin, et qu'on ignore cette langue, c'est une violence qui n'eut jamais d'exemple et qui remplit les provinces d'exilés et les prisons et les monastères de captifs ».

Ces filles, tant de fois et si cruellement traitées, en garde contre des signatures captieuses qu'on leur avait si souvent présentées, dans une solitude qui était sans cesse épiée, et qu'on ne pouvait aborder sans péril d'exil et quelquefois de prison, par conséquent destituées de conseils de confiance, ne purent être amenées à une nouvelle

signature. Aucune de celles qu'on leur montra ne les toucha. En vain le cardinal (de Noailles) les exhorta, leur expliqua ce qu'on leur demandait, qui ne blessait en rien la paix de Clément IX [1], ni les vérités auxquelles elles étaient attachées ; rien ne put rassurer la frayeur de ces âmes simples et timorées. Elles ne purent comprendre qu'une signature nouvelle ne renfermât pas quelque venin et quelque surprise, et leur courage ne put être ébranlé par la considération de tout ce dont leur refus les menaçait.

C'était là ce qu'avaient espéré les Jésuites, d'engager le cardinal de Noailles et de parvenir enfin à détruire une maison qu'ils détestaient, et dont ils n'avaient cessé depuis tant d'années de machiner la dernière mine. Ils mouraient de peur que les religieuses qui restaient ne survécussent le roi [2], qu'après lui ils ne pussent continuer d'avoir le crédit de les empêcher de recevoir des filles à profession, et que cette maison ennemie subsistât et se relevât, qui était toujours considérée comme le centre, le chef-lieu et le ralliement du parti janséniste, dès qu'on oserait y aborder.

Le Père Le Tellier les noircit auprès du roi de toutes les anciennes couleurs, qu'ils renouvelèrent, les fit passer dans son esprit pour des révoltées, qui seules, dans l'Église, refusaient une signature trouvée partout orthodoxe, et lui persuadèrent qu'il ne serait jamais en repos sur ces questions, tant que ce monastère, fameux par ses rébellions contre toutes les deux puissances, subsisterait; enfin que sa conscience était pour le moins aussi engagée que son autorité à une destruction si nécessaire et qui n'avait tardé que trop d'années. Le bon Père piqua et tourna si bien le roi que les fers furent mis au feu pour la destruction.

Il fut donc rendu un arrêt du Conseil en vertu duquel,

1. Le pape Clément IX avait un instant, par un bref fameux, suspendu la guerre que les Jésuites faisaient aux Jansénistes.

2. On dit maintenant : *au roi.*

la nuit du 28 au 29 octobre, l'abbaye de Port-Royal des Champs se trouva secrètement investie par des détachements des gardes françaises et suisses ; et, vers le milieu de la matinée du 29, d'Argenson arriva dans l'abbaye avec des escouades du guet et d'archers. Il se fit ouvrir les portes, fit assembler toute la communauté au chapitre, montra une lettre de cachet ; et, sans leur donner plus d'un quart d'heure, l'enleva tout entière. Il avait amené force carrosses attelés, avec une femme d'âge dans chacun ; il y distribua les religieuses suivant les lieux de leur destination, qui étaient différents monastères à dix, à vingt, à trente, à quarante et jusqu'à cinquante lieues du leur, et les fit partir de la sorte, chaque carrosse accompagné de quelques archers à cheval, comme on enlève des créatures publiques d'un mauvais lieu. Je passe sous silence tout ce qui accompagna une scène si touchante et si étrangement nouvelle ; il y en a des livres entiers.

Les divers traitements que ces religieuses reçurent dans leurs diverses prisons, pour les forcer à signer sans restriction, est la matière d'autres ouvrages, qui, malgré la vigilance des oppresseurs, furent bientôt entre les mains de tout le monde, dont l'indignation publique éclata à tel point que la Cour et les Jésuites même en furent embarrassés.

Mais le Père Le Tellier n'était pas homme à s'arrêter en si beau chemin. Il fut enjoint aux familles qui avaient des parents enterrés à Port-Royal-des-Champs, de les faire exhumer et porter ailleurs ; et on jeta dans le cimetière d'une paroisse voisine tous les autres, comme on put, avec l'indécence qui se peut imaginer. Ensuite on procéda à raser la maison, l'église et tous les bâtiments, comme on fait des maisons des assassins des rois, en sorte qu'enfin il n'y resta pas pierre sur pierre. Tous les matériaux furent vendus, et on laboura et sema à la place ; à la vérité ce ne fut pas de sel, c'est toute la grâce qu'elle reçut. Le scandale en fut grand, jusque dans Rome. Je

me borne à ce simple et court récit d'une expédition si militaire et si odieuse.

(SAINT-SIMON. *Mémoires.*)

Madame de Maintenon [1].

C'était une femme de beaucoup d'esprit, que les meilleures compagnies, où elle avait d'abord été soufferte et dont bientôt elle fit le plaisir, avaient fort polie et ornée de la science du monde, et que la galanterie avait achevé de tourner au plus agréable. Ses divers états l'avaient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance et toutefois de retenue et de respect, qui, par sa longue bassesse, lui était devenu naturel, aidaient merveilleusement ses talents, avec un talent doux, juste, en bons termes et naturellement éloquent et court. Son beau temps, car elle avait trois ou quatre ans plus que le roi, avait été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot de ce qu'on appelait les ruelles, lui en avait tellement donné l'esprit qu'elle en retint toujours le goût et la plus forte teinture. Le précieux et le guindé, ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenait un peu, s'était augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui était capital pour se maintenir où il l'avait portée, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point était son être; tout le reste y fut sacrifié sans réserve.

Elle n'avait de suite en rien que par contrainte et par

1. C'est un des portraits les moins injurieux et les plus fidèles échappés à la plume de Saint-Simon, sur cette femme qu'il a détestée et souvent odieusement chargée.

force. Son goût était de voltiger en connaissances et en amis, comme en amusements, excepté quelques amis fidèles de l'ancien temps, sur qui elle ne varia point, et quelques nouveaux des derniers temps, qui lui étaient devenus nécessaires. A l'égard des amusements, elle ne les put guère varier depuis qu'elle se vit reine. Son inégalité tomba en plein sur le solide, et fit par là de grands maux. Aisément engouée, elle l'était à l'excès ; aussi facilement déprise, elle se dégoûtait de même, et l'un et l'autre très souvent sans cause ni raison.

L'abjection et la détresse où elle avait si longtemps vécu, lui avait rétréci et avili le cœur et les sentiments. Elle pensait et sentait si fort en petit, en toutes choses, qu'elle était toujours, en effet, moins que Madame Scarron, et qu'en tout et partout elle se retrouvait telle. Rien n'était si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si radieuse; rien aussi n'était à tout bien empêchement si dirimant, comme rien de si dangereux que cette facilité à changer d'amitié et de confiance.

Elle eut la faiblesse d'être gouvernée par la confiance, plus encore par les espèces des confessions, et d'en être la dupe par la clôture où elle s'est enfermée. Elle eut aussi la maladie des directions, qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvait jouir. Ce que Saint-Cyr lui fit perdre de temps en ce genre est incroyable ; ce que mille autres couvents lui en coûtèrent ne l'est pas moins. Elle se croyait l'abbesse universelle, surtout pour le spirituel, et de là entreprit des détails de diocèses. C'étaient là ses occupations favorites. Elle se figurait être une Mère de l'Eglise. Elle en pesait les pasteurs du premier ordre, les supérieurs de séminaires et de communautés, les monastères et les filles qui les conduisaient ou qui y étaient les principales. De là une nuée d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes choisies, et toutes sortes de puérilités qui aboutissaient d'ordinaire à des riens, quelquefois aussi à des choses importantes

et à de déplorables méprises en décisions, en événements d'affaires et en choix. . . . .

Reine en particulier, à l'extérieur pour le ton, le siège et la place en présence du roi, de Monseigneur, de Monsieur, de la Cour d'Angleterre et de qui que ce fût, elle était très simple particulière au dehors, et toujours aux dernières places. Toujours très bien mise, noblement. proprement, de bon goût, mais très modestement et plus vieillement alors que son âge. Depuis qu'elle ne parut plus en public, on ne voyait que coiffes et écharpe noire, quand par hasard on l'apercevait.

Chez elle, avec le roi, ils étaient chacun dans leur fauteuil, une table devant chacun d'eux, aux deux coins de la cheminée, elle du côté du lit, le roi le dos à la muraille, du côté de la porte de l'antichambre, et deux tabourets devant sa table, un pour le ministre qui venait travailler, l'autre pour son sac.

Pendant le travail, Madame de Maintenon lisait ou travaillait en tapisserie. Elle entendait tout ce qui se passait entre le roi et le ministre, qui parlaient tout haut. Rarement elle y mêlait son mot ; plus rarement ce mot était de quelque conséquence. Souvent le roi lui demandait son avis. Alors elle répondait avec de grandes mesures. Jamais, ou comme jamais, elle ne paraissait affectionner rien, et moins encore s'intéresser pour personne; mais elle était d'accord avec le ministre, qui n'osait en particulier ne pas convenir de ce qu'elle voulait, ni encore moins broncher en sa présence. Dès qu'il s'agissait donc de quelque grâce ou de quelque emploi, la chose était arrêtée entre eux avant le travail où la décision s'en devait faire, et c'est ce qui la retardait quelquefois, sans que le roi ni personne en sût la cause.

(SAINT-SIMON. *Mémoires.*)

La conversion de la famille de Madame de Maintenon.

Madame de Maintenon voulut travailler à la conversion de sa propre famille; mais comme elle ne crut pas pouvoir gagner mon père par l'espérance d'une grande fortune, ni convaincre son esprit par la force du raisonnement, elle prit la résolution, de concert avec M. de Seignelay, de lui faire faire un voyage de long cours sur mer, pour avoir du moins le loisir de disposer de ses enfants. J'avais deux frères, qui, quoique fort jeunes, avaient fait plusieurs campagnes; l'aîné s'était trouvé, à huit ou neuf ans, à ce combat fameux de Messine, où Ruyter fut tué, et il y reçut une légère blessure. La singularité du fait et le courage que cet enfant avait témoigné, le firent nommer enseigne après le combat.

La campagne finie, mon père vint à la cour et y amena mon frère. L'action qu'il avait vue, et une jolie figure qu'il avait en ce temps-là, lui attirèrent l'attention et les caresses de Madame de Montespan et de toute la Cour. Si mon père avait voulu l'y laisser et se faire catholique, ils s'en seraient l'un et l'autre mieux trouvé pour leur fortune; mais mon père résista à toutes les offres qui lui furent faites et s'en retourna chez lui. Ainsi Madame de Maintenon se trouva forcée, pour avoir la liberté de disposer de mon frère, de faire faire à mon père cette campagne dont je viens de parler, et de faire servir son fils avec M. de Château-Regnault, lui laissant seulement le cadet, qui n'était pas entré moins jeune dans la marine.

A peine mon père fut-il embarqué qu'une de ses sœurs, que ma mère avait été voir à Niort, la pria de me laisser chez elle jusqu'au lendemain. Ma mère y consentit avec peine; car, quoiqu'elle fût catholique, elle n'était nullement dans la confidence des desseins qu'on avait sur moi, parce qu'on la voulait ménager par rapport à mon père. A peine ma mère fut-elle partie de Niort, que ma

tante, accoutumée à changer de religion, et qui venait de se convertir pour la seconde ou la troisième fois, partit de son côté et m'emmena à Paris.

..... Nous arrivâmes ensemble à Paris, où Madame de Maintenon vint aussitôt me chercher et m'emmena seule à Saint-Germain. Je pleurai d'abord beaucoup ; mais je trouvai le lendemain la messe du roi si belle, que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrais tous les jours, et qu'on me garantirait du fouet. C'est là toute la controverse qu'on employa et la seule abjuration que je fis.

M. de Château-Regnault eut ordre d'envoyer mon frère à la cour. Il y arriva presque aussitôt que moi, et fit une plus longue résistance. Mais enfin il se rendit, on le mit à l'académie et il quitta la marine. Mon père, surpris et affligé au retour de sa campagne, écrivit à Madame de Maintenon des lettres pleines d'amertume et de reproches, et l'accusa d'ingratitude à l'égard de sa mère, tante de madame de Maintenon, d'injustice et de dureté par rapport à lui. Mais comme elle était soutenue de l'autorité du roi, il fallut céder à la force. On promit seulement à mon père de ne pas contraindre ses enfants, s'ils ne voulaient pas se faire catholiques.

Ils se convertirent l'un et l'autre, et après leur académie et le temps qu'ils devaient être aux mousquetaires, on donna à l'aîné une charge de cornette de chevau-légers, qu'il vendit quand la guerre recommença pour acheter le régiment Dauphin-Cavalerie, et au cadet le régiment de la Reine-Dragons, à la tête duquel il fut tué au combat de Steinkerque.

Pour moi, on m'élevait avec un soin dont on ne saurait trop louer Madame de Maintenon. Il ne se passait rien à la Cour sur quoi elle ne me fît faire des réflexions, selon la portée de mon esprit, m'approuvant quand je pensais bien, me redressant quand je pensais mal. Ma journée était remplie par les maîtres, la lecture et des amusements honnêtes et réglés ; on cultivait ma mémoire par

des vers qu'on me faisait apprendre par cœur; et la nécessité de rendre compte de ma lecture où d'un sermon, si j'en avais entendu, me forçait à y donner de l'attention. Il fallait encore que j'écrivisse tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille, ou à tel autre que je voulais choisir, et que je la portasse les soirs à Madame de Maintenon, qui l'approuvait ou la corrigeait, selon qu'elle était bien ou mal; en un mot, elle n'oubliait rien de ce qui pouvait former ma raison et cultiver mon esprit.

Mon père, après avoir résisté non seulement aux bontés, mais aux promesses du roi, et avoir compté pour rien de n'être pas fait chef d'escadre à son rang; après avoir résisté à l'éloquence de M. de Meaux, qu'il aimait naturellement, s'embarqua de nouveau sur la mer et fit pendant cette campagne des réflexions qu'il n'avait pas encore faites. L'évangile de l'ivraie et du bon grain lui parut alors clair contre le schisme; il vit que ce n'était pas aux hommes de les séparer. Ainsi convaincu, mais ne voulant tirer de sa conversion aucun mérite pour sa fortune, il fit à son retour son abjuration entre les mains de son curé, et perdit par là les récompenses temporelles qu'il en aurait pu attendre. Si bien même qu'en venant après à la Cour, le roi lui ayant fait l'honneur de lui parler avec sa bonté ordinaire sur sa conversion, mon père répondit, avec trop de sécheresse, que c'était la seule occasion de sa vie où il n'avait point eu pour objet de plaire à Sa Majesté.

(MADAME DE CAYLUS. *Souvenirs.*)

L'établissement de Saint-Cyr et Madame de Maintenon.

Il fut fondé de 1684 à 1686 par Madame de Maintenon et destiné à l'éducation de 250 demoiselles nobles et pauvres.

Madame de Maintenon écrivait à propos de cette fondation :

« Je vous l'ai souvent dit, je n'aime pas les nouveaux établissements ; il vaudrait mieux soutenir les anciens. Cependant, sans presque y penser, il se trouve que j'en ai fait un nouveau. Tout le monde croit que, la tête sur mon chevet, j'ai fait ce beau plan ; cela n'est point. Dieu a conduit Saint-Cyr par degrés. Si j'avais fait un plan, j'aurais envisagé toutes les peines de l'exécution, toutes les difficultés, tous les détails : j'en aurais été effrayée ; j'aurais dit : cela est fort au-dessus de moi. Et le courage m'aurait manqué. Beaucoup de compassion pour la noblesse indigente, parce que j'avais été orpheline et pauvre moi-même, un peu de connaissance de son état, me fit imaginer de l'assister pendant ma vie. Mais, en projetant de faire tout le bien possible, je ne projetai point de le faire encore après ma mort. Ce ne fut qu'une seconde idée qui naquit du succès de la première. Puisse cet établissement durer autant que la France, et la France autant que le monde ! Rien ne m'est plus cher que mes enfants de Saint-Cyr ; j'en aime tout, jusqu'à leur poussière. Je m'offre, avec tous mes gens, pour les servir, et je n'aurai nulle peine à être leur servante, pourvu que mes soins leur apprennent à s'en passer. Voilà où je tends, voilà ma passion, voilà mon cœur. »

« Je l'ai vue, dit une des dames de Saint-Cyr, arriver avant six heures du matin, afin d'être au lever des demoiselles et suivre ensuite toute leur journée en qualité de première maîtresse, pour pouvoir mieux juger ce qu'il y avait à faire et à établir. Elle aidait à peigner et à habiller les petites, passait deux ou trois mois de suite à une classe, y faisait observer l'ordre de la journée, leur parlait en général et en particulier, reprenait l'une, encourageait l'autre, donnait à d'autres les moyens de se corriger. Elle avait beaucoup de grâce à parler, comme à tout ce qu'elle faisait ; ses discours étaient vifs, simples, naturels, intelligents, insinuants, persuasifs. Je ne finirais pas, si je voulais raconter tout le bien qu'elle fit aux classes dans ces temps heureux. »

Après la mort de Louis XIV, c'est à Saint-Cyr que se retira Madame de Maintenon et qu'elle passa ses dernières années, s'occupant jusqu'au dernier jour de ce qu'elle avait fait l'œuvre principale de sa vie, et dévouée jusqu'au bout à sa vocation « d'institutrice ».

Cette femme, à qui échut une si prodigieuse fortune, qui aimait à se souvenir de sa misère, et qui, après avoir été l'épouse et la garde-malade de Scarron, puis la gouvernante des enfants de Louis XIV et de Madame de Montespan, devint en fait, pendant trente ans, la reine de France, a suscité les jugements les plus passionnés et les plus contradictoires. Saint-Simon, véridique, mais passionné, l'a souvent odieusement et grossièrement calomniée ; il ne lui pardonna ni la disgrâce de son enfance et de sa jeunese, ni son élévation sans exemple. L'estime et l'amitié des femmes les plus distinguées de son temps, Madame de Sévigné et Madame de La Fayette, qui la connurent au temps de sa pauvreté, suffiraient à la réhabiliter. D'esprit droit et très avisé, instruite par les plus rudes épreuves, se possédant toujours, elle sut conduire sa fortune avec une science du monde et des hommes qui ne se démentit jamais. C'est même cette tenue constante, cette possession de soi-même, cet égoïsme bien entendu qui ressemble à de la sécheresse de cœur, cette absence d'abandon aussi bien que cette réussite, qui ont fait tort à l'estime qu'elle mérite par d'autres côtés de son caractère.

Mademoiselle de Scudéry en a fait le portrait suivant dans sa jeunesse :

Lyriane était grande et de belle taille ; mais de cette grandeur qui n'épouvante point et qui sert seulement à la bonne mine.

Elle avait le teint fort uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair et très agréable, le nez très bien fait, la bouche bien taillée, l'air noble, doux, enjoué et modeste ; et, pour rendre sa beauté plus parfaite et plus éclatante, elle avait les plus beaux yeux du monde. Ils étaient noirs, brillants, doux, passionnés et pleins d'esprit ; leur éclat avait je ne sais quoi qu'on ne saurait exprimer ; la mélancolie douce y paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent presque toujours ;

l'enjouement s'y faisait voir à son tour, avec tous les attraits que la joie peut inspirer.

(MADEMOISELLE DE SCUDÉRY. Roman de *Clélie.*)

Elle s'est peinte elle-même en ces termes :

Dans mes tendres années, j'étais ce qu'on appelle un bon enfant ; tout le monde m'aimait ; il n'y avait pas jusqu'aux domestiques de ma tante qui ne fussent charmés de moi. Plus grande, je fus mise dans des couvents ; vous savez combien j'y étais chérie de mes maîtresses et de mes compagnes, toujours par la même raison, parce que je ne songeais, du matin au soir, qu'à les servir et à les obliger. Lorsque je fus avec ce pauvre estropié, je me trouvai dans le beau monde, où je fus recherchée et estimée. Les femmes m'aimaient, parce que j'étais douce dans la société et que je m'occupais beaucoup plus des autres que de moi-même. Les hommes me suivaient parce que j'avais de la beauté et la grâce de la jeunesse. J'ai vu de tout, mais toujours de façon à me faire une réputation sans reproche. Le goût qu'on avait pour moi était plutôt une amitié générale, une amitié d'estime que de l'amour. Je ne voulais pas être aimée en particulier de qui que ce fût ; je voulais l'être de tout le monde, faire prononcer mon nom avec amitié et avec respect, jouer un beau personnage et surtout être approuvée par des gens de bien : c'était mon idole... Mais cela me coûtait peu, quand j'envisageais ces louanges et cette réputation qui devaient être les fruits de ma contrainte. C'était là ma folie. Je ne me souciais point de richesse ; j'étais élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt : je voulais de l'honneur.

(MADAME DE MAINTENON. *Entretiens.*)

Saint-Cyr et la représentation d'« Esther ».

Madame de Maintenon avait un goût et un talent particulier pour l'éducation de la jeunesse. L'élévation des sentiments et la pauvreté où elle s'était vue réduite lui inspiraient surtout une grande pitié pour la pauvre noblesse; en sorte qu'entre tous les biens qu'elle a pu faire dans sa faveur, elle a préféré les gentilshommes aux autres; et je l'ai vue toujours choquée de ce que, excepté certains grands noms, on confondait trop à la Cour la noblesse avec la bourgeoisie.

On sait que, pour entrer à Saint-Cyr, il faut faire également preuve de noblesse et de pauvreté ; et, s'il s'y glisse quelquefois des abus sur un de ces deux points, ce n'est ni la faute des fondateurs ni celle des dames religieuses de cette maison. Le généalogiste du roi fait les preuves de la noblesse ; l'évêque et l'intendant de la province certifient la pauvreté ; si donc ils se laissent tromper ou qu'ils le veuillent bien être, c'est que tout est corruptible et que la prévoyance humaine ne peut empêcher les abus qui se glisseront toujours dans les établissements les plus solides et les plus parfaits.

Quel avantage n'est-ce point pour une famille aussi pauvre que noble et pour un vieux militaire criblé de coups, après s'être ruiné dans le service, de voir revenir chez lui une fille bien élevée, sans qu'il lui en ait rien coûté pendant treize années qu'elle a pu demeurer à Saint-Cyr, apportant même encore un millier d'écus qui contribuent à la marier ou à la faire vivre en province ! Mais ce n'est là que le moindre objet de cet établissement; celui de l'éducation que cette demoiselle a reçue et qu'elle répand ensuite dans une famille nombreuse est vraiment digne des vues, des sentiments et de l'esprit de Madame de Maintenon.

..... Madame de Brinon [1] aimait les vers et la comédie, et, au défaut de pièces de Corneille et de Racine qu'elle n'osait faire jouer, elle en composait de détestables, à la vérité; mais c'est cependant à elle et à son goût pour le théâtre qu'on doit les deux belles pièces que Racine a faites pour Saint-Cyr. Madame de Brinon avait de l'esprit et une facilité incroyable d'écrire et de parler; car elle faisait aussi des espèces de sermons fort éloquents, et, tous les dimanches après la messe, elle expliquait l'Evangile, comme aurait pu faire M. le Tourneur.

Madame de Maintenon voulut voir une des pièces de Madame de Brinon; elle la trouva telle qu'elle était, c'est-à-dire si mauvaise qu'elle la pria de n'en plus faire jouer de semblables et de prendre plutôt quelques belles pièces de Corneille ou de Racine, choisissant seulement celles où il y aurait le moins d'amour. Ces petites filles représentèrent *Cinna* assez passablement pour des enfants qui n'avaient été formées au théâtre que par une vieille religieuse. Elles jouèrent ensuite *Andromaque,* et, soit que les actrices fussent mieux choisies ou qu'elles commençassent à prendre des airs de la Cour, dont elles ne laissaient pas de voir de temps en temps ce qu'il y avait de meilleur, cette pièce ne fut que trop bien représentée au gré de madame de Maintenon, et elle lui fit appréhender que cet amusement ne leur insinuât des sentiments opposés à ceux qu'elle voulait leur inspirer. Cependant, comme elle était persuadée que ces sortes d'amusements sont bons à la jeunesse, qu'ils donnent de la grâce, apprennent à mieux prononcer et cultiver la mémoire, elle écrivit à M. Racine après la représentation d'*Andromaque :* « Nos petites filles viennent de jouer *Andromaque* et l'ont si bien joué qu'elle ne le joueront plus, ni aucune de vos pièces. » Elle le pria, dans cette même lettre, de lui faire dans ses moments de loisir quelque espèce de poème moral ou historique dont l'amour fût entièrement

1. La première directrice de Saint-Cyr.

banni et dans lequel il ne crût pas que sa réputation fût intéressée, puisqu'il demeurerait enseveli dans Saint-Cyr; ajoutant qu'il ne lui importait que cet ouvrage fût contre les règles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avait de divertir les demoiselles de Saint-Cyr en les instruisant.

Cette lettre jeta Racine dans une grande agitation. Il voulait plaire à Madame de Maintenon; le refus était impossible à un courtisan, et la commission délicate pour un homme qui, comme lui, avait une grande réputation à soutenir et qui, s'il n'avait à travailler pour les comédiens, ne voulait pas du moins détruire l'opinion que ses ouvrages avaient donnée de lui. Despréaux, qu'il alla consulter, décida brusquement pour la négative; ce n'était pas le compte de Racine. Enfin, après un peu de réflexion, il trouva dans le sujet d'Esther tout ce qu'il fallait pour plaire à la Cour. Despréaux lui-même en fut enchanté et l'exhorta à travailler avec autant de zèle qu'il en avait eu pour l'en détourner. Racine ne fut pas longtemps sans porter à Madame de Maintenon, non seulement le plan de sa pièce, car il avait accoutumé de les faire en prose, scène par scène, avant d'en faire les vers; mais même le premier acte tout entier. Madame de Maintenon en fut charmée, et sa modestie ne put l'empêcher de trouver dans le caractère d'Esther, et dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasthi avait ses applications; Aman avait de grands traits de ressemblance[1]. Indépendamment de ces idées, l'histoire d'Esther convenait parfaitement à Saint-Cyr. Les chœurs que Racine, à l'imitation des Grecs, avait toujours en vue de remettre sur la scène, se trouvaient placés naturellement dans *Esther*, et il était ravi d'avoir eu cette occasion de les faire connaître et d'en donner le goût. Enfin, je crois que si l'on fait attention au lieu, au temps et aux circonstances, on trouvera que Racine n'a pas moins marqué d'esprit en

1. On vit dans Vasthi Madame de Louvois, ennemi de Madame de Montespan, et dans Aman le ministre Maintenon.



cette occasion que dans d'autres ouvrages plus beaux en eux-mêmes.

Esther fut représentée un an après la résolution que Madame de Maintenon avait prise de ne plus laisser jouer de pièces profanes à Saint-Cyr. Elle eut un si grand succès que le souvenir n'en est pas encore effacé. Jusque-là il n'avait pas été question de moi et on n'imaginait pas que je dusse y représenter un rôle; mais, me trouvant présente aux récits que M. Racine venait faire à Madame de Maintenon de chaque scène, à mesure qu'il les composait, j'en retenais des vers; et, comme j'en récitai un jour à Racine, il en fut si content qu'il demanda en grâce à Madame de Maintenon de m'ordonner de faire un personnage ; ce qu'elle fit; mais je n'en voulus pas de ceux qu'on avait déjà destinés ; ce qui l'obligea de faire pour moi le prologue de *la Pitié*. Cependant, ayant appris, à force de les entendre, tous les autres rôles, je les jouai successivement, à mesure qu'une des actrices se trouvait incommodée ; car on représenta *Esther* tout l'hiver; et cette pièce, qui devait être renfermée dans Saint-Cyr, fut vue plusieurs fois du roi et de toute sa Cour, toujours avec le même applaudissement.

(*Souvenirs de* MADAME DE CAYLUS.)

La Société bourgeoise (XVIIe siècle).

La ville est partagée en diverses sociétés, qui sont comme autant de petites républiques, qui ont leurs lois, leurs usages, leur jargon et leurs mots pour rire ; tant que cet assemblage est dans sa force et que l'entêtement subsiste, l'on ne trouve rien de bien dit ou de bien fait que ce qui part des siens, et l'on est incapable de goûter ce qui vient d'ailleurs ; cela va jusqu'au mépris pour les gens qui ne sont pas initiés dans leurs mystères. L'homme

du monde d'un meilleur esprit que le hasard a porté au milieu d'eux, leur est étranger ; il se trouve là comme dans un pays lointain, dont il ne connaît ni les routes, ni la langue, ni les mœurs, ni la coutume ; il voit un peuple qui cause, bourdonne, parle à l'oreille, éclate de rire, et qui retombe ensuite dans un morne silence ; il y perd son maintien, ne trouve pas à placer un seul mot, et n'a pas même de quoi écouter. Il ne manque jamais là un mauvais plaisant qui domine, et qui est comme le héros de la société ; celui-ci s'est chargé de la joie des autres, et fait toujours rire avant que d'avoir parlé. Si quelquefois une femme survient qui n'est point de leurs plaisirs, la bande joyeuse ne peut comprendre qu'elle ne sache point rire des choses qu'elle n'entend point et paraisse insensible à des fadaises qu'ils n'entendent eux-mêmes que lorsqu'ils les ont faites. Ils ne lui pardonnent ni son ton de voix, ni son silence, ni sa taille, ni son visage, ni son habillement, ni son entrée, ni la manière dont elle est sortie. Deux années cependant ne passent point sur une même coterie ; il y a toujours, dès la première année, des semences de division pour rompre celle qui doit suivre : l'intérêt de la beauté, les incidents du jeu, l'extravagance des repas, qui, modestes au commencement, dégénèrent bientôt en pyramides de viandes et en banquets somptueux, dérangent la république et lui portent enfin le coup mortel ; il n'est en fort peu de temps non plus parlé de cette nation que des mouches de l'an passé.

Il y a dans la ville la grande robe et la petite robe ; et la première se venge sur l'autre du dédain de la Cour et des petites humiliations qu'elle y essuie. De savoir quelles sont leurs limites, où la grande finit et où la petite commence, ce n'est pas une chose facile ; il se trouve même un corps considérable [1] qui refuse d'être du second ordre, et à qui l'on conteste le premier ; il ne se rend pas néanmoins : il cherche, au contraire, par la

1. Les avocats.

gravité et par la dépense, à s'égaler à la magistrature ; on ne lui cède qu'avec peine ; on l'entend dire que la noblesse de son emploi, l'indépendance de sa profession, le talent de la parole et le mérite personnel balancent au moins les sacs de mille francs que le fils du partisan ou du banquier a su payer pour son office.

(La Bruyère. *Caractères : de la Ville.*)

Progrès du luxe dans la bourgeoisie parisienne (XVII[e] siècle).

Les empereurs n'ont jamais triomphé à Rome si mollement, si commodément ni si sûrement même, contre le vent, la pluie, la poudre et le soleil, que le bourgeois sait à Paris se faire mener par toute la ville. Quelle distance de cet usage à la mode de leurs ancêtres ! ils ne savaient point encore se priver du nécessaire pour avoir le superflu, ni préférer le faste aux choses utiles. On ne les voyait point s'éclairer avec des bougies et se chauffer à un petit feu ; la cire était pour l'autel et pour le Louvre ; ils ne sortaient point d'un mauvais dîner pour monter dans leur carrosse ; ils se persuadaient que l'homme avait des jambes pour marcher, et ils marchaient ; ils se conservaient propres quand il faisait sec, et dans un temps humide ils gâtaient leur chaussure, aussi peu embarrassés de franchir les rues et les carrefours que le chasseur de traverser un guéret, ou le soldat de se mouiller dans une tranchée ; on n'avait pas encore imaginé d'atteler deux hommes à une litière ; il y avait même plusieurs magistrats qui allaient à pied à la Chambre et aux enquêtes, d'aussi bonne grâce qu'Auguste allait de son pied au Capitole. L'étain dans ce temps brillait sur les tables et sur les buffets, comme le

fer et le cuivre dans les foyers; l'argent et l'or étaient dans les coffres. Les femmes se faisaient servir par des femmes; on mettait celles-ci jusqu'à la cuisine. Les beaux noms de gouverneurs et de gouvernantes n'étaient pas inconnus à nos pères; ils savaient à qui l'on confiait les enfants des rois et des plus grands princes; mais ils partageaient le service de leurs domestiques avec leurs enfants, contents de veiller eux-mêmes immédiatement à leur éducation. Ils comptaient en toutes choses avec eux-mêmes; leur dépense était proportionnée à leur recette; leurs livrées, leurs équipages, leurs meubles, leur table, leurs maisons de la ville et de la campagne, tout était mesuré sur leurs rentes et sur leur condition; il y avait entre eux des distinctions extérieures, qui empêchaient qu'on prît la femme du praticien pour celle du magistrat et le roturier ou le simple valet pour le gentilhomme; moins appliqués à dissiper ou à grossir leur patrimoine qu'à le maintenir, ils le laissaient entier à leurs héritiers, et passaient ainsi d'une vie modérée à une mort tranquille. Ils ne disaient point : « Le siècle est dur, la misère est grande, l'argent est rare. » Ils en avaient moins que nous et en avaient assez, plus riches par leur économie et par leur modestie que de leurs revenus et de leurs domaines; enfin l'on était alors pénétré de cette maxime, que ce qui est dans les grands splendeur, somptuosité, magnificence, est dissipation, folie, ineptie, dans le particulier.

(La Bruyère. *Caractères : de la Ville.*)

Misère des Paysans à la fin du XVIIe siècle.

J'ai fort bien remarqué que, dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité et mendie effectivement; que, des neuf autres par-

ties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à peu de chose près, à cette malheureuse condition; que des quatre autres parties qui restent, les trois sont fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès; et que, dans la dixième, où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse distinguée et les gens en charges militaires et civiles, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille familles...

..... Dans l'élection de Vézelay, le commun du peuple boit rarement du vin, ne mange pas trois fois de la viande en un an et un peu de sel. Il ne faut donc pas s'étonner si des peuples si mal nourris ont si peu de force. A quoi il faut ajouter que ce qu'ils souffrent de la nudité y contribue beaucoup, les trois quarts n'étant vêtus, hiver et été, que de toile à demi pourrie et déchirée et chaussés de sabots, dans lesquels ils ont le pied nu toute l'année. L'extrême pauvreté où ils sont réduits (car ils ne possèdent pas un pouce de terre) retombe par contre-coup sur les bourgeois des villes et de la campagne, qui sont un peu aisés, et sur la noblesse et le clergé, parce que, prenant leurs terres à bail de métairie, il faut que le maître qui veut avoir un nouveau métayer commence par le dégager et payer ses dettes, garnir sa métairie de bestiaux et le nourrir, lui et sa famille, une année d'avance à ses dépens. Le pauvre peuple y est encore accablé d'une autre façon, par les prêts de blé et d'argent que les aisés leur font dans leurs besoins, au moyen desquels ils exercent une grosse usure sur eux.

Comme on ne peut guère pousser la misère plus loin, elle ne manque pas aussi de produire les effets qui lui sont ordinaires, qui sont : 1° de rendre les peuples faibles et malsains, spécialement les enfants, dont il en meurt beaucoup par défaut de bonne nourriture ; 2° les hommes fainéants et découragés, comme gens persuadés que du fruit de leur travail il n'y aura que la moindre et plus

mauvaise partie qui tourne à leur profit; 3° menteurs, larrons, gens de mauvaise foi, toujours prêts à jurer faux, pourvu qu'on les paie, et à s'enivrer, sitôt qu'ils peuvent avoir de quoi.

Dans cette seule élection on compte :

441 familles de mendiants, qui font près de 2,000 personnes, c'est-à-dire la onzième partie du tout; le surplus du bas peuple est si pauvre que, s'ils ne sont pas encore réduits à la mendicité, ils en sont fort près;

511 maisons en ruine et inhabitables et 248 vides, dans lesquelles il ne loge personne, le tout faisant 759, qui est environ la septième partie du tout.

(Vauban. *Dîme royale.*)

Nous avons vérifié que presque partout le nombre des familles a diminué considérablement, sans compter celles qui sont sorties à cause de la religion (révocation de l'édit de Nantes). Que sont-elles donc devenues? La misère les a dissipées; elles sont allées demander l'aumône et ont péri ensuite dans les hôpitaux ou ailleurs.

On ne voit presque plus, dans les petites villes et à la campagne, de jeux ni de divertissements; tout y languit; tout y est triste, parce que la joie et le plaisir ne se trouvent que dans l'abondance, et à peine a-t-on le nécessaire. On remarquera ici sur cela un exemple particulier qu'on a vu à Laval. Il y avait autrefois dans cette ville-là cinq jeux de paume, dont un seul était affermé 1.350 livres. Il n'y a plus présentement que celui-là, qui est affermé 50 écus.

Dans les petites villes où l'on donnait en mariage à des filles d'un certain étage 20.000 livres, par exemple, en argent, on leur donne à peine la moitié maintenant et on donne en métairies, vignes et autres terres de peu de rapport et au delà de leur valeur; d'où vient que pour expri-

mer des terres de cette qualité, on les appelle, par une manière de parler qui a passé en proverbe, « des terres à gendre ».

Il n'y a plus guère de paysans qui aient du bien en propre; ce qui est un grand mal.

Un autre mal très fâcheux est qu'il n'y a presque plus de laboureurs aisés. Autrefois ils étaient montés et fournis de tout ce qui était nécessaire pour l'exploitation des fermes; ils avaient des bestiaux pour le labour et pour l'engrais; ils avaient nombre de valets; ils pouvaient garder le blé qu'ils recueillaient et le vendaient dans la saison. Aujourd'hui, il n'y a plus que des pauvres métayers qui n'ont rien. Il faut que les maîtres leur fournissent les bestiaux, qu'ils leur avancent de quoi se nourrir, qu'ils paient leurs tailles et qu'ils prennent en paiement toute leur portion de la récolte, laquelle même quelquefois ne suffit pas. Aussi les métayers ne gagnent jamais rien. Ils sortent aussi gueux des métairies qu'ils y sont entrés. A peine peuvent-ils entretenir un valet. Dans leurs maisons, on voit une misère extrême. On les trouve couchés sur la paille, point d'habits que ceux qu'ils portent, qui sont fort méchants; point de meubles, point de provisions pour la vie; enfin tout y marque la nécessité.

Il y a beaucoup moins d'écoliers dans les collèges; on commence d'avoir de la peine à trouver des prêtres.

(*Mémoires des commissaires du roi sur la misère des peuples*, 1687.)

Ces détails sont confirmés par divers extraits de Boisguillebert :

« C'est un fait qui ne peut être contesté que plus de la moitié de la France est en friche ou mal cultivée, c'est-à-dire beaucoup moins qu'elle ne le pourrait être et

même qu'elle n'était autrefois, ce qui est encore plus ruineux que si le terroir était entièrement abandonné, parce que le produit ne peut répondre aux frais de la culture. »

(*Détail de la France,* art. 6.)

Ce qui a ruiné la province, qui est diminuée de plus de la moitié depuis trente ans, tant dans son commerce que dans les revenus de toutes sortes de fonds d'héritage, ce n'est point ce qui se paie au roi, mais seulement la cessation de la consommation par la ruine de la liberté des chemins, en sorte qu'on est obligé de jeter les denrées dans les cantons où elles croissent, pendant qu'à dix ou douze lieues de là elles valent un prix exorbitant.

(*Lettre à Chamillart,* 3 mai 1691.)

Il y a un canton de Normandie, autour des rivières de Seine et d'Eure, presque tout composé de vignobles, dont les revenus sont à la sixième partie de ce qu'ils étaient, il y a trente ans ; en sorte qu'il faut qu'il y ait plus de deux millions de diminution par an, tant dans son commerce que dans le produit ordinaire des fonds ; et la voix universelle est que c'est un impôt, qu'on appelle le *grand droit,* qui a causé cet effet. On a arraché et on arrache tous les jours la plupart des vignes, pour laisser les terres en friche. La faute en est aux traitants. Les officiers de ces armées désolantes se sont beaucoup plus enrichis que toutes les guerres, quelles qu'elles soient, n'ont jamais pu faire les généraux les plus intéressés et les plus décriés.

Les octrois de la ville de Mantes sur les vins qui

passent par eau, produisaient, il y a quarante ans, 6 à 7,000 livres ; ils ont été adjugés récemment à 420 francs.

(*Mémoires de Boisguillebert,* 1704.)

Vauban et la Dîme royale.

Vauban abolissait toutes sortes d'impôts, auxquels il en substituait un unique, divisé en deux branches, auxquelles il donnait le nom de *dîme royale*: l'une sur les terres, par un dixième de leur produit ; l'autre légère par estimation sur le commerce et l'industrie, qu'il estimait devoir être encouragés, l'un et l'autre, bien loin d'être accablés. Il prescrivait des règles très simples, très sages et très faciles pour la levée et la perception de ces deux droits, suivant la valeur de chaque terre, et par rapport au nombre d'hommes sur lequel on peut compter avec le plus d'exactitude dans l'étendue du royaume. Il ajouta la comparaison de la répartition en usage avec celle qu'il proposait, les inconvénients de l'une et de l'autre, et réciproquement leurs avantages, et conclut par des preuves, en faveur de la sienne, d'une netteté et d'une évidence à ne s'y pouvoir refuser. Aussi cet ouvrage reçut-il les applaudissements publics et l'approbation des personnes les plus capables de ces calculs et de ces comparaisons, et les plus sensées en toutes ces matières, qui en admirèrent la profondeur, la justesse, l'exactitude et la clarté.

Mais ce livre avait un grand défaut. Il donnait à la vérité au roi plus qu'il ne tirait par les voies jusqu'alors pratiquées ; il sauvait aussi les peuples des ruines et des vexations, et les enrichissait en leur laissant tout ce qui n'entrait point dans les coffres du roi, à peu de chose près ; mais il ruinait une armée de financiers, de commis, d'employés de toute espècc ; il les réduisait à chercher à vivre

à leurs dépens, et non plus à ceux du public, et il sapait par les fondements ces fortunes immenses qu'on voit naître en si peu de temps. C'était déjà de quoi échouer.

Mais le crime fut qu'avec cette nouvelle pratique tombait l'autorité du contrôleur général, sa faveur, sa fortune, sa toute-puissance, et, par proportion, celle des intendants des provinces, de leurs secrétaires, de leurs commis, de leurs protégés, qui ne pouvaient plus faire valoir leur capacité et leur industrie, leurs lumières et leur crédit, et qui de plus tombaient du même coup dans l'impuissance de faire du bien ou du mal à personne. La robe entière en rugit pour son intérêt. Elle est la modératrice des impôts par les places qui en regardent toutes les sortes d'administration, et qui lui sont affectées privativement à tous autres ; et elle se le croit en corps avec plus d'éclat par la nécessité de l'enregistrement des édits bursaux.

Ce ne fut donc pas merveille, si le roi, prévenu et investi de la sorte, reçut très mal le maréchal de Vauban, lorsqu'il lui présenta son livre, qui s'adressait à lui dans tout le contenu de l'ouvrage. On peut juger si les ministres à qui il le présenta, lui firent un meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire, unique en son genre, ses vertus, l'affection que le roi y avait mise, jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant à ses yeux. Il ne vit plus en lui qu'un insensé, pour l'amour du public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Il s'en expliqua de la sorte sans ménagement.

Le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître, pour qui il avait tout fait. Il mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible, jusqu'à ne pas faire semblant qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre.

(SAINT-SIMON. *Mémoires.*)

Portrait de Chamillart.

Le secrétaire d'Etat Chamillart fut chargé par la confiance du roi à la fois des finances et de la guerre, c'est-à-dire de la succession de Colbert et de Louvois. Le malheureux ministre pliait sous le faix de cette double charge et demandait sans cesse au roi d'en être déchargé.

« C'était un bon et très honnête homme, à mains particulièrement nettes, et avec les meilleures intentions, poli, obligeant, bon ami, ennemi médiocre, aimant l'Etat, mais le roi sur toutes choses et extrêmement bien avec lui et Madame de Maintenon. D'ailleurs très borné, et comme tous les gens de peu d'esprit et de lumière, très opiniâtre, très entêté, riant jaune avec une douce compassion à qui opposait des raisons aux siennes et entièrement incapable de les entendre ; par conséquent dupe en amis, en affaires et en tout et gouverné par ceux dont, à divers égards, il s'était fait une grande idée. Sa capacité nulle, et il croyait tout savoir et en tout genre... Le rare est que le ressort de la grande affection du roi pour lui était cette incapacité même. Il l'avouait au roi à chaque pas et le roi se complaisait à le diriger, à l'instruire ; en sorte qu'il était jaloux de ses succès comme des siens propres et qu'il en excusait tout. Le monde aussi et la Cour l'excusaient de même, charmés de la facilité de son abord, de sa joie d'accorder ou de servir, de la douceur et de la douleur de ses refus et de son infatigable patience à écouter... Il écrivait aussi fort bien, et ce style net, coulant et précis, plaisait extrêmement au roi et à Madame de Maintenon, qui ne cessaient de le louer et de l'encourager. »

(SAINT-SIMON. *Mémoires.*)

Philippe d'Orléans, régent de France.

M. le duc d'Orléans était de taille médiocre au plus, fort plein sans être gros, l'air et le port aisés et fort nobles, le visage large, agréable, fort haut en couleur, le poil noir et la perruque de même. Quoi qu'il eût fort mal dansé et médiocrement réussi à l'Académie, il avait dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manières, une grâce infinie et si naturelle qu'elle ornait jusqu'à ses moindres actions et les plus communes. Avec beaucoup d'aisance quand rien ne le contraignait, il était doux, ouvert, accueillant, d'un accès facile et charmant, le son de la voix agréable et un don de la parole qui lui était tout particulier, en quelque genre que ce pût être, avec une facilité, une netteté que rien ne surprenait et qui surprenait toujours. Son éloquence était naturelle jusque dans les discours les plus communs et les plus journaliers, dont la justesse était égale sur les sciences les plus abstraites, qu'il rendait claires sur les affaires de gouvernement, de politique, de finances, de justice, de guerre, de cour, de conversation ordinaire et de toutes sortes d'arts et de mécanique. Il ne se servait pas moins utilement des histoires et des mémoires et connaissait fort les maisons [1]. Les personnages de tous les temps et leurs vies lui étaient présents, et les intrigues des anciennes Cours comme celles de son temps. A l'entendre, on lui aurait cru une vaste lecture. Rien moins. Il parcourait légèrement, mais sa mémoire était si singulière qu'il n'oubliait ni choses, ni noms, ni dates, qu'il rendait avec précision ; et son appréhension était si forte, qu'en parcourant ainsi, c'était en lui comme s'il eût tout lu fort exactement..... Avec cela, nulle présomption, nulle trace de supériorité d'esprit ou de connaissance, raisonnant comme d'égal à égal avec tous et donnant toujours de la

1. C'est-à-dire les généalogies des grandes familles et de leurs alliances.



surprise aux plus habiles. Rien de contraignant, ni d'imposant dans la société, et quoiqu'il sentît bien ce qu'il était et de façon même de ne le pouvoir oublier en sa présence, il mettait tout le monde à l'aise et lui-même comme au niveau des autres.

Monsieur avait hérité en plein de la valeur des rois ses père et grand-père, et l'avait transmise tout entière à son fils. Quoiqu'il n'eût aucun penchant à la médisance, beaucoup moins à ce qu'on appelle être méchant, il était dangereux sur la valeur des autres. Il ne cherchait jamais à en parler, modeste et silencieux même à cet égard sur ce qui lui était personnel, et racontait toujours les choses de cette nature où il avait eu le plus de part, donnant avec équité toute louange aux autres et ne parlant jamais de soi ; mais il se passait difficilement de pincer ceux qu'il ne trouvait pas ce qu'il appelait francs de collier, et on lui sentait un mépris et une répugnance naturelle à l'égard de ceux qu'il avait lieu de croire tels. Aussi avait-il le faible de croire ressembler en tout à Henri IV, de l'affecter dans ses façons, dans ses reparties, de se le persuader jusque dans sa taille et la forme de son visage et de n'être touché d'aucune autre louange ni flatterie comme de celle-là, qui lui allait au cœur. C'est une complaisance à laquelle je n'ai jamais pu me ployer. Je sentais trop qu'il ne recherchait pas moins cette ressemblance dans les vices de ce grand prince que dans ses vertus, et que les uns ne faisaient pas moins son admiration que les autres. Comme Henri IV, il était naturellement bon, humain, complaisant, et cet homme, si cruellement accusé du crime le plus noir et le plus inhumain [1], je n'en ai point connu de plus naturellement opposé au crime de la destruction des autres ni plus singulièrement éloigné de faire peine même à personne, jusque-là qu'il se peut dire que sa douceur, son humanité, sa facilité

1. Ses ennemis l'accusaient de s'être défait par le poison des héritiers directs de Louis XIV, fils, petit-fils et arrière-petits-fils, qui périrent à quelques mois d'intervalle.

avaient tourné en défaut, et lui ont causé bien des inconvénients fâcheux et des maux.

Il aimait fort la liberté, et autant pour les autres que pour lui-même. Il me vantait un jour l'Angleterre sur ce point, où il n'y avait point d'exils ni de lettres de cachet, et où le roi ne peut défendre que l'entrée de son palais, ni tenir personne en prison.....

Ce prince, si heureusement né pour être l'honneur et le chef-d'œuvre d'une éducation, n'y fut pas heureux. Saint-Laurent, homme de peu, qui n'était même, chez Monsieur, que sous-introducteur des ambassadeurs, fut le premier à qui il fut confié. C'était un homme à choisir par préférence dans toute l'Europe pour l'éducation des rois. Il mourut avant que son élève fût hors de sa férule, et, par le plus grand des malheurs, sa mort fut telle et si prompte qu'il n'eut pas le temps de penser en quelles mains il le laissait, ni d'imaginer qui s'y ancrerait en titre. On sait que ce fut l'abbé Dubois, comment il y parvint, combien il s'introduisit avant dans l'amitié et la confiance d'un enfant qui ne connaissait personne, et l'énorme usage qu'il en sut enfin tirer.....

Le tort était qu'incapable de se contraindre dans une Cour qui suait l'hypocrisie, il mettait une sorte de déplorable vanité à afficher ses désordres. La réputation de débauché le touchait autant que la débauche même. C'était une bravade, une vengeance qu'il savourait avec délices. Je ne répondrais pas qu'accusé de vices qu'il n'avait pas, il n'en sentît comme une sorte d'orgueil. Le roi le voyait, quoique enclin par mille raisons à le juger sévèrement, et il lui arriva de dire un jour : « Mon neveu est un fanfaron de crime. » Je frémis à ce grand coup de pinceau, quand il me fut rapporté, et je ne pus m'en dissimuler ni la vérité ni l'horreur par les suites que l'on a vues.

(Saint-Simon. *Mémoires.*)

La Banque de Law.

On sait ce que fut Law pour M. le duc d'Orléans, et comment sa banque tourna un instant toutes les têtes. Les étrangers enviaient notre bonheur et n'oubliaient rien pour y avoir part. Les Anglais mêmes, si habiles et si consommés en banque, en compagnies, en commerce, s'y laissèrent prendre et s'en repentirent bien depuis. Law, quoique froid et sage, sentit broncher sa modestie. Il se lassa d'être subalterne. Il visa au grand parmi cette splendeur, et plus que lui l'abbé Dubois pour lui, et M. le duc d'Orléans, qui le fit contrôleur général. Il était Ecossais, fort douteusement gentilhomme, grand et fort bien fait, d'un visage et d'une physionomie agréables, galant et fort bien avec les dames de tous pays, où il avait fort voyagé.

La banque avait été établie d'abord dans la rue Quincampoix, où Law demeurait. Il fallut fermer la rue avec des grilles. Une cloche annonçait l'ouverture ou la fermeture de la banque. C'était une foule à ne pas pouvoir y mettre une épingle, et les commis faisaient passer les billets par les fenêtres. Tout le monde y était confondu, laquais et gentilshommes ; et il s'y faisait des fortunes subites, qui, pour quelques agioteurs heureux, causèrent des folies. Plus tard la banque fut transférée sur la place Vendôme. A la fin, la défiance succéda à l'engouement, et bientôt l'indignation, quand on vit qu'au lieu des beaux établissements annoncés au Mississipi, les émigrants n'y trouvaient que la misère et le désespoir. L'avidité de certains grands seigneurs concourut aussi à éclairer le public. Le Parlement décréta Law de prise de corps. La débâcle vint, et avec elle la détresse et la famine. On voyait des escadres de gens perdus parcourir les hôtels garnis et s'emparer des gens mal famés et des filles perdues pour les envoyer au Mississipi. Dans le nombre, plus d'un

honnête bourgeois fut pris et rançonné ou perdu. L'exaspération allait croissant. Le prince de Conti ne rougit pas de se faire rembourser de ces billets en plein jour, et plusieurs fourgons chargés d'écus qui traversèrent la ville pour opérer ce remboursement, causèrent des rumeurs sinistres.

Le régent réduisit de moitié la valeur des billets et fut obligé de retirer ces édits au bout de quelques jours ; mais le coup était porté. Le 17 juillet, au matin, il y eut une telle foule à la banque et dans les rues voisines, pour avoir chacun de quoi aller au marché, qu'il y eut dix ou douze personnes étouffées. On porta tumultuairement trois de ces corps morts à la porte du Palais-Royal, où le peuple voulait entrer à grands cris. On fit promptement marcher un détachement des compagnies de la garde du roi aux Tuileries. La Vrillière et Le Blanc haranguèrent séparément le peuple. Le lieutenant de police accourut ; on fit venir des brigades du guet. On fit après emporter les corps morts, et par douceur et cajoleries on vint enfin à bout de renvoyer le peuple, et le détachement de la garde du roi s'en retourna aux Tuileries. Sur les dix heures du matin, que tout cela finissait, Law s'avisa d'aller au Palais-Royal ; il reçut force imprécations par les rues. M. le duc d'Orléans ne jugea pas à propos de le laisser sortir du Palais-Royal, où, deux jours après, il lui donna un logement. Il renvoya son carrosse, dont les glaces furent cassées à coups de pierres. Son logis en fut attaqué aussi avec grand fracas de vitres.

Toute cette banque finit misérablement. Il fallut annuler et brûler les actions. Law s'enfuit ; on fit, mais sans succès, des ordonnances pour rétablir le crédit, et la fortune publique en demeura longtemps ébranlée. Rien ne contribua plus que cette banque à troubler la minorité du roi et la régence de M. le duc d'Orléans.

(SAINT-SIMON. *Mémoires.*)

Le cardinal Dubois.

C'était un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, qui était en plein ce qu'un mauvais français appelle un *sacre*, mais qui ne se peut guère exprimer autrement. Tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître. Ils y faisaient un bruit et un combat continuel entre eux. L'avarice, la débauche, l'ambition étaient ses dieux ; la perfidie, la flatterie, les servages, ses moyens ; l'impiété parfaite, son repos ; et l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères dont on se pare et qui n'ont de réalité dans personne, son principe, en conséquence duquel tous moyens lui étaient bons. Il excellait en basses intrigues, il en vivait, il ne pouvait s'en passer, mais toujours avec un but où toutes ses démarches tendaient, avec une patience qui n'avait de terme que le succès, ou la démonstration réitérée de n'y pouvoir arriver, à moins que, cheminant ainsi dans les profondeurs et les ténèbres, il ne vît jour à mieux en ouvrant un autre boyau. Il passait ainsi sa vie dans les sapes. Le mensonge le plus hardi lui était tourné en nature avec un air simple, droit, sincère, souvent honteux. Il aurait parlé avec grâce et facilité, si, dans le dessein de pénétrer les autres en parlant, la crainte de s'avancer plus qu'il ne voulait ne l'avait accoutumé à un bégaiement factice qui le déparait, et qui, redoublé, quand il fut arrivé à se mêler de choses importantes, devint insupportable et quelquefois inintelligible. Sans ces contours et le peu de naturel qui perçait, sa conversation aurait été aimable. Il avait de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer, mais tout cela gâté par une fumée de fausseté qui sortait malgré lui de tous ses pores et jusque de sa gaieté, qui attristait par là. Méchant d'ailleurs avec réflexion et par na-

ture et par raisonnement, traître et ingrat, maître expert aux compositions des plus grandes noirceurs, effronté à faire peur, étant pris sur le fait, désirant tout, enviant tout et voulant toutes les dépouilles. On connut après, dès qu'il osa ne se plus contraindre, à quel point il était intéressé, débauché, inconséquent, ignorant en toute affaire, passionné toujours, emporté, blasphémateur et fou, et jusqu'à quel point il méprisa publiquement son maître et l'Etat, le monde sans exception et les affaires, pour les sacrifier à soi tous et toutes, à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son avarice, à ses frayeurs, à ses vengeances.

On croira sans peine qu'une fois placé dans le conseil des affaires étrangères, il y prit en peu de temps une influence prépondérante. On le savait à M. le duc d'Orléans, et l'abandonnement de ce prince à son ancien précepteur obligeait les plus puissants et les plus autorisés à compter avec ce nouveau venu. M. l'abbé Dubois trouvait son compte à se fourrer et à se mêler ; il avait été, dès auparavant, chargé de plus d'une mission pour son maître ; et sentant bien qu'il n'était pas bastant pour embler ici [1] les positions qu'il ambitionnait, il voulait se faire recommander et soutenir du dehors. Il ne manqua pas d'attirer à lui tout ce qui concernait l'Angleterre, comptant avec raison qu'il trouverait ce qu'il lui fallait de ce côté, en argent et en appui. Il est étrange, mais il est vrai qu'il conçut dès lors la pensée d'arriver au chapeau par le secours d'une puissance protestante, en poussant la France à abandonner le roi catholique exilé du même pays. Dans quelle fatale politique il entraîna la faiblesse du régent, pour complaire aux Anglais, vers quels abîmes il entraîna son pays, comment il fit litière des devoirs, de l'honneur, des alliances de famille, des promesses les plus sacrées, de l'intérêt le plus légitime et le plus évident, c'est ce que raconteront les histoires

1. C'est-à-dire : en état d'enlever d'emblée en France.

de ce temps et ce qu'à peine la postérité pourra croire. Pour prix de toutes ces manœuvres, il tira de fortes sommes des Anglais, en attendant le chapeau, et jusqu'à la mort il en reçut une pension réglée [1].

(SAINT-SIMON, *Mémoires*.)

La Duchesse du Maine.

La duchesse du Maine, petite-fille du Grand Condé, avait épousé le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV. Elle fut l'âme de l'opposition faite au Régent, duc d'Orléans, et le château de Sceaux devint le foyer de toutes les intrigues et de toutes les oppositions contre ce prince. Cette cour de Sceaux a eu pour historiographe Mademoiselle de Staal de Launay, qui resta quarante ans attachée au service de la duchesse et a laissé des mémoires d'une observation très fine et très pénétrante. On l'a appelée un La Bruyère femme.

Madame la Duchesse du Maine, à l'âge de soixante ans, n'a encore rien acquis par l'expérience ; c'est un enfant de beaucoup d'esprit ; elle en a les défauts et les agréments. Curieuse et crédule, elle a voulu s'instruire de toutes les différentes connaissances ; mais elle s'est contentée de leur superficie. Les décisions de ceux qui l'ont élevée sont devenues des principes et des règles pour elle, sur lesquelles son esprit n'a jamais formé le moindre doute ; elle s'est soumise une fois pour toutes. Sa provision d'idées est faite ; elle rejetterait les vérités les mieux démontrées et résisterait aux meilleurs raisonnements, s'ils contrariaient les premières impressions qu'elle a reçues. Tout examen est impossible à sa légèreté et le doute est un état que ne peut supporter sa faiblesse.

1. Bien que le personnage fût de peu de moralité et de scrupule, le portrait qu'en fait Saint-Simon est sensiblement poussé au noir. Surtout la politique étrangère de Dubois, fort habile, ne mérite pas ces anathèmes.

Son catéchisme et la philosophie de Descartes sont deux systèmes qu'elle entend également bien.

L'idée qu'elle a d'elle-même est un préjugé qu'elle a reçu comme presque toutes ses autres opinions. Elle croit en elle de la même manière qu'elle croit en Dieu et en Descartes, sans examen et sans discussion ; son miroir n'a pu l'entretenir dans le moindre doute sur les agréments de sa figure ; le témoignage de ses yeux lui est plus suspect que le jugement de ceux qui ont décidé qu'elle était belle et bien faite. Sa vanité est d'un genre singulier ; mais il semble qu'elle soit moins choquante, parce qu'elle n'est pas réfléchie, quoiqu'en effet elle en soit plus absurde.

Son commerce est un esclavage, sa tyrannie est à découvert, elle ne daigne pas la colorer des apparences de l'amitié. Elle dit ingénument qu'elle a le malheur de ne pouvoir se passer des personnes dont elle ne se soucie point. Effectivement elle le prouve. On la voit apprendre avec indifférence la mort de ceux qui lui faisaient verser des larmes, lorsqu'ils se trouvaient un quart d'heure trop tard à une partie de jeu ou de promenade.

(Mademoiselle de Staal de Launay. *Mémoires.*)

La Bulle Unigenitus.

La bulle *Unigenitus*, qui devait agiter tout le XVIIIe siècle, ouvrir la porte à tant de déplorables querelles et faire couler tant de larmes, fut donnée par Clément IX, en 1713. Elle fut pour la papauté la revanche de l'Assemblée de 1682, pour les Jésuites une arme de guerre contre leurs ennemis les Jansénistes, pour le P. Le Tellier, « le père de la Bulle », un acte personnel de vengeance contre le cardinal de Noailles. « Grâce à ses cent une professions extraites du livre du P. Quesnel,

subtiles, mais habilement choisies pour inquiéter toutes les consciences, elle eut bientôt divisé toutes les classes, agité la Cour, soulevé les Parlements, déchiré l'épiscopat, armé le clergé contre lui-même, et dispersant ainsi les catholiques, c'est-à-dire à cette époque la société tout entière, elle les livra confus, désarmés, aux coups moqueurs de la philosophie, si bien que, à dater de son apparition, l'ordre moral ne put jamais se rétablir un seul instant dans les esprits. Dans ce conflit, il s'agissait bien moins du livre des *Réflexions morales* de Quesnel, paru déjà depuis quarante ans, et des propositions sur la grâce, où il était difficile aux plus versés dans ces matières de démêler l'hérésie, que d'une question d'obéissance pour l'Eglise. Il s'agissait de savoir si une constitution donnée pour dogmatique par la Cour de Rome devait entraîner *ipso facto* l'assentiment des fidèles, s'il suffisait de la rejeter pour être rejeté hors de l'Eglise, et si les lois du royaume avaient assez d'efficacité pour protéger les Français contre l'arbitraire ultramontain ; enfin, si, à défaut de la royauté vacillante et incertaine, le Parlement et les Cours souveraines avaient le droit de maintenir l'intégrité des maximes gallicanes. C'est ainsi que du terrain religieux la question fut portée sur le terrain politique, que l'opposition janséniste se transforma en opposition parlementaire, et que ceux qui tenaient pour la supériorité du concile universel sur le pape finirent par mettre au-dessus du roi la nation assemblée. Ils étaient suspects à la royauté comme au Saint-Siège, parce qu'ils réclamaient le régime constitutionnel pour l'Etat comme pour l'Eglise [1]. »

PLAINTES CONTRE LA BULLE

Depuis qu'elle a été rendue en France, cette bulle funeste, une enceinte de maux nous environne de toutes

1. Gasquet. *Précis des Institutions politiques et sociales de l'ancienne France*, t. I, ch. I. (Clergé.)

parts. Toutes les sources du bien sont fermées ; toutes les écoles corrompues. Qu'est devenue la Sorbonne, d'où l'on a exclu ceux des docteurs les plus savants et les plus attachés aux maximes du royaume ? Qu'est devenue la célèbre maison de Sainte-Barbe, qui a fourni tant de sujets d'élite à l'Eglise et à l'Etat ? Elle a été dissoute avec l'effrayant appareil d'un lieutenant de police escorté de quarante exempts. On s'était flatté de l'espoir que les maximes de la Cour de Rome ne pénétreraient point en France. Quelle illusion trompeuse ! Ne sait-on pas qu'une multitude de moines, qui inondent le royaume, y répandent les opinions ultramontaines, et qu'au mépris de vos arrêts les légendes de la bulle sont insérées dans les bréviaires ? Le mal croît et s'invétère tous les jours. Notre devoir est de tenter les derniers efforts. Depuis qu'elle a paru, quel bien a-t-elle produit ? La foi en est-elle plus pure, l'erreur et la vérité mieux déterminées ? A-t-elle purgé l'Eglise des vices qui la déshonorent ? Dieu en est-il plus connu, mieux servi, plus aimé ? L'autorité du roi, son indépendance, sa couronne sont-elles plus affermies ? Le royaume en est-il plus tranquille ? Tous les ordres, tous les corps, ne sont-ils pas bouleversés ? Au reste, le roi est le maître ; il peut faire sentir comme il lui plaît son pouvoir à une compagnie dont les membres s'honorent d'être ses sujets les plus fidèles et les plus soumis. Mais il n'y a pas de traitements qui puissent les obliger à devenir les complices de tant de maux en renonçant à leurs devoirs les plus essentiels ?

(Abbé PUCELLE. *Discours au Parlement de Paris,* 1731.)

ÉPISODES RELATIFS A LA BULLE

Un libraire de la rue Saint-Jacques s'est avisé, par l'appât du gain, d'imprimer la lettre des trente curés (protestations des curés jansénistes de Paris), un autre livret intitulé : les *Trois Puissances*, qui était contre

MM. les cardinaux de Fleury, de Rohan et de Bissy ; il a été vendu et trahi par son prote. On est venu saisir chez lui les exemplaires ; par bonheur pour lui qu'il n'y était pas et qu'il a été si bien caché qu'on ne l'a pas encore pris. Ce qu'il y a d'étonnant, malgré toutes les recherches que l'on fait dans Paris pour découvrir les auteurs de ces ouvrages et les imprimeurs, tous les jours on distribue dans Paris des ouvrages imprimés, écrits violents, satiriques, qui rendent compte de la violence et de la vexation qu'on exerce dans cette affaire, pour faire valoir cette Constitution, et qui se déchaînent contre les membres de ce concile (d'Embrun). Il faut que les Jansénistes aient quelque presse dans un coin de Paris, qu'on ne puisse pas découvrir.

Il faut convenir d'un fait, qu'il n'y a que les évêques et les abbés de Cour qui aspirent aux grâces, qui se soient rangés du parti des Jésuites ; car tout le second ordre ecclésiastique, la plus grande partie des bourgeois de Paris, de la robe et du tiers état même, ce qui est le plus plaisant, les femmes et le peuple, tout est déchaîné contre les Jésuites et crie en secret contre tout ce qui se fait. Voilà pourquoi ces écrits critiques courent par toute la ville et passent secrètement de main en main.

Ce qui rend même le concile peu respectable et peu respecté du citoyen catholique, c'est que l'archevêque d'Embrun, président, est l'abbé de Tencin, ami de Law, homme dévoué à la Cour, dont la conduite n'est pas des plus régulières, et dont la sœur était fille d'intrigue [1]. Cela ne sonne pas bien pour un événement aussi grand et aussi sérieux qu'un concile provincial. D'un autre côté l'accusé, l'évêque de Senez, est le père Soanen, de l'Oratoire, qui a prêché toute sa vie avec grand éclat, qui a quatre-vingts ans, et qui, dans son évêché, mène une vie exemplaire et en apôtre, donnant tout aux pauvres, et est continuellement en visites (pastorales). Voilà ce qui révolte.

1. La fameuse marquise de Tencin.

On dit qu'on a fait une fort drôle d'estampe représentant l'assemblée du concile. L'évêque de Senez était au bas, comme l'accusé, avec un rayon de gloire autour de la tête ; le président tenait un papier à la main, et derrière son fauteuil était un Jésuite, qui lui mettait une paire de lunettes sur le nez, comme pour lui dire : « Tenez, voilà le jugement, tel qu'il faut que vous le rendiez. » Et dans les fauteuils des deux côtés étaient des Jésuites, qui tenaient chacun sur leurs genoux un évêque. L'imagination est assez plaisante, mais je crois l'estampe rare et difficile à trouver.

(BARBIER. *Journal*, oct. 1727.)

Il est mort, il y a près d'un an, un M. Pâris, frère d'un conseiller de Grand'Chambre, qui avait dix mille livres de rente, qui les donnait toutes aux pauvres, ne mangeait que des légumes, couchait sans draps, vivait constamment d'une manière sainte. Il a été enterré à Saint-Médard, faubourg Saint-Marcel, et tout le peuple de Paris, même les gens au-dessus du peuple, a été à sa tombe, étant regardé comme bienheureux, et faisant, au dire de ces gens-là, des espèces de miracles. Il était Janséniste dans toutes les formes.

(BARBIER. *Journal*, mars 1729.)

Il arrive une mauvaise aventure aux molinistes et constitutionnaires. Ce M. Pâris, qui est mort en 1727, était resté tranquille pendant quelque temps, c'est-à-dire sans faire de miracles. Ma foi ! il a repris vigueur ; depuis deux mois, il y a tous les jours une affluence de monde étonnante à son tombeau, quelque éloigné qu'il soit. Nombre de carrosses, des hommes comme des femmes, des personnes de distinction. Il y a eu plusieurs miracles, qui tombent assez volontiers sur les gens paralytiques ; le peuple chante de lui-même et entonne un *Te Deum ;* cela fait grand plaisir aux Jansénistes, dont il faisait corps. Un frère quêteur capucin s'avisa, avant-hier, de

vouloir badiner sur tout ce monde ; le peuple le chassa, et cela suffit pour qu'on ne lui donne plus dans le faubourg. Un prêtre irlandais dit, hier matin, tout haut : « Voilà bien prier Dieu pour un damné. » Il pensa être assommé, et les gens plus prudents et plus doux le firent sauver dans la sacristie. On a gravé M. Pâris et on crie dans Paris : le portrait du bienheureux Pâris ! Le peuple le sanctifiera sans Cour de Rome, si cela continue.

(Barbier. *Journal,* août 1731.)

On comptait que cette dévotion se ralentirait d'elle-même dans les mauvais temps ; il en fait actuellement de très mauvais : cela n'y fait rien. On a dans ce petit charnier de Saint-Médard de la boue par-dessus le soulier ; on y est mouillé quand il pleut ; le quartier est fort mauvais et fort éloigné de la ville ; cependant il y a du monde depuis cinq heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, et très souvent des personnes de considération. On y psalmodie toujours avec une grande dévotion ; la tombe est toujours remplie de malades ; les convulsions y sont encore plus fréquentes et on publie de temps en temps des miracles nouveaux et considérables. Indépendamment des miracles, il y a ici quelque chose de surprenant, surtout dans le concours et la foi du public ; car même j'entends parler de convulsions arrivées à des personnes comme il faut, entre autres le marquis de Légale, qui y va depuis longtemps et qui est sourd et muet de nature.

(Barbier. *Journal,* janv. 1732.)

Le cimetière ayant été fermé, par ordre de l'autorité, on dit qu'on a trouvé un placard à la porte de Saint-Médard, où il y avait :

De par le Roi est fait défense à Dieu
De faire des miracles en ce lieu.

(Barbier. *Journal,* fév. 1732.)

Le cardinal de Fleury.

Nous avons, en France, un premier ministre qui possède une partie des vertus de M. de Sully. Ses principales qualités paraissent cependant n'être que dans un degré inférieur ; mais peut-être cette différence est-elle uniquement due à celle de leur état et des circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés. L'un était militaire, l'autre est ecclésiastique. Sully avait vu de près et avait éprouvé tous les malheurs de la guerre civile et des troubles intérieurs ; il avait eu à rétablir partout l'ordre et l'économie ; celui-ci n'a qu'à maintenir l'ordre déjà sagement établi. Enfin Sully éprouvait des contradictions de la part de son maître, et, se croyant obligé d'y résister, il n'en était que plus attentif à n'opposer que le bien public à l'autorité, qui, à cela près, doit être décisive. M. le Cardinal n'éprouva aucune opposition, si ce n'est sur de misérables objets ; je suis persuadé qu'il résisterait à de plus fortes, et c'est peut-être un malheur pour lui qu'il n'en ait point essuyé de plus grandes.

Sully fut le ministre de la nation, parce qu'il l'aimait, qu'il sentait qu'elle avait besoin d'être soulagée, et qu'il fallait réparer ses pertes et la faire jouir du bonheur sous un bon roi. Richelieu, au contraire, fut le ministre brillant et redouté d'un roi dont il établit l'autorité absolue, parce qu'elle lui était confiée et résidait entre ses mains. M. le cardinal Fleury est à la fois le ministre du roi et de la nation ; avec le temps on lui rendra justice, comme à Sully. On lui refuse d'avoir un vaste génie ; mais nous sommes dans un temps où l'on peut se passer de ceux de cette trempe. Du moins ne peut-on lui refuser l'esprit aimable, un grand usage du monde et de la Cour, de l'aménité, de la politesse, même une galanterie décente et qui ne contrarie aucun des caractères graves dont il est revêtu. Ses qualités ministérielles sont la justesse d'es-

prit, la solidité dans les vues et les intentions ; la franchise et la bonne foi vis-à-vis des étrangers ; une politique assez adroite, mais qui n'est point traîtresse. Il sait se démêler des pièges que lui tendent les courtisans, sans user de moyens perfides et machiavélistes. Il a soin de ne hasarder aucune dépense mal à propos, mais surtout de ne point mettre la nation en frais pour courir après des idées chimériques ; il met beaucoup de modération et de désintéressement dans ses dépenses personnelles ; il évite le faste et trouve beau et plus noble de se mettre au-dessus. Sa conduite à cet égard est l'égide qu'il oppose à ceux qui voudraient l'engager à leur faire des grâces extraordinaires, qui ne serviraient qu'à nourrir leur luxe. Enfin, ce ministre semble fait pour assurer le bonheur dont nous jouissons, sans l'altérer ; et c'est tout ce que nous pouvons désirer ; car la France est à présent au point de pouvoir dire : Que les dieux ne m'ôtent rien, c'est tout ce que je leur demande [1].

(D'ARGENSON. *Mémoires*, an 1736.)

Le même.

Un des spectacles les plus ridicules du temps où nous vivons est sans contredit le *petit coucher* du cardinal de Fleury. Je ne sais où Son Eminence a pris cette prérogative de sa place et cette convenance de son poste, dans lequel, possédant, il est vrai, une pleine autorité, elle n'a pourtant extérieurement que le titre de ministre d'Etat, tout comme le maréchal de Villars. Chaque soir donc, la

1. Ce portrait rend assez exactement l'opinion qu'on se faisait, en 1736, du gouvernement du cardinal. La faiblesse et les incohérences des dernières années du ministre firent changer l'opinion publique et aussi le jugement de d'Argenson.



Cour entière, gentilshommes et roturiers, oisifs et gens d'affaires, attendent à leur poste. Son Eminence rentre dans son cabinet, puis on ouvre la porte, et vous assistez à sa toilette de nuit tout entière. Vous lui voyez passer sa chemise de nuit, puis une assez médiocre robe de chambre, peigner ses cheveux blancs que l'âge a fort éclaircis. Vous l'entendez raconter quelques nouvelles du jour, assaisonnées de plaisanteries bonnes ou mauvaises, auxquelles l'assistance ne manque pas d'applaudir. L'abbé de Pomponne, qui a beaucoup de crédit sur l'esprit du cardinal, lui en a fait, dit-on, des remontrances, lui répétant quelques-unes des plaisanteries qui courent à ce sujet. Son Eminence n'en a pas cru devoir tenir compte, imaginant apparemment que le public a grande impatience de sa vue, et qu'il ne lui serait pas possible de céder en tout autre instant à ce désir, sans faire tort aux grandes affaires dont elle est chargée.

La reine avait à cœur d'obtenir une compagnie de cavalerie pour un officier qu'elle protégeait. M. d'Angervillers, ministre de la guerre, auquel elle en fit la demande, répondit qu'il ne pouvait rien sans le consentement du cardinal. La reine s'adressa donc à celui-ci. Le cardinal fait des difficultés, prend une mine renfrognée et finit par éconduire la reine. Le soir même, elle s'en plaint au roi. « Que ne faites-vous comme moi ? répond Sa Majesté ; je ne demande jamais rien à ces gens-là. » Louis XV se regarde précisément comme un prince du sang disgracié, n'ayant aucun crédit à la Cour.

Le roi s'est mis subitement à faire de la tapisserie. Cette détermination a été prise tellement à l'improviste, que ç'a été un chef-d'œuvre de courtisan de l'avoir satisfaite avec cette promptitude. On eut recours à M. de Gesvres, dont cette occupation est la capitale. Le courrier qui alla de Versailles à Paris chercher ce qu'il fallait, métier, laines, aiguilles, ne mit que deux heures un quart à aller et venir ; voilà qui va bien rehausser le crédit de M. de Gesvres ; sujet de triomphe également pour le

cardinal, comme montrant à quel point sa présence est nécessaire au royaume.

(D'ARGENSON. *Mémoires*, an 1739.)

Misère des campagnes en 1739.

Au moment où j'écris, en pleine paix, avec les apparences d'une récolte, sinon abondante, du moins passable, les hommes meurent tout autour de nous, dru comme mouches, de pauvreté et broutant l'herbe. Les provinces du Maine, Angoumois, Touraine, Haut-Poitou, Périgord, Orléanais, Berri, sont plus maltraitées; cela gagne les environs de Versailles. On commence à le reconnaître, quoique l'impression n'en soit que momentanée.

Enfin se sont élevées quelques voix; celles des principaux magistrats, même les plus politiques : M. Turgot, à qui cette opposition fait honneur; M. de Harlay, qui a fait suspendre la réparation des chemins par corvées. Madame la duchesse de Rochechouart, douairière, écrivit une lettre pathétique au cardinal; M. de la Rochefoucauld, revenant d'Angoumois, en fit autant; M. l'évêque du Mans vint de son diocèse toucher barre à Versailles, uniquement pour dire que tout s'y mourait. Le bailli de Froulay, qui a beaucoup d'accès à la Cour, est aussi venu du Maine confirmer cette déposition. Ces rapports ont causé quelques moments d'effroi, mais on n'en a plus reparlé.

La Normandie, cet excellent pays, succombe sous le poids des impôts et sous les vexations des traitants; les fermiers sont ruinés et l'on n'en peut trouver. Je sais des personnes qui sont réduites à faire valoir des terres excellentes par des valets.

Le duc d'Orléans porta dernièrement au Conseil un

morceau de pain de fougères que nous lui avions procuré. A l'ouverture de la séance, il le posa sur la table du roi, disant : « Sire, voilà de quoi vos sujets se nourrissent. »

Cependant, M. Orry vante l'aisance où se trouve le royaume, la régularité des payements, l'abondance de l'argent dans Paris, et qui assure, selon lui, le crédit royal. Il se complaît dans l'amour que lui portent les financiers. Il est vrai que plus il y a de pauvres, plus ces gens-là deviennent riches. Ils sont reçus, accrédités partout et ne contribuent en rien aux charges publiques.

L'évêque de Chartres a tenu des discours singulièrement hardis au lever du roi et au dîner de la reine. Le roi l'ayant interrogé sur l'état de son diocèse, il a répondu que la famine et la mortalité y régnaient; que les hommes broutaient l'herbe comme des moutons; que bientôt on allait voir la peste, ce qui serait pour tout le monde (y compris la Cour, voulait-il dire). La reine lui ayant offert cent louis pour les pauvres, le bon évêque a répondu : « Madame, gardez votre argent. Quand les finances du roi et les miennes seront épuisées, alors Votre Majesté assistera nos pauvres diocésains, s'il lui reste quelque chose. » On répond à tous ces récits que la saison est belle, que la récolte promet beaucoup. Mais je demande ce que la récolte donnera aux pauvres. Les blés sont-ils à eux? La récolte appartient aux riches fermiers, qui, eux-mêmes, dès qu'ils recueillent, sont accablés de leurs maîtres, de leurs créanciers, des receveurs de deniers royaux, qui n'ont suspendu leurs poursuites que pour les reprendre avec plus de dureté.

Dimanche dernier, le roi, allant à Choisy par Issy, pour y visiter le cardinal, traversa le faubourg Saint-Victor. Cela fut su; le peuple s'amassa et cria, non plus : Vive le roi! mais : Misère! famine! du pain! Le roi en fut mortifié; et, arrivant à Choisy, il congédia les ouvriers qui travaillaient à ses jardins; ce qu'il fit par bonté

d'âme, se scandalisant de faire aucune dépense extraordinaire, tandis qu'il régnait une misère semblable. Il écrivit le soir même au cardinal ce qui lui était arrivé et les ordres qu'il avait donnés. Le cardinal lui répondit sur-le-champ, loua son bon cœur, mais lui représenta qu'il devait reprendre ses ouvriers, parce que ce serait leur ôter tout moyen de subsistance. Le roi est, depuis ce moment, d'une tristesse et d'un accablement qui font pitié.

Le même conseiller dont j'ai parlé ci-dessus, et qui vient de faire un séjour de deux mois dans le Perche, où sont situées ses terres, m'a dit n'y avoir vu qu'un tas de coquins qui ne veulent point travailler et que l'on perd en leur faisant l'aumône. Il a persuadé tout de bon au ministère que c'est une habitude de paresse qui corrompt les mœurs des provinces. C'est ainsi que j'ai entendu accuser de pauvres enfants, sur lesquels opérait un chirurgien, d'avoir la mauvaise habitude d'être criards.

D'après ses conseils, on va faire travailler aux routes, non plus par corvées, mais moyennant salaire, et nos ministres et satrapes y trouvent, en attendant, leur compte, faisant faire de belles avenues pour arriver à leurs châteaux. Ils disent que c'est semer pour recueillir; car en même temps l'on va presser le recouvrement des tailles, afin de reprendre d'une main ce que l'on donne de l'autre. Tels sont ceux qui ont part à la direction des affaires : durs, tyranniques, heureux de leur sort, jugeant celui des autres par le leur propre; juges de Tournelle, habitués à voir de sang-froid disloquer les membres des suppliciés.

« Toute misère provient de fainéantise; et les impôts, tels qu'ils sont, ne sont pas suffisants. » Ces bourreaux de ministres pensent aiguillonner l'industrie et corriger les mœurs par la nécessité de payer de gros subsides. Il y a longtemps que j'entends débiter cette maxime cruelle, fondée sur ce qu'on croit avoir observé de la fainéantise en quelques terres qui se sont maintenues

franches (ce qui ne provenait que de la facilité de faire la fraude) et du travail dans les pays soumis aux plus durs impôts. On ne voit pas que cet aiguillon a déjà dépassé le but, et est devenu scie ou coutelas, et que le labeur est découragé, dès que l'augment d'impôt dépasse de beaucoup l'augment du profit par le labeur. Assurément il faudrait suivre une marche contraire à celle que l'on semble adopter; asseoir par abonnement la cote de chaque paroisse, et déclarer, une fois pour toutes, que cette cote pourra bien être diminuée par la suite, mais augmentée jamais; qu'il est permis de travailler, peupler, s'accommoder impunément.

Il est positif qu'il est mort plus de Français de misère depuis deux ans que n'en ont tué toutes les guerres de Louis XIV.

Comme on plaisante ici sur les choses les plus sérieuses, il court une épigramme sur le cardinal, dont je n'ai retenu que le trait. La France est un malade que, depuis cent ans, trois médecins, de rouge vêtus, ont successivement traité. Le premier, Richelieu, l'a saigné; le second, Mazarin, l'a purgé; et le troisième, Fleury, l'a mis à la diète.

(D'ARGENSON. *Mémoires*, an 1739.)

Critique du gouvernement de Louis XV.

... J'ai beaucoup réfléchi et lu, et voici ce que mes méditations me portent à exposer à Votre Majesté. On l'a accoutumée à être invisible et on lui a inspiré une timidité qui l'empêche de parler; ainsi toute communication directe est interrompue entre le maître et ses sujets. Renfermé dans votre palais, vous devenez de jour en jour plus semblable aux empereurs d'Orient; mais voyez,

sire, leur sort. « J'ai des troupes, » dira Votre Majesté ; c'est aussi leur appui ; mais quand on le fonde sur elles, quand on n'est en quelque sorte que le roi des soldats, ils sentent leurs forces et en abusent. Vos finances sont dans le plus grand désordre et la plupart des Etats ont péri par cette cause. L'esprit patriotique soutenait les anciens Etats et unissait toutes les classes pour le salut d'un pays. L'argent en tient lieu dans ce temps, il est devenu le moteur universel, et vous en manquez. L'esprit de la finance infecte toutes les parties et domine à la cour ; tout devient alors vénal et tous les rangs se confondent. Vos ministres sont sans génie et sans capacité, depuis le renvoi de MM. d'Argenson et de Machault. Vous seul en quelque sorte ne pouvez pas juger de leur incapacité, parce qu'ils vous apportent le travail de commis habiles, qu'ils s'attribuent. On administre au jour le jour, mais il n'y a point d'esprit de gouvernement. Les changements qu'on fait dans la partie militaire dégoûtent les troupes, font retirer d'excellents officiers. Un feu séditieux s'allume dans le sein des parlements ; vous prenez le parti de les corrompre et le remède est pire que le mal. C'est introduire le vice dans le sanctuaire de la justice et gangrener les parties nobles de l'Etat. Un parlement corrompu aurait-il bravé les fureurs de la Ligue, pour conserver la couronne au légitime souverain ? Oubliant les maximes de Louis XIV, qui savait quel était le danger de confier le ministère à de grands seigneurs, vous y avez élevé M. de Choiseul ; mais c'est peu, vous lui avez donné trois ministères : ce qui est un plus grand fardeau que celui de la place de premier ministre, parce que celui-ci ne fait que surveiller, et que les secrétaires d'Etat sont chargés de tous les détails. Le public a pénétré ce ministre resplendissant. Ce n'est qu'un petit-maître sans talent et sans instruction, qui a un peu de phosphore dans l'esprit.

Il est une chose encore bien digne de remarque, sire ; c'est la guerre ouverte qu'on fait à la religion. Il ne peut

plus y avoir de nouvelles sectes, parce que la croyance est en général trop élevée, pour qu'on s'occupe de quelque différence de sentiments sur quelques-uns de ses articles. Mais les encyclopédistes, sous prétexte d'éclairer les hommes, sapent les fondements de la religion. Tous les genres de liberté se tiennent ; les philosophes et les protestants tendent au républicanisme, ainsi que les jansénistes. Les philosophes attaquent le tronc de l'arbre, les autres quelques branches ; mais leurs efforts, sans être concertés, l'abattront un jour. Joignez-leur les économistes, qui ont pour objet la liberté politique, comme les autres celle du culte ; et le gouvernement peut se trouver, dans vingt ou trente ans, ruiné dans toutes ses parties et crouler avec fracas. Si Votre Majesté, frappée de ce tableau trop vrai, me demande le remède, je dirai qu'il faut ramener le gouvernement à ses principes et se presser avant tout de remédier à l'état des finances, parce que les embarras dans lesquels se trouve un Etat en dette entraînent de nouveaux impôts, qui, après avoir foulé le peuple, l'indisposent et le portent au soulèvement. Je dirai qu'il serait nécessaire que Votre Majesté se rendît plus populaire ; qu'elle manifestât son contentement des services, ou son mécontentement des fautes et des prévarications, et de l'oubli de ses devoirs ; qu'on sache enfin que les récompenses et les punitions émanent d'elle. Alors on lui saura gré des grâces et on craindra d'encourir ses reproches ; alors on aura un sentiment personnel pour elle, au lieu qu'on rapporte tout le bien et le mal à ses ministres. C'est une preuve de la confiance naturelle des peuples pour le roi, que cette exclamation : « Ah ! si le roi le savait ! » Ils aiment à croire qu'il remédierait à tout, s'il était instruit. Mais d'un autre côté, quelles idées se font-ils des rois, faits pour être instruits de tout et pour surveiller tout ce qui se passe, qui cependant ignorent ce qu'il leur importe le plus de savoir, s'ils veulent remplir leurs fonctions ? *Rex*, roi ; *regere*, régir, conduire ; ces mots indiquent quels sont leurs devoirs.

Que dirait-on d'un père qui se déchargerait du soin de ses enfants, comme d'un fardeau ? Un temps viendra, sire, où les peuples s'éclaireront ; et ce temps peut être approche. Reprenez les rênes de votre Etat, tenez-les d'une main ferme et faites qu'on ne dise pas de vous : « Il ne songe qu'à des femmes, des sociétés de libertins, et il croit que c'est là ce que la royauté offre de plus précieux. »

(Lettre anonyme citée dans les *Mémoires de* MADAME DU HAUSSET.)

Le Bailli de Mirabeau.

UN NOBLE DE VIEILLE ROCHE — UN FONCTIONNAIRE MODÈLE

J'ai la satisfaction d'entendre dire qu'on est fort content de ma manutention et que l'on rend justice à la bonne envie que j'ai de bien faire [1]. Les fripons, qui ne sont pas en petit nombre, tremblent ; les honnêtes gens se réjouissent ; les pauvres savent que justice leur sera rendue sans acception de personnes. La porte de leur gouverneur leur est ouverte, disent-ils, à toute heure, et toute la colonie sait que pas un de mes gens ne serait assez osé pour empêcher le plus petit et pauvre nègre de me conter ses raisons. Ils savent aussi que je ne veux pas de présents ni de biens mal acquis ; que je n'ai ni femme, ni maîtresse, ni parents, ni amis ; que je suis un vrai Melchissédech qui ne boit, ne joue ni ne représente, et qui ne peut manquer de rendre la justice que parce que je me tromperais, et partout on pardonne ce qui ne part pas du cœur..... Au surplus, jamais père de la

1. Il était gouverneur de la Guadeloupe.

Trappe n'a mené une vie plus dure. D'un soleil à l'autre rendre la justice, ou écrire, ou signer, enfin travailler, voilà ma vie.

Je veux entreprendre un recueil de tout ce qui a force de loi ici et faire à cela des notes. Compte, cher frère, que, si vie et santé tiennent, dans six ans je serai en état de conduire le politique de la marine mieux qu'aucun de ceux qui s'en sont jamais mêlés. Si l'on veut m'employer en grand, ma vie est au service de l'Etat ; mais pourquoi baguenauder et me bercer de vains parchemins, qui vous laissent l'étroite nécessité de courtiser des scribes ou d'en essuyer des déboires ? c'est ce qu'après plus de trente ans de services je ne ferai pas.

Je l'ai toujours dit, cher frère, qu'il y a longtemps que j'ai renoncé à la fortune ; si elle vient, tant mieux, mais cette vile maîtresse du genre humain n'aura seulement pas la gloire de me faire fléchir le genou ; peut-être est-ce par vanité. Soit ; si mes vices me rendent meilleur, je les aime autant que des vertus. C'est bien un peu tant pis pour mes pauvres neveux et nièces ; mais je ne sais s'il ne leur vaut pas mieux pouvoir dire qu'ils sortent d'un sang où l'on préfère l'honneur à cent mille livres de rente, que d'être plus riches de biens acquis par un homme de leur race par des voies obliques. Tâche, cher frère, de leur inspirer l'honneur ; ils seront aussi riches que moi. Pauvreté ne m'a pas empêché d'être gros, grand et fort, et d'avoir autant pris des besoins réels de la vie que le plus riche financier. Je t'avoue qu'il me choque un peu de sentir que l'on dira que je suis un sot ; je vois bien que c'est une faiblesse ; j'ai même assez d'amour-propre pour penser que je ne serai jamais condamné à ce sujet, quand je serai entendu ; mais l'homme est ainsi : il craint plus les ridicules que les vices, s'il n'est éclairé par la réflexion.....

La menace de manquer ma fortune est la plus petite qu'on puisse me faire. Je dois à Dieu et à mon nom d'être le plus honnête homme que je pourrai. Je dois à l'Etat

mes sueurs, mes peines, mon sang et ma vie, pourvu qu'on ne me vexe pas dans mon honneur. J'ai trente-sept ans, dont j'ai servi vingt-cinq, et j'ai au moins vingt campagnes; je pense avoir acquitté, autant que cela m'a été permis, ma dette à l'Etat. Félicite-moi, cher frère, de ce qu'en butte ici à un amas de fripons, ils n'osent m'accuser que d'avoir une mine trop froide; je ne me refondrai pas pour eux. Quant au reproche d'être tranchant, je ne m'en effraie pas. Le nouveau ministre (Machault) a, dit-on, ce caractère, et c'est comme cela que je les veux. Les hommes tranchants sont à l'Etat comme le couteau courbe au membre gangrené; les gens de caractère aiment la vérité, la disent et l'entendent sans émotion. Compte que l'homme en place, dans un pays comme celui-ci, fait bien du mal, s'il ne sait pas se vaincre sur l'indulgence et en évite furieusement par une apparente sévérité. A l'égard de la Cour, je ne lui mâche pas les vérités; je lui dis même ses propres fautes. Il m'importe peu de faire fortune, il m'importe peu d'être caressé; mais il m'importe beaucoup d'avoir dit vrai, d'avoir rempli ma tâche, d'avoir dévoilé l'iniquité, d'avoir combattu le vice, étant en place. Au surplus, il arrivera ce que Dieu voudra. Je sais qu'on commence à m'attaquer; l'on sème ici de faux bruits; l'on ne peut dire que je vole, ne voulant pas même recevoir les plus petits présents de fruits. Ma maison est comme une église; l'on n'y voit entrer que des gens demandant justice ou des officiers; je ne donne jamais audience aux femmes qu'en lieu où, de la rue, les passants peuvent me voir sans m'entendre. Quant à l'axiome de Gaudin, touchant le besoin de me renfermer dans ma sphère stricte, j'ose assurer, d'après vingt-cinq ans passés à courir les quatre parties du monde, qu'il n'y a qu'un sot qui se borne à sa sphère actuelle, et qui, lorsqu'il est à un poste, ne s'efforce pas de mériter le poste supérieur en s'en rendant capable. Si c'est pour moi, cher frère, que tu te donnes le soin d'aller à Versailles, n'y va pas; tu auras beau faire et

beau dire, je ne ferai pas fortune, c'est moi qui te l'assure, quoique je te promette de me conduire très sagement ; mais je te demande ton avis net, quoique mon parti soit pris sans lui. Veux-tu que je sois honnête homme et me casse le col, ou bien veux-tu que je fasse une fortune dont je rougisse pendant la vie et frémisse à l'article de la mort ?

(Bailli de MIRABEAU. Lettres à son frère le marquis, publiées par M. de Loménie : *Les Mirabeau.*)

Le bailli de Mirabeau fut un moment en passe de devenir ministre de la marine. Il gâta ses affaires par une réponse célèbre à Madame de Pompadour. Celle-ci ayant dit : « Quel dommage que ces Mirabeau soient si mauvaises têtes ! » il répliqua : « Madame, il est vrai que c'est le titre de légitimité dans cette maison. Mais les bonnes et froides têtes ont fait tant de sottises et perdu tant d'États, qu'il ne serait peut-être pas fort imprudent d'essayer des mauvaises. Assurément du moins, elles ne feraient pas pis. »

Disgrâce du duc de Choiseul.

Le duc de Choiseul reçut, le 24 décembre 1770, la lettre royale suivante :

Mon cousin, le mécontentement que me causent vos services me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans les vingt-quatre heures. Je vous aurais envoyé beaucoup plus loin, si ce n'était l'estime particulière que j'ai pour Madame la duchesse de Choiseul, dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me fasse prendre un autre parti ; sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Signé : LOUIS.



Le duc de Choiseul se rend le même jour de Versailles à Paris, pour se disposer à son départ. Il quitte son hôtel de la rue de Richelieu le lendemain, à midi moins cinq minutes, pour se rendre à sa terre de Chanteloup, autrement dit Amboise, dans la Touraine, environ à quarante-sept lieues de Paris. Ce seigneur, qui avait été appelé au ministère des affaires étrangères en 1759, lors de la disgrâce du cardinal de Bernis, qui en était chargé, s'était acquitté depuis ce temps de tout ce qui y avait rapport d'une manière à se concilier l'estime et la considération de toutes les Cours. Deux préposés de la police ne quittèrent la porte de son hôtel que lorsqu'ils eurent été témoins que son départ s'exécuterait dans les vingt-quatre heures. Il est visité pendant ce temps par un très grand nombre de personnes de la première distinction, qui se font inscrire chez lui, attendu qu'il ne recevait personne. Les ambassadeurs des Cours étrangères parurent touchés de sa disgrâce, à laquelle Madame la Dauphine témoigna aussi de son côté être fort sensible. On disait de lui que, comme beaucoup d'autres, il avait eu des ennemis, étant en place, mais que, comme nul autre, déplacé, il avait eu des amis. Le prince de Conti, qui ne l'aimait pas, à ce qu'on assurait, le regardait comme l'homme le plus haut, le plus ingénieux et le plus nécessaire de la Cour. Il donne ordre, avant de partir, que l'on vende tous ses équipages, ce qui commence à s'exécuter dès le samedi suivant. Un grand nombre de seigneurs et de gentilshommes s'empressent de se trouver sur la route de son exil pour le saluer; ce qui faisait dire à bien des gens que sa retraite était glorieuse. Tandis que d'autres cherchaient à le noircir, en lui imputant les malversations les plus répréhensibles, les personnes les plus raisonnables se contentaient de dire que ses successeurs, dans les différentes parties du ministère dont il avait été chargé, deviendraient ses apologistes ou ses accusateurs. Ces deux exils (celui du marquis de Praslin et du duc de Choiseul) firent une très grande sensation à la Cour

comme à la ville, et chacun en raisonnait selon qu'il était affecté. On les regardait comme l'ouvrage de la comtesse du Barry, du chancelier (Maupeou) et de sa cabale ; on prétendait même que le prince de Condé y avait beaucoup de part. On assurait que le duc de Choiseul avait dit que ce qui le consolait de sa retraite, c'était d'être parvenu auparavant à cimenter la paix entre les cours de France, d'Espagne et d'Angleterre.

(HARDY. Cité par le comte de Luçay : *Les secrétaires d'État.*)

Comme témoignage de la faveur publique qui accompagna Choiseul dans sa retraite, on peut encore citer ce passage :

Au moment de sa disgrâce, les rues furent pendant vingt-quatre heures obstruées par la multitude des carrosses qui se rendaient à sa porte. Les plus riches capitalistes lui offrirent à l'envi de l'argent pour arranger ses affaires, et ces offres montèrent à 4 millions comptant. Enfin, arrivé à Chanteloup, il vit se rendre en foule auprès de lui des courtisans que des charges éminentes auraient dû retenir à Versailles, et qui ne se firent pas scrupule de braver le mécontentement du roi. Les gens de toutes les classes, à Paris, cherchèrent à se signaler en manifestant d'une façon quelconque leur dévouement au ministre disgracié. Il fit vendre ses tableaux, et, ce qui n'était peut-être jamais arrivé, on prenait plaisir à renchérir pour en augmenter le prix, et ceux qui poussaient le plus haut leurs enchères étaient approuvés par des battements de mains. Cet enthousiasme se prolongea pendant toute la vie de Louis XV et forma un véritable parti d'opposition,

(SÉNAC DE MEILHAN. *Portraits et caractères du dix-huitième siècle.*)



Louis XV et les Parlements.

Un jour, le maître (le roi) entra tout échauffé. « Qu'avez-vous ? lui dit Madame[1]. — Ces grandes robes et le clergé, répondit-il, sont toujours aux couteaux tirés. Ils me désolent par leurs querelles (à propos de la bulle *Unigenitus*). Mais je déteste bien plus les grandes robes. Mon clergé, au fond, m'est attaché et fidèle ; les autres voudraient me mettre en tutelle. — La fermeté, lui dit Madame, peut seule les réduire. — Robert de Saint-Vincent (un conseiller) est un boute-feu que je voudrais pouvoir exiler, mais ce sera un train terrible. D'un autre côté, l'archevêque est une tête de fer, qui cherche querelle. Heureusement qu'il y a en quelques-uns dans le Parlement sur qui je puis compter, et qui font semblant d'être bien méchants, mais qui savent se radoucir à propos. Il m'en coûte pour cela quelques abbayes, quelques pensions secrètes. Il y a un certain V... qui me sert assez bien, tout en paraissant être un enragé. » M. de Gontaut entra ; et, voyant qu'on parlait sérieusement, ne dit rien. Le roi se promenait agité ; puis, tout d'un coup, il dit : « Le régent a eu bien tort de leur rendre le droit de faire des remontrances ; ils finiront par perdre l'Etat. — Ah ! sire, dit M. de Gontaut, il est bien fort, pour que de petits robins puissent l'ébranler. — Vous ne savez pas ce qu'ils font et ce qu'ils pensent, reprit le roi ; c'est une assemblée de républicains. En voilà, du reste, assez ; les choses, comme elles sont, dureront autant que moi. »

..... Louis XV était singulièrement occupé des affaires parlementaires. Ce prince n'était pas insouciant, à beaucoup près, autant qu'on a voulu le croire ou le faire croire. Ses entretiens et ses visites à la marquise de Pompadour n'étaient pas si vides d'affaires et d'idées de

1. Madame de Pompadour.

gouvernement qu'on se l'est imaginé. Au contraire, il en était extrêmement occupé. Le cardinal (de Bernis) m'a parlé cent fois de la quantité d'heures qu'il avait passées en tiers avec eux à combiner, à raisonner sur les progrès et l'issue que pouvaient et devaient naturellement avoir les débats de la Cour avec les Parlements. Le roi en était terriblement effrayé. Comme il avait un esprit droit et même pénétrant, il pressentait avec justesse tous les effets et les résultats que cette lutte devait avoir, ou un peu plus tôt, ou un peu plus tard. Il envisageait avec effroi le déchet inévitable de son pouvoir et de son autorité. Il sentait que tout cela pouvait les mener à n'être plus rien. Il fallait toute la raison et la fermeté du cardinal pour le rassurer. Celui-ci lui mettait sous les yeux tous les moyens nombreux et faciles qui restaient encore alors pour arrêter tout court les entreprises parlementaires, et tous ceux qui restaient à l'autorité royale pour se maintenir dans toute sa force. Le roi finissait par sentir la vérité de ses discours ; et presque toujours des conversations de ce genre, qui se prolongeaient extrêmement, se terminaient par cette phrase de la part du roi : « Eh bien ! oui, vous avez raison. Je crois bien que, tant que je vivrai, je resterai toujours à peu près le maître de faire ce que je voudrai ; mais, ma foi, après moi, M. le duc de Bourgogne n'a qu'à se bien tenir. »

(Mme DU HAUSSET. *Mémoires.*)

Nos Grand'Mères.

Nos grand'mères n'étaient pas si bien vêtues que nos femmes ; mais elles apercevaient d'un coup d'œil tout ce qui pouvait intéresser le bien-être de la famille ; elles n'étaient pas aussi répandues ; on ne les voyait pas incessamment hors de leurs maisons. Contentes d'une royauté

domestique, elles regardaient comme très importantes toutes les parties de cette administration. Telle était la source de leurs plaisirs et le fondement de leur gloire. Elles entretenaient le bon ordre et l'harmonie de leur empire, fixaient le bonheur dans leurs foyers, tandis que leurs filles abusées vont le chercher vainement dans le tumulte du monde. Les détails de la table, du logement, de l'entretien exerçaient leurs facultés ; l'économie soutenait les maisons les plus opulentes, qui s'écroulent aujourd'hui. La femme paraissait s'acquitter d'une tâche égale aux travaux du mari, en embrassant cette infinité de soins qui regardent l'intérieur. Leurs filles, formées de bonne heure, concouraient à faire régner dans les maisons les charmes doux et paisibles de la vie privée, et l'homme à marier ne craignait plus de choisir celle qui, née pour imiter sa mère, devait perpétuer la race des femmes soigneuses et attentives.

Que nous sommes loin de ces devoirs si simples, si attachants ! Une conduite réglée et uniforme ferait le tourment de nos femmes ; il leur faut une dissipation perpétuelle, des liaisons à l'infini, tous les dehors de la représentation et de la vanité. Elles ne sont jamais bien dans toutes ces courses, parce qu'elles veulent être absolument où la nature ne veut pas qu'elles soient ; et, tant qu'elles auront perdu le gouvernement de la famille, elles ne jouiront jamais d'un autre empire.

Autre observation : les domestiques faisaient alors partie de la famille ; on les traitait moins poliment, mais avec plus d'affection ; ils le voyaient et devenaient sensibles et reconnaissants. Les maîtres étaient mieux servis, et pouvaient compter sur une fidélité bien rare aujourd'hui. On les empêchait à la fois d'être infortunés et vicieux ; et pour l'obéissance on leur accordait en échange bienveillance et protection. Aujourd'hui, les domestiques passent de maison en maison, indifférents à quels maîtres ils appartiennent, rencontrant celui qu'ils ont quitté sans la moindre émotion. Ils ne se rassemblent que pour ré-

véler les secrets qu'ils ont pu découvrir; ils sont espions, et, comme on les paie bien, qu'on les habille bien, qu'on les nourrit bien, mais qu'on les méprise, ils le sentent et sont devenus nos plus grands ennemis. Autrefois leur vie était laborieuse, dure et frugale ; mais on les comptait pour quelque chose, et le domestique mourait de vieillesse à côté de son maître.

(MERCIER. *Tableau de Paris*, ch. LIV.)

Un petit Collège de province (Mauriac).

Je fus logé, suivant l'usage du collège, avec cinq autres écoliers, chez un honnête artisan de la ville ; et mon père, assez triste de s'en aller sans moi, m'y laissa avec mon paquet et des vivres pour la semaine. Ces vivres consistaient en un gros pain de seigle, un petit fromage, un morceau de lard et deux ou trois livres de bœuf; ma mère y avait ajouté une douzaine de pommes. Voilà, pour le dire une fois, quelle était toutes les semaines la provision des écoliers les mieux nourris du collège. Notre bourgeoise nous faisait la cuisine ; et pour sa peine, son feu, sa lampe, ses lits, son logement et même les légumes de son petit jardin qu'elle mettait au pot, nous lui donnions par tête vingt-cinq sous par mois ; en sorte que, tout calculé, hormis mon vêtement, je pouvais coûter à mon père de quatre à cinq louis par an. C'était beaucoup pour lui, et il me tardait bien de lui épargner cette dépense.

A l'égard de notre collège, son caractère distinctif était une police exercée par les écoliers sur eux-mêmes. Les chambrées réunissaient des écoliers de différentes classes, et parmi eux l'autorité de l'âge ou celle du talent, naturellement établie, mettait l'ordre et la règle dans les études et dans les mœurs. Ainsi, l'enfant qui, loin de sa

famille, semblait hors de la classe être abandonné à lui-même, ne laissait pas d'avoir parmi sès camarades des surveillants et des censeurs. On travaillait ensemble et autour de la même table ; c'était un cercle de témoins, qui, sous les yeux les uns des autres, s'imposaient réciproquement le silence et l'attention. L'écolier oisif s'ennuyait d'une immobilité muette et se lassait bientôt de son oisiveté ; l'écolier inhabile, mais appliqué, se faisait plaindre ; on l'aidait, on l'encourageait ; si ce n'était pas le talent, c'était la volonté qu'on estimait en lui ; mais il n'y avait ni indulgence ni pitié pour le paresseux incurable ; et, lorsqu'une chambrée entière était atteinte de ce vice, elle était comme déshonorée ; tout le collège la méprisait et les parents étaient avertis de n'y pas mettre leurs enfants. Nos bourgeois avaient donc eux-mêmes un grand intérêt à ne loger que des écoliers studieux. J'en ai vu renvoyés uniquement pour cause de paresse et d'indiscipline. Ainsi, dans presque aucun de ces groupes d'enfants, l'oisiveté n'était soufferte ; jamais l'amusement et la dissipation ne venaient qu'après le travail.

Un usage que je n'ai vu établi que dans ce collège, y donnait aux études, vers la fin de l'année, un redoublement de ferveur. Pour monter d'une classe à une autre, il y avait un sévère examen à subir, et l'une des tâches que nous avions à remplir pour cet examen était un travail de mémoire. Selon la classe, c'était pour la poésie du Phèdre, ou de l'Ovide, ou du Virgile, ou de l'Horace ; et pour la prose, du Cicéron, du Tite-Live, du Quinte-Curce ou du Salluste ; le tout ensemble, à retenir par cœur, formait une masse d'études assez considérable. On s'y prenait de loin ; et ce travail, pour ne pas empiéter sur nos études accoutumées, se faisait dès la pointe du jour jusqu'à la classe du matin. Il se faisait dans la campagne, où, divisés par bandes, et chacun son livre à la main, nous allions bourdonner comme de vrais essaims d'abeilles. Dans la jeunesse, il est pénible de s'arracher au sommeil du matin ; mais les plus vigilants de la bande

faisaient violence aux plus tardifs ; moi-même, bien souvent, je me sentais tiré de mon lit encore endormi ; et si plus tard j'ai eu dans l'organe de la mémoire un peu plus de souplesse et de docilité, je le dois à cet exercice.

L'esprit d'ordre et d'économie ne distinguait pas moins que le goût du travail notre police scolastique. Les nouveaux venus, les plus jeunes, apprenaient des anciens à soigner leurs habits, leur linge, à conserver leurs livres, à ménager leurs provisions. Tous les morceaux de lard, de bœuf ou de mouton que l'on mettait dans la marmite, étaient proprement enfilés comme des graines de chapelet, et si, dans le mélange, il survenait quelques débats, la bourgeoise en était l'arbitre. Quant aux morceaux friands qu'à certains jours de fête nos familles nous envoyaient, le régal en était commun, et ceux qui ne recevaient rien n'en étaient pas moins conviés. Je me souviens avec plaisir de l'attention délicate qu'avaient les plus fortunés de la troupe à ne pas faire sentir aux autres cette affligeante inégalité. Lorsqu'il nous arrivait quelqu'un de ces présents, la bourgeoise nous l'annonçait, mais il lui était défendu de nommer celui de nous qui l'avait reçu et lui-même il aurait rougi de s'en vanter. Cette discrétion faisait dans mes récits l'admiration de ma mère.

Nos récréations se passaient en exercices à l'antique : en hiver sur la glace, au milieu de la neige ; dans le beau temps, au loin dans la campagne, à l'ardeur du soleil ; et ni la course, ni la lutte, ni le pugilat, ni le jeu du disque et de la fronde, ni l'art de la natation n'étaient étrangers pour nous. Dans les chaleurs, nous allions nous baigner à plus d'une lieue de la ville ; pour les petits, la pêche des écrevisses dans les ruisseaux ; pour les grands, celle des anguilles et des truites dans les rivières, ou la chasse des cailles au filet après la moisson, étaient nos plaisirs les plus vifs ; et, au retour d'une longue course, malheur aux champs d'où les pois verts n'étaient pas encore enlevés ! Aucun de nous n'aurait été capable de voler une

épingle ; mais dans notre morale il était passé en maxime que ce qui se mangeait n'était pas un larcin. Je m'abstenais tant qu'il m'était possible de cette espèce de pillage ; mais, sans y avoir coopéré, il est vrai cependant que j'y participais, d'abord en fournissant mon contingent de lard pour l'assaisonnement des pois, et puis en les mangeant avec tous les complices. Faire comme les autres me semblait un devoir d'état dont je n'osais me dispenser, sauf à capituler ensuite avec mon confesseur, en restituant ma part de larcin en aumônes...

Ce fut donc à Mauriac, depuis onze ans jusqu'à quinze, que je fis mes humanités ; et en rhétorique je me soutins presque habituellement le premier de ma classe. Ma bonne mère en était ravie. Lorsque mes vestes de basin lui étaient renvoyées, elle regardait vite si la chaîne d'argent qui suspendait la croix avait noirci ma boutonnière : et, lorsqu'elle y voyait cette marque de mon triomphe, toutes les mères du voisinage étaient instruites de sa joie ; nos bonnes religieuses en rendaient grâces au ciel ; mon cher abbé Vaissière en était rayonnant de gloire. Le plus doux de mes souvenirs est encore celui du bonheur dont je faisais jouir ma mère ; mais autant j'avais de plaisir à l'instruire de mes succès, autant je prenais soin de lui dissimuler mes peines, car j'en éprouvais quelquefois d'assez vives pour l'affliger, s'il m'en fût échappé la plus légère plainte. Telle fut, en troisième, la querelle que je me fis avec le P. Bis, le préfet du collège, pour la bourrée d'Auvergne, et tel fut le danger que je courus d'avoir le fouet, en seconde et en rhétorique, une fois pour avoir dicté une bonne amplification [1], une autre fois pour être allé voir la machine d'une horloge. Heureusement, je me tirai de tous ces mauvais pas sans accident, et même avec un peu de gloire.

(MARMONTEL. *Memoires d'un père,* liv. I.)

1. Nous dirions plutôt : pour avoir dicté à un camarade un bon devoir de style.

Une Education princière.

Madame de Genlis fut d'abord chargée de l'éducation des filles de M. le duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans. Elle s'enferma avec elles à Belle-Chasse et se consacra tout entière à ses élèves.

Je suis la première institutrice de princes, en France, qui ait imaginé d'imiter l'excellente coutume, pratiquée dans les pays étrangers, d'apprendre aux enfants les langues vivantes par l'usage. Je donnai à mes jeunes princesses une femme de chambre anglaise et une autre qui savait parfaitement l'italien, de sorte qu'à cinq ans elles entendaient trois langues et parlaient parfaitement bien anglais et français. Il est vrai que, pour perfectionner en elles cette habitude, j'avais imaginé de mettre une petite Anglaise, à peu près de leur âge, auprès d'elles. On m'amena d'abord une petite fille, qui était à Paris, mais je la trouvai si désagréable que je n'en voulus point. Alors, M. le duc de Chartres écrivit à Londres pour charger une personne de sa connaissance, M. Forth, de lui envoyer une jolie petite Anglaise, de cinq ou six ans, après l'avoir fait inoculer [1]... Cette enfant était, en effet, ravissante par sa grâce, ses manières, sa douceur et sa figure. Son visage ressemblait beaucoup, mais en beau, à la duchesse de Polignac ; elle a eu de mieux qu'elle une jolie taille, un joli front et une expression plus angélique encore. Elle s'appelait Nancy Syms ; je la nommai Paméla ; elle ne savait pas un mot de français, et, en jouant avec les petites princesses, elle contribua beaucoup à les familiariser avec la langue anglaise...

M. le duc de Chartres croyait qu'avec de la grâce, une grande politesse avec les femmes et de la droiture dans

1. L'usage commençait seulement alors d'inoculer les enfants pour les préserver du danger et des suites fâcheuses de la petite vérole, en leur donnant la maladie atténuée.



le caractère, un prince était parfait. La dernière qualité est, en effet, très nécessaire ; mais la moindre des vertus est préférable à de jolies manières.

Un soir que M. le duc de Chartres vint comme à l'ordinaire, entre huit et neuf heures, à Belle-Chasse, il me trouva seule, et il me dit sur-le-champ qu'il n'avait plus de temps à perdre pour nommer un gouverneur, parce que, sans cela, ses enfants auraient le ton de garçons de boutique ; et il me raconta que, le matin, M. le duc de Valois lui avait dit qu'il avait bien *tambouriné* à sa porte, et que, dans le même entretien, il avait ajouté, en parlant de ses promenades à Saint-Cloud, qu'on y était bien incommodé par la *parenté,* ce qui signifiait par les insectes appelés *cousins.* Voilà les choses importantes qui décidèrent M. le duc de Chartres à ne plus différer la nomination d'un gouverneur. Il me consulta sur le choix ; je lui proposai M. de Schomberg : il le refusa, en disant qu'il rendrait ses enfants pédants ; je proposai le chevalier de Durfort : il dit qu'il leur donnerait de l'exagération et de l'emphase ; je parlai de M. Thiars : M. le duc de Chartres répondit qu'il était trop léger et qu'il ne s'en occuperait pas du tout. Alors je me mis à rire et je lui dis : « Eh bien ! moi ! — Pourquoi pas ? », reprit-il sérieusement. Je proteste que je n'avais envie de faire qu'une plaisanterie, et que, dans nos conversations précédentes, rien n'avait jamais dû me préparer à une idée aussi singulière ; mais l'air et le ton de M. le duc de Chartres me frappèrent vivement. Je vis la possibilité d'une chose extraordinaire et glorieuse et je désirai qu'elle pût avoir lieu. Je lui dis franchement ma pensée. M. le duc de Chartres parut charmé et me dit : « Voilà qui est fait : vous serez leur gouverneur. » Ce furent ses propres paroles... Nous décidâmes tous les arrangements ; il fut convenu que l'on conserverait M. de Bonnard et l'abbé Guyot, précepteur, qui avait aussi été placé à ma recommandation ; que ces messieurs amèneraient les princes tous les matins à Belle-Chasse à midi et les ramèneraient à dix heures du

soir ; que l'on achèterait une maison de campagne pour y passer, tous les ans, huit mois, et que je serais maîtresse absolue de leur éducation. Sachant que je donnerais moi-même les leçons d'histoire, de mythologie, de littérature, etc., ce qui, joint aux leçons que je donnais à Mademoiselle d'Orléans, ne me laisserait pas un instant de liberté, M. le duc de Chartres m'offrit vingt mille francs ; je lui répondis qu'un tel engagement et de tels soins ne pouvaient être payés que par l'amitié ; il insista vainement ; je refusai positivement ; la confiance qu'il me montrait dans cette occasion était si extraordinaire et si honorable, qu'il me semblait qu'un traitement d'argent en aurait ôté pour moi toute la gloire.

M. le duc de Chartres acheta Saint-Leu, maison charmante où nous avons passé tous les ans toute la belle saison, c'est-à-dire huit mois de l'année. Je fis faire dans le beau parc de cette maison un jardin pour chacun de mes élèves ; ils y travaillèrent et le plantèrent eux-mêmes. J'avais pris un jardinier allemand, qui ne leur parlait que dans sa langue. Il les suivait à leurs promenades du matin avec le valet de chambre allemand, et l'on ne parlait qu'allemand à ces promenades ; à celles du soir, on ne parlait qu'anglais, ainsi qu'au dîner ; on soupait en italien. Je pris pour aumônier, à la recommandation de M. Doria, nonce du pape, l'abbé Maristini, son parent, âgé de vingt-huit ans, qui avait été fort bien élevé et qui connaissait parfaitement la littérature de son pays ; il donnait tous les jours aux princes une leçon d'italien dans ma chambre. J'attachai en outre à leur éducation un pharmacien, nommé M. Alyon, bon botaniste et excellent chimiste. Il suivait les princes à toutes leurs promenades, pour leur faire cueillir des plantes et leur apprendre la botanique ; en outre, il leur faisait tous les étés un cours de chimie où j'assistais régulièrement. Enfin j'attachai encore à leur éducation un Polonais, nommé M. Mérys, qui avait le plus grand talent pour le dessin et pour peindre les sujets à la gouache. J'imaginai de lui faire faire une

lanterne magique historique ; il la peignit sur verre et il fit, sur mes descriptions par écrit, l'histoire sainte, l'histoire ancienne, l'histoire romaine, celle de la Chine et du Japon. On n'a rien vu de plus charmant que cette lanterne magique ; tous mes élèves la montraient tour à tour, une fois par semaine.

J'inventai, pour mes élèves, un jeu qui a fait leurs délices et qui m'a beaucoup amusée moi-même ; je leur fis mettre en action et jouer dans le château et dans le jardin, suivant les scènes, les voyages les plus célèbres, détaillés dans le *Recueil des Voyages*, extraits de l'abbé Prévost[1] par M. de la Harpe. Tout le monde dans la maison avait un rôle dans ces espèces de représentations ; j'y ai joué moi-même. Nous avions des chevaux pour les cavalcades ; la belle rivière du parc nous figurait la mer ; une suite de jolis petits bateaux formait nos flottes ; nous avions un magasin de costumes. Les plus beaux voyages que nous ayons joués furent ceux de Vasco de Gama et de Snelgrave. Je fis faire, en outre, un petit théâtre portatif, que l'on plaçait dans la grande salle à manger, et sur lequel on exécutait des tableaux historiques. Je donnais les sujets, et, la toile baissée, M. Mérys groupait les acteurs, qui étaient communément les enfants ; ensuite ceux qui ne jouaient pas étaient obligés de deviner le sujet, soit historique, soit mythologique. On faisait ainsi dans la soirée une douzaine de tableaux. Le célèbre David[2], qui venait souvent à Saint-Leu, trouvait ce jeu charmant, et il avait un grand plaisir à grouper lui-même ces tableaux fugitifs. Je fis bâtir une véritable salle de comédie ; le théâtre était d'une très jolie proportion ; le fond s'ouvrait et laissait voir, quand on le voulait, une longue allée du jardin, tout illuminée et ornée de guir-

1. L'abbé Prévost, qui a beaucoup écrit, a survécu par son roman de *Manon Lescaut*.

2. Un des grands peintres de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci. Il est le fondateur de l'école dite « académique ». Ses tableaux les plus connus sont : le *Serment du Jeu de Paume*, et le *Sacre de Napoléon Ier*.

landes de fleurs. Durant le cours de l'éducation, nous avons joué successivement, dans cette salle, toutes les pièces de mon théâtre.

L'hiver, à Paris, j'avais rendu tous les moments utiles; j'avais un tour dans une antichambre, et aux récréations tous les enfants, ainsi que moi, nous apprenions à tourner. J'appris avec eux ainsi successivement tous les métiers auxquels on peut travailler sans force : celui de gainier; j'ai fait avec eux une énorme quantité de portefeuilles de maroquin aussi bien faits que ceux d'Angleterre; le métier de vannier, où j'ai excellé; nous avons fait des lacets, des rubans, de la gaze, du cartonnage, des plans en relief, des fleurs artificielles, des grillages de bibliothèque en laiton, du papier marbré, la dorure sur bois, tous les ouvrages imaginables en cheveux, jusqu'aux perruques; enfin, pour les garçons la menuiserie, M. le duc de Valois y surpassa tous les autres; avec la seule aide de M. le duc de Montpensier, son frère, il fit pour l'ameublement d'une pauvre paysanne de Saint-Leu, dont il prenait soin, une grande armoire et une table à tiroir, aussi bien travaillées que si elles eussent été faites par le meilleur menuisier. Toutes ces choses ne prenaient pas sur les études; c'était leur unique amusement, et jamais enfants ne se sont trouvés si heureux durant leur éducation. Outre leur palais des cinq ordres d'architecture, qu'ils montaient et démontaient, je leur avais fait faire, dans les mêmes proportions et avec la même perfection, les outils de tous les ustensiles qui servent aux arts et métiers; l'intérieur d'un laboratoire avec les cornues, les creusets, les alambics; l'intérieur d'un cabinet de physique, et tous les outils d'ouvriers étaient exécutés en miniature avec une précision admirable.

A Paris, toutes nos promenades étaient instructives; nous ne sortions que pour aller voir des cabinets de tableaux, d'histoire naturelle, de physique et de curiosités, ou des manufactures, dont nous avions lu le travail auparavant dans l'*Encyclopédie*; ce qui nous a fait

connaître que cet ouvrage en donnait souvent des descriptions inexactes et très mal faites. Dans les ateliers, chaque élève écrivait sur une peau d'âne[1] les choses les plus remarquables ; j'écrivais aussi, et je mettais en ordre toutes ces notes, dont je formai un gros livre ; il était rempli de mes réflexions sur les abus des apprentissages, et sur le perfectionnement que l'on pourrait donner aux méthodes de ce genre. Après avoir épuisé toutes les manufactures de Paris, nous allâmes voir celles qui ne s'y trouvaient point et qui sont en province. On ne faisait alors à Paris que des épingles ; nous allâmes à l'Aigle uniquement pour y voir des aiguilles, à Saint-Gobin pour voir couler des glaces, etc.

Dès que M. le duc de Chartres eut atteint sa dix-septième année, M. le duc d'Orléans me déclara que son éducation était finie, et l'on forma sa maison; mais M. le duc de Chartres eut assez de raison et d'attachement pour moi pour me dire qu'il viendrait tous les jours, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, prendre ses leçons à Belle-Chasse, et il n'y a jamais manqué ; ce qui est admirable dans un jeune homme qu'on avait rendu son maître.

(Madame DE GENLIS. *Mémoires.*)

L'éducation d'une jeune républicaine.

Mes exercices remplissaient fort bien les journées, qui me semblaient courtes, car je n'avais jamais fini ce que j'aurais eu le goût d'entreprendre. Avec les livres élémentaires dont on avait soin de me fournir, j'épuisai bientôt ceux de la petite bibliothèque de la maison. Je dévorais tout et je recommençais les mêmes, lorsque j'en manquais de nouveaux. Je me souviens de deux in-folio de *Vies des Saints*, d'une *Bible* de même format, en

1. Sur des feuilles de parchemin.

vieux langage, d'une ancienne traduction des *Guerres civiles* d'Appien, d'un *Théâtre de la Turquie*, en mauvais style, que j'ai relus bien des fois. Je trouvai aussi le *Roman comique* de Scarron et quelques recueils de prétendus bons mots, que je ne relus pas deux fois; les *Mémoires* du brave de Pontis, qui m'amusaient, et ceux de mademoiselle de Montpensier, dont j'aimais assez la fierté; enfin quelques autres vieilleries, dont je vois encore la forme, le contenu et les taches. La rage d'apprendre me possédait tellement, qu'ayant déterré un traité de l'art héraldique, je me mis à l'étudier; il y avait des planches coloriées qui me divertissaient et j'aimais à savoir comment on appelait toutes ces petites figures. Bientôt j'étonnai mon père de ma science, en lui faisant des observations sur un cachet composé contre les règles de l'art; je devins son oracle en cette matière, et je ne le trompais point. Un petit traité des *Contrats* me tomba sous la main : je tentai aussi de l'apprendre; car je ne lisais rien que je n'eusse l'ambition de retenir; mais il m'ennuya : je ne conduisis pas le volume au quatrième chapitre.

J'avais découvert, en furetant par la maison, une source de lectures que je ménageai assez longtemps. Mon père tenait ce qu'on appelait son atelier tout près du lieu que j'habitais durant le jour; c'était une pièce agréable, qu'on nommait un salon et que ma modeste mère appelait la salle, proprement meublée, ornée de glaces et de quelques tableaux, dans laquelle je recevais mes leçons. Son enfoncement, d'un côté de la cheminée, avait permis de pratiquer un retranchement qu'on avait éclairé par une petite fenêtre; là était un lit si resserré dans l'espace que j'y montais toujours par le pied; une chaise, une petite table et quelques tablettes : c'était mon asile. Au côté opposé, une grande chambre dans laquelle mon père avait fait placer son établi, beaucoup d'objets de sculpture et ceux de son art, formait son atelier. Je m'y glissais le soir, ou bien aux heures de la journée où il n'y avait personne. J'y avais remarqué une cachette où

l'un des jeunes gens mettait des livres ; j'en prenais un à mesure ; j'allais le dévorer dans mon petit cabinet, ayant grand soin de le remettre aux heures convenables, sans en rien dire à personne. C'était, en général, de bons ouvrages. Je m'aperçus un jour que ma mère avait fait la même découverte que moi, je reconnus dans ses mains un volume qui avait passé dans les miennes ; alors je ne me gênai plus et, sans mentir mais sans parler du passé, j'eus l'air d'avoir suivi sa trace. Le jeune homme, qu'on appelait Courson, ne ressemblait point à ses camarades ; il avait de la politesse, un ton décent, et cherchait de l'instruction. Il n'avait jamais rien dit non plus de la disparition momentanée de quelques volumes : il semblait qu'il y eût entre nous trois une convention tacite. Je lus ainsi beaucoup de voyages, que j'aimais passionnément, entre autres ceux de Regnard[1], qui furent les premiers ; quelques théâtres des auteurs de second ordre et le Plutarque de Dacier. Je goûtai ce dernier ouvrage plus qu'autre chose que j'eusse encore vue, même d'histoires tendres qui me touchaient pourtant beaucoup, comme celle des époux malheureux de la Bédoyère, que j'ai présente, bien que je ne l'aie pas relue depuis cet âge. Mais Plutarque semblait être la véritable pâture qui me convînt ; je n'oublierai jamais le Carême de 1763 (j'avais alors neuf ans) où je l'emportais à l'église, en guise de Semaine-Sainte. C'est de ce moment que datent les impressions et les idées qui me rendaient républicaine, sans que je songeasse à le devenir.

Télémaque et la *Jérusalem délivrée* vinrent un peu troubler ces traces majestueuses. Le tendre Fénelon émut mon cœur et le Tasse alluma mon imagination. Quelquefois je lisais tout haut, à la demande de ma mère, ce

1. Regnard, connu surtout par ses comédies, fut un grand voyageur. Il a écrit la relation d'un voyage en Laponie et d'un autre sur les côtes barbaresques, où il fut retenu captif par les pirates d'Alger. Ses meilleures pièces de théâtre sont *le Joueur*, les *Folies amoureuses*, et le *Légataire universel*.

que je n'aimais pas; cela sortait du recueillement qui faisait mes délices, et m'obligeait à ne pas aller si vite ; mais j'aurais plutôt avalé ma langue que de lire ainsi, l'épisode de l'île de Calypso et nombre de passages du Tasse. Ma respiration s'élevait, je sentais un feu subit couvrir mon visage et ma voix altérée eût trahi mes agitations. J'étais Eucharis pour Télémaque et Herminie pour Tancrède ; cependant, toute transformée en elles, je ne songeais pas moi-même à être quelque chose pour personne ; c'était un rêve sans réveil.

Mademoiselle Philipon étudie le latin avec son oncle, l'abbé.

Les premières notions de la grammaire s'étaient fort bien rangées dans ma tête ; je déclinais, je conjuguais, quoique cela me parût assez triste ; mais l'espérance de lire un jour dans cette langue de fort belles choses dont j'entendais parler, ou dont mes lectures présentes me donnaient des idées, soutenait mon courage contre la sécheresse et les difficultés de ce genre d'études. Il fut arrêté avec mon oncle que j'irais chez lui trois fois la semaine, dans la matinée ; mais il ne savait pas s'assujettir à conserver sa liberté pour me consacrer quelques instants; je le trouvais occupé d'affaires de paroisse, distrait par les enfants, ou déjeunant avec un ami; je perdais mon temps, la mauvaise saison survint et le latin fut abandonné. Je n'ai conservé de cette tentative qu'une sorte d'instinct ou commencement d'intelligence, qui, dans le temps de ma dévotion, me permettait de répéter ou chanter les psaumes, sans ignorer absolument ce que je disais, et beaucoup de facilité pour l'étude des langues en général, particulièrement pour l'italien, que j'ai appris, quelques années après, seule et sans peine.

Mon père ne me poussait pas vivement au dessin; il s'amusait de mon aptitude plus qu'il ne s'occupait à développer chez moi un grand talent. Je compris même, par quelques mots échappés d'une conversation avec ma mère, que cette femme prudente ne se souciait pas que j'allasse

très loin dans ce genre. « Je ne veux pas qu'elle devienne peintre, disait-elle ; il faudrait des études communes et des liaisons dont nous n'avons que faire. » On me fit commencer à graver ; tout m'était bon ; j'appris à tenir le burin, et je vainquis bientôt les premières difficultés.

Cette petite personne, qui paraissait le dimanche, à l'église et à la promenade, dans un costume qu'on aurait pu croire sortir d'un équipage et dont l'apparence était fort bien soutenue par son maintien et son langage, allait fort bien aussi, dans la semaine, en petit fourreau de toile, au marché avec sa mère ; elle descendait même seule, pour acheter, à quelques pas de la maison, du persil ou de la salade, que la ménagère avait oubliés. Il faut convenir que cela ne me convenait pas beaucoup ; mais je n'en témoignais rien et j'avais l'art de m'acquitter de ma commission de manière à y trouver de l'agrément. J'y mettais une si grande politesse, avec quelque dignité, que la fruitière, ou autre personnage de cette sorte, se faisait un plaisir de me servir d'abord, et que les premiers arrivés le trouvaient bon ; je remboursais toujours quelque compliment sur mon passage et je n'en étais que plus honnête. Cette enfant qui lisait des ouvrages sérieux, expliquait fort bien les cercles de la sphère céleste, maniait le crayon et le burin et se trouvait à huit ans la meilleure danseuse d'une assemblée de jeunes personnes au-dessus de son âge, réunies pour une petite fête de famille ; cette enfant était souvent appelée à la cuisine pour y faire une omelette, éplucher des herbes ou écumer le pot. Ce mélange d'études graves, d'exercices agréables et de soins domestiques, ordonnés, assaisonnés par la sagesse de ma mère, m'a rendue propre à tout, semblait prévenir les vicissitudes de ma fortune et m'a aidée à les supporter. Je ne suis déplacée nulle part ; je saurais faire ma soupe aussi lestement que Philopémen coupait du bois ; mais personne n'imaginait, en me voyant, que ce fût un soin dont il convînt de me charger.

(MADAME ROLAND. *Mémoires.*)

Les Déconvenues d'une jeune Bourgeoise dans le monde

Il prit un jour fantaisie à ma bonne-maman d'aller faire visite à Madame de Boismorel, soit pour le plaisir de la voir, soit pour celui de lui montrer sa petite-fille : préparatifs en conséquence ; grande toilette dès le matin ; nous voilà parties avec la tante Angélique, pour arriver rue Saint-Louis, au Marais, vers midi. En entrant dans l'hôtel, tous les gens, à commencer par le portier, saluent affectueusement et avec un air d'égard madame Phlipon ; c'est à qui s'empressera de lui faire le plus d'honnêtetés. Elle répond à tout d'un ton caressant, avec dignité ; c'était bien, jusque-là. Mais on voit sa petite-fille ; elle ne tient pas au plaisir de la faire remarquer ; les gens veulent se mêler de faire des compliments. Je commençai à sentir cette sorte de malaise difficile à m'expliquer, et dans lequel je démêlai pourtant que les gens pouvaient me regarder, mais qu'il ne leur appartenait point de me complimenter. Nous parvenons plus avant. Un grand laquais nous annonce et nous entrons au salon, où Madame de Boismorel, assise avec son chien sur ce qu'on appelait alors, non pas une ottomane, mais un canapé, brodait gravement en tapisserie. Madame de Boismorel était de l'âge, de la taille et de la corpulence de ma bonne-maman ; mais son costume tenait moins du goût que de la prétention d'annoncer l'opulence et de marquer la qualité ; et sa physionomie, loin d'exprimer le désir de plaire, annonçait la volonté d'être considérée, l'assurance de mériter qu'il en fût ainsi. Une riche dentelle chiffonnée en petit bonnet, à papillons pointus comme des oreilles de lièvre, placée sur le sommet de la tête, laissait voir des cheveux, peut-être empruntés, rangés avec cette feinte discrétion qu'il fallait bien revêtir après soixante ans ; et du rouge à double couche donnait à des

yeux fort insignifiants beaucoup plus de dureté qu'il n'était nécessaire pour me faire baisser les miens. « Eh ! bonjour, Mademoiselle Rotisset ! s'écrie d'une voix haute et froide Madame de Boismorel, en se levant à notre approche. » (Mademoiselle ! quoi ! ma bonne-maman est ici Mademoiselle [1] !) « Mais vraiment, je suis bien aise de vous voir ! Et ce bel enfant, c'est votre petite-fille ? elle sera fort bien ! Venez ici, mon cœur, asseyez-vous à côté de moi. Elle est timide : quel âge a-t-elle, votre petite-fille, Mademoiselle Rotisset ? Elle est un peu brune ; mais le fond de la peau est excellent ; cela s'éclaircira avant peu. Elle est déjà bien formée ! Vous devez avoir la main heureuse, ma bonne amie ; n'avez-vous jamais mis à la loterie ? — Jamais, Madame ; je n'aime pas les jeux de hasard. — Je le crois ; à votre âge, on imagine avoir jeu sûr. Quel son de voix ! il est doux et plein. Mais comme elle est grave ! N'êtes-vous pas un peu dévote ? — Je connais mes devoirs, je tâche de les remplir. — Fort bien. Vous avez envie d'être religieuse, n'est-ce pas ? — J'ignore ma destination, je ne cherche point encore à la juger. — Comme c'est sentencieux ! Elle lit, votre petite-fille, Mademoiselle Rotisset ? — La lecture est son plus grand plaisir ; elle y emploie une partie des jours. — Oh ! je vois cela. Mais prenez garde qu'elle ne devienne une savante ; ce serait grand'pitié. » La conversation s'établit entre ces dames sur la famille et la société de la maîtresse de la maison ; ma bonne-maman demandait des nouvelle de l'oncle et du cousin, de la bru et de l'amie, et de l'abbé Langlois, et de la marquise de Lévi, et du conseiller et du curé Parent. On parlait de leur santé, de leurs alliances et de leurs travers, comme de ceux de Madame de Rondé, par exemple, qui, malgré son âge, aimait encore à faire belle gorge et portait toujours la sienne à découvert. Durant ce dialogue, Madame de

1. Les personnes de qualité, ou se croyant telles, appelaient quelquefois encore à cette époque de vieilles dames comme celle-ci « Mademoiselle », en signe d'infériorité.

Boismorel faisait quelques points sur le canevas, une caresse à son chien et me fixait le plus souvent. J'avais soin d'éviter ses regards, qui me déplaisaient beaucoup; et portant les miens dans l'appartement, dont la décoration me paraissait plus agréable que la dame qui l'habitait, mon sang circulait avec plus de rapidité que de coutume, je sentais mes joues animées, mon cœur palpitant et oppressé. Je ne me demandais pas encore pourquoi ma bonne-maman n'était point sur le canapé, et Madame de Boismorel dans le rôle de Mademoiselle Rotisset; mais j'avais le sentiment qui conduit à cette réflexion, et je vis terminer la visite comme on reçoit un soulagement à l'instant de la souffrance. « Ah çà ! n'oubliez pas de me faire prendre un billet de loterie; que ce soit votre petite-fille qui choisisse le numéro; entendez-vous, Mademoiselle Rotisset? Je veux avoir l'étrenne de sa main. Embrassez-moi donc. Et vous, mon petit cœur, ne baissez pas tant les yeux ! Ils sont fort bons à voir, ces yeux-là, et un confesseur ne défend pas de les ouvrir. Ah ! Mademoiselle Rotisset, vous aurez des coups de chapeau, je vous le promets, et de bonne heure. Bonjour, Mesdames ! » Et Madame de Boismorel tire sa sonnette, ordonne à Lafleur d'aller dans deux jours chercher un billet de loterie chez Mademoiselle Rotisset, fait taire son petit chien, et elle était déjà replacée sur son canapé avant que nous eussions gagné l'antichambre.

(Mme Roland. *Mémoires*, 2e partie.)

La même chez un financier

Cette visite se rendait modestement avant dîner; j'entrais, sans nul plaisir, dans le salon où Madame Pénault et sa fille nous recevaient avec une grande politesse, il est vrai, mais qui sentait un peu la supériorité. Le ton de

ma mère, le caractère même que je portais, sous l'air d'une timidité qui naît du sentiment de ce que l'on vaut, et du doute d'être appréciée, ne permettaient guère de l'exercer. Je recevais des compliments qui me flattaient peu, et que je relevais avec quelque finesse, lorsque certains parasites, à croix de Saint-Louis, toujours errants chez l'opulence, comme les ombres sur les bords de l'Achéron, se mêlaient de les renforcer.

Peu de jours après, ces dames ne manquaient pas de nous rendre notre visite ; elles étaient suivies de la compagnie qui se trouvait au château ; on faisait un but de promenade de la visite à Fontenay. J'étais alors plus aimable, et je savais mettre dans ma part de réception la dose de politesse modeste et digne qui rétablissait l'équilibre. Il arriva une fois à Madame Pénault de nous inviter à dîner. Je ne fus pas peu étonnée que d'apprendre que c'était, non pas avec elle, mais à *l'office*. Je sentais bien que M. Besnard y ayant fait autrefois son rôle, je ne devais pas, par égard pour lui, paraître mécontente de m'y trouver ; mais je jugeais aussi que Madame Pénault devait arranger les choses différemment et nous épargner cette politesse malhonnête. Ma grand'tante le voyait du même œil ; mais pour éviter tout petit choc, nous nous rendîmes à l'invitation. Ce fut un spectacle nouveau pour moi que celui de ces déités du second ordre ; je ne me doutais pas de ce qu'étaient des femmes de chambre jouant la grandeur. Elles s'étaient préparées pour nous recevoir et faisaient véritablement bien doublure. Toilette, maintien, petits airs, rien n'était oublié. Les dépouilles encore fraîches de leur maîtresse prêtaient à leur parure une richesse que l'honnête bourgeoisie s'interdisait ; la caricature du bon ton y joignait un genre d'élégance aussi étrangère à la modestie bourgeoise qu'au goût des artistes ; cependant le caquet et la tournure en auraient encore imposé à des provinciales. C'était pis chez les hommes ; l'épée de *M. le Maître*, les soins de *M. le Chef*, les politesses et les vêtements brillants des

valets de chambre, ne pouvaient racheter la gaucherie des manières, l'embarras du langage quand ils voulaient le faire paraître distingué, ou la trivialité des expressions, lorsqu'ils oubliaient de s'observer. La conversation fut toute remplie de marquis, de comtes, de financiers, dont les titres, la fortune, les alliances, paraissaient être la grandeur, la richesse et l'affaire de ceux qui s'en entretenaient. Les superfluités de la première table refluaient sur cette seconde avec un ordre, une propreté qui leur conservaient l'apparence d'une première apparition et une abondance qui devait servir à la troisième table, celle proprement des domestiques ; car ces individus de la seconde s'appelaient des officiers. Le jeu suivit le repas ; le taux en était élevé ; c'était celui de la partie ordinaire de ces *demoiselles*, qui ne manquaient pas de la faire chaque jour. J'aperçus un nouveau monde, dans lequel je trouvais la répétition des préjugés, des vices et des sottises d'un monde qui ne valait guère mieux, pour paraître davantage.

(Mme Roland. *Mémoires*, 2e partie.)

Le salon de madame Geoffrin.

Du vivant de Madame de Tencin, Madame Geoffrin l'allait voir, et la vieille rusée pénétrait si bien le motif de ses visites, qu'elle disait à ses convives : « Savez-vous ce que la Geoffrin vient faire ici ? elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon inventaire. » En effet, à sa mort, une partie de sa société et ce qu'il en restait de mieux — car Fontenelle et Montesquieu ne vivaient plus — avait passé dans la société nouvelle ; mais celle-ci ne se bornait pas à cette petite colonie. Assez riche pour faire de sa maison le rendez-vous des lettres et des arts, et voyant que c'était pour elle un moyen de se donner

dans sa vieillesse une amusante société et une existence honorable, Madame Geoffrin avait fondé chez elle deux dîners : l'un, le lundi, pour les artistes ; l'autre, le mercredi, pour les gens de lettres ; et, une chose assez remarquable, c'est que, sans aucune teinture ni des arts ni des lettres, cette femme qui, de sa vie, n'avait rien lu ni rien appris qu'à la volée, se trouvant au milieu de l'une ou l'autre société, ne leur était point étrangère ; elle y était même à son aise ; mais elle avait le bon esprit de ne parler jamais que de ce qu'elle savait très bien, et de céder sur tout le reste la parole à des gens instruits; toujours poliment attentive, sans même paraître ennuyée de ce qu'elle n'entendait pas ; mais plus adroite encore à présider, à surveiller, à tenir sous sa main ces deux sociétés, naturellement libres, à marquer des limites à cette liberté et à l'y ramener par un mot, par un geste, comme un fil invisible, lorsqu'elle voulait s'échapper. *Allons ! voilà qui est bien*, était communément le signal de sagesse qu'elle donnait à ses convives.

Elle était bonne, mais peu sensible ; bienfaisante, mais sans aucun des charmes de la bienveillance ; impatiente de secourir les malheureux, mais sans les voir, de peur d'en être émue ; sûre et fidèle amie et même officieuse, mais timide, inquiète en servant ses amis, dans la crainte de compromettre ou son crédit ou son repos. Elle était simple dans ses goûts, dans ses vêtements, dans ses meubles, mais recherchée dans sa simplicité, ayant jusqu'au raffinement la délicatesse du luxe, mais rien de son éclat ni de ses vanités ; modeste dans son air, dans son maintien, dans ses manières, mais avec un fond de fierté et même un peu de vaine gloire. Rien ne la flattait plus que son commerce avec les grands. Chez eux, elle les voyait peu ; elle y était mal à l'aise ; mais elle savait les attirer chez elle avec une coquetterie imperceptiblement flatteuse, et dans l'air aisé, naturel, demi-respectueux et demi-familier dont ils y étaient reçus, je croyais voir une adresse extrême. Toujours libre avec eux, toujours sur la

limite des bienséances, elle ne la passait jamais. Pour être bien avec le ciel, sans être mal avec son monde, elle s'était fait une espèce de dévotion clandestine; elle allait à la messe comme on va en bonne fortune. Toute sorte de faste lui répugnait. Son plus grand soin était de ne faire aucun bruit. Un peu semblable à cet Anglais vaporeux qui croyait être de verre, elle évitait comme autant d'écueils tout ce qui l'aurait exposée au choc des passions humaines; et de là sa mollesse et sa timidité, sitôt qu'un bon office demandait du courage.

L'un de ses faibles était l'envie de se mêler des affaires de ses amis, d'être leur confidente, leur conseil et leur guide. En l'initiant dans ses secrets et en se laissant diriger et quelquefois gronder par elle, on était sûr de la toucher par son endroit le plus sensible. Il est vrai que pour se conduire selon la règle de la prudence, on ne pouvait mieux faire que de la consulter. Le savoir-vivre était sa suprême science; sur tout le reste, elle n'avait que des notions légères et communes; mais dans l'étude des mœurs et des usages, dans la connaissance des hommes et surtout des femmes, elle était profonde et capable d'en donner de bonnes leçons. Son vrai talent était celui de bien conter; elle y excellait et volontiers elle en faisait usage pour égayer la table; mais sans apprêt, sans art et sans prétention, seulement pour donner l'exemple; car, des moyens qu'elle avait de rendre sa société agréable, elle n'en négligeait aucun.

De cette société l'homme le plus gai, le plus animé, le plus amusant dans sa gaieté, c'était d'Alembert. Après avoir passé sa matinée à chiffrer de l'algèbre et à résoudre des problèmes de dynamique ou d'astronomie, il sortait de chez sa vitrière[1] comme un écolier échappé du collège, ne demandant qu'à se réjouir; et par le tour vif

1. D'Alembert, enfant trouvé, vivait chez la vitrière qui l'avait recueilli et élevé. D'Alembert fut un des plus grands géomètres de son siècle. Il est surtout connu comme philosophe. Associé à Diderot pour la publication de l'*Encyclopédie*, il a écrit le *Discours préliminaire* de cet immense ouvrage. Il mourut en 1783.

et plaisant que prenait alors cet esprit si lumineux, si profond, si solide, il faisait oublier en lui le philosophe et le savant, pour n'y plus voir que l'homme aimable. La source de cet enjouement si naturel était une âme pure, libre de passions, contente d'elle-même et tous les jours en jouissance de quelque vérité nouvelle, qui venait de récompenser et de couronner son travail.

La sérénité de Mairan et son humeur douce et riante avaient les mêmes causes et le même principe. L'âge avait fait pour lui ce que la nature avait fait pour d'Alembert. Il avait tempéré tous les mouvements de son âme, et ce qu'il lui avait laissé de chaleur n'était plus qu'en vivacité dans un esprit gascon, mais rassis, juste et sage, d'un tour original et d'un sel doux et fin [1].

Marivaux aurait bien voulu avoir aussi cette humeur enjouée [2]; mais il avait dans la tête une affaire qui le préoccupait sans cesse et lui donnait l'air soucieux. Comme il avait acquis par ses ouvrages la réputation d'esprit subtil et raffiné, il se croyait obligé d'avoir toujours de cet esprit-là et il était continuellement à l'affût des idées susceptibles d'opposition ou d'analyse, pour les faire jouer ensemble ou pour les mettre à l'alambic. Ce travail d'attention était laborieux pour lui, souvent pénible pour les autres; mais il en résultait parfois d'heureux aperçus et de brillants traits de lumière. Cependant, à l'inquiétude de ses regards on voyait qu'il était en peine du succès qu'il avait eu ou qu'il allait avoir. Il n'y eut jamais, je crois, d'amour-propre plus délicat, plus chatouilleux et plus craintif; mais, comme il ménageait soigneusement celui des autres, on respectait le sien, et seulement on le plaignait de ne pouvoir point se résoudre à êtresimple et naturel.

1. Mairan, un des plus célèbres physiciens du XVIIIe siècle. Il fut à la fois de l'Académie des Sciences et de l'Académie Française.

2. Marivaux vaut mieux que l'idée qu'en donne Marmontel. Il écrivit des romans remarquables par le talent d'observation, et surtout des pièces de théâtre, dont la meilleure est *Les Jeux de l'Amour et du Hasard*. Sa grâce un peu maniérée et sa recherche un peu subtile des nuances gâtent de grandes qualités. On a appelé *marivaudage* la préciosité du style.

Chastellux, dont l'esprit ne s'éclaircissait jamais assez, mais qui en avait beaucoup et en qui des lueurs très vives perçaient de temps en temps la légère vapeur répandue sur ses pensées, Chastellux apportait dans cette société le caractère le plus liant et la candeur la plus aimable... L'abbé Morellet[1], avec plus d'ordre et de clarté, dans un très riche magasin de connaissances de toute espèce, était pour la conversation une source d'idées saines, pures, profondes, qui, sans jamais tarir, ne débordait jamais. Il se montrait à nos dîners avec une âme ouverte, un esprit juste et ferme et dans le cœur autant de droiture que dans l'esprit. L'un de ses talents, et le plus distinctif, était un tour de plaisanterie finement ironique, dont Swift avait eu seul le secret avant lui. Avec cette facilité d'être mordant, s'il avait voulu l'être, jamais homme ne le fut moins.

Saint-Lambert[2], avec une politesse délicate, quoique un peu froide, avait dans la conversation le tour d'esprit élégant et fin qu'on remarque dans ses ouvrages. Sans être naturellement gai, il s'animait de la gaieté des autres; et dans un entretien philosophique ou littéraire personne ne causait avec une raison plus saine et un goût plus exquis. Ce goût était celui de la petite cour de Lunéville, où il avait vécu et dont il conservait le ton[3].

Helvétius[4], préoccupé de son ambition de célébrité littéraire, nous arrivait la tête encore fumante de son travail de la matinée. Rien ne ressemble moins à l'ingénuité de son caractère et de sa vie habituelle que la singularité préméditée et factice de ses écrits; et cette dissemblance se trouvera toujours entre les mœurs et les opinions de ceux qui se fatiguent à penser des choses

1. L'abbé Morellet, philosophe d'esprit mordant, qui a écrit de nombreux articles dans l'*Encyclopédie*. Ses *Mémoires* se lisent encore avec intérêt.

2. Saint-Lambert eut de son temps une grande réputation, dont il reste peu de chose. Il a écrit un poème : *Les Saisons*.

3. Il s'agit de la cour du roi Stanislas de Lorraine.

4. Helvétius est surtout connu par son ouvrage philosophique : *De l'Esprit*.

étranges. Helvétius avait dans l'âme tout le contraire de ce qu'il a dit. Il n'y avait pas un meilleur homme; libéral, généreux sans faste et bienfaisant, parce qu'il était bon, il imagina de calomnier tous les gens de bien et lui-même, pour ne donner aux actions morales d'autre mobile que l'intérêt; mais, en faisant abstraction de ses écrits, on l'aimait, lui, tel qu'il était.

Un homme encore plus passionné que lui pour la gloire, c'était Thomas[1]; mais plus d'accord avec lui-même, celui-ci n'attendait ses succès que du rare talent qu'il avait d'exprimer ses sentiments et ses idées, sûr de donner à des sujets communs l'originalité d'une haute éloquence, et à des vérités connues des développements nouveaux et beaucoup d'ampleur et d'éclat. Pour nos dîners, il y faisait nombre; et ce n'était que par réflexion sur son mérite littéraire et sur ses qualités morales qu'il y était considéré. Thomas sacrifia toujours à la vertu, à la vérité, à la gloire, jamais aux grâces; et il a vécu dans un siècle où, sans l'influence et la faveur des grâces, il n'y avait point en littérature de brillante réputation.

A propos de grâces, parlons d'une personne qui en avait tous les dons dans l'esprit et dans le langage, et qui était la seule femme que Madame Geoffrin eût admise à son dîner de gens de lettres; c'était l'amie de d'Alembert, Mademoiselle Lespinasse; étonnant composé de bienséance, de raison, de sagesse, avec la tête la plus vive, l'âme la plus ardente, l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho. Ce feu, qui circulait dans ses veines et dans ses nerfs et qui donnait à son esprit tant d'activité, de brillant et de charme, l'a consumée avant le temps.

Soit qu'il fût entré dans le plan de Madame Geoffrin d'attirer chez elle les plus considérables des étrangers qui venaient à Paris et de rendre par là sa maison célèbre dans toute l'Europe; soit que ce fût la suite et l'effet

1. Thomas, qu'on ne lit plus, a écrit un poème épique sur Pierre le Grand, la *Pétréide*, et des *Eloges* d'un style ampoulé et emphatique.

naturel de l'agrément et de l'éclat que donnait à cette maison la société des gens de lettres, il n'arrivait d'aucun pays ni prince, ni ministre, ni hommes ou femmes de nom, qui, en allant voir Madame Geoffrin, n'eussent l'ambition d'être invités à l'un de nos dîners et ne se fissent un grand plaisir de nous voir réunis à table. C'était singulièrement ces jours-là que Madame Geoffrin déployait tous les charmes de son esprit et nous disait : « *Soyons aimables !* »...

Parmi ceux de nos étrangers qui venaient faire à Paris leur résidence ou quelque long séjour, elle faisait un choix des plus instruits, des plus aimables, et ils étaient admis dans le nombre de ses convives. L'un d'eux, l'abbé Galiani, était, de sa personne, le plus joli petit arlequin qu'eût produit l'Italie ; mais, sur les épaules de cet arlequin, était la tête de Machiavel. Epicurien dans sa philosophie et avec une âme mélancolique, ayant tout vu du côté ridicule, il n'y avait rien, ni en politique, ni en morale, à propos de quoi il n'eût quelque bon conte à faire ; et ces contes avaient toujours la justesse de l'à-propos et le sel d'une allusion imprévue et ingénieuse. Figurez-vous avec cela, dans sa manière de conter et dans sa gesticulation, la gentillesse la plus naïve ; et voyez quel plaisir devait nous faire le contraste du sens profond que présentait le conte avec l'air badin du conteur. Je n'exagère point en disant qu'on oubliait tout pour l'entendre quelquefois des heures entières. Mais son rôle joué, il n'était plus de rien dans la société, et, triste et muet dans son coin, il avait l'air d'attendre impatiemment le mot du guet pour rentrer sur la scène...

..... A son dîner du lundi, je n'étais pas moins bien accueilli qu'à son dîner de gens de lettres. Les artistes m'aimaient parce qu'en même temps curieux et docile, je leur parlais sans cesse de ce qu'ils savaient mieux que moi. En leur laissant l'avantage et l'amusement de m'instruire, j'avais à leurs yeux le mérite de me plaire à les écouter et à recueillir leurs leçons. Je n'avais pas eu de

peine à m'apercevoir qu'avec de l'esprit naturel ils manquaient presque tous d'instruction et de culture. Le bon Carle Vanloo [1] possédait à un haut degré tout le talent qu'un peintre peut avoir sans génie ; mais l'inspiration lui manquait, et, pour y suppléer, il avait peu fait de ces études qui élèvent l'âme et qui remplissent l'imagination de grands objets et de grandes pensées. Vernet [2], admirable dans l'art de peindre l'eau, l'air, la lumière et le jeu de ces éléments, avait tous les modèles de ces compositions très vivement présents à la pensée ; mais hors de là, quoique assez gai, c'était un homme du commun. Soufflot [3] était un homme de sens, très avisé dans sa conduite, habile et savant architecte ; mais sa pensée était inscrite dans le cercle de son compas. Boucher [4] avait du feu dans l'imagination, mais peu de vérité, encore moins de noblesse ; il n'avait pas vu les grâces en bon lieu ; il peignait Vénus et la Vierge d'après les nymphes des coulisses et son langage se ressentait, ainsi que ses tableaux, des mœurs de ses modèles et du ton de son atelier. Lemoine, le sculpteur, était attendrissant par la modeste simplicité qui accompagnait son génie ; mais sur son art même, qu'il possédait si bien, il parlait peu, et aux louanges qu'on lui donnait il répondait à peine : timidité touchante dans un homme dont le regard était tout esprit et tout âme. Latour avait de l'enthousiasme et il l'employait à peindre les philosophes de ce temps-là ; mais le cerveau déjà brouillé de politique et de morale, dont il croyait raisonner savamment, il se trouvait humilié lorsqu'on lui parlait de peinture [5]. Avec les autres je m'ins-

1. Les deux Vanloo, Jean-Baptiste et Carle, firent tous deux de la peinture d'histoire et du portrait. Malgré de sérieux talents, leur peinture est froide et « sans génie ».

2. Vernet, le premier des trois générations de peintres de ce nom. Il s'agit ici du peintre de marines.

3. Soufflot était un architecte. C'est à lui qu'on doit le Panthéon.

4. Boucher, bien supérieur aux artistes cités plus haut, gaspilla un talent incontestable par sa facilité déplorable, l'absence de hautes pensées et d'un goût épuré. Il a multiplié dans tous les riches boudoirs du XVIIIe siècle ses grâces et ses amours.

5. Latour est connu surtout comme pastelliste ; c'est un des plus grands peintres de portraits du XVIIIe siècle et de tous les temps.

truisais de ce qui concernait leur art, et par là ces dîners d'artistes avaient pour moi leur intérêt d'agrément et d'utilité. Il faut tout dire cependant : il manquait à la société de Madame Geoffrin l'un des agréments dont je faisais le plus de cas, la liberté de la pensée. Avec son doux : *Voilà qui est bien*, elle ne laissait pas de tenir nos esprits comme à la lisière, et j'avais ailleurs des dîners où l'on était plus à l'aise.

(MARMONTEL. *Mémoires d'un père*, liv. VI.)

Le Salon de Mademoiselle Lespinasse

Pour remplir les vides de sa solitude, Madame du Deffant cherchait une personne bien élevée et sans fortune qui voulût être sa compagne et à titre d'amie, c'est-à-dire de complaisante, vivre avec elle dans son couvent. Elle rencontra Mademoiselle Lespinasse ; elle en fut enchantée, comme vous croyez bien... Il ne fallait pas moins qu'un ami tel que d'Alembert pour adoucir et rendre supportable à Mademoiselle Lespinasse la tristesse et la dureté de sa condition ; car c'était peu d'être assujettie à une assiduité perpétuelle auprès d'une femme aveugle et vaporeuse ; il fallait, pour vivre avec elle, faire comme elle du jour la nuit, et de la nuit le jour ; veiller à côté de son lit et l'endormir en faisant la lecture ; travail qui fut mortel à cette jeune fille naturellement délicate et dont jamais, depuis, sa poitrine délicate n'a pu se rétablir. Elle y résistait, cependant, lorsqu'arriva l'incident qui rompit sa chaîne.

Madame du Deffant, après avoir veillé toute la nuit chez elle-même ou chez Madame de Luxembourg, qui veillait comme elle, donnait tout le jour au sommeil et n'était visible que sur les six heures du soir. Mademoiselle Lespinasse, retirée dans sa petite chambre sur la

cour du même couvent, ne se levait guère qu'une heure avant sa dame; mais cette heure si précieuse, dérobée à son esclavage, était employée à recevoir chez elle ses amis personnels, d'Alembert, Chastellux, Turgot et moi, de temps en temps. Or ces messieurs étaient aussi la compagnie habituelle de Madame du Deffant; mais ils s'oubliaient quelquefois chez Mademoiselle Lespinasse, et c'étaient des moments qui lui étaient dérobés; aussi ce rendez-vous particulier était-il pour elle un mystère; car on prévoyait bien qu'elle en serait jalouse. Elle le découvrit; ce ne fut, à l'entendre, rien de moins qu'une trahison. Elle en fit les hauts cris, accusant cette pauvre fille de lui soustraire ses amis et déclarant qu'elle ne voulait plus nourrir ce serpent dans son sein.

Leur séparation fut brusque; mais Mademoiselle Lespinasse ne resta point abandonnée. Tous les amis de Madame du Deffant étaient devenus les siens. Il lui fut facile de leur persuader que la colère de cette femme était injuste. Le président Hénault lui-même se déclara pour elle. La duchesse de Luxembourg donna tort à sa vieille amie et fit présent d'un meuble complet à Mademoiselle Lespinasse, dans le logement qu'elle prit. Enfin, par le duc de Choiseul, on obtint pour elle du roi une gratification annuelle qui la mettait au-dessus du besoin, et les sociétés de Paris les plus distinguées se disputèrent le bonheur de la posséder.

..... A l'exception de quelques amis de d'Alembert, comme le chevalier de Chastellux, l'abbé Morellet, Saint-Lambert et moi, son cercle était formé de gens qui n'étaient point liés ensemble. Elle les avait pris çà et là; ils s'y trouvaient en harmonie comme les cordes d'un instrument monté par une habile main. En suivant la comparaisom, je pourrais dire qu'elle jouait de cet instrument avec un art qui tenait du génie; elle semblait savoir quel son rendrait la corde qu'elle allait toucher; je veux dire que nos esprits et nos caractères lui étaient si bien connus que, pour les mettre en jeu, elle n'avait

qu'un mot à dire. Nulle part la conversation n'était plus vive, ni plus brillante, ni mieux réglée que chez elle. C'était un rare phénomène que ce degré de chaleur tempérée et toujours égale où elle savait l'entretenir, soit en la modérant, soit en l'animant tour à tour. La continuelle activité de son âme se communiquait à nos esprits, mais avec mesure; son imagination en était le mobile, sa raison le régulateur. Et remarquez bien que les têtes qu'elle remuait à son gré n'étaient ni faibles ni légères; les Condillac et les Turgot étaient du nombre; d'Alembert était auprès d'elle comme un simple et docile enfant. Son talent de jeter en avant la pensée et de la donner à débattre à des hommes de cette classe, son talent de la discuter elle-même et comme eux, avec précision, quelquefois avec éloquence; son talent d'amener de nouvelles idées et de varier l'entretien, toujours avec l'aisance et la facilité d'une fée qui, d'un coup de baguette, change à son gré la scène de ses enchantements; ce talent, dis-je, n'était pas celui d'une femme vulgaire. Ce n'était pas avec la niaiserie de la mode et de la vanité que tous les jours, durant quatre heures de conversation, sans longueur et sans vide, elle savait se rendre intéressante pour un cercle de bons esprits. Il est vrai que l'un de ses charmes était ce naturel brillant qui passionnait son langage et qui communiquait à ses opinions la chaleur, l'intérêt, l'éloquence du sentiment.

(MARMONTEL. *Mémoires d'un père,* livre VII.)

La société du baron d'Holbach.

Quelque intéressante que fût pour moi, du côté de l'esprit, la société de ces femmes aimables, elle ne me faisait pas négliger d'aller fortifier mon âme, élever, étendre, agrandir ma pensée et la féconder dans une société d'hommes dont l'esprit pénétrait le mien et de chaleur et

de lumière. La maison du baron d'Holbach et, depuis quelque temps, celle d'Helvétius étaient le rendez-vous de cette société, composée en partie de la fleur des convives de Madame Geoffrin, et en partie de quelques têtes que Madame Geoffrin avait trouvées trop hardies et trop hasardeuses, pour être admises à ses dîners. Elle estimait le baron d'Holbach, elle aimait Diderot, mais à la sourdine et sans se commettre pour eux. Il est vrai qu'elle avait admis et comme adopté Helvétius, mais jeune encore, avant qu'il eût fait des folies.

Je n'ai jamais su pourquoi d'Alembert se tint éloigné de la société dont je parle. Lui et Diderot, associés de travaux et de gloire dans l'entreprise de l'*Encyclopédie*, avaient été d'abord cordialement unis; mais ils ne l'étaient plus; ils parlaient l'un de l'autre avec beaucoup d'estime, mais ils ne vivaient point ensemble et ne se voyaient presque plus. Je n'ai osé leur en demander la raison.

Jean-Jacques Rousseau et Buffon furent d'abord quelque temps de cette société philosophique ; mais l'un rompit ouvertement; l'autre, avec plus de ménagement et d'adresse, se retira et se tint à l'écart.

Cependant, la société, consolée de cette perte, et peu sensible à l'ingratitude dont Rousseau faisait profession, trouvait en elle-même les plaisirs les plus doux que puissent procurer la liberté de la pensée et le commerce des esprits. Nous n'étions plus menés et retenus en lisière, comme chez Madame Geoffrin; mais cette liberté n'était pas la licence, et il est des objets révérés et inviolables qui jamais n'y étaient soumis au débat des opinions. Dieu, la vertu, les saintes lois de la morale naturelle, n'y furent jamais mis en doute, du moins en ma présence ; c'est ce que je puis attester. La carrière ne laissait pas d'être encore assez vaste ; et à l'essor que prenaient les esprits, je croyais quelquefois entendre les disciples de Pythagore ou de Platon. C'était là que Galiani était quelquefois étonnant par l'originalité de ses idées et par le tour

adroit, singulier, imprévu dont il en amenait le développement ; c'était là que le chimiste Roux nous révélait, en homme de génie, les mystères de la nature ; c'était là que le baron d'Holbach, qui avait tout lu et n'avait jamais rien oublié d'intéressant, versait abondamment les richesses de sa mémoire, et son visage étincelait au feu de l'inspiration. Diderot répandait sa lumière dans tous les esprits, sa chaleur dans toutes les âmes. Qui n'a connu Diderot que dans ses écrits ne l'a point connu. Ses systèmes sur l'art d'écrire altéraient son beau naturel. Lorsqu'en parlant il s'animait et que, laissant couler de source l'abondance de ses pensées, il oubliait ses théories et se laissait aller à l'impulsion du moment, c'était alors qu'il était ravissant. Dans ses écrits, il ne sut jamais former un tout ensemble ; cette première opération qui ordonne et met tout à sa place, était pour lui trop lente et trop pénible. Il écrivait de verve avant d'avoir rien médité ; aussi a-t-il écrit de belles pages, comme il disait lui-même, mais il n'a jamais fait un livre. Or ce défaut d'ensemble disparaissait dans le cours libre et varié de la conversation.

Cet homme, l'un des plus éclairés de son siècle, était encore un des plus aimables ; et sur ce qui touchait à la bonté morale, lorsqu'il en parlait d'abondance, je ne puis exprimer quel charme avait en lui l'éloquence du sentiment. Toute son âme était dans ses yeux, sur ses lèvres. Jamais physionomie n'a mieux peint la bonté du cœur.

Je ne vous parle point de ceux de nos amis que vous venez de voir sous l'œil de Madame Geoffrin et soumis à sa discipline. Chez le baron d'Holbach et chez Helvétius, ils étaient à leur aise, et d'autant plus aimables ; car l'esprit, dans ses mouvements, ne peut bien déployer et sa force et sa grâce que lorsqu'il n'a rien qui le gêne.

Vous devez comprendre combien il était doux pour moi de faire, deux ou trois fois la semaine, d'excellents dîners en aussi bonne compagnie ; nous nous en trouvions tous si bien que, lorsque venaient les beaux jours,

nous entremêlions ces diverses promenades philosophiques en pique-niques dans les environs de Paris, sur les bords de la Seine ; car le régal de ces jours-là était une ample matelote, et nous parcourions tour à tour les endroits renommés pour être les mieux pourvus en beaux poissons. C'était le plus souvent Saint-Cloud ; nous y descendions le matin en bateau, respirant l'air de la rivière, et nous en revenions le soir à travers le bois de Boulogne. Vous croyez bien que, dans ces promenades, la conversation languissait rarement.

(MARMONTEL. *Mémoires,* liv. VII.)

La Vieillesse de Madame du Deffand.

Je n'avais nulle envie de connaître Madame du Deffand. Je me la représentais apprêtée, pédante, précieuse. J'étais surtout effrayé de l'idée que je me trouverais au milieu d'un cercle de philosophes. J'imaginais qu'étant ainsi en force, ils parleraient et disserteraient avec ce ton emphatique qu'ils prennent tous dans leurs écrits, et je sentais que je ferais une triste figure dans cette étrange assemblée, présidée par une sibylle enthousiaste de toutes leurs déclamations, et qu'il était impossible de contredire ouvertement, puisque, aveugle et octogénaire, elle était doublement respectable par la vieillesse et par le malheur. Enfin je pris une courageuse résolution ; je me rendis le soir même à Saint-Joseph, chez Madame du Deffand. Il y avait assez de monde chez elle, et j'aperçus avec plaisir deux ou trois hommes de ma connaissance. Madame du Deffand me reçut à bras ouverts, et je fus agréablement surprise en lui trouvant beaucoup de naturel et l'air de la bonhomie. C'était une petite femme maigre, pâle, blanche, qui n'a jamais dû être belle, parce qu'elle avait la tête trop grosse et les traits trop grands

pour sa taille. Cependant elle ne paraissait pas aussi âgée qu'elle l'était en effet. Lorsqu'elle ne s'animait pas en causant, on voyait sur son visage l'expression d'une morne tristesse ; en même temps on remarquait sur sa physionomie et dans toute sa personne une sorte d'immobilité qui avait quelque chose de très frappant. Quand on lui plaisait, elle était accueillante ; elle avait même des manières très affectueuses.

On ne parla chez Madame du Deffand ni de philosophie ni même de littérature ; la compagnie était composée de gens de divers états ; les beaux esprits s'y trouvaient en petit nombre, et ceux qui vont dans le monde y sont communément aimables, quand ils n'y dominent pas. Madame du Deffand causait avec agrément ; bien différente de l'idée que je m'étais faite d'elle, jamais elle ne montrait de prétention à l'esprit ; il était impossible d'avoir un ton moins tranchant. Ayant très peu réfléchi, elle n'était dominée que par la seule habitude. Elle eut, dit-on, sans aucun système, une conduite très philosophique dans sa jeunesse. On était alors si peu éclairé que Madame du Deffand fut longtemps, sinon bannie de la société, du moins traitée avec cette sécheresse qui doit engager à s'en exiler soi-même. Trente ans après, la lumière commençant à se répandre, Madame du Deffand crut se rétablir dans le monde en adoptant des principes qui la justifiaient.

Madame du Deffand, n'ayant de sa vie médité une opinion, au fond de l'âme n'en avait point ; elle n'était pas même sceptique. Pour douter, pour balancer, il faut du moins avoir superficiellement comparé et fait quelque examen ; et c'est une peine qu'elle n'avait jamais voulu prendre. Elle se peignait très bien elle-même en disant qu'elle laissait flotter son esprit dans le vague. Triste situation à tous les âges, surtout à quatre-vingts ans ! Cette paresse et cette insouciance lui donnaient dans la conversation tout l'agrément de la douceur. Elle ne disputait point ; elle était si peu attachée au sentiment qu'elle énonçait qu'elle ne le soutenait jamais qu'avec une sorte

de distraction. Il était presque impossible de la contredire ; elle n'écoutait pas, ou elle paraissait céder, et elle se hâtait de parler d'autre chose. Elle me fit promettre de revenir la voir à l'heure où, sortie de son lit, elle achevait de s'habiller, c'est-à-dire entre trois et quatre heures après midi ; car elle avait depuis longtemps perdu le sommeil. On lui faisait la lecture durant la nuit et elle ne s'endormait jamais avant le jour.

J'y retournai le surlendemain. Je la trouvai dans son fauteuil ; un valet de chambre, assis à côté d'elle, lui lisait tout haut un roman. Le roman l'ennuyait, et elle parut charmée de ma visite. Je restai deux ou trois heures avec elle et j'écoutai presque toujours. Elle me parla de l'ancien temps, de la cour, de Madame la duchesse du Maine, de Chaulieu, du marquis de la Fare, de l'ingénieux la Mothe, de Madame de Staal, dont j'aime tant l'esprit, et elle me promit de me montrer une autre fois plusieurs petits manuscrits et beaucoup de lettres de l'impératrice de Russie. Madame du Deffand, au moyen d'une petite machine très simple, écrivait fort bien et se passait de secrétaire; son écriture était grosse, mais très lisible. Les jours suivants elle me fit lire par son valet de chambre plusieurs petits morceaux de sa composition, des allégories et des portraits ; c'était le goût du siècle dernier parmi les personnes spirituelles de la société.

On m'avait dit que Madame du Deffand était méchante ; c'est ce que je n'ai jamais remarqué ; elle n'était pas même médisante.

Il y avait dans son caractère tant de faiblesse, d'insouciance et de légèreté, qu'un sentiment vif ne pouvait l'agiter longtemps; elle n'était pas plus capable de haïr que d'aimer. Brouillée avec d'Alembert, elle me parla de ses démêlés avec lui, mais sans aigreur et sans ressentiment; c'était un simple récit, et non des plaintes. Son cœur avait bien vieilli ; la philosophie l'avait tout à fait desséché et son esprit n'avait point mûri ; il était plus jeune qu'il n'aurait dû l'être quand elle n'aurait eu que vingt-

cinq ans. Elle avait craint toute sa vie de réfléchir; cette crainte, devenue de la terreur, lui donnait une véritable aversion pour tout ce qui était solide. Elle était accablée de vapeurs et d'une tristesse invincible, et elle redoutait mortellement les conversations sérieuses ; elle les repoussait même avec sécheresse ; il fallait pour lui plaire ne l'entretenir que de bagatelles. Tout ce qui ressemblait à la raison lui faisait peur. C'était une chose extraordinaire de voir une personne de cet âge, infirme, souffrante, mélancolique, exiger des autres une éternelle gaieté, qu'elle ne paraissait pas partager; car elle ne jouait rien. La perte de la vue ne l'affectait pas beaucoup ; elle me dit qu'elle aimait mieux être aveugle que d'avoir un rhumatisme douloureux. Quand elle perdit la vue, ce fut sans un violent chagrin, parce qu'elle conserva pendant cinq ans l'espoir de la recouvrer, et lorsqu'après avoir consulté tous les charlatans du monde elle eut épuisé vainement tous les remèdes, elle prit facilement son parti sur son état. Elle y était parfaitement accoutumée.

Ce n'etait pas là ce qui l'attristait ; elle écartait avec peine de funestes idées inspirées par l'âge et par les souffrances. Elle n'avait point de religion, mais elle n'était point impie, et malgré tout le pouvoir d'une longue habitude, elle n'était point philosophe.

(Mme DE GENLIS. *Mémoires.*)

La famille Necker.

M. Necker ne me plut pas. Je fus frappée de sa ressemblance inouïe avec Cagliostro, mais sans son étincelant regard, sans sa physionomie étourdissante. C'était un Cagliostro guindé, aux formes raides et désagréables : un vrai bourgeois de Genève. Il n'a rien d'aimable, malgré sa volonté de l'être. Madame Necker est bien pis encore. En dépit des grandes positions qu'elle a occu-

pées, c'est une institutrice, et rien de plus. Elle est pédante et prétentieuse au delà de tout. Fille d'un ministre de village, du nom de Churchod, elle a reçu une excellente éducatfon dont elle profite par le travers. Elle est belle, et elle n'est point agréable ; elle est bienfaisante, et elle n'est point aimée ; son corps, son esprit, son cœur manquent de grâce. Dieu, avant de la créer, la trempa en dedans et en dehors dans un baquet d'empois. Elle n'aura jamais l'art de plaire. Pour tout dire en un mot, elle ne sait ni pleurer ni sourire. Elle fut amenée à Paris par Madame de Vermenoux. Cette dame était liée avec l'abbé Raynal[1], avec M. Marmontel, avec d'autres philosophes, enfin avec M. Necker. Celui-ci l'ennuya bientôt, je le conçois du reste ; il m'eût ennuyée bien autant ; pour s'en débarrasser, elle imagina de lui faire épouser Mademoiselle Churchod. « Ils s'ennuieront tant ensemble, dit-elle, que cela leur fera une occupation. »

Ils ne s'ennuyèrent point, mais ils ennuyèrent les autres et se mirent à s'adorer, à se complimenter, à s'encenser sans cesse. Ils s'établirent en thuriféraires l'un de l'autre, surtout Madame Necker devant son mari.

Mademoiselle Necker me parut une tout autre personne que ses parents, bien qu'elle eût aussi son petit coin de Genevois et son grand coin de thuriféraire. Ses yeux sont admirables ; à cela près, elle est laide, elle a une belle taille, une belle peau et quelque chose de parfaitement intelligent dans le regard : c'est une flamme. Je portai d'elle un jugement qui s'est réalisé depuis : c'est et ce sera une femme remarquable[2].

(Baronne d'Oberkirch. *Mémoires*, ch. xiii.)

1. L'abbé Raynal, auteur, aujourd'hui très peu lu, de l'*Histoire philosophique des Indes*, ouvrage qui eut en son temps, et dans le monde des philosophes, un très grand succès. Il le dut surtout à l'audace de ses idées. Le style en est emphatique et déclamatoire.

2. Ce fut en effet une femme remarquable que Mlle Necker, plus connue sous le nom de Mme de Staël. Elle a écrit deux romans, *Delphine* et *Corinne;* surtout un livre qui fait époque, *l'Allemagne,* et des *Considérations sur la Révolution française.* Napoléon lui fit l'honneur de la craindre et de la tenir en exil.

Le Salon de Madame Necker.

Etrangère aux mœurs de Paris, Madame Necker n'avait aucun des agréments d'une jeune Française. Dans ses manières, dans son langage, ce n'était ni l'air ni le ton d'une femme élevée à l'école des arts, formée à l'école du monde. Sans goût dans sa parure, sans aisance dans son maintien, sans attrait dans sa politesse, son esprit, comme sa contenance, était trop ajusté pour avoir de la grâce.

Mais un charme plus digne d'elle était celui de la décence, de la candeur, de la bonté. Une éducation vertueuse et des études solitaires lui avaient donné tout ce que la culture peut ajouter dans l'âme à un excellent naturel. Le sentiment en elle était parfait; mais dans sa tête la pensée était souvent confuse et vague. Au lieu d'éclaircir ses idées, la méditation les troublait; en les exagérant, elle croyait les agrandir; pour les étendre, elle s'égarait dans les abstractions ou dans des hyperboles. Elle ne semblait voir certains objets qu'à travers un brouillard qui les grossissait à ses yeux et alors son expression s'enflait tellement que l'emphase en eût été risible, si l'on n'avait pas su qu'elle était ingénue.

Le goût était moins en elle un sentiment qu'un résultat d'opinions recueillies et transcrites sur ses tablettes. Sans qu'elle eût cité ses exemples, il eût été facile de dire d'après qui et sur quoi son jugement s'était formé. Dans l'art d'écrire elle n'estimait que l'élévation, la majesté, la pompe. Les gradations, les nuances, les variétés de couleur et de ton la touchaient faiblement. Elle avait entendu louer la naïveté de La Fontaine, le naturel de Madame de Sévigné; elle en parlait par ouï-dire; mais elle y était peu sensible. Les grâces de la négligence, la facilité, l'abandon, lui étaient inconnus. Dans la conversation même la familiarité lui déplaisait. Je m'amusais

souvent à voir jusqu'où elle portait cette délicatesse. Un jour, je lui citais quelques expressions familières que je croyais, disais-je, pouvoir être reçues dans le monde. Elle les rejeta comme indignes du style noble. Racine, lui dis-je, a été moins difficile que vous. Il les a toutes employées ; et je lui en fis voir les exemples. Maïs son opinion, une fois établie, était invariable ; et l'autorité de Thomas, ou celle de Buffon, était pour elle un article de foi.

On eût dit qn'elle réservait la rectitude et la justesse pour la règle de ses devoirs. Là, tout était précis et sévèrement compassé ; les amusements même qu'elle semblait vouloir se procurer, avaient leur raison, leur méthode.

On la voyait tout occupée à se rendre agréable à sa société, empressée à bien recevoir ceux qu'elle y avait admis ; attentive à dire à chacun ce qui pouvait lui plaire davantage, mais tout cela était prémédité ; rien ne coulait de source, rien ne faisait illusion.

Ce n'était pas pour elle, ce n'était point pour nous qu'elle se donnait tous ces soins, c'était pour son mari. Nous le faire connaître, lui concilier nos esprits, faire parler de lui avec éloge dans le monde et commencer sa renommée, tel fut le principal objet de la fondation de sa société littéraire. Mais il fallait encore que son salon, que son dîner, fussent pour son mari un délassement, un spectacle ; car, en effet, il n'était là qu'un spectateur silencieux et froid. Hormis quelques mots fins qu'il plaçait çà et là, personnage muet, il laissait à sa femme le soin de soutenir la conversation. Elle y faisait bien son possible ; mais son esprit n'avait rien d'avenant à des propos de table. Jamais une saillie, jamais un mot piquant, jamais un trait qui pût réveiller les esprits. Soucieuse, inquiète, sitôt qu'elle voyait la scène et le dialogue languir, ses regards en cherchaient la cause dans nos yeux. Elle avait même quelquefois la naïveté de s'en plaindre à moi. « Que voulez-vous ? Madame, lui disais-je, on n'a pas de l'esprit quand on veut, et l'on n'est pas toujours en

humeur d'être aimable. Voyez Monsieur Necker lui-même, s'il est toujours amusant. »

Les attentions de Madame Necker et tout son désir de nous plaire n'auraient pu vaincre le dégoût de n'être à ses dîners que pour amuser son mari. Mais il en était de ces dîners comme de beaucoup d'autres, où la société, jouissant d'elle-même, dispense l'hôte d'être aimable, pourvu qu'il la dispense de s'occuper de lui.

(MARMONTEL. *Mémoires*, liv. X.)

MÊME SUJET

Ce ne fut qu'à Belle-Chasse que j'eus des liaisons avec Madame Necker; et, avant la Révolution, elle me prévint, m'écrivit les lettres les plus obligeantes et vint me voir. Elle m'amena sa fille, qui n'était point encore mariée et qui avait seize ans. Madame Necker l'avait fort mal élevée, en lui laissant passer dans son salon les trois quarts de ses journées, avec la foule des beaux esprits de ce temps, qui tous entouraient Mademoiselle Necker ; et, tandis que sa mère s'occupait des autres personnes, et surtout des femmes qui venaient la voir, les beaux esprits dissertaient avec Mademoiselle Necker sur les passions et sur l'amour. La solitude de sa chambre et de bons livres auraient mieux valu pour elle. Elle apprit à parler vite et beaucoup sans réfléchir, et c'est ainsi qu'elle a écrit. Madame Necker était une personne vertueuse, calme, sèche et compassée, sans imagination ; elle avait pris de ses liaisons avec Thomas un langage emphatique, qui contrastait singulièrement avec la froideur de ses sentiments et de ses manières ; elle était étudiée en tout ; elle se composait un rôle pour toutes les situations, pour le monde et pour le commerce intime de la vie ; elle le dit elle-même dans ses *Souvenirs*. Elle y donne des rè-

gles sur la manière dont on doit causer en tête-à-tête avec son amie. Au reste, avec ces préparations, elle était toujours égale, obligeante, et même, ne calculant que sur l'amour-propre des autres, elle était constamment louangeuse à l'excès. Voici une anecdote curieuse sur Madame Necker, que je tiens de l'homme du monde le plus incapable de faire un mensonge, le marquis de Chastellux [1]. Dînant chez Madame Necker, il arriva le premier et de si bonne heure que la maîtresse de la maison n'était pas encore dans le salon. En se promenant tout seul, il aperçut à terre, sous le fauteuil de Madame Necker, un petit livre ; il le ramassa et l'ouvrit ; c'était un petit livre blanc qui contenait quelques pages de l'écriture de Madame Necker. Il n'aurait certainement pas lu une lettre ; mais, croyant ne trouver que quelques pensées spirituelles, il lut sans scrupule ; c'était la *préparation* du dîner de ce jour, auquel il était invité ; Madame Necker l'avait écrite la veille. Il y trouva tout ce qu'elle devait dire aux personnes invitées les plus remarquables ; son article y était et conçu dans ces termes : « Je parlerai au chevalier de Chastellux de la *Félicité publique* et d'*Agathe* [2]. »

Madame Necker disait ensuite qu'elle parlerait à Madame d'Angevillers sur l'amour et qu'elle élèverait une *discussion littéraire* entre MM. Marmontel et de Guibert [3]. Il y avait encore d'autres préparations que j'ai oubliées. Après avoir lu ce petit livre, M. de Chastellux s'empressa de le remettre sous le fauteuil. Un instant après, un valet de chambre vint dire que Madame Necker avait oublié, dans le salon, ses tablettes ; il les chercha et les lui porta.

1. Le marquis de Chastellux était un officier distingué qui servit en Amérique sous Rochambeau. Il était fort recherché dans les salons et écrivit plusieurs ouvrages sur les matières de gouvernement et sur ses voyages. Il fit partie de l'Académie française.

2. Deux ouvrages de M. de Chastellux.

3. M. de Guibert a joui dans les salons d'une grande réputation. On lui prêtait volontiers du génie et il n'est rien resté de lui que le souvenir de sa liaison avec mademoiselle de Lespinasse. Il a écrit de bons ouvrages sur l'art militaire, et de détestables tragédies.

Ce dîner fut charmant pour M. de Chastellux, parce qu'il eut le plaisir d'entendre Madame Necker dire mot à mot tout ce qu'elle avait écrit sur ses tablettes.

M. Necker, qui a mis tant de pompe et de morgue dans ses écrits, avait beaucoup plus de naturel dans sa conversation. Il devait à sa figure courte, massive et commune un air de bonhomie qui, joint à une conversation spirituelle et en général un peu caustique, lui donnait quelque chose d'original. Il avait beaucoup d'esprit et il aurait été un bon écrivain, s'il ne se fût pas formé à l'école emphatique de M. Thomas. La noblesse naturelle de ses sentiments l'aurait rendu l'homme le plus distingué, si elle n'eût pas été ternie par l'ostentation et par tous les ridicules que peuvent donner un orgueil et des prétentions sans mesure.

(Mme DE GENLIS. *Mémoires.*)

Le Mercure de France au XVIIIe siècle.

Si le *Mercure* n'avait été qu'un simple journal littéraire, je n'aurais eu en le composant qu'une seule tâche à remplir et qu'une seule route à suivre; mais, formé d'éléments divers et fait pour embrasser un grand nombre d'objets, il fallait que, dans tous ses rapports, il remplît sa destination; que, selon les goûts des abonnés, il tînt lieu des gazettes aux nouvellistes; qu'il rendît compte des spectacles aux gens curieux de spectacles; qu'il donnât une juste idée des productions littéraires à ceux qui, en lisant avec choix, veulent s'instruire ou s'amuser; qu'à la saine et sage partie du public, qui s'intéresse aux découvertes des arts utiles, au progrès des arts salutaires, il fît part de leurs tentatives et des heureux succès de leurs inventions; qu'aux amateurs des arts agréables il annonçât les ouvrages nouveaux et quelquefois les écrits

des artistes. La partie des sciences qui tombait sous les sens et pour qui le public pouvait être un objet de curiosité, était aussi de son domaine; mais il fallait surtout qu'il eût un intérêt local et de société pour ses abonnés de province, et que le bel esprit de telle ou telle ville du royaume y trouvât de temps en temps son énigme, son madrigal, son épître insérée. Cette partie du *Mercure*, la plus frivole en apparence, en était la plus lucrative.

Le moment était favorable; une volée de jeunes poètes commençaient à essayer leurs ailes. J'encourageai ce premier essor, en publiant les brillants essais de Malfilâtre; je fis concevoir de lui des espérances qu'il aurait remplies, si une mort prématurée ne nous l'avait pas enlevé[1]. Les justes louanges que je donnai au poème de Jumonville[2] ranimèrent dans le sensible et vertueux Thomas ce grand talent que des critiques inhumaines avaient glacé. Je présentai au public les heureux prémices de la traduction des *Géorgiques* de Virgile, et j'osai dire que, si ce divin poème pouvait être traduit en vers français élégants et harmonieux, il le serait par l'abbé Delille[3]. En insérant dans le *Mercure* une héroïde de Colardeau[4], je fis sentir combien le style de ce jeune poète approchait, par sa mélodie, sa pureté, sa grâce et sa noblesse, de la perfection des modèles de l'art. Je parlai avantageusement des héroïdes de la Harpe[5].

En plaidant la cause des gens de lettres, je ne laissais

1. Malfilâtre n'écrivit que quelques vers dont on a exagéré le mérite. Il mourut jeune, à 34 ans, sans avoir pu remplir les espérances qu'on avait conçues de lui. On connaît le vers :

La faim mit au tombeau Malfilâtre [ignoré.

Le poète Gilbert a exagéré la misère de Malfilâtre, qui eut de puissants protecteurs de son vivant.

2. Jumonville, officier français pris et exécuté par les Anglais en Amérique, au commencement de la guerre de 1756.

3. L'abbé Delille a passé pour le plus grand poète de son temps. On ne consulte plus guère que sa traduction en vers des *Géorgiques*.

4. Colardeau, poète qui mourut jeune (1732-1776), a laissé quelques vers agréables et faciles, fort oubliés aujourd'hui.

5. La Harpe écrivit beaucoup de vers. Il fut célèbre de son temps surtout comme auteur dramatique. On apprécia davantage après sa mort ses *Leçons de Littérature*.

pas de mêler à des louanges modérées une critique assez sévère, mais innocente et du même ton qu'un ami aurait pris avec son ami. C'était avec cet esprit de bienveillance et d'équité que, me conciliant la faveur des jeunes gens de lettres, je les avais presque tous pour coopérateurs.

Le tribut des provinces était encore plus abondant. Tout n'en était pas précieux; mais si, dans les pièces de vers ou les morceaux de prose qui m'étaient envoyés, il n'y avait que des négligences, des incorrections, des fautes de détail, j'avais soin de les retoucher. Si même quelquefois il me venait au bout de la plume quelques bons vers ou quelques lignes intéressantes, je les y glissais sans mot dire; et jamais les auteurs ne se sont plaints à moi de ces petites infidélités.

Dans la partie des sciences et des arts, j'avais encore bien des ressources. En médecine, dans ce temps-là, s'agitait le problème de l'inoculation. La comète prédite par Halley[1] et annoncée par Clairaut[2] fixait les yeux de l'astronomie. La physique me donnait à publier des observations curieuses; par exemple, on me sut bon gré d'avoir mis au jour les moyens de refroidir en été les liqueurs. La chimie me communiquait un nouveau remède à la morsure des vipères et l'inestimable secret de rappeler les noyés à la vie. La chirurgie me faisait part de ses heureuses hardiesses et de ses succès merveilleux. L'histoire naturelle, sous le pinceau de Buffon, me professait une foule de tableaux dont j'avais le choix. Vaucanson me donnait à décrire aux yeux du public ses machines ingénieuses[3]; l'architecte Leroy et le graveur Cochin[4], après avoir parcouru en artiste, l'un les ruines de la Grèce et l'autre les merveilles de l'Italie, venaient m'enrichir à l'envi de brillantes descriptions ou d'observations

1 Astronome anglais (1656-1742).

2. Célèbre mathématicien français, connu dès l'âge de douze ans. Il a écrit une *Théorie de la figure de la Terre* et une *Théorie du mouvement des Comètes.*

3. Très habile constructeur dauphinois, connu surtout par son canard artificiel qui mangeait et digérait.

4. Un des plus habiles graveurs que la France ait produits.

savantes, et mes extraits de leurs voyages étaient pour mes lecteurs un voyage amusant. Cochin, homme d'esprit et dont la plume n'était guère moins pure que le burin, faisait aussi pour moi d'excellents écrits sur les arts qui étaient l'objet de ses études. Je m'en rappelle deux que les peintres et les sculpteurs n'ont sans doute pas oubliés : l'un sur la lumière dans l'ombre; l'autre sur les difficultés de la peinture et de la sculpture, comparées l'une avec l'autre. Ce fut sous sa dictée que je rendis compte au public de l'exposition des tableaux de 1759, l'une des plus belles que l'on eût vues et qu'on ait vues depuis dans le Salon des arts. Cet examen était le modèle d'une critique saine et douce; les défauts s'y faisaient sentir et remarquer; les beautés y étaient exaltées. Le public ne fut point trompé, et les artistes furent contents.

Je m'étais mis en relation avec toutes les académies du royaume, tant pour les arts que pour les lettres; et, sans compter leurs productions qu'elles voulaient bien m'envoyer, les seuls programmes de leurs prix étaient intéressants à lire, par les vues saines et profondes qu'annonçaient les questions qu'ils donnaient à résoudre, soit en morale, soit en économie politique, soit dans les arts utiles, secourables et salutaires. Je m'étonnais quelquefois moi-même de la lumineuse étendue de ces questions, qui, de tous côtés, nous venaient du fond des provinces; rien, selon moi, ne marquait mieux la direction, la tendance, les progrès de l'esprit public.

(Marmontel. *Mémoires d'un père*, liv. IV.)

Les Cafés à Paris.

On compte six à sept cents cafés; c'est le refuge ordinaire des oisifs et l'asile des indigents. Ils s'y chauffent l'hiver pour épargner le bois chez eux. Dans quelques-uns de ces cafés on tient bureau académique : on y juge

les auteurs, les pièces de théâtre ; on y assigne leur rang et leur valeur ; et les poètes qui vont débuter y font ordinairement le plus de bruit, ainsi que ceux qui, chassés de la carrière par les sifflets, deviennent ordinairement satiriques : car le plus impitoyable des critiques est toujours un auteur méprisé.

Les cabales pour ou contre les ouvrages s'y forment, et il y a des chefs de parti qui ne laissent pas que de se rendre redoutables ; car ils vous déchirent un écrivain qu'ils n'aiment pas, du matin au soir ; souvent ils ne l'ont pas compris, mais ils déclament toujours, et il faut que la réputation littéraire essuie paisiblement toutes ces bourrasques.

Dans le plus grand nombre des cafés, le bavardage est encore plus ennuyeux ; il roule incessamment sur la gazette. La crédulité parisienne n'a point de bornes en ce genre ; elle gobe tout ce qu'on lui présente, et, mille fois abusée, elle retourne au pamphlet ministériel.

Tel homme arrive au café sur les dix heures du matin pour n'en sortir qu'à onze heures du soir ; il dîne avec une tasse de café au lait et soupe avec une bavaroise. Le sot riche en rit, au lieu de lui offrir sa table.

Il n'est plus décent de séjourner au café, parce que cela annonce une disette de connaissances et un vide absolu dans la fréquentation de la bonne société. Un café néanmoins où se rassembleraient les gens instruits et aimables, serait préférable par sa liberté et sa gaieté à tous nos cercles, qui sont parfois ennuyeux.

Nos ancêtres allaient au cabaret, et l'on prétend qu'ils y maintenaient leur belle humeur. Nous n'osons plus guère aller qu'au café, et l'eau noire qu'on y boit est plus malfaisante que le vin généreux dont nos pères s'enivraient. La tristesse et la causticité règnent dans ces salons de glace et le ton chagrin s'y manifeste de toute part. Est-ce la nouvelle boisson qui a opéré cette différence ?

En général, le café qu'on y prend est mauvais et trop brûlé, la limonade dangereuse, les liqueurs malsaines et à l'esprit-de-vin ; mais le bon Parisien, qui s'arrête aux apparences, boit tout, dévore tout, avale tout.

Chaque café a son orateur en chef ; tel, dans les faubourgs, est présidé par un garçon tailleur ou par un garçon cordonnier ; et pourquoi pas ? Ne faut-il pas que l'amour-propre de chaque individu soit à peu près content ?

(MERCIER. *Tableau de Paris,* ch. LXII.)

Un heureux coin de terre au XVIIIe siècle.

J'ai eu sur mes enfants l'avantage de naître dans un lieu où l'inégalité de condition et de fortune ne se faisait presque pas sentir. Un peu de bien, quelque industrie ou un petit commerce formaient l'état de presque tous les habitants de Bort, petite ville de Limousin, où j'ai reçu le jour. La médiocrité y tenait lieu de richesse ; chacun y était libre et entièrement occupé. Ainsi la fierté, la franchise, la noblesse du naturel n'y étaient altérées par aucune sorte d'humiliation, et nulle part le sot orgueil n'était plus mal reçu ni plus tôt corrigé. Je puis donc dire que durant mon enfance, quoique né dans l'obscurité, je n'ai connu que des égaux ; de là peut-être un peu de raideur que j'ai eue dans le caractère et que la raison même et l'âge n'ont jamais amollie.

..... C'est près de là qu'est située cette petite métairie de Saint-Thomas où je lisais Virgile à l'ombre des arbres fleuris qui entouraient nos ruches d'abeilles, et où je faisais de leur miel des goûters si délicieux. C'est de l'autre côté de la ville, au-dessus du moulin et sur la pente de la côte, qu'est cet enclos où, les beaux jours de fête, mon père me menait cueillir des raisins de la vigne que lui-

même avait plantée, ou des cerises, des prunes et des pommes des arbres qu'il avait greffés. Mais ce qui, dans mon souvenir, fait le charme de ma patrie, c'est l'impression qui me reste des premiers sentiments dont mon âme fut comme imbue et pénétrée par l'inexprimable tendresse que ma famille avait pour moi. Si j'ai quelque bonté dans le caractère, c'est à ces douces émotions, à ce bonheur habituel d'aimer et d'être aimé, que je crois le devoir. Ah! quel présent nous fait le ciel quand il nous donne de bons parents!

Je dus aussi beaucoup à une certaine aménité de mœurs qui régnait alors dans ma ville; et il fallait bien que la vie simple et douce qu'on y menait eût de l'attrait, puisqu'il n'y avait rien de plus rare que de voir les enfants de Bort s'en éloigner. Leur jeunesse était cultivée, et dans les collèges voisins leur colonie se distinguait; mais ils revenaient dans leur ville comme un essaim d'abeilles à la ruche après le butin.

J'avais appris à lire dans un petit couvent de religieuses, bonnes amies de ma mère. Elles n'élevaient que des filles; mais en ma faveur elles firent une exception à cette règle. Une demoiselle bien née et qui, depuis longtemps, vivait retirée dans cet hospice, avait eu la bonté d'y prendre soin de moi. Je dois bien chérir sa mémoire et celle des religieuses, qui m'aimaient comme leur enfant. De là je passai à l'école d'un prêtre de la ville, qui, gratuitement et par goût, s'était voué à l'instruction des enfants. L'abbé Vaissière (c'était son nom), après avoir rempli ses fonctions à l'église, partageait le reste de son temps entre la lecture et les leçons qu'il nous donnait. Dans le beau temps un peu de promenade, et quelquefois, pour exercice, une partie de mail dans la prairie étaient ses seuls amusements. Il était sérieux, sévère et d'une figure imposante.

..... J'étais l'aîné d'un grand nombre d'enfants; mon père, un peu rigide, mais bon par excellence sous un air de rudesse et de sévérité, aimait sa femme avec idolâtrie;

il avait bien raison ! La plus digne des femmes, la plus intéressante, la plus aimable, dans son état, c'était ma tendre mère. Je n'ai jamais conçu comment, avec la simple éducation dc notre petit couvent de Bort, elle s'était donné et tant d'agrément dans l'esprit, et tant d'élévation dans l'âme, et singulièrement dans le langage et dans le style ce sentiment des convenances si juste, si délicat, si fin, qui semblait être en elle le pur instinct du goût.

Mon père avait pour elle autant de vénération que d'amour. Il ne lui reprochait que son faible pour moi, et ce faible avait son excuse : j'étais le seul de ses enfants qu'elle avait nourri de son lait ; sa trop frêle santé ne lui avait plus permis de remplir un devoir si doux. Sa mère ne m'aimait pas moins. Je crois la voir encore, cette bonne petite vieille ; le charmant naturel ! la douce et riante gaieté ! Econome de la maison, elle présidait au ménage et nous donnait à tous l'exemple de la tendresse filiale ; car elle avait aussi sa mère et la mère de son mari, dont elle avait le plus grand soin. Je date d'un peu loin en parlant de mes bisaïeules ; mais je me souviens bien qu'à l'âge de quatre-vingts ans elles vivaient encore, buvant au coin du feu le petit coup de vin, et se rappelant le vieux temps, dont elles nous faisaient des contes merveilleux.

Ajoutez au ménage trois sœurs de mon aïeule et la sœur de ma mère, cette tante qui m'est restée. C'était au milieu de ces femmes et d'un essaim d'enfants que mon père se trouvait seul ; avec très peu de bien, tout cela subsistait. L'ordre, l'économie, le travail, un petit commerce et, surtout, la frugalité nous entretenaient dans l'aisance. Le petit jardin produisait presque assez de légumes pour les besoins de la maison ; l'enclos nous donnait des fruits, et nos coings, nos pommes, nos poires, confits au miel de nos abeilles, étaient, durant l'hiver, pour les enfants et pour les bonnes vieilles les déjeuners les plus exquis. Le troupeau de la bergerie de Saint-Thomas habillait de sa laine tantôt les femmes et tantôt les enfants ;

mes tantes la filaient; elles filaient aussi le chanvre du champ qui nous donnait du linge; et les soirées où, à la lueur d'une lampe qu'alimentait l'huile de nos noyers, la jeunesse du voisinage venait teiller avec nous ce beau chanvre, formaient un tableau ravissant. La récolte des grains de la petite métairie assurait notre subsistance; la cire et le miel des abeilles, que l'une de mes tantes cultivait avec soin, était un revenu qui coûtait peu de frais; l'huile, exprimée de nos noix encore fraîches, avait une saveur, une odeur, que nous préférions au goût et au parfum de l'olive. Nos galettes de sarrasin, humectées, toutes brûlantes, de ce bon beurre de Mont-Dore, étaient pour nous le plus friand régal. Je ne sais pas quel mets nous eût paru meilleur que nos raves et nos châtaignes; et en hiver, lorsque ces belles raves grillaient le soir à l'entour du foyer, ou que nous entendions bouillonner l'eau du vase où cuisaient ces châtaignes, si savoureuses et si douces, le cœur nous palpitait de joie. Je me souviens aussi du parfum qu'exhalait un beau coing rôti sous la cendre et du plaisir qu'avait notre grand'mère à le partager avec nous. La plus sobre des femmes nous rendait tous gourmands. Ainsi, dans un ménage où rien n'était perdu, de petits objets réunis entretenaient une sorte d'aisance et laissaient peu de dépense à faire pour suffire à tous nos besoins. Le bois mort dans les forêts voisines était en abondance et presqu'en non-valeur. L'excellent beurre de la montagne et les fromages les plus délicats étaient communs et coûtaient peu; le vin n'était pas cher, et mon père lui-même en usait sobrement.

(MARMONTEL. *Mémoires d'un père*, liv. I.)

La grande propriété et l'absentéisme.

Le territoire d'un canton ne saurait être trop divisé ; c'est cette répartition, cette différence du tien au mien, principe de tous les maux, disaient antrefois les poètes, qui fait la vivification d'un Etat.

Je me promenais un jour sur une terrasse rustique ; deux voyageurs passaient au bas dans le chemin : « Je parie, dit l'un d'eux, regardant un enclos qui était au-dessous, que ce bien appartient au seigneur. — Oui, monsieur, se hâta de dire un paysan, qui, peut-être, de sa vie n'avait trouvé occasion d'enseigner que cela. — Je m'en étais bien douté, reprit le voyageur, à le voir couvert de ronces et d'épines. » — Je fus un peu honteux ; car j'étais ce seigneur-là. Mais je me corrigeai en subdivisant mon enclos à plusieurs paysans, qui y devinrent laborieux, déracinèrent les épines, y ont bien fait leurs affaires et doublé mon fonds.

Les gros brochets dépeuplent les étangs, les grands propriétaires étouffent les petits. Qu'une terre, dans une province éloignée, tombe par héritage dans une grosse maison, toute une famille de gens de condition y vivait honnêtement, élevait ses enfants, les poussait au service, entretenait maisons et jardins et consommait le revenu dans le pays. Au lieu de cela, c'est une goutte d'eau dans la rivière ; à peine l'agent a-t-il de quoi s'entretenir ; les chouettes s'emparent du donjon, les colimaçons, du jardin ; on coupe les bois, et le nouveau seigneur n'en est pas plus riche.

Quand, dans un Etat, il arrive que, par quelque exception fondée sur la stérilité naturelle du sol ou sur l'éloignement du séjour des grands propriétaires, les terres se trouvent réparties en différents petits héritages, chaque ménage tire du sien des ressources qui le font vivre de ce qui ne serait pas même fumier dans un grand. Les

fruits réels payent les charges de l'Etat ; l'industrie et l'économie font vivre le propriétaire-cultivateur, qui croit devoir la subsistance à son champ et qui l'en estime davantage. Mais, au contraire, plus ces petits héritages, engloutis, pour ainsi dire, dans les grands, perdent de cette fertilité que leur donnaient la présence et l'attention continuelle du maître, plus la subvention due à l'Etat devient à charge au propriétaire, déjà dévoré par tous les sous-ordres du luxe et de la paresse ; plus en conséquence la valeur des terres baisse dans l'estime publique et particulière. Or, s'il est vrai que plus nous prisons une chose, plus nous y donnons de soins, s'il l'est encore que la terre ne peut valoir que par nos soins et notre travail, qu'on juge quel vice c'est dans l'Etat que la diminution de la valeur des terres dans l'estime publique.

La première cause de cet engourdissement, qui éloigne les capitaux de la terre, c'est le prodigieux gonflement de la capitale. Tout l'argent y vient. L'homme suit le métal, comme le poisson suit le courant de l'eau, et tout vient à Paris. Les délices et les préjugés de la capitale tendent à établir la mollesse et l'éloignement du travail pour qui peut s'en passer. Les terres demandent des soins et quelque résidence, du moins passagère ; on ne veut point de cela. Les campagnards sont si rebutants ! quelle société ! les parcs de nos pères sont si raboteux ! point d'arbres en boule, ni de treillage en bois dans les dehors ; moins encore d'entresols, d'appartements, de bains et de lieux à l'anglaise dans les maisons. Que faire sans tout cela ? Il s'agit donc de ce qu'une terre rend franc et quitte à Paris. L'ancien possesseur mettait tout à profit, connaissait son monde, organisait sa besogne. Le riche qui lui succède, attend qu'on le vienne chercher, qu'on ait payé son portier et ses valets pour avoir audience de Monseigneur et obtenir la ferme à bas prix. Ce ne sera pas un économe et honnête laboureur qui se donnera ces mouvements-là ; la ville l'effraie, et l'insolence des sous-ordres le rebute. Voilà donc un intrigant et souvent un fripon

devenu fermier et chargé en outre de la confiance du maître. Il fait la portion de l'intendant, il envoie des pâtés au maître d'hôtel et du fromage au suisse; tout chante ses louanges dans la maison. De son côté, il sait où reprendre tous ses frais : il vexe les habitants, excite des refus et des procédures qui produisent des non-valeurs, article le plus rapportant de son compte. D'autre part, comme on s'en fie à lui et qu'on n'y vient jamais, il arrive malheurs sur malheurs, cas fortuits, réparations, et le maître ne trouve au bout de l'an que du papier en recettes et dépenses. Voilà pour les terres éloignées.

Celles qui sont à portée ont l'honneur de voir le patron. Il arrive ; l'avenue est trop étroite et, de côté, il faut en marquer une autre, deux contre-allées de trente toises de largeur, et autant que la vue peut s'étendre. Le terrain d'une bonne métairie devient avenue et le produit zéro.

Le parc, les charmilles, le quinconce, le labyrinthe, les arbres en boule, autre zéro. Trois cents arpents en ce genre ne sont pas trop. Le potager était trop étroit, il faut des à-dos, des murs de partage, une pompe pour amener des eaux, des serres chaudes, une orangerie. Les terrasses sablées, les élagueurs, tondeurs, l'entretien de ces potagers, dont il arrive quelques primeurs à la ville, le soin d'entretenir et ratisser toutes les allées du parc, de maintenir les pompes, etc., si tout cela ne coûte que dix mille livres, ce n'est pas trop. Dans la maison, les meubles, les vernis demandent un concierge. Si ce pauvre homme, sa famille et les frais d'entretien ne coûtent que cent pistoles, c'est bon marché. La terre valait quinze mille livres de rente, elle revient à quatre cent mille livres avec les frais. On y en a dépensé soixante pour la rendre digne du maître; le terrain, mis en décoration, a diminué la ferme de quatre mille livres ; il en coûte onze d'entretien. Reste à rien pour Monseigneur.

Autre cause de discrédit des terres : jamais il n'y eut entre les propriétaires et les cultivateurs moins de ces

rapports d'intérêts et d'honnêteté qui forment l'union et établissent la confiance. Il est certain que, les seigneurs d'autrefois demeurant en leurs terres, ceux qui vexaient leurs habitants, les vexaient en personne et non par procureur, ce qui certainement vaut mieux; qu'ils consommaient sur les lieux le fruit de leurs prétendues extorsions et ne souffraient pas que d'autres qu'eux les vexassent. Ceux au contraire d'un esprit solide et d'un caractère bienfaisant, ayant moins d'occasions de besoins superflus et plus d'objets de commisération devant les yeux, soutenaient, protégeaient, encourageaient les habitants de la campagne. Les pauvres, les malades étaient secourus au château, les orphelins y trouvaient leur subsistance et devenaient domestiques. Il y avait, en un mot, un rapport direct du seigneur à son sujet et, par conséquent, plus de liens et moins de lésion de part et d'autre, sans celle du tiers.

Ne fût-ce qu'en faisant travailler des pauvres gens, les seigneurs dans leurs terres faisaient des biens infinis. On sait à quel point était l'habitude, et, pour ainsi dire, la manie des présents continuels que les habitants faisaient à leurs seigneurs. J'ai vu de mon temps cette habitude cesser presque partout, et à bon droit; car tout bienfait doit être respectif[1] ici-bas; et si la balance peut l'emporter, le surpoids doit être naturellement du côté du plus fort. Les seigneurs ne leur sont plus bons à rien; il est tout simple qu'ils en soient oubliés, comme ils les oublient. Les vestiges de la tyrannie de nos pères prouvent au moins que les paysans connaissaient leurs seigneurs et en étaient connus. Or, quoi qu'on dise de la malice des hommes, c'est un axiome reçu et démontré par l'expérience, que ceux qui nous connaissent et ont quelque habitude avec nous, nous traitent moins mal que ceux pour qui nous sommes entièrement étrangers. Il s'ensuit de là que, personne ne connaissant plus le seigneur dans ses terres, tout le monde le pille, et c'est bien fait.

1. Réciproque.

Il s'en faut bien que je veuille être prédicateur d'excès ; mais je répète que le genre de vie de la noblesse campagnarde d'autrefois, qui buvait trop longtemps, dormait sur de vieux fauteuils ou grabats, montait à cheval et allait à la chasse de bon matin, se rassemblait à la Saint-Hubert et ne se quittait qu'après l'octave de la Saint-Martin [1], que cette vie, dis-je, faisait peu de musiciens, moins de géomètres, de poètes et d'acteurs de parade; mais on n'avait pas besoin de la noblesse pour cela. Cette noblesse, menant une vie gaie et dure volontairement, coûtait peu de chose à l'Etat et lui produisait plus par sa résidence et son fumier sur les terres nourricières que nous ne valons aujourd'hui par notre goût, nos recherches, nos coliques et nos vapeurs. Ces corps-là, tout ignorants qu'ils étaient, ne laissaient pas de bien servir l'Etat dans l'occasion; ils avaient même quelquefois d'assez belles idées de la vraie gloire. Par exemple, Henri IV, qui fut élevé et nourri, jusqu'au temps où il grisonna, en vrai gentilhomme campagnard, fit à peu de chose près aussi bien sa charge de roi qu'un autre.

(Marquis de MIRABEAU. *L'ami des hommes.*)

La société rurale en Bretagne.

Le hasard, ou, pour mieux dire, ma marche m'a fait écarter du côté de Tréguier, Lannion, villes assez éloignées de la grande route pour n'avoir pas encore été infectées par l'air des arrivants de Paris. C'est le paradis terrestre pour les mœurs, la simplicité, la vraie grandeur patriarcale. Des paysans dont l'attitude devant leurs seigneurs est celle d'un fils tendre devant son père ; des

1. La Saint-Hubert est fêtée le 3 novembre, la Saint-Martin le 11 du même mois.

seigneurs qui ne parlent à ces paysans, dans leur langage dur et grossier, que d'un air bon et riant. On voit un amour réciproque entre ces maîtres et ces serviteurs; des femmes grandes, bien faites, sages, douces, et qui paraissent à peine se compter pour quelque chose, tandis que leurs maris bons et honnêtes paraissent d'une complaisance tendre et mâle pour elles. Les femmes m'ont édifié. Ma mère est représentée cent fois dans ces petites villes.

J'ai trouvé ici un de nos commandants de bataillon, homme descendant très directement des anciens souverains du pays, père de deux belles demoiselles et de deux hommes de cinq pieds onze pouces. L'honnêteté et la vraie grandeur jointes à la simplicité étaient comme naturelles dans cette maison. Je sentais combien je suis peu digne de commander à des gens de cette trempe-là, et combien ces gens-ci sont supérieurs à tout ce qui hante l'infâme capitale. Cher frère, l'humanité est bien plus aimable, telle que Dieu l'a faite, qu'après qu'elle s'est *aguinchée* dans les grandes villes. Dieu serait injuste, s'il n'avait fait un enfer pour ceux qui gâtent l'humanité.

(Bailli DE MIRABEAU. *Lettre à son frère le marquis*, juillet 1760.)

La Circulation en France.

LES AUBERGES ET LES ROUTES

A Saint- Girons, je vais à la Croix-Blanche, le plus exécrable réceptable d'ordures, de vermine, d'impudence et d'imposition qui ait jamais exercé la patience ou choqué la sensibilité d'un voyageur. Une vieille sorcière, toute ridée, démon de la malpropreté, préside à cette auberge. Je couchai, sans dormir, dans une chambre, au-dessus d'une écurie, dont l'exhalaison, à travers un

plancher percé, était un des parfums les moins offensants de ce détestable endroit. On ne put me donner que deux œufs vieux, pour lesquels on me fit payer, exclusivement des autres charges, la somme de vingt sols. L'Espagne n'avait rien offert à mes yeux d'égal à cet égout, qui aurait fait sauver un cochon d'Angleterre. Mais depuis Nîmes, toutes les auberges sont misérables, excepté à Lodève, à Ganges, à Carcassonne et à Mirepoix. Saint-Girons, par son apparence, doit avoir quatre ou cinq mille habitants; Pamiers, près du double. Quelles peuvent être les liaisons entre ces masses d'individus et les autres villes et villages, lorsqu'elles ne sont soutenues que par de pareilles auberges? Il y a des écrivains qui n'attribuent ces observations qu'à la pétulance des voyageurs; mais cela montre leur extrême ignorance. Nous ne pouvons pas faire ouvrir tous les registres de France pour certifier la quantité de commerce de ce royaume : il faut donc qu'un politique la trouve dans toutes les circonstances qui peuvent l'indiquer; et, entre autres choses, les voitures sur les grandes routes et la commodité des maisons faites pour la réception des voyageurs nous démontrent le nombre et la condition de ces mêmes voyageurs. Par cette expression, je fais principalement allusion aux naturels du pays qui vont pour affaires ou pour se divertir d'un lieu à un autre; car, s'ils ne sont pas assez considérables pour donner lieu à de bonnes auberges, ceux qui viennent de loin ne le feront sûrement pas. Au contraire, si vous allez en Angleterre, dans des villes qui contiennent quinze cents, deux mille ou trois mille habitants, dans des situations absolument indépendantes de tout ce que l'on appelle proprement voyageurs, vous trouverez de jolies auberges, des gens bien mis et bien propres qui les dirigent, de bons meubles et une honnêteté agréable. Vos sens ne seront peut-être pas absolument gratifiés, mais au moins ils ne seront pas choqués; et, si vous demandez une chaise de poste et deux chevaux, objet de quatre-vingts louis, outre une forte taxe, vous en trouve-

rez toujours une, prête à vous porter partout où il vous plaira. N'y a-t-il donc pas des conséquences politiques à tirer de ce contraste étonnant? Il prouve qu'il y a en Angleterre un concours de peuple assez considérable, qui a des liaisons avec les autres places, pour soutenir de pareilles maisons. Les clubs d'amis parmi les habitants, les visites de parents et amis, les parties de plaisir, le rendez-vous des fermiers, la communication entre la capitale et les autres villes, sont ce qui forme le soutien des bonnes auberges; et, dans un pays où il ne s'en trouve pas, c'est une preuve qu'il n'y a pas le même remuement, ou que la circulation se fait avec moins de richesse, moins de consommation et moins de jouissances.

Dans ce tour en Languedoc, j'ai passé sur un nombre incroyable de ponts magnifiques et sur des chaussées superbes; mais cela ne sert qu'à prouver l'absurdité et l'oppression du gouvernement. Des ponts qui coûtent un million cinq cent mille livres, ou deux millions, et de vastes chaussées, pour faire une communication entre des villes qui n'ont pas de meilleures auberges que celles que je viens de décrire, me paraissent des absurdités grossières. Ce n'est pas simplement pour l'usage des habitants qu'ils sont faits, parce que le quart de la dépense remplirait ce but; ce sont donc des objets de magnificence publique et conséquemment faits pour attirer l'œil du voyageur. Qui, se trouvant au milieu de l'ordure d'une auberge et n'y apercevant que des choses qui choquent ses sens, ne taxera pas de folies de pareilles inconséquences, et ne souhaitera pas sincèrement un peu plus d'aisance et moins de splendeur?

(Arthur YOUNG. *Voyages en France.*)

La taille et sa perception.

La taille était l'impôt foncier payé par les vilains. Elle était *réelle*, quand on l'évaluait d'après la qualité et le rendement de la terre, ou le plus souvent *personnelle*, c'est-à-dire levée d'après la capacité présumée du contribuable. Il n'existait pas de cadastre général. Ce qui aggravait le poids de la taille, fixée arbitrairement par les bureaux de Paris, c'était le mode de perception. Dans les communautés de villages, c'était parmi les paysans qu'on prenait les collecteurs. De là, des abus nombreux et criants.

Lorsque les collecteurs des tailles ont reçu le mandement de leur paroisse, ils n'ont d'autre règle pour la répartition que l'opinion qu'ils ont de la richesse des contribuables. Le rôle des années précédentes peut servir de guide, mais il ne fait pas loi. Tout dépend de l'opinion d'un appréciateur, et cet appréciateur change tous les ans. Ces obscurités ouvrent un champ libre aux passions humaines. La faveur, la pauvreté, l'intérêt, la crainte de choquer un successeur, l'inquiétude de déplaire à un protecteur puissant, peuvent diminuer certaines taxes au préjudice d'autrui; les sentiments de la haine et de la vengeance peuvent, au contraire, en aggraver d'autres, et toutes ces différentes sources d'injustice sont derrière un voile qu'il est impossible de lever.

Un taillable exact dans ses paiements craint de voir, l'année suivante, son exactitude punie par une augmentation. Il en résulte que tout taillable redoute de montrer ses facultés; il s'en refuse l'usage dans ses meubles, dans ses vêtements, dans sa nourriture, dans tout ce qui est soumis à la vue d'autrui. Cette honte basse, que la crainte d'une légère augmentation occasionne, énerve l'âme du citoyen. Nul ne rougit de faire le pauvre et de se soumettre à l'humiliation qui accompagne les couleurs de la pauvreté. L'attitude de la dépendance et du besoin remplace cette noble sécurité qui chérit la soumission aux

lois et qui repousse la dépendance de ses égaux. Nous ne vous assurerons pas que l'industrie énervée par cette crainte soit la cause unique de la misère du paysan dans sa vieillesse et de l'affluence qui frappe à la porte des hôpitaux; mais nous affirmerons avec certitude que la crainte de montrer au jour ses jouissances a beaucoup d'influence sur cette inertie, qui se borne au jour le jour et qui ne veut que le strict nécessaire. Qui de nous ne connaît cette expression triviale où se complaît l'indolence du taillable : « Si je gagnais davantage, ce serait pour le collecteur » ?

(Abbé DE VÉRI, *Procès-verbaux de l'Assemblée du Berri*, 1778.)

Dans la Haute-Auvergne, pays du ressort d'Aurillac, il y a de l'industrie, du labeur, de l'économie, et sans cela rien que misère et pauvreté. Cela compose un peuple mi-partie d'insolvables et de riches honteux ; car l'aisance et l'envie d'avoir vont rarement chez le paysan sans une politique très fine en son genre. Celle de ces bonnes gens est de faire les pauvres, crainte de surcharge. De tout cela il résulte que, la taille une fois assise, tout le monde gémit et se plaint, et personne ne paie. Le terme expiré, à l'heure et à la minute, la contrainte marche, et les collecteurs, quoiqu'aisés et qu'au fond cette garnison soit fort chère, se gardent bien de la renvoyer en payant, attendu que ces sortes de frais sont d'habitude, et qu'ils y comptent ; au lieu qu'ils craignent, s'ils devenaient plus exacts, d'être plus chargés l'année d'ensuite, et voici pourquoi. Le receveur, qui connaît bien sur quoi porte l'assiette de ses tailles et que ses collecteurs sont solvables, envoie contrainte pour la forme en ce qui concerne le roi, et pour le fond relativement à lui. Son homme ne fait que se montrer et sert en même temps de garnison pour quatre villages. Ne coûtât-il que deux livres par

15.

jour, au lieu de quatre, comme cela se doit en conscience, c'est toujours huit livres par jour qu'il gagne, et c'est le premier argent qui paie cela. Ce fainéant ne coûte au receveur que vingt sols par jour, tout au plus, attendu qu'il a son franc repaître dans les lieux de son département[1]. Or, si certaines paroisses s'avisaient d'être exactes et de payer sans attendre la contrainte, le receveur, qui se voit ôter le plus clair de son bien, se met de mauvaise humeur, et au département[2] prochain, entre lui, messieurs les Elus[3], le subdélégué[4] et autres barbiers de la sorte, on s'arrange de façon que cette exacte paroisse porte double faix, pour lui apprendre à vivre. De tout cela il résulte que le receveur des tailles d'Aurillac a un profit sûr et jamais de perte à craindre.

(Marquis de MIRABEAU. *L'Ami des hommes*. tom. I, ch. II.)

Les Recruteurs de Soldats.

Au bas du Pont-Neuf sont les recruteurs, racoleurs, qu'on appelle *vendeurs de chair humaine*. Ils font des hommes pour les colonels, qui les revendent au roi. Autrefois ils avaient des *fours* où ils battaient, violentaient les jeunes gens qu'ils avaient surpris de force ou par adresse, afin de leur arracher un engagement. On a supprimé enfin cet abus monstrueux; mais on leur permet d'user de ruse et de supercherie pour enrôler la canaille.

Ils se servent d'étranges moyens. Ils ont des cabarets où ils enivrent ceux qui aiment le vin; puis ils promènent, les veilles du Mardi gras et de la Saint-Martin, de lon-

1. C'est-à-dire, dans toute la circonscription à laquelle il était attaché.
2. Lors de la répartition.
3. Les Élus étaient les officiers du bureau de finance de la province chargés de la répartition de la taille par paroisse.
4. Le subdélégué était le magistrat placé dans chacune des circonscriptions de l'Intendance..

gues perches surchargées de dindons, de poulets, de cailles, de levrauts, afin d'exciter l'appétit de ceux qui ne l'ont pas satisfait. Les pauvres dupes, qui sont à considérer la Samaritaine et son carillon, qui n'ont jamais fait un bon repas dans toute leur vie, sont tentés d'en faire un et troquent leur liberté pour un jour heureux. On fait résonner à leurs oreilles un sac d'écus, et l'on crie : Qui en veut? qui en veut? C'est de cette manière qu'on vient à bout de compléter une armée de héros, qui seront la gloire de l'Etat et du monarque. Ces héros coûtent, au bas du Pont-Neuf, trente livres pièce; quand ils sont beaux hommes, on leur donne qnelque chose de plus. Les fils d'artisans croient affliger beaucoup leurs pères et mères en s'engageant; les parents les dégagent quelquefois, et rachètent cent écus l'homme qui n'en a coûté que dix : cet argent tourne au profit du colonel et des officiers recruteurs.

Ces recruteurs se promènent la tête haute, l'épée sur la hanche, appelant tout haut les jeunes gens qui passent, leur frappant sur l'épaule, les prenant sous le bras, les invitant à venir à eux, d'une voix qu'ils tâchent de rendre mignarde. Le jeune homme se défend, les yeux baissés, la rougeur sur le front, et avec une espèce de crainte et de pudeur, ce qui commande l'attention, la première fois qu'on est témoin de ce jeu singulier.

Ces recruteurs ont leurs boutiques dans les environs, avec un drapeau armorié, qui flotte et qui sert d'enseigne. Là, ceux qui sont de bonne volonté viennent donner leur signature. Un de ces recruteurs avait mis sous son enseigne ce vers de Voltaire, sans en sentir la force ni la conséquence :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

J'ai vu ce vers bien imprimé pendant six semaines; puis le vers a disparu, sans qu'aucun des enrôlés sous cette devise l'eût peut-être compris.

(MERCIER. *Tableau de Paris*, ch. L.)

Types de Financiers.

La maison de M. Beaujon, qu'il appelle son ermitage, est un bâtiment situé au milieu d'un jardin à l'anglaise, qu'il a fait planter dans un vaste terrain, près de la grille de Chaillot, aux Champs-Elysées. C'est une vraie campagne, avec une ménagerie, une laiterie et même une chapelle. La maison est meublée magnifiquement, des meubles anciens surtout et des *vernis-Martin* admirables [1] On nous montra un escalier en bois d'acajou et une table à manger en même bois de trente couverts. Je ne dis rien des statues, des tableaux, des objets curieux qu'on trouve à chaque pas ; il faudrait un catalogue. La bibliothèque est célèbre ; on y voit les éditions les plus rares. Les princes de la famille royale ont tous donné leur portrait à M. Beaujon, je ne sais à quel titre ; peut-être est-ce à cause de la beauté de ses salons, qui ne sont pas fort grands, mais où tout est soigné, tout est splendide, jusqu'aux plus petits détails.

La vie de ce financier est, à ce qu'on assure, des plus singulières. Il était malade, et il lui était défendu de manger autre chose qu'une sorte de brouet au lait sans sucre. Il donnait des dîners dignes de Comus [2], il voyait manger ses convives, il sentait l'odeur des mets et il ne touchait à rien. Il était entouré des plus jolies femmes de Paris, qui le traitaient tout à fait sans conséquence. La moindre galanterie lui était défendue ; les émotions lui étaient interdites. Le soir, sa maison était pleine d'une joyeuse compagnie ; le souper était étincelant, les mots et les bouchons se croisaient. Pendant ce temps, le proprié-

1. Martin avait inventé un vernis doré, d'un merveilleux éclat, dont les procédés semblent avoir été retrouvés de nos jours. Citons les vers de Voltaire.

> Et ces cabinets où Martin
> A surpassé l'art de la Chine.

2. Dieu de la bonne chère dans la mythologie grecque.

taire, ce Crésus envié de tous, était condamné à se mettre au lit, où il ne dormait pas à cause de ses souffrances. Ces dames se relevaient autour de lui, et l'une après l'autre le berçaient de leurs chansons, de leurs histoires, de leurs propos. De là le nom de berceuses de M. Beaujon, qu'on leur donna fort généreusement. Du reste, c'était un homme excellent, faisant un bien infini et employant sa fortune en bonnes œuvres.

La maison de M. de la Reynière est située rue du Faubourg-Saint-Honoré; elle a une sortie sur les Champs-Elysées, près de la place Louis XV. On a dit de cette maison que c'est la meilleure auberge des gens de qualité. Ce qui est certain, c'est qu'on s'arrache les invitations, en ayant l'air de les compter pour rien. Comme les véritables gourmands, il a la bonté de l'insouciance ; il ne s'occupe que de son dîner, des morceaux qu'il avalera et des menus singuliers dont il aura la primeur. Tout le monde se moque de lui; c'est à qui le tournera en ridicule, en mangeant son argent. Il aime et protège les arts; il les protège, non pas en homme éclairé et spécial peut-être, mais en bon cœur, en homme qui désire être utile et soulager ceux qui souffrent. Madame de la Reynière est une belle femme, se mourant sans cesse, et faisant pourtant à merveille les honneurs de chez elle. Les dames de la cour sont fort jalouses, non seulement de sa beauté et de ses triomphes, mais surtout du luxe, de l'élégance au milieu desquels elle vit. On ne peut se figurer, sans les avoir vus, ce que sont les appartements. Quelle recherche! quelle coquetterie! Les cabinets de toute sorte, les niches, les draperies, les porcelaines, enfin une véritable curiosité. Nous y restâmes deux heures et nous n'en avons pas vu la moitié.

(Baronne d'Oberkirch. *Mémoires*, ch. xv.)



Les Lettres de cachet.

On réservait autrefois les lettres de cachet pour les affaires d'Etat, et c'est alors, Sire, que la justice a dû respecter le secret de votre administration. On les a données ensuite dans quelques circonstances qui ont paru intéressantes, comme celles où le souverain est touché des larmes d'une famille qui craint le déshonneur. Aujourd'hui, on les croit nécessaires toutes les fois qu'un homme du peuple a manqué au respect dû à une personne considérable, comme si les gens puissants n'avaient pas assez d'avantages. C'est aussi la punition ordinaire des discours indiscrets, dont on n'a jamais de preuves que par les délations, preuves toujours incertaines, puisqu'un délateur est toujours un témoin suspect. Il est notoire qu'on fait intervenir des ordres supérieurs dans toutes les affaires qui intéressent des particuliers un peu connus, sans qu'elles aient aucun rapport ni à Votre Majesté personnellement, ni à l'ordre public ; et cet usage est si généralement établi, que tout homme qui jouit de quelque considération croirait au-dessous de lui de demander la réparation d'une injure à la justice ordinaire. Ces ordres, signés de Votre Majesté, sont souvent remplis de noms obscurs que Votre Majesté n'a jamais pu connaître. Ces ordres sont à la disposition de vos ministres, et nécessairement de leurs commis, vu le grand nombre qui s'en expédie. Il en résulte, Sire, qu'aucun citoyen dans votre royaume n'est assuré de ne pas voir sa liberté sacrifiée à une vengeance ; car personne n'est assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis de fermes [1].

(Malesherbes. *Remontrances de la Cour des aides au roi,* juillet 1771.)

1. C'est-à-dire d'un commis de l'administration des fermes (impôts indirects).

Sur la Retraite de Malesherbes et de Turgot.

M'est-il permis de vous dire ce que je pense de nos ministres renvoyés? Le Malesherbes est un sot, bon homme, sans talent, mais modeste, qui n'avait accepté sa place que par faiblesse; par lui-même il n'aurait fait ni bien ni mal; il eût voulu le bien, mais il ne savait comment s'y prendre ; il aurait fait le mal qu'on lui aurait fait faire, faute de lumière et par sa déférence pour ses amis. La preuve qu'il en a donnée a été de se charger de parler à la reine contre M. de Guines, ce qui n'aurait pas été de son devoir, quand il aurait été persuadé que cet ambassadeur était coupable. C'était l'affaire de M. de Vergennes, qui fut bien aise de ne pas se compromettre, et le Turgot se servit de son ascendant sur ce pauvre homme pour lui faire faire cette sotte démarche ; il ne s'en repent pas, parce qu'il ne lui en coûte que sa place, dont il est ravi d'être débarrassé.

Pour le Turgot, il n'en est pas de même. Il s'afflige, dit-il, non de sa disgrâce, mais de ce qu'il n'est plus en son pouvoir de rendre la France aussi heureuse qu'elle l'aurait été, si ses beaux projets avaient réussi, et la vérité est qu'il aurait tout bouleversé. Sa première opération, qui fut sur les blés, pensa les faire manquer dans Paris, y causa une révolte; depuis, il a attaqué toutes les propriétés ; il aurait ruiné le commerce, nommément celui de Lyon. Le fait est que tout est renchéri depuis son administration ; aucune de ses entreprises n'a eu l'apparence de devoir réussir ; il avait les plus beaux systèmes du monde, sans prévoir aucun moyen. Enfin, excepté les économistes et les encyclopédistes, tout le monde convient que c'est un fou, et aussi extravagant et présomptueux qu'il est possible de l'être ; on est trop heureux d'en être défait. Qui est-ce qui lui succédera ? Je l'ignore, mais on ne peut avoir pis qu'un homme qui n'a pas le

sens commun, et mieux vaut pour le gouvernement un habile homme avec moins de probité, c'est-à-dire avec moins de bonnes intentions, qu'un homme qui, ne voyant pas plus loin que son nez, croit tout voir, tout comprendre, qui entreprend tout sans jamais prévoir comment il réussira ; voilà comme est celui dont vous faites votre héros ; de plus, il est d'un orgueil et d'un dédain à faire rire ; si vous le connaissiez, il vous serait insupportable. Je l'ai beaucoup vu autrefois, et je puis vous assurer qu'il est tel que je vous le dépeins. Un tel personnage est très dangereux dans un État comme le nôtre ; il pourrait brouiller tout, au point qu'on y trouvât difficilement des remèdes. Il ne suffit pas, pour être un bon ministre, d'être désintéressé ni de vouloir faire le bien ; il faut le connaître. En voilà assez sur ce sot animal[1].

(Madame du Deffand. *Lettre à Horace Walpole.*)

Trop de Centralisation. Nécessité d'Assemblées provinciales.

Une multitude de plaintes se sont élevées de tout temps contre le genre d'administration employé dans les provinces ; ces plaintes se renouvellent plus que jamais, et l'on ne pourrait s'y montrer indifférent sans avoir peut-être des reproches à se faire. A peine en effet peut-on donner le nom d'administration à cette volonté arbitraire d'un seul homme, qui, tantôt présent, tantôt absent, tantôt instruit, tantôt incapable, doit régir les parties les plus importantes de l'ordre public, et qui doit s'y trouver habile, après ne s'être occupé toute sa vie que de requêtes

1. Cette lettre exprime les rancunes de cette coalition de privilégiés dont les intrigues firent tomber Turgot du pouvoir.

au conseil; qui, souvent, ne mesurant pas même la grandeur de la commission qui lui est confiée, ne considère sa place que comme un échelon pour son ambition; et si, comme il est raisonnable, on ne lui donne à gouverner, en débutant, qu'une généralité d'une médiocre étendue, il la voit comme un lieu de passage, et n'est point excité à préparer des établissements dont le succès ne lui est point attribué. Enfin, présumant toujours, et peut-être avec raison, qu'on avance encore plus par l'effet de l'intrigue et des afféctions que par le travail et l'étude, ces commissaires sont impatients de venir à Paris, et laissent à leurs secrétaires ou à leurs subdélégués le soin de les remplacer dans leurs devoirs publics.

Il est sans doute des parties d'administration qui, tenant uniquement à la police, à l'ordre public, à l'exécution des ordres de Votre Majesté, ne peuvent jamais être partagées, et doivent, par conséquent, reposer sur l'intendant seul; mais il en est aussi, telles que la répartition et la levée des impositions, l'entretien et la construction des chemins, le choix des encouragements favorables au commerce, au travail en général, et aux débouchés de la province en particulier, qui, soumises à une marche plus lente et plus constante, peuvent être confiées préférablement à une commission composée de propriétaires, en réservant à l'intendant l'importante fonction d'éclairer le gouvernement sur les différents règlements qui seraient proposés.

..... Comme la force morale ou physique d'un ministre ne saurait suffire à une tâche si immense et à de si vastes sujets d'attention, il arrive nécessairement que c'est du fond des bureaux que la France est gouvernée, et, selon qu'ils sont plus ou moins éclairés, plus ou moins purs, plus ou moins vigilants, les embarras des ministres et les plaintes des provinces s'accroissent ou diminuent. En retenant à Paris tous les fils de l'administration, il se trouve que c'est dans un lieu où l'on ne sait rien que par des rapports éloignés, où l'on ne croit qu'à ceux d'un



seul homme et où l'on n'a jamais le temps d'approfondir, qu'on est obligé de diriger et de discuter toutes les parties d'exécution. Les ministres auraient dû sentir qu'en ramenant à eux une multitude d'affaires, au-dessus de l'attention, des forces et de la mesure du temps d'un seul homme, ce ne sont pas eux qui gouvernent, ce sont leurs commis ; et ces mêmes commis, ravis de leur influence, ne manquent jamais de persuader au ministre qu'il ne peut se détacher de commander un seul détail, qu'il ne peut laisser une seule volonté libre, sans renoncer à ses prérogatives et diminuer sa consistance.

Cet ouvrage imparfait et successif de l'administration française présente partout des obstacles. Qui peut les vaincre et les surmonter le plus facilement ? est-ce un seul homme ? est-ce un corps d'administration ? C'est un homme seul sans doute, si vous réunissez en lui les qualités nécessaires. Rien n'est plus efficace que l'action du pouvoir dans une seule main ; mais, en même temps que je crois autant qu'un autre à la puissance active d'un seul homme qui réunit au génie la fermeté, la sagesse et la vertu, je sais combien de tels hommes sont épars dans le monde ; combien, lorsqu'ils existent, il est accidentel qu'on les rencontre, et combien il est rare qu'ils se trouvent dans le petit circuit où l'on est obligé de prendre les intendants de province. L'expérience et la théorie indiquent égalemeut que ce n'est pas avec des hommes supérieurs, mais avec le plus grand nombre de ceux qu'on connaît et qu'on a connus, qu'il est juste de composer une administration provinciale, et alors toute la préférence demeurera à cette dernière. Dans une commission permanente, composée des principaux propriétaires d'une province, la réunion des connaissances, la succession des idées donnent à la médiocrité même une consistance ; la publicité des débats force à l'honnêteté ; si le bien arrive avec lenteur, il arrive du moins, et une fois obtenu, il est à l'abri du caprice ; tandis qu'un intendant, le plus rempli de zèle et de connaissances, est bientôt suivi par un autre

qui dérange ou abandonne les projets de son prédécesseur. Dans l'espace de dix à douze ans, on les voit aller de Limoges en Roussillon, du Roussillon en Hainaut, du Hainaut en Lorraine, et, à chaque variation, ils perdent le fruit des connaissances locales qu'ils peuvent avoir acquises.

(NECKER. *Mémoire au roi*, en 1778.)

La première disgrâce de Necker.

(MAI 1781)

Ce n'est que le dimanche matin, 20 de ce mois, que l'on fut instruit à Paris de la démission donnée la veille par M. Necker. On y avait été préparé depuis longtemps par les bruits de la ville et de la Cour, par l'impunité des libelles les plus injurieux et par l'espèce de protection accordée à ceux qui avaient eu le front de les avouer, par toutes les démarches ouvertes ou cachées d'un parti puissant et redoutable. Cependant l'on eût dit, à voir l'étonnement universel, que jamais nouvelle n'avait été plus imprévue ; la consternation était peinte sur tous les visages ; ceux qui éprouvaient un sentiment contraire étaient en petit nombre ; ils auraient rougi de le montrer. Les promenades, les cafés, tous les lieux publics étaient remplis de monde, mais il régnait un silence extraordinaire. On se regardait, on se serrait tristement la main, je dirais comme à la vue d'une calamité publique, si ces premiers moments de trouble n'eussent ressemblé davantage à la douleur d'une famille désolée, qui vient de perdre l'objet et le soutien de ses espérances.

On donnait ce même soir, à la Comédie française, une représentation de la *Partie de chasse de Henri IV*. J'ai vu souvent au spectacle, à Paris, des allusions aux cir-

constances du moment saisies avec beaucoup de finesse ; mais je n'en ai point vu qui l'aient été avec un intérêt aussi sensible, aussi général. Chaque applaudissement, quand il s'agissait de Sully, semblait, pour ainsi dire, porter un caractère particulier, une nuance propre au sentiment dont on était pénétré : c'était tour à tour celui des regrets et de la tristesse, de la reconnaissance et du respect ; tous ces mouvements étaient si vrais, si justes, si bien marqués, que la parole même n'aurait pu leur donner une expression plus vive et plus intéressante. Rien de ce qui pouvait sans effort s'appliquer au sentiment du public pour M. Necker ne fut négligé ; souvent les applaudissements venaient interrompre l'acteur, au moment où l'on prévoyait que la suite du discours ne serait plus susceptible d'une application aussi pure, aussi flatteuse, aussi naturelle. Enfin nous osons croire qu'il est peu d'exemples d'un concert d'opinion plus sensible, plus délicat, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, plus involontairement unanime. Les comédiens ont été s'excuser auprès de M. le Lieutenant de police d'avoir donné lieu à une scène si touchante, mais dont on ne pouvait leur savoir mauvais gré. Ils ont justifié leur innocence, en prouvant que la pièce était sur le répertoire depuis huit jours. On leur a pardonné, et l'on s'est contenté de défendre, à cette occasion, aux journalistes de parler à l'avenir de M. Necker, ni en bien ni en mal.

Si jamais ministre n'emporta dans sa retraite une gloire plus pure et plus intègre que M. Necker, jamais ministre aussi ne reçut plus de témoignages de la bienveillance et de l'admiration publiques. Il y eut, le premier jour, sur le chemin qui conduit à sa maison de campagne, à Saint-Ouen, à deux lieues de Paris, une procession de carrosses presque continuelle. Des hommes de toutes les classes et de toutes les conditions s'empressèrent à lui porter l'hommage de leurs regrets et de leur sensibilité ; et dans ce nombre on a vu compter les personnes les plus respectables de la Ville et de la Cour, les prélats les plus

distingués par leur naissance et par leur piété, M. l'Archevêque de Paris à la tête, les Biron, les Beauvau, les Richelieu, les Choiseul, les Noailles, les Luxembourg, enfin les noms les plus respectés de la France, sans oublier celui du successeur même de M. Necker, qui n'a pas cru pouvoir mieux rassurer les esprits sur les principes de son administration qu'en donnant lui-même les plus grands éloges à celle de M. Necker, et en se félicitant de n'avoir qu'à suivre une route qu'il trouvait si heureusement tracée.

(GRIMM et DIDEROT. *Correspondance avec un souverain d'Allemagne.*)

L'étiquette de Cour et Marie-Antoinette.

L'habillement de la princesse était un chef-d'œuvre d'étiquette ; tout y était réglé. La dame d'honneur et la dame d'atours, toutes deux si elles s'y trouvaient ensemble, aidées de la première femme et de deux femmes ordinaires, faisaient le service principal ; mais il y avait entre elles des distinctions. La dame d'atours passait le jupon, présentait la robe. La dame d'honneur versait l'eau pour laver les mains et passait la chemise. Lorsqu'une princesse de la famille royale se trouvait à l'habillement, la dame d'honneur lui cédait cette dernière fonction, mais ne la cédait pas directement aux princesses du sang ; dans ce cas, la dame d'honneur remettait la chemise à la première femme, qui la présentait à la princesse du sang. Chacune de ces dames observait scrupuleusement ces usages, comme tenant à ses droits. Un jour d'hiver, il arriva que la reine, déjà toute déshabillée, était au moment de passer sa chemise ; je la tenais toute dépliée ; la dame d'honneur entre, se hâte d'ôter ses gants et prend la chemise. On gratte à la porte, on ouvre ; c'est Madame la

duchesse d'Orléans : ses gants sont ôtés ; elle s'avance pour prendre la chemise ; mais la dame d'honneur ne doit pas la lui présenter ; elle me la rend, je la donne à la princesse ; on gratte de nouveau : c'est Madame, comtesse de Provence ; la duchesse d'Orléans lui présente la chemise. La reine tenait ses bras croisés sur sa poitrine et paraissait avoir froid. Madame voit son attitude pénible, se contente de jeter son mouchoir, garde ses gants, et, en passant la chemise, décoiffe la reine, qui se met à rire pour déguiser son impatience, mais après avoir dit plusieurs fois entre ses dents : « C'est odieux ! Quelle importunité ! »

Cette étiquette, gênante à la vérité, était calculée sur la dignité royale, qui ne doit trouver que des serviteurs, à commencer même par les frères et les sœurs du monarque.

En parlant ainsi d'étiquette, je ne veux pas désigner cet ordre majestueux établi dans toutes les cours pour les jours de cérémonies ; je parle de cette règle minutieuse qui poursuivait nos rois dans leur intérieur le plus secret, dans leurs heures de souffrances, dans celles de leurs plaisirs et jusque dans leurs infirmités humaines les plus rebutantes. Ces règles serviles étaient érigées en espèce de code ; elles portaient un Richelieu, un La Rochefoucauld, un Duras, à trouver dans l'exercice de leurs fonctions domestiques l'occasion de rapprochements utiles à leur fortune ; et, pour ménager leur vanité, ils aimaient des usages qui convertissaient en honorables prérogatives le droit de donner un verre d'eau, de passer une chemise et de passer un bassin. Des princes accoutumés à être traités en divinités finissaient naturellement par croire qu'ils étaient d'une nature particulière, d'une essence plus pure que le reste des hommes.

Cette étiquette, qui, dans la vie intérieure de nos princes, les avait amenés à se faire traiter en idoles, dans leur vie publique en faisait les victimes de toutes les convenances. Marie-Antoinette trouva dans le château de

Versailles une foule d'usages établis et révérés qui lui parurent insupportables.

Un des usages les plus désagréables était pour la reine celui de dîner tous les jours en public. Marie Leczinska avait suivi constamment cette coutume fatigante; Marie-Antoinette l'observa tant qu'elle fut dauphine. Le dauphin dînait avec elle, et chaque ménage de la famille avait tous les jours son dîner public. Les huissiers laissaient entrer tous les gens proprement mis; ce spectacle faisait le bonheur des provinciaux. A l'heure du dîner, on ne rencontrait dans les escaliers que de braves gens qui, après avoir vu le dauphin manger sa soupe, allaient voir les princes manger leur bouilli et qui couraient ensuite à perdre haleine pour aller voir Mesdames manger leur dessert.

La reine parlait à l'abbé de Vermond des importunités sans cesse renaissantes dont elle avait à se dégager, et je remarquais qu'après l'avoir écouté, elle se jetait avec complaisance dans les idées philosophiques de la simplicité sous le diadème, de la confiance fraternelle dans des sujets dévoués. Ce doux roman de la royauté, qu'il n'est pas donné à tous les souverains de réaliser, flattait singulièrement le cœur tendre et la jeune imagination de Marie-Antoinette.

(Madame Compan. *Mémoires.*)

La Cour sous Louis XVI.

La reine, avec un très bon cœur, avait un malheureux penchant pour la moquerie. M. de Besenval applaudit à ce défaut, que l'on pouvait presque appeler vice dans un tel rang. La conséquence fut l'éloignement de tout ce qu'il y avait à la Cour de femmes respectables, dont la raison et les conseils eussent été si nécessaires. Dans l'âge des plaisirs et de la frivolité, la reine n'aimait pas

à se contraindre: l'étiquette et les cérémonies lui causaient de l'impatience et de l'ennui. On lui prouva qu'il y avait de la duperie à ne pas rendre sa condition aussi heureuse que celle de ses premiers sujets, dont la société faisait les délices; que dans un siècle aussi éclairé, où l'on faisait justice de tous les préjugés, les souverains devaient s'affranchir de ces entraves gênantes que la coutume leur imposait; enfin, qu'il était ridicule de penser que l'obéissance des peuples tînt au plus ou moins d'heures que la famille royale passait dans un cercle de courtisans ennuyeux et ennuyés. Des maximes aussi commodes étaient faites pour séduire; elles bannirent tous les scrupules. Malheureusement le roi, à qui ses goûts simples et sa timidité naturelle donnaient de l'éloignement pour la représentation, ne s'opposa point à ces changements, qu'on lui présenta même comme favorables à l'économie. Plusieurs charges furent supprimées, et l'on n'exigea plus ou plutôt l'on ne permit plus le service de presque toutes les autres. Excepté quelques favoris que le caprice ou l'intrigue désigna, tout le monde fut exclu; le rang, les services, la considération, la haute naissance ne furent plus des titres pour être admis dans l'intimité de la famille royale; seulement le dimanche, les personnes présentées pouvaient pendant quelques instants voir les princes. Mais elles se dégoûtaient, pour la plupart, de cette inutile corvée, dont on ne leur savait aucun gré; elles reconnurent à leur tour qu'il y avait de la duperie à venir de si loin pour n'être pas mieux accueillies, et s'en dispensèrent ou ne vinrent que de loin en loin. L'ambition et la cupidité n'en furent pas moins actives; mais on chercha à se faire des protecteurs parmi les personnes en crédit, et les grâces s'obtinrent de la seconde main. Ainsi Versailles, ce théâtre de la magnificence de Louis XIV, où l'on venait, avec tant d'empressement, de toute l'Europe, prendre des leçons de bon goût et de politesse, n'était plus qu'une petite ville de province, où l'on n'allait qu'avec répugnance et dont

on s'enfuyait le plus vite possible. Mais tout se tient dans une monarchie; la Cour, naturellement composée de ce qu'il y a de plus considérable dans la nation, est le lien nécessaire entre le peuple et le trône. Lorsque cet intermédiaire fut détruit, le roi et sa famille se trouvèrent isolés et privés de leur appui naturel; car le devoir du sujet, la fidélité, l'intérêt même ont bien moins d'influence sur la plupart des hommes qu'un attachement personnel, dont le dévouement ne connaît pas de bornes. Enfin, un tyran a des ennemis, mais il ne manque pas de partisans, au lieu qu'un monarque sans cour est un grand arbre déraciné que le moindre coup de vent renverse.

Louis XVI n'avait point, comme les deux rois ses prédécesseurs, un extérieur imposant; cependant, il n'y avait rien dans sa personne qui dérogeât à la dignité suprême dont il était revêtu; c'étaient plutôt ses manières que sa configuration qui manquaient de noblesse, car il était grand et bien proportionné. Ses mœurs irréprochables commandaient l'estime, et ses vertus privées méritaient tous les respects; mais il n'avait ni l'éclat qui impose, ni la grâce qui séduit, ni la fermeté qui contient. Ces moyens si puissants pour gouverner les hommes, et plus particulièrement les Français, lui manquaient absolument. Raison de plus pour tenir constamment ses sujets à une distance respectueuse et pour ne jamais déposer le diadème, dont l'éclat éblouissant empêche de distinguer les imperfections de celui qui le porte. Mais par une étrange fatalité, l'appareil de la Cour, l'étiquette, qui paraît si puérile aux esprits superficiels et qui est cependant le seul moyen de prévenir la confusion des rangs, ne furent jamais si nécessaires que sous le règne du prince qui les abolit.

(Duc de Lévis. *Souvenirs et portraits.* M. de Besenval.)

Versailles et la Famille royale (1787).

Frédéric II était et ne pouvait manquer d'être mon point de comparaison pour juger un roi, et je ne découvrais rien en Louis XVI qui pût l'élever au niveau de ce prince, qui, par le titre de grand homme, s'était placé au-dessus des rois. Je trouvais d'ailleurs que Louis XVI manquait de dignité. Passant un jour devant moi pour aller à la chasse, il s'arrêta pour rire avec un des seigneurs qui l'accompagnaient; mais son rire fut si fort, si gros, qu'en vérité c'était le rire d'un fermier en goguette plus que celui d'un monarque. Ensuite son costume de chasse me parut mesquin; bref, je ne fus étonné que de la légèreté avec laquelle ce roi si replet sauta à cheval et de la rapidité avec laquelle il partit. La reine, que je vis revenir de la messe, avait plus de noblesse dans les manières, dans la marche, et de dignité dans le regard surtout; mais une robe de percale blanche, tout unie et fort loin d'être fraîche, n'était pas le vêtement dans lequel une reine de France devait, à cette époque surtout, se montrer en public. Telle était pourtant la mise de Marie-Antoinette, et c'était au point que, si elle n'avait marché la première, on l'eût prise pour la suivante des dames qui la suivaient. Mais ce qui fit plus que me choquer, ce qui me scandalisa, me révolta même, ce furent les propos que des pages, des gardes du corps et quelques jeunes seigneurs tenaient tout haut dans les grands appartements. L'indécence à cet égard allait jusqu'aux outrages. Recommandé à deux de ces Messieurs, qui s'étaient chargés de me faire tout voir et avec lesquels je passai ma journée, personne ne se gêna devant moi et ce que j'entendis en fait d'anecdotes, de jugements, passe tout ce que je pourrais dire. J'en instruisis mon père en revenant le soir avec lui à Paris; il me recommanda le

silence, que je gardai d'abord par prudence, ensuite par respect pour de trop grandes infortunes et qu'aujourd'hui même je ne me permettrai pas de rompre.

Autant j'admirai les grands appartements, autant les appartements d'habitation du roi et de la reine me parurent incommodes et mal situés. Je ne parlerai pas du lit du roi, lit de huit pieds carrés, tout en sommiers de crin, dur comme du bois, et que certes je n'aurais pas troqué pour le mien; mais j'observerai qu'il n'est certainement personne, roi, seigneur ou bourgeois, qui, habitant un château donnant sur un parc, se condamne à n'avoir vue que sur des cours; Versailles offre cette bizarrerie, à laquelle il faut ajouter encore qu'il ne s'y trouve aucune pièce d'intérieur qui, des appartements du roi et de la reine, donne directement sur le parc. De ses croisées, la reine n'avait de vue que sur l'orangerie et la pièce d'eau des Suisses.

Versailles était donc pour la famille royale un séjour de magnificence et d'orgueil plus qu'une résidence agréable.

(Général THIÉBAULT. *Mémoires.* Plon et Nourrit, édit.)

Réaction aristocratique à la veille de la Révolution.

Tandis que la liberté, l'égalité, les droits de l'homme, faisaient le sujet des délibérations des Condorcet, des Bailly, des Mirabeau, le ministre Ségur fit paraître l'édit du roi qui, en révoquant celui du 1er novembre 1750, déclarait inhabile pour parvenir au grade de capitaine tout officier qui ne serait pas noble de quatre générations et interdisait tous les grades militaires aux officiers roturiers, excepté à ceux qui étaient fils de chevaliers de Saint-

Louis. L'injustice et l'absurdité de cette loi fut sans doute une cause secondaire de la Révolution. Il fallait tenir à cette classe honorable du tiers état, pour connaître le désespoir ou plutôt le courroux qu'y porta cette loi. Les provinces de la France étaient remplies de familles roturières qui, depuis plusieurs siècles, vivaient en propriétaires sur leurs domaines et payaient la taille. Si ces particuliers avaient plusieurs fils, ils en plaçaient un au service du roi, un dans l'état ecclésiastique, un autre dans l'ordre de Malte, comme chevalier servant d'armes, un enfin dans la magistrature, tandis que l'aîné conservait le manoir paternel ; et s'il était situé dans un pays célèbre par ses vins, il joignait à la vente de ses propres récoltes le commerce de commission pour les vins de son canton. J'ai vu, dans cette classe de citoyens justement révérés, un particulier longtemps employé dans la diplomatie, gendre et neveu de colonels, majors de place, et, par sa mère, neveu d'un lieutenant-général cordon rouge, ne pouvoir faire recevoir ses fils sous-lieutenants dans un régiment d'infanterie.

Une autre décision de la cour, qui ne pouvait être annoncée par un édit, fut qu'à l'avenir tous les biens ecclésiastiques, depuis le plus modeste prieuré jusqu'aux plus riches abbayes, seraient l'apanage de la noblesse. Fils d'un chirurgien de village, l'abbé de Vermond, qui avait beaucoup de pouvoir dans tout ce qui concernait la feuille des bénéfices, était pénétré de la justice de cette décision du roi.

Pendant un voyage qu'il fit aux eaux, j'obtins de la reine une apostille au placet d'un curé de mes amis, qui sollicitait un prieuré voisin de sa cure, et comptait s'y retirer ; j'obtins pour lui cette grâce. Au retour des eaux, l'abbé l'apprit, et vint chez moi pour me dire très sévèrement que j'agirais d'une manière tout à fait opposée aux vœux du roi, si j'obtenais encore de semblables grâces ; que les biens de l'Eglise devaient à l'avenir être uniquement destinés à soutenir la noblesse pauvre ; que c'était

l'intérêt de l'Etat, et qu'un prêtre roturier, heureux d'avoir une bonne cure, n'avait qu'à rester curé.

Doit-on s'étonner du parti que prirent peu de temps après les députés du tiers état, lorsqu'ils furent convoqués aux états généraux.

(*Mémoires de* MADAME DE CAMPAN, ch. IX.)

Un prélat grand seigneur (cardinal de Rohan).

C'est le troisième ou même le quatrième cardinal du nom de Rohan qui soit évêque de Strasbourg, de sorte qu'il regarde un peu les terres de l'Église comme lui appartenant par droit d'héritage. Il a bâti et arrangé à Saverne une des plus charmantes résidences du monde. C'est un beau prélat, fort peu dévot, plein d'esprit et d'amabilité, mais d'une faiblesse, d'une crédulité qu'il a expiées bien cher, et qui a coûté bien des larmes à notre pauvre reine, dans la misérable histoire du collier.

Son Excellence nous reçut dans son palais épiscopal, digne d'un souverain. Il menait un train de maison ruineux et invraisemblable à raconter. Je ne dirai qu'une seule chose, elle donnera l'idée du reste. Il n'avait pas moins de quatorze maîtres d'hôtel et vingt-cinq valets de chambre. Jugez ! Il était trois heures de l'après-midi, la veille de l'octave de la Toussaint ; le cardinal sortait de sa chapelle, en soutane de moire écarlate et en rochet de point d'Angleterre d'un prix incalculable. Il avait une aube des grandes cérémonies, quand il officiait à Versailles, en point à l'aiguille, d'une telle richesse qu'on osait à peine la toucher. Ses armes et sa devise étaient disposées en médaillons au-dessus de toutes les grandes fleurs ; on l'estimait plus de cent mille livres. Ce jour-là, nous n'avions que le rochet d'Angleterre, un de ses moins

beaux, disait l'abbé Georgel, son secrétaire. Le cardinal portait à la main un missel enluminé, meuble de famille d'une antiquité et d'une magnificence uniques; les livres imprimés n'étaient pas dignes de lui.

Il vint au-devant de nous avec une galanterie et une politesse de grand seigneur, que j'ai rarement rencontrées chez personne. Il s'informa de nous, des princes de Montbéliard et de la grande-duchesse de Russie, comme si cela eût été son unique affaire. Il nous raconta son voyage avec mille détails intéressants ; je me souviens qu'il nous parla de Salzbach, le lieu où fut tué le maréchal de Turenne. Une conversation intéressante commença alors ; j'y prenais un véritable plaisir ; le cardinal était fort instruit et fort aimable. Elle fut interrompue tout à coup par un huissier qui, ouvrant les deux battants de la porte, annonça : — Son Excellence M. le comte de Cagliostro.

Je tournai promptement la tête. J'avais entendu parler de cet aventurier depuis mon arrivée à Strasbourg, mais je ne l'avais pas encore rencontré. Je restai stupéfaite de le voir entrer ainsi chez l'évêque, de l'entendre annoncer avec cette pompe, et plus stupéfaite encore de l'accueil qu'il reçut. Il n'était pas absolument beau, mais jamais physionomie plus remarquable ne s'était offerte à mon observation. Il avait surtout un regard d'une profondeur presque surnaturelle ; je ne saurais rendre l'expression de ses yeux ; c'était en même temps de la flamme et de la glace. On tracerait de lui deux portraits différents, ressemblants tous les deux et aussi dissemblables que possible. Il portait à sa chemise, aux chaînes de ses montres, à ses doigts, des diamants d'une grosseur et d'une eau admirables ; si ce n'était pas du strass, cela valait la rançon d'un roi. Il prétendait les fabriquer lui-même. Toute cette friperie sentait le charlatan d'une lieue.

A peine le cardinal l'aperçut-il, qu'il courut au-devant de lui ; et pendant qu'il saluait à la porte, il lui dit quelques mots que je ne cherchai pas à entendre. Tous les deux

revinrent vers nous ; je m'étais levée en même temps que l'évêque, mais je me hâtai de me rasseoir, ne voulant pas laisser croire à cet aventurier que je lui accordais quelque attention. Je fus bientôt contrainte de m'en occuper néanmoins, et j'avoue, en toute humilité, aujourd'hui, que je n'eus pas à m'en repentir, ayant toujours beaucoup aimé l'extraordinaire.

(Baronne d'Oberkirch. *Mémoires*, ch. vii.)

Mariage précoce.

Le prince de Nassau-Saarbrück fit épouser à son fils, âgé de douze ans, Mademoiselle de Montbarey, qui en avait dix-huit. On s'étonna de ce mariage, non parce qu'il était protestant et elle catholique, ces unions mixtes étant très fréquentes dans ce pays-ci[1], mais à cause de l'âge du prince. La jeune personne retournera du reste auprès de ses parents, aussitôt la cérémonie faite, et elle y restera jusqu'à ce que son mari puisse l'être réellement. Mademoiselle de Montbarey est la fille de l'ancien ministre de la guerre.

On célébra de toutes les manières les jeunes époux. On lut des vers adressés à la princesse par un poète de salon. On les répandit avec profusion pendant les fêtes du mariage. Ces vers sont assez plats, mais ils nous amusèrent. Il faut songer que cet époux *enchanté, transporté de plaisir*, est un bambin de douze ans, qui pleurait du matin au soir, furieux d'être l'objet de la curiosité de tous, fuyant sa femme, la repoussant même avec la brusquerie d'un enfant mal élevé. M. de Montbarey oublia son esprit ordinaire, en faisant parade de ces vers ; il eût été plus convenable de les cacher.

1. L'Alsace.

Le marié ne voulut pas danser avec sa femme, au bal; il fallut lui promettre le fouet s'il continuait à crier comme une chouette, et lui donner, au contraire, un déluge d'avelines, de pistaches, de dragées de toutes sortes, pour qu'il consentît à lui donner la main au menuet. Il montrait une grande sympathie pour la petite Louise de Dietrich, jolie enfant plus jeune encore que lui, et retournait auprès d'elle aussitôt qu'il parvenait à s'échapper. Je ne puis dire combien nous avons ri de la figure de ce petit homme.

Mon frère avait entrepris de le consoler, et il lui montra des gravures dans un grand livre; il s'y trouva une procession et une noce de je ne sais qui. Lorsqu'il aperçut ce mot : *les Noces*, il referma vite la page et dit à mon frère : « Otez-moi, cela, Monsieur; les noces! je n'ai que faire de les voir, c'est trop ennuyeux; et tenez, ajouta-t-il, en montrant une grande figure, voilà qui ressemble à Mademoiselle de Montbarey. »

Quel doux pronostic d'avenir!

(Baronne d'Oberkirch. *Mémoires*, ch. vi.)

L'Apothéose de Voltaire.

Voltaire, le prince des poètes, le patriarche des philosophes, la gloire de son siècle et de la France, se trouvait depuis un grand nombre d'années exilé de sa patrie. Tous les Français lisaient avec délices ses ouvrages, et presque aucun ne l'avait vu. Ses contemporains étaient pour lui, si on ose le dire ainsi, comme une sorte de postérité.

L'admiration pour son génie universel était, dans beaucoup d'esprits, une espèce de culte et d'adoration; ses écrits ornaient toutes les bibliothèques ; son âme était

présente à toutes les pensées, et ses traits absents de tous les regards. Son esprit dominait, dirigeait, modifiait tous les esprits de son temps ; mais, excepté un petit nombre d'hommes qui avaient été admis à Ferney dans son sanctuaire philosophique, il régnait pour le reste de ses concitoyens comme une puissance invisible.

Jamais peut-être aucun mortel n'opéra d'aussi grands changements que lui dans les opinions et dans les mœurs de son siècle. Jamais aucun chef de secte ne combattit et ne vainquit à la fois, sans paraître dans la mêlée, plus d'ennemis qui se croyaient invincibles, plus d'erreurs consacrées par le temps, plus de préjugés enracinés par de vieilles coutumes.

Cependant sans rang, sans naissance, sans autorité, ses forces ne se composaient que de la clarté de sa raison, de l'éloquence variée de son style et du charme entraînant de sa grâce. Enfin, pour terrasser les vieux et redoutables colosses contre lesquels il luttait, il ne se servit, la plupart du temps, au lieu de massue, que de l'arme légère du ridicule et de l'ironie. Il est vrai que jamais personne ne la mania plus adroitement que lui et ne fit avec elle des blessures plus profondes et plus incurables.

..... Son retour fut, comme sa disgrâce, une preuve de la faiblesse de l'autorité. L'opinion philosophique l'emportait tellement alors dans les esprits et intimidait à tel point le pouvoir qu'on le laissa revenir dans son pays, sans le lui permettre. La Cour refusa de le recevoir, et la ville entière sembla voler au-devant de lui. On ne voulut point lui accorder une légère grâce, et on le laissa jouir d'un triomphe éclatant.

La reine, entraînée par le tourbillon, fit de vaines tentatives pour obtenir du roi la permission d'admettre chez elle cet homme célèbre, objet d'une si universelle admiration ; Louis XVI, par scrupule de conscience, crut qu'il ne devait point laisser approcher de lui un écrivain dont les coups téméraires, ne s'arrêtant point aux abus, avaient

souvent porté atteinte à des croyances antiques, à des doctrines vénérées. Les rivaux de ce grand homme furent consternés ; le clergé s'indigna, mais se tut ; les Parlements gardèrent le silence, et la puissance des philosophes s'accrut par la présence et par le triomphe de leur chef.

Il faut avoir vu à cette époque la joie publique, l'impatiente curiosité et l'empressement tumultueux d'une foule admiratrice, pour entendre, pour envisager et même pour apercevoir ce vieillard célèbre, contemporain de deux siècles, qui avait hérité de l'éclat de l'un et fait la gloire de l'autre ; il faut, dis-je, en avoir été témoin pour s'en faire une juste idée.

C'était l'apothéose d'un demi-dieu encore vivant ; il disait au peuple, avec autant de raison que d'attendrissement : « Vous voulez donc me faire mourir de plaisir ? » En effet, la jouissance de si nombreux et de si touchants hommages était au-dessus de ses forces ; il y succomba, et l'autel qu'on lui dressait se changea promptement en tombeau.

..... Je ne revis plus Voltaire qu'au Théâtre-Français, le jour de la représentation d'*Irène*, jour de triomphe qui prouva, par les nombreux applaudissements donnés à la plus médiocre tragédie, l'excès de l'enthousiasme que son auteur inspirait au public.

On pouvait dire qu'alors il y avait, pendant quelques semaines, deux Cours en France : celle du roi à Versailles et celle de Voltaire à Paris ; la première, où le bon roi Louis XVI, sans faste, vivait avec simplicité, ne rêvant qu'à la réforme des abus et au bonheur d'un peuple trop sensible à l'éclat pour bien apprécier ses modestes vertus ; la première, dis-je, paraissait l'asile paisible d'un sage, en comparaison de cet hôtel, situé sur le quai des Théatins, où, toute la journée, l'on entendait les cris et les acclamations d'une foule immense et idolâtre, qui venait rendre avec empressement ses hommages au plus grand génie de l'Europe.

Jusque-là, on avait vu des triomphes décernés avec justice aux grands hommes par le gouvernement de leur pays ; le triomphe de Voltaire était d'un nouveau genre : il était décerné par l'opinion publique, qui bravait, en cette occasion, pour ainsi dire, le pouvoir des magistrats, les foudres de l'Eglise et l'autorité du monarque.

L'Académie française, dans le sein de laquelle il se rendit, alla au-devant de lui ; et, après cet hommage public qu'aucun prince n'avait jamais reçu, ce prince des lettres présida le Sénat littéraire de la France, et la réunion de tous ces talents divers, dans chacun desquels son génie avait éclaté par des chefs-d'œuvre. Revenu dans sa maison, qu'on eût dit alors transformée en palais par sa présence, assis au milieu d'une sorte de conseil composé de philosophes, des écrivains les plus hardis et les plus célèbres du siècle, ses courtisans étaient les hommes les plus marquants de toutes les classes, les étrangers les plus distingués de tous les pays. Il ne manquait à cette sorte de royauté que des gardes, et réellement il lui en aurait fallu pour le mettre en sûreté contre l'empressement de cette multitude qui, de toutes parts, accourait pour le voir, assiégeait sa porte, l'entourait dès qu'il sortait, et laissait à peine à ses chevaux la possibilité de s'ouvrir un passage.

Son couronnement eut lieu au palais des Tuileries, dans la salle du Théâtre-Français. On ne peut peindre l'ivresse avec laquelle cet illustre viellard fut accueilli par un public qui remplissait à flots pressés tous les bancs, toutes les loges, tous les corridors, toutes les issues de cette enceinte. En aucun temps la reconnaissance d'une nation n'éclata avec de plus vifs transports.

Longtemps après qu'on eut levé la toile, il fut impossible de commencer la représentation ; tout le monde, dans la salle, était trop occupé à voir, à contempler Voltaire, à lui adresser de bruyants hommages ; chacun enfin était en ce moment trop acteur pour écouter ceux du théâtre.

Dès que la lassitude générale eut permis à ceux-ci d'entrer en scène, ils se virent à tous moments interrompus par la tumultueuse agitation des spectateurs. « Jamais, disait avec raison M. Grimm, en parlant de cette représentation d'*Irène,* jamais pièce ne fut plus mal jouée, plus applaudie et moins écoutée. »

(Comte de SÉGUR. *Mémoires.*)

Le tableau de Paris en 1784.

On ne peut se faire une idée de ce que furent les promenades de Longchamps pendant les dernières années qui précédèrent la Révolution. Tout ce qu'une ville immense, une Cour brillante et somptueuse, de grandes fortunes et des prodigalités qui n'étaient limitées que par l'impossibité de les dépasser, tout ce que la rivalité des peuples les plus riches, la mode du peuple le plus fou pouvaient enfanter et produire de plus magnifique en ce genre, se trouvait là. Ce qui était beau y paraissait vulgaire, ce qui était simple y excitait des huées. Au milieu d'une innombrable quantité de voitures remarquables brillaient, chaque année, une cinquantaine d'équipages éblouissants, dans le nombre desquels une dizaine paraissaient plutôt les chars des déesses que ceux de simples mortels..... Je me rappelle, à ce sujet, mais sans plus rien savoir des détails, si ce n'est que les jantes des roues étaient en flèches, une calèche bleu de ciel, sur laquelle, et à travers de légers nuages, voltigeaient des Amours ; calèche montée par deux femmes éblouissantes de parure et de beauté et traînée par quatre chevaux isabelle, queue et crinière blanches, tout harnachés en argent ciselé et en broderies d'argent, les rênes y comprises. En fait d'élégance, je n'ai jamais rien vu de comparable à cet équipage, qui fixait tous les regards,

arrachait à chaque pas des bouffées d'applaudissements.

. . . .

Si pour moi Paris avait été prodigue d'enchantements, j'avouerai pourtant que, malgré ma prédilection pour les femmes, ou plutôt en raison de cette prédilection, je fus choqué de la laideur des femmes en général. Les femmes des dernières classes, qui sont encore plus repoussantes, étaient alors horribles, et si, en se rapprochant des classes supérieures, on en trouvait et on en trouve qui soient dignes de tous les hommages, il faut convenir que c'était, comme cela est encore, dans des proportions qui laissaient trop d'avantages à la Prusse que je quittais, à la Saxe que je venais de traverser, et dans laquelle, de village en village, nous avions été frappés par des groupes de jeunes filles magnifiques de taille, de traits et de fraîcheur.

Je sais pourtant que la Normandie, le Hainaut, l'Alsace, la Lorraine, le Languedoc surtout font exception à cet égard; mais Paris n'en était pas moins très désavantagé, et l'explication de ce fait existait dans la misère qui dévorait le peuple de cette grande capitale; dans les rues étroites et les réduits où il croupissait entassé et où jamais ne pénétrait un rayon de soleil; dans les caves infectes où vivaient, le long des quais, 100.000 de ces misérables, qui, dix fois l'an, étaient submergés par des pluies ou par les crues de la Seine, et, souvent de nuit, étaient forcés de porter leurs paillasses à la pluie ou dans la boue, pour ne pas être noyés.

Aujourd'hui, ces causes de la dégradation de l'espèce n'existent plus au même degré, il s'en faut de beaucoup. Les caves ne sont plus habitées, les quais sont déblayés, les maisons qui couvraient une partie des ponts sont démolies; on redresse et on élargit les rues, l'air circule où on en manquait entièrement. De nombreuses fontaines lavent les rues, que l'on nettoie avec plus de soin, et des égouts, chaque jour plus nombreux, accélèrent les écoulements. Les abattoirs ont affranchi toutes les maisons

occupées par des bouchers de ces tueries qui formaient dans Paris mille ruisseaux de sang, que la moindre chaleur rendait infects. Enfin, on éloigne des quartiers habités tout ce qui peut répandre de mauvaises odeurs. Le peuple aussi est moins hideux, moins difforme qu'il ne l'était il y a soixante ans, et sa destruction moins rapide; il ne périt plus, comme alors, à la quatrième génération, qui, lorsqu'elle se reproduisait encore, ne le faisait que par des culs-de-jatte.

(Général THIÉBAULT. *Mémoires.* Plon et Nourrit, édit.)

Gluckistes et Piccinistes.

La musique ne convient guère à la France, puisque cet art n'a jamais tenté d'y faire le moindre progrès sans soulever contre lui les cabales les plus violentes, les fureurs les plus ridicules. On se souvient encore de tous les troubles que suscitèrent parmi nous et les nouveaux systèmes de Rameau et l'arrivée des bouffons d'Italie. La bulle, la bulle même, sur laquelle nous n'avons écrit que dix mille volumes, n'a jamais donné lieu à des disputes aussi vives, aussi passionnées. L'horreur d'un janséniste pour un moliniste ne peut donner qu'une faible idée de celle que le *coin de la reine* inspirait au *coin du roi*. Où êtes-vous, homme de Dieu, prophète de Bœhmischbroda[1], le plus aimable et le plus vrai des prophètes? où êtes-vous, pour raconter dignement aux nations les plus lointaines l'origine et les suites de la grande querelle qui vient de s'élever entre les Gluckistes et les Piccinistes, et qui divise aujourd'hui toutes les puissances de notre littérature!

Il y a plus de quatre ans que M. le chevalier Gluck

1. Grimm.

jouit en paix de l'honneur suprême d'occuper presque seul le théâtre de l'Académie royale de musique. Quelques essais hasardés pour varier un peu l'uniformité de ce spectacle ont eu si peu de succès qu'on peut bien dire qu'ils n'ont servi qu'à orner le triomphe du nouvel Orphée. Il est vrai que, sa musique ayant été annoncée comme un nouveau genre, elle éprouva d'abord quelques persécutions. Cela devait être : on sait notre aversion naturelle pour la nouveauté, excepté en fait de cuisine et de modes. Cependant l'étoile du chevalier Gluck l'emporta bientôt sur tous ses ennemis. Quelque puissante que soit encore de nos jours la secte sempiternelle des Ramistes et des Lullistes [1], leur cabale étonnée fléchit, ou garda du moins le silence. Grâce au talent de M. Gluck et de ses prôneurs, la direction de l'Opéra prospérait. Si la musique purement italienne conservait encore ses partisans, ils étaient en petit nombre et ne gémissaient qu'en secret sur des succès trop éclatants pour ne pas reculer de plusieurs années le progrès de ce goût, qu'ils osent appeler exclusivement le bon goût en musique.

Telle était la disposition des esprits, lorsque M. Piccini vint à Paris, sous la protection de M. l'Ambassadeur de Naples. Il y avait été précédé depuis longtemps par la réputation la plus justement méritée. Le succès de sa *Bonne Fille*, quelque mal que la pièce eût été parodiée et quelque médiocre qu'en fût l'exécution, celui de tous les opéras du sieur Grétry, qui s'était glorifié jusqu'alors d'être son élève, tous les morceaux de sa composition qu'on avait entendus avec transport au concert des Amateurs et au concert spirituel, que de raisons pour être prévenu en sa faveur ! Son arrivée fut annoncée avec éclat ; nos plus célèbres artistes, nos plus grands virtuoses, à l'exception cependant du sieur Grétry, s'empressèrent à lui rendre hommage. On sut que notre auguste souveraine, qui s'intéresse au progrès de tous les arts, qui

1. Partisans de Rameau et de Lully.

daigne elle-même en cultiver plusieurs et qui les protège tous, comme une branche précieuse du bonheur public, on sut que notre auguste souveraine désirait de fixer M. Piccini en France ; on sut que l'Opéra lui avait fait un traitement assez considérable ; on sut aussi que M. Marmontel avait arrangé plusieurs poèmes de Quinault pour les rendre plus susceptibles de la forme et de l'expression musicales; qu'il en avait confié un au sieur Piccini, et qu'ils travaillaient tous les jours ensemble. Que de circonstances réunies pour exciter les plus vives alarmes ! « C'est donc une nouvelle révolution qu'on nous prépare ! Quelle tyrannie ! Vouloir sans cesse varier nos plaisirs ! Est-ce qu'on peut changer de système en musique comme en politique ? A peine étions-nous accoutumés, disaient les uns, à cette musique nouvelle, qui du moins se fait presque aussi bien entendre que celle de nos pères, qu'il faudra encore y renoncer ! — A peine, disaient les autres avions-nous formé le goût de la nation, qu'on veut la replonger dans la barbarie. Nous étions parvenus à lui inspirer le grand goût : ne voilà-t-il pas qu'on veut lui donner celui des colifichets, de tous ces ornements frivoles dont l'Italie même est dégoûtée ! Est-ce pour flatter l'oreille qu'on fait de la musique ? C'est pour peindre les passions dans toute leur énergie, c'est pour déchirer l'âme, élever le courage, accoutumer les sens aux impressions les plus pénibles, former des citoyens, des héros, etc. Réunissons, Messieurs, tous nos efforts pour détourner le fléau qui menace et le chevalier Gluck et la république entière. »

En conséquence, les pamphlets, les sarcasmes, les petites lettres anonymes volent de toutes parts. Le *Courrier de l'Europe*, la *Gazette du Soir*, tous les journaux, en prodiguant sans cesse au chevalier Gluck les éloges les plus excessifs, sèment avec adresse les préventions les plus capables de nuire au succès de Piccini. On ne l'attaque point ouvertement, mais on tâche en secret de détruire toutes les opinions qui pourraient lui être favora-

bles. Loin de s'engager dans de longues discussions, on se contente de laisser échapper quelques mots en passant ; une plaisanterie, un trait malin suffit. Le ridicule qu'on ne peut jeter sur le compositeur, on cherche à le répandre sur le poète qui s'est associé à lui.

« Savez-vous, dit hier quelqu'un à l'amphithéâtre de l'Opéra, que le chevalier Gluck arrive incessamment avec la musique d'*Armide* et de *Roland* dans son portefeuille ? — De *Roland ?* dit un de ses voisins ; mais M. Piccini travaille actuellement à le mettre en musique. — Eh bien ! répliqua l'autre, tant mieux, nous aurons un *Orlando* et un *Orlandino.* » Il faudrait avoir le génie même du chantre d'*Orlando*, du moins tout le talent de celui d'*Orlandino*, pour peindre au naturel le ressentiment, l'indignation, la colère que cette mauvaise plaisanterie excita dans l'âme de M. Marmontel, les suites funestes de ce premier mouvement, et les malheurs qui pourront en résulter encore pour la musique et pour la philosophie. Ce misérable jeu de mots d'*Orlando* et d'*Orlandino* est la première étincelle qui embrasa toute notre atmosphère littéraire, et le destin, qui tient dans ses mains le cœur des sages comme celui des rois, peut seul prévoir le terme où s'arrêtera ce grand incendie.

Depuis ce moment fatal, la discorde s'est emparée de tous les esprits ; elle a jeté le trouble dans nos académies, dans nos cafés, dans toutes nos sociétés littéraires. Les gens qui se cherchaient le plus se fuient ; les dîners même, qui conciliaient si heureusement toutes sortes d'esprits et de caractères, ne respirent plus que la contrainte et la défiance ; les bureaux d'esprit les plus brillants, les plus nombreux jadis, à présent sont à moitié déserts. On ne demande plus : « Est-il janséniste ? est-il moliniste ? philosophe ou dévot ? » On demande : « Est-il gluckiste ou picciniste ? » Et la réponse à cette question décide toutes les autres.

(GRIMM et DIDEROT. *Correspondance, mai 1777.*)

Le Curé de campagne au XVIIIe siècle.

Un curé, que dis-je ? un curé, un iman même, un talapoin, un brame doit avoir honnêtement de quoi vivre. Le prêtre, en tout pays, doit être nourri de l'autel, puisqu'il sert la république.

Je dis que quiconque exerce une fonction pénible doit être bien payé de ses concitoyens ; je ne dis pas qu'il doive regorger de richesses, souper comme Lucullus, être insolent comme Clodius.

Je plains le sort d'un curé de campagne obligé de disputer une gerbe de blé à son malheureux paroissien, de plaider contre lui, d'exiger la dîme des lentilles et des pois, d'être haï et de haïr, de consumer sa misérable vie dans des querelles continuelles, qui avilissent l'âme autant qu'elles l'aigrissent.

Je plains encore davantage le curé à portion congrue, à qui des moines, nommés gros décimateurs, osent donner un salaire de quarante ducats, pour aller faire pendant toute l'année, à deux ou trois milles de sa maison, le jour, la nuit, dans les neiges, au milieu des glaces, les fonctions les plus désagréables, en somme les plus inutiles. Cependant l'abbé, gros décimateur, boit son vin de Volnay, de Beaune, de Chambertin, de Sillery, mange des perdrix et des faisans, dort sur le duvet et fait bâtir un palais. La disproportion est trop grande.

Dans un pays chrétien de douze cents lieues carrées, dans tout le Nord, dans la moitié de l'Allemagne, dans la Hollande, dans la Suisse, on paie le clergé de l'argent du Trésor. Les tribunaux n'y retentissent point de procès entre les seigneurs et les curés, entre le gros et le petit décimateur, entre le pasteur demandeur et l'ouaille intimidée, en conséquence du troisième concile de Latran, dont l'ouaille n'a jamais entendu parler.

(VOLTAIRE. *Dictionnaire philosophique.*
Curé de campagne.)

Le Curé de campagne d'après l'idéal philosophique.

Je ne trouve rien de si beau que d'être curé. Un bon curé est un ministre de bonté, comme un bon magistrat est un ministre de justice. Oh ! si jamais dans nos montagnes j'avais quelque pauvre cure, de bonnes gens à desservir ! je serais heureux, car il me semble que je ferais le bonheur de mes paroissiens.

Je ne les rendrais pas riches, mais je partagerais leur pauvreté ; j'en ôterais la flétrissure et le mépris, plus intolérable que l'indigence. Je leur ferais aimer la concorde et l'égalité, qui chassent souvent la misère et la font toujours supporter. Quand ils verraient que je ne serais en rien mieux qu'eux, et que, pourtant, je vivrais content, ils apprendraient à se consoler de leur sort et à vivre contents comme moi.

Dans mes instructions, je m'attacherais moins à l'esprit de l'Eglise qu'à l'esprit de l'Evangile, où le dogme est simple et la morale sublime, où l'on voit peu de pratiques religieuses et beaucoup d'œuvres de charité. Avant de leur enseigner ce qu'il faut faire, je m'efforcerais toujours de le pratiquer, afin qu'ils vissent bien que tout ce que je leur dis, je le pense.

Si j'avais des protestants dans mon voisinage ou dans ma paroisse, je ne les distinguerais point de mes vrais paroissiens en tout ce qui tient à la charité chrétienne ; je les porterais tous également à s'entr'aimer, à se regarder comme frères, à respecter toutes les religions et à vivre en paix, chacun dans la sienne. En tout pays et dans toute secte, aimer Dieu par-dessus tout et son prochain comme soi-même est le sommaire de la loi ; il n'y a point de religion qui dispense des devoirs de la morale ; il n'y a de vraiment essentiels que ceux-là. Ce qui im-

porte à l'homme est de remplir ses devoirs sur la terre et c'est en s'oubliant qu'on travaille pour soi. L'intérêt particulier nous trompe ; il n'y a que l'espoir du juste qui ne trompe point. »

(J.-J. ROUSSEAU. *Profession de foi du Vicaire Savoyard.*)

Mesmer et les Sciences occultes.

Je fus charmée d'une visite que nous fîmes à Mesmer, le chef et le père du magnétisme. Je l'admirais depuis longtemps et je fus enchantée de le retrouver. Il demeurait place Vendôme, dans la maison Bouret, et son appartement ne désemplissait pas du matin au soir. Le fameux baquet attirait la Cour et la Ville. Le fait est que ses cures sont innombrables et que l'on ne peut nier les effets positifs du magnétisme. Le somnambulisme est encore plus extraordinaire et tout aussi positif. M. de Montjoie, qui a été guéri par M. Mesmer d'une maladie grave, en fut si reconnaissant qu'il publia une brochure à sa louange. Le magnétisme devint tout à fait à la mode ; ce fut comme toutes les modes, une rage, une furie. On publia ses merveilles et on les augmenta.

Après M. Mesmer, MM. Ledru et Dostin, le docteur Thouvenel, le docteur Deslon, se partagèrent la vogue. On courut chez eux comme à la fontaine de Jouvence. Pourtant, cette fontaine-là fut peut-être la seule qu'ils ne surent point ouvrir.

La princesse parlait souvent de Martinez Pasqualis, ce théosophe, ce chef d'illuminés, qui a établi une secte et qui se trouvait à Paris en 1778. Elle l'a beaucoup vu, beaucoup écouté ; elle est *martiniste* ou à peu près. Elle reçoit dans son cabinet, et fort souvent, M. de Saint-Martin, l'auteur de *Rapports entre Dieu, l'homme et l'univers*. Ce livre a fait sensation dans les sectes. Une chose

très étrange à étudier, mais très vraie, c'est combien ce siècle-ci, le plus immoral qui ait existé, le plus incrédule, le plus philosophiquement fanfaron, tourne vers sa fin, non pas à la foi, mais à la crédulité, à la superstition, à l'amour du merveilleux. Ne serait-ce pas que, comme les vieux pécheurs, il a peur de l'enfer et croit se repentir, parce qu'il craint ? En regardant autour de nous, nous ne voyons que des sorciers, des adeptes, des nécromanciens et des prophètes. Chacun a le sien, sur lequel il compte ; chacun a ses visions, ses pressentiments, et tous lugubres, tous sanglants. Quelles seront les dernières années de ce centenaire, qui commença si brillamment, qui usa tant de papier pour prouver ses utopies matérialistes, et qui maintenant ne s'occupe plus que de l'âme, de sa suprématie sur le corps et sur les instincts ? On n'ose y penser.

(Baronne d'Oberkirch, *Mémoires*. ch. xxv.)

La Société de Cour à la veille de la Révolution.

Mon Dieu! qu'on est injuste pour ce temps-là! que la société distinguée était généreuse, élevée, délicate! que de dévouement dans l'amitié! que de solidité dans tous les liens ! que de respect pour la foi jurée dans les rapports les moins moraux! Jamais le roman ne s'est produit dans la réalité comme alors. Je sais bien que, justement, c'est un reproche, et un reproche fondé à faire à cette aimable société, que ce manque d'aplomb moral que laissait un vague dangereux à la vertu; mais n'était-ce pas là l'état général du siècle; et n'est-ce pas là la source de tous les maux qui ont ensanglanté notre pays après l'avoir bouleversé ?

La société française des derniers jours de Louis XV et du commencement du règne suivant est, à mon avis, la

combinaison la plus exquise de tous les perfectionnements de l'esprit, et surtout du goût. Les hardiesses de la philosophie, devenues plus tard des instruments de destruction, n'étaient alors que des stimulants pour la pensée. Voltaire, dont notre Révolution eût fait le désespoir (car jamais esprit ne fut à la fois plus aristocratique et plus libéral), excitait ses disciples de Cour à mêler aux discussions littéraires l'examen de l'état social de leur époque. Ce puissant intérêt, tout nouveau pour des esprits légers, les élevait à leurs propres yeux, en même temps qu'il ouvrait à leur curieuse ardeur un champ inconnu et sans bornes. Quel charme dans ces réunions du commencement de notre terrible Révolution, où les intelligences distinguées, les âmes généreuses de toutes les classes se réunissaient dans le désir du bien ! J'ai toujours pensé qu'un homme de génie, arrivant aux affaires, eût tiré le plus magnifique parti de tous les éléments qui fermentaient alors. Si Napoléon eût été à la place de l'archevêque de Sens, il eût recommencé, en 1789, les conquêtes de Louis XIV, ou réalisé les rêves de nos meilleurs princes. Que de beaux faits d'armes n'eussent pas illustré cette jeune noblesse, qui courut en Amérique malgré son roi ! que de talents, perdus dans nos premières assemblées, auraient réformé l'administration ou relevé la magistrature! Cette première époque de notre Révolution est celle d'une grande injustice envers la haute classe. On s'obstine encore aujourd'hui à la représenter sous des traits qu'elle n'avait plus, et on la calomnie malgré l'évidence des faits. La philosophie n'avait pas d'apôtres plus bienveillants que les grands seigneurs. L'horreur des abus, le mépris des distinctions héréditaires, tous ces sentiments dont les classes inférieures se sont emparées dans leur intérêt, ont dû leur premier éclat à l'enthousiasme des grands, et les élèves de Rousseau et de Voltaire les plus ardents et les plus actifs étaient plus encore les courtisans que les gens de lettres. L'exaltation chez quelques-uns allait jusqu'à

l'aveuglement. Les imaginations vives se flattaient de voir réaliser les plus belles chimères; on se dépouillait avec satisfaction de ce qu'on croyait abusif, pensant naïvement s'élever ainsi à une hauteur morale que les masses auraient la générosité de comprendre et de respecter. Enfin, comme l'Astrologue de la fable, on tombait dans un puits en regardant les astres.

En attendant la catastrophe, la société était délicieuse; la diversité des manières de voir, la vivacité des espérances ou des inquiétudes, la nouveauté des objets d'intérêt, y imprimaient un mouvement sans exemple.

(VICOMTESSE DE NOAILLES.
Vie de la Princesse de Poix, née Beauvau.)

Esprit nouveau de la noblesse française à la veille de la Révolution.

La honte attachée à la léthargie royale, à cette décadence politique, à cette dégradation monarchique blessa et réveilla la fierté française. On se fit, d'un bout du royaume à l'autre, un point d'honneur de l'opposition; elle parut un devoir aux esprits élevés, une vertu aux hommes généreux, une arme utile aux philosophes pour recouvrer la liberté, enfin un moyen de briller, et pour ainsi dire une mode que la jeunesse saisit avec ardeur.

Les Parlements firent des remontrances, les prêtres des sermons, les philosophes des livres, les jeunes courtisans des épigrammes. Chacun, sentant le gouvernail tenu par des mains malhabiles, brava un gouvernement qui n'inspirait plus de confiance ni de respect; et les barrières du pouvoir usées, froissées, n'opposant plus d'obstacle solide aux ambitions privées, celles-ci prirent chacune leur essor, et coururent, sans s'entendre, au même but avec des idées différentes.

Les vieux seigneurs, honteux d'être asservis par une

maîtresse subalterne et par des ministres sans gloire, regrettaient le temps de la féodalité et leur puissance abattue par Richelieu. Le clergé se rappelait avec amertume son influence sous le règne de madame de Maintenon. Les grands corps de la magistrature opposaient au pouvoir arbitraire et à la dilapidation des finances une résistance qui les rendait populaires.

Personne ne songeait à une révolution, quoiqu'elle se fît dans les opinions avec rapidité. Montesquieu avait rendu à la clarté du jour les titres des anciens droits du peuple, si longtemps enfouis dans les ténèbres. Les hommes mûrs étudiaient et enviaïent les lois de l'Angleterre. Les jeunes gens n'aimaient plus que les chevaux, les jockeys, les bottes et les fracs anglais.

Le vieil édifice social était totalement miné dans ses bases profondes, sans qu'à la superficie aucun symptôme frappant annonçât sa chute prochaine. Le changement des mœurs était inaperçu, parce qu'il avait été graduel; l'étiquette était la même à la Cour; on y voyait le même trône, les mêmes noms, les mêmes distinctions de rang, les mêmes formes.

La Ville suivait l'exemple de la Cour. L'antique usage laissait entre la noblesse et la bourgeoisie un immense intervalle, que les talents seuls les plus distingués franchissaient, moins en réalité qu'en apparence; il y avait plus de familiarité que d'égalité.

Pour nous, jeune noblesse française, sans regret pour le passé, sans inquiétude pour l'avenir, nous marchions gaiement sur un tapis de fleurs qui nous cachait un abîme. Riants frondeurs des modes ancieunes, de l'orgueil féodal de nos pères et de leurs graves étiquettes, tout ce qui était antique nous paraissait gênant et ridicule. La gravité des anciennes doctrines nous pesait. La philosophie riante de Voltaire nous entraînait en nous amusant. Sans approfondir celle des écrivains plus graves, nous l'admirions comme empreinte de courage et de résistance au pouvoir arbitraire.

L'usage nouveau des cabriolets, des fracs, la simplicité des coutumes anglaises, nous charmaient, en nous permettant de dérober à un éclat gênant tous les détails de notre vie privée. Consacrant tout notre temps à la société, aux fêtes, aux plaisirs, aux devoirs peu assujettissants de la Cour et des garnisons, nous jouissions à la fois, avec incurie, et des avantages que nous avaient transmis les anciennes institutions et de la liberté que nous apportaient les nouvelles mœurs. Ainsi ces deux régimes flattaient également, l'un notre vanité, l'autre nos penchants pour le plaisir.

Entravés dans cette marche légère par l'ancienne morgue de la vieille Cour, par les ennuyeuses étiquettes du vieux régime, par la sévérité de l'ancien clergé, par l'éloignement de nos pères pour nos modes nouvelles, pour nos costumes favorables à l'égalité, nous nous sentions disposés à suivre avec enthousiasme les doctrines philosophiques que professaient des littérateurs spirituels et hardis. Voltaire entraînait nos esprits; Rousseau touchait nos cœurs; nous sentions un secret plaisir à les voir attaquer le vieil échafaudage, qui nous semblait gothique et ridicule. Ainsi, quoique ce fussent nos rangs, nos privilèges, les débris de notre ancienne puissance qu'on minait sous nos pas, cette petite guerre nous plaisait; nous n'en éprouvions pas les atteintes, nous n'en avions que le spectacle. Ce n'étaient que des combats de plume et de paroles, qui ne nous paraissaient pas pouvoir faire aucun dommage à la supériorité d'existence dont nous jouissions et qu'une possession de plusieurs siècles nous faisait croire inébranlable.

Les formes de l'édifice restant intactes, nous ne voyions pas qu'on le minait en dedans; nous riions des graves alarmes de la vieille Cour et du clergé, qui tonnaient contre cet esprit d'innovation. Nous applaudissions les scènes républicaines de nos théâtres, les discours philosophiques de nos académies, les ouvrages hardis de nos littérateurs, et nous nous sentions encouragés dans

ce penchant par la disposition des Parlements à fronder l'autorité et par les nobles écrits d'hommes tels que Turgot et Malesherbes, qui ne voulaient que de salutaires, d'indispensables réformes, mais dont nous confondions la sagesse réparatrice avec la témérité de ceux qui voulaient plutôt tout changer que tout corriger. La liberté, quel que fût son langage, nous plaisait par son courage; l'égalité, par sa commodité. On trouve du plaisir à descendre, tant qu'on croit pouvoir remonter dès que l'on veut; et, sans prévoyance, nous goûtions tout à la fois les avantages du patriciat et les douceurs d'une philosophie plébéienne.

..... Ce fut à Spa que j'appris, pour la première fois, les événements qui annonçaient en Amérique une prochaine et grande révolution. Le premier théâtre de cette lutte sanglante entre la Grande-Bretagne et ses colonies fut la ville de Boston. Le premier coup de canon tiré dans ce nouvel hémisphère pour défendre l'étendard de la liberté retentit dans toute l'Europe avec la rapidité de la foudre. L'insurrection américaine prit partout comme une mode. Le savant jeu anglais, le whist, se vit tout à coup remplacé dans tous les salons par un jeu non moins grave, qu'on nomma le boston. Ce mouvement, quoiqu'il semble bien léger, était un notable présage des grandes convulsions auxquelles le monde entier ne tarda pas à être livré, et j'étais bien loin d'être le seul dont le cœur alors palpitât au bruit du réveil naissant de la liberté, cherchant à secouer le joug du pouvoir arbitraire.

Comment, d'ailleurs, les gouvernements monarchiques de l'Europe pouvaient-ils s'étonner de voir éclater l'amour de la liberté dans les esprits ardents d'une jeunesse que, partout, on élevait dans l'admiration des héros de la Grèce et de Rome, dans laquelle on avait constamment loué avec enthousiasme l'affranchissement de la Suisse et de la Hollande, et qui n'apprenait à lire et à penser qu'en étudiant sans cesse les ouvrages des républicains les plus célèbres dans l'antiquité. Mais tel était

l'aveuglement des princes et des grands : ils avaient favorisé les progrès des lumières et voulaient une obéissance passive, qui ne peut exister qu'avec les ténèbres. Ils prétendaient jouir de tout le luxe des arts et de la civilisation sans permettre aux savants, aux artistes, à tous les plébéiens éclairés, de sortir d'une condition presque servile. Enfin ils pensaient, chose impossible, que les lumières de la raison pouvaient briller et s'étendre sans dissiper les nuages des préjugés nés dans les siècles de la barbarie.

Cependant, malgré cet amour de la liberté qui se manifestait en France, l'inégalité existait encore tout entière par les lois, par les privilèges ; mais de fait elle s'atténuait chaque jour ; les institutions étaient monarchiques et les mœurs républicaines. Les charges, les fonctions publiques continuaient à être le partage de certaines classes ; mais, hors de l'exercice de ces fonctions, l'égalité commençait à régner dans les sociétés ; les titres littéraires avaient même en beaucoup d'occasions la préférence sur les titres de noblesse, et ce n'était pas seulement aux hommes de génie qu'on rendait des hommages qui faisaient disparaître pour eux toute trace d'infériorité : car on voyait fréquemment, dans le monde, des hommes de lettres du second et du troisième ordre être accueillis et traités avec des égards que n'obtenaient pas les nobles de province.

Ces communications fréquentes des divers étages de la société, ces liaisons mutuelles, ces égards réciproques, ces échanges de pensées accroissaient la richesse de notre civilisation, et, dans les rapports nouveaux, les nobles acquéraient les connaissances et les lumières de tout genre dont ils étaient auparavant privés, tandis que les hommes éclairés des classes inférieures y jouissaient des leçons de ce goût fin, de ce tact délicat, de cette grâce élégante, fleur légère, mais charmante, qu'on ne trouve qu'au sein d'une Cour polie.....

Quoique jeune encore et, par conséquent, entraîné par

l'esprit de mon temps, ce tourbillon ne fermait pas totalement mes yeux sur les bizarreries de nos inconséquences. Je me souviens toujours de l'étonnement avec lequel j'entendis toute la Cour, dans la salle de spectacle du château de Versailles, applaudir avec enthousiasme *Brutus*, tragédie de Voltaire, et particulièrement ces deux vers :

Je suis fils de Brutus et je porte en mon cœur
La liberté gravée et les rois en horreur.

Quand les premières classes d'une monarchie se fanatisent à ce point pour les maximes les plus outrées des républicains, une révolution ne doit être ni éloignée ni imprévue ; mais aujourd'hui cependant les plus ardents ennemis de toute liberté et les plus zélés défenseurs de l'antique état social ont oublié complètement à quel point ils avaient eux-mêmes poussé le peuple sur la pente rapide où il ne fut bientôt plus possible de l'arrêter.

(Comte DE SÉGUR. *Mémoires*.)

Aphorismes et anecdotes contre la noblesse et la société de la fin du XVIIIe siècle.

M. C..., Provençal, qui a des idées assez plaisantes, me disait, à propos des rois et même des ministres, que, la machine étant bien montée, le choix des uns et des autres était indifférent. « Ce sont, disait-il, des chiens dans un tournebroche ; il suffit qu'ils remuent les pattes pour que tout aille bien. Que le chien soit beau, qu'il ait de l'intelligence ou du nez, ou rien de tout cela, la broche tourne et le souper sera toujours à peu près bon. »

Le comte d'Artois, le jour de ses noces, prêt à se mettre à table et environné de tous ses grands officiers et de ceux de Madame la comtesse d'Artois, dit à sa femme, de façon que plusieurs personnes l'entendirent : « Tout ce monde que vous voyez, ce sont nos gens. » Ce mot a couru, mais c'est le millième, et cent mille autres pareils n'empêcheront jamais la noblesse française de briguer en foule les emplois où l'on fait exactement la fonction de valet.

Le baron de Breteuil, après son départ du ministère, en 1788, blâmait la conduite de l'archevêque de Sens [1]. Il le qualifiait de despote et disait : « Moi, je veux que la puissance royale ne dégénère point en despotisme, et je veux qu'elle se renferme dans les limites où elle était resserrée sous Louis XIV. » Il croyait, en tenant ce discours, faire acte de citoyen et risquer de se perdre à la Cour.

Un homme d'esprit définissait Versailles un pays où, en descendant, il faut toujours paraître monter, c'est-à-dire s'honorer de fréquenter ce qu'on méprise.

En parcourant les mémoires et monuments du siècle de Louis XIV, on trouve, même dans la mauvaise compagnie de ce temps-là, quelque chose qui manque à la bonne d'aujourd'hui.

Amitié de Cour, foi de renards et société de loups.

---

1 L'archevêque de Sens, M. de Brienne, qui succéda au ministère à M. de Calonne.



Le titre le plus respectable de la noblesse française, c'est de descendre immédiatement de quelques-uns de ces trente mille hommes casqués, cuirassés, brassardés, cuissardés, qui, sur de grands chevaux bardés de fer, foulaient aux pieds huit ou neuf millions d'hommes nus, qui sont les ancêtres de la nation actuelle. Voilà un droit bien avéré à l'amour et au respect de leurs descendants. Et, pour achever de rendre cette noblesse respectable, elle se recrute et se régénère par l'adoption de ces hommes qui ont accru leur fortune en dépouillant la cabane du pauvre, hors d'état de payer les impositions. Misérables institutions humaines, qui, faites pour inspirer le mépris et l'horreur, exigent qu'on les respecte et qu'on les vénère !

La nécessité d'être gentilhomme pour être capitaine de vaisseau est tout aussi raisonnable que celle d'être secrétaire du roi pour être matelot ou mousse.

Cette impossibilité d'arriver aux grandes places à moins que d'être gentilhomme, est une des absurdités les plus funestes dans presque tous les pays. Il me semble voir des ânes défendre les carrousels et les tournois aux chevaux.

La nature, pour faire un homme vertueux ou un homme de génie, ne va pas consulter Chérin [1].

---

1 Chérin, le généalogiste de la Cour de Louis XVI.

En France, le mérite et la réputation ne donnent pas plus le droit aux places que le chapeau de rosière ne donne à une villageoise le droit d'être présentée à la Cour.

Il n'y a d'histoire digne d'attention que celle des peuples libres ; l'histoire des peuples soumis au despotisme n'est qu'un recueil d'anecdotes.

Les Anglais sont le seul peuple qui ait trouvé le moyen de limiter la puissance d'un homme dont la figure est sur un petit écu.

(CHAMFORT. *Caractères et portraits. Maximes et pensées.*)

Les prétentions et les rancunes du Tiers Etat.

Les fonctions publiques peuvent, dans l'état actuel, se ranger sous quatre dénominations connues : l'Epée, la Robe, l'Église et l'Administration. Il serait superflu de les parcourir en détail pour faire voir que le Tiers Etat y forme partout les dix-neuf vingtièmes, avec cette différence qu'il est chargé de tout ce qu'il y a de vraiment pénible, de tous les soins que l'ordre privilégié refuse d'y remplir. Les places lucratives et honorifiques seules y sont occupées par des membres de l'ordre privilégié. Lui en ferons-nous un mérite ? Il faudrait pour cela, ou que le Tiers refusât de remplir ces places, ou qu'il fût moins en état d'en exercer les fonctions. On sait ce qui en est. Cependant on a osé frapper l'ordre du Tiers d'interdiction. On lui a dit : « Quels que soient tes ser-

vices, quels que soient tes talents, tu iras jusque-là ; tu ne passeras pas outre. Il n'est pas bon que tu sois honoré. » De rares exceptions, senties comme elles doivent l'être, ne sont qu'une dérision, et le langage qu'on se permet dans ces occasions, une insulte de plus.

Qui donc oserait dire que le Tiers État n'a pas en lui tout ce qu'il faut pour former une nation complète ? Il est l'homme fort et robuste dont un bras est encore enchaîné. Si l'on ôtait l'ordre privilégié, la nation ne serait pas quelque chose de moins, mais quelque chose de plus. Ainsi qu'est le Tiers ? Tout, mais un tout entravé et opprimé. Que serait-il sans l'ordre privilégié ? Tout, mais un tout libre et florissant. Rien ne peut aller sans lui ; tout irait infiniment mieux sans les autres.

Que si les aristocrates entreprennent, au prix même de cette liberté dont ils se montreraient indignes, de retenir le peuple dans l'oppression, il osera demander à quel titre. Si l'on répond : A titre de conquête ; il faut en convenir, ce sera vouloir remonter un peu haut. Mais le Tiers ne doit pas craindre de remonter dans les temps passés. Il se reportera à l'année qui a précédé la conquête ; et, puisqu'il est aujourd'hui assez fort pour ne pas se laisser conquérir, sa résistance sans doute sera plus efficace. Pourquoi ne renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants et d'avoir succédé à des droits de conquête ?

La nation, alors épurée, pourra se consoler, je pense, d'être réduite à ne se plus croire composée que des descendants des Gaulois et des Romains. En vérité, si l'on tient tant à vouloir distinguer naissance et naissance, ne pourrait-on pas révéler à nos pauvres concitoyens que celle qu'on tire des Gaulois et des Romains vaut au moins autant que celle qui viendrait des Sicambres, des Welches et autres sauvages sortis des bois et des marais de l'ancienne Germanie ? Oui, dira-t-on ; mais la conquête a dérangé tous les rapports ; et la noblesse de naissance

a passé du côté des conquérants. Eh bien ! il faut la faire repasser de l'autre côté ; le Tiers redeviendra noble en devenant conquérant à son tour.

Convient-il à la noblesse d'aujourd'hui de garder le langage et l'attitude qu'elle avait dans les siècles gothiques ? Et convient-il au Tiers Etat de languir à la fin du XVIIIe siècle dans les mœurs tristes et lâches de l'ancienne servitude ? Si le Tiers État sait se reconnaître et se respecter, certes les autres le respecteront aussi. Qu'on songe que l'ancien rapport entre les ordres est changé de deux côtés à la fois. Le Tiers, qui avait été réduit à rien, a réacquis, par son industrie, une partie de ce que l'injure du plus fort lui avait ravi. Au lieu de redemander ses droits, il a consenti à les payer ; on ne les lui a pas restitués, on les lui a vendus ; il s'est soumis à les acheter. Mais enfin, d'une manière ou d'autre, il peut s'en mettre en possession. Il ne doit pas ignorer qu'il est aujourd'hui la réalité nationale, dont il n'était autrefois que l'ombre ; que, pendant ce long changement, la noblesse a cessé d'être cette monstrueuse réalité féodale qui pouvait opprimer impunément ; qu'elle n'en est plus que l'ombre, et que vainement cette ombre cherche-t-elle à épouvanter une nation entière, à moins que cette nation ne veuille être regardée comme la plus vile du globe.

Tous les impôts particuliers au Tiers seront abolis ; il n'en faut pas douter. C'est un étrange pays que celui où les citoyens qui profitaient le plus de la chose publique y contribuaient le moins ! où il existait des impôts qu'il était honteux de supporter et que le législateur lui-même taxait d'être avilissants. A ne consulter que des idées saines, quelle société que celle où le travail fait déroger, où il est honorable de consommer et humiliant de produire, où les professions pénibles sont dites *viles,* comme s'il pouvait y avoir autre chose de vil que le vice, et comme si c'était dans les classes laborieuses qu'il y a le plus de cette vilité, la seule réelle !

(SIÉYÈS. *Qu'est-ce que le Tiers État ?*)

Cahiers de 1789 pour les Etats généraux.

ADRESSE DE GRACE AU ROI

Nous sentons, Sire, et plus vivement que vous ne pouvez le témoigner, toute l'étendue des biens que va répandre dans toutes les parties du royaume la régénération des Etats généraux ; nous sentons tout le courage qu'il a fallu à un prince né sur le trône, élevé dans l'attrait du pouvoir absolu, continuellement imbu, dès sa naissance, des maximes de l'autorité arbitraire, pour former la généreuse résolution de rendre à son peuple l'exercice de tous ses droits ; nous sentons combien de préjugés il a eu à vaincre, combien d'illusions à écarter, combien d'exemples de tous genres à surmonter autour de lui, au dedans de lui, pour reconnaître que son véritable intérêt est souvent opposé à celui de ses ministres et essentiellement uni à celui de son peuple, et pour briser les barrières qui, depuis près de deux siècles, séparaient nos monarques de leur nation. Nos cœurs répondent, Sire, à ce bienfait si grand, si inespéré, par leur respect, leur fidélité, leur soumission et leur amour.

(*Cahier de Langres*. Les trois ordres réunis.)

Cahiers des paysans de Culmon.

Sire, tout ce qu'on nous envoyait de votre part, c'était toujours pour avoir de l'argent. On nous faisait espérer que cela finirait, mais tous les ans cela devenait plus fort. Nous ne nous en prenions pas à vous, tant nous vous aimions, mais à ceux que vous employez et qui savent mieux faire leurs affaires que les nôtres. Nous

croyions qu'ils vous trompaient, et nous nous disions dans notre chagrin : Si notre bon roi le savait ! Nous sommes accablés d'impôts de toutes sortes; nous vous avons donné jusqu'à présent une partie de notre pain, et il va bientôt nous manquer, si cela continue. Si vous voyiez les pauvres chaumières que nous habitons ! la pauvre nourriture que nous prenons ! vous en seriez touché. Cela vous dirait mieux que nos paroles que nous n'en pouvons plus et qu'il faut nous diminuer. Ce qui nous fait bien de la peine, c'est que ceux qui ont le plus de bien paient le moins. Nous payons la taille et tout plein d'ustensiles (?) et les ecclésiastiques et les nobles, qui ont les plus beaux biens, ne paient rien de tout cela. Pourquoi donc est-ce que ce sont les riches qui paient le moins et les pauvres qui paient le plus ? Est-ce que chacun ne doit pas payer selon son pouvoir ? Sire, nous vous demandons que cela soit ainsi, parce que cela est juste. Si nous osions, nous entreprendrions de planter quelques vignes sur les coteaux, mais nous sommes si tourmentés par les commis aux aides, que nous penserions plutôt à arracher celles qui sont plantées. Tout le vin que nous ferions serait pour eux, et il ne nous en resterait que la peine. C'est un grand fléau que toute cette maltôterie, et pour s'en sauver, on aime mieux laisser les terres en friche. Débarrassez-nous d'abord des maltôtiers et des gabelous : nous souffrons beaucoup de toutes ces inventions-là. Voici le moment de les changer ; tant que nous les aurons, nous ne serons jamais heureux. Nous vous le demandons, Sire, avec tous vos autres sujets, qui sont aussi las que nous. Nous vous demanderions encore bien d'autres choses ; mais vous ne pouvez pas tout faire à la fois.

Fin des cahiers de Cusset en Auvergne.

Justice éternelle ! nous invoquons votre assistance : aidez-nous de votre sagesse. Qu'elle serve de rempart au plus juste des princes ; qu'elle le défende contre la séduction des méchants, les sollicitations de la vanité et les fauteurs de la tyrannie.

Inspirez votre esprit de paix et de justice aux représentants d'une grande nation ; éloignez du sanctuaire auguste qui va les rassembler, la discorde et ses traits empoisonnés ; ne permettez pas qu'ils pénètrent dans le temple sacré dans lequel on va statuer sur le sort d'un peuple qui vit sous vos lois.

Accordez-nous cette éloquence simple, mais propre à convaincre, et alors nous dirons hautement à la nation assemblée que le nom de son ministre restera gravé au fond de nos cœurs, que rien ne saurait l'en effacer, puisqu'il y est empreint avec des caractères revêtus du sceau de la vertu, dont il est l'emblème.

Cahier de Harol en Lorraine.

Nous représentons avec autant de respect que de vérité à notre bon roi l'état ou l'on nous réduit. Nous, chétifs cultivateurs, nous sommes constamment épuisés par tout ce qu'on prélève journellement sur nous. Constamment occupés à faire profiter la terre, nous sommes les seuls qui n'en profitons pas. Le onzième de nos productions est pour le décimateur, une bonne portion est pour les impositions directes, et plus encore nous est ravi par les impositions indirectes ; il nous reste à notre charge nos familles, nos domestiques, nos harnais et

entretiens de toute espèce. Ce qui nous met dans l'impossibilité d'y suffire, ce sont ces droits qui se multiplient jusqu'à la vexation. Sa Majesté croira que nous ne faisons que nous plaindre; mais, encore une fois, qu'elle daigne se représenter notre position : nous sommes attaqués jusqu'au vif; il n'y a plus pour nous ni distinctions, ni honneurs, ni paix, ni joie, ni pain, et, sur ce dernier point, nous pouvons assurer qu'à peine nous laisse-t-on le plus grossier. Nous sommes, si les choses se maintiennent, à la veille d'en manquer absolument. En faisant droit à nos réclamations, on rendrait donc justice, et cela aux cœurs les plus reconnaissants et dévoués, au point de nous sacrifier pour les intérêts et l'amour de Sa Majesté; ce que nous signons et signerions volontiers de notre sang.

TABLE DES MATIÈRES

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

